

AVANT-PROPOS

Les études canadiennes étant, par essence, pluridisciplinaires, elles procurent un grand avantage, celui de la multiplicité des thèmes abordés. Cet état de choses se reflète, d'une façon récurrente, dans l'un des deux numéros annuels de cette revue (l'autre numéro étant constitué des actes du colloque international de l'AFEC tenu l'année précédente). Ce numéro 55 daté de décembre 2003 offre ainsi des regards entrecroisés et toujours complémentaires sur les permanences et les dynamiques de la réalité canadienne.

Quatre grands thèmes couvrent cette livraison : aspects de la vie canadienne, littérature, histoire, Premières Nations. Quatre articles abordent des questions actuelles comme les réunions sportives pan-canadiennes, les services de garde à l'enfance, l'intégration multiculturelle des immigrants ou encore l'influence du français sur l'anglais en banlieue d'Ottawa. Deux articles, plus spécifiquement littéraires, scrutent des facettes de l'œuvre de Gail Scott, de Mary Di Michele et de Thomas King. Trois articles dédiés à l'histoire du XVIII^{ème} siècle canadien s'attardent sur des aspects de l'urbanisation de Montréal, sur les rapports entre les missionnaires et les Iroquois dans la région des Grands Lacs et, enfin, sur la ruée vers l'or en Colombie Britannique.

Les Premières Nations font l'objet d'un article sur un élément-clef dans le livre de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones. Enfin, une nouveauté est introduite dans la revue. Sous la rubrique « Actualités », apparaît un entretien mené auprès d'un chef Micmac par Jacques Petit, président de l'AFEC et par madame Marie Laurendeau. Cet entretien amplifie l'article de Cécile Fouache sur les peuples autochtones tels qu'ils apparaissent dans un rapport fédéral, en lui apportant un éclairage supplémentaire.

André-Louis SANGUIN

SOMMAIRE

Christine DALLAIRE et Claude DENIS, Pouvoir social et modulations de l'hybridité au Canada	7
Huhua CAO et Sylvain LACOMBE, Localisation des services de garde à l'enfance dans l'agglomération bilingue de Moncton	25
Thomas FOURNEL, L'intégration des immigrants dans la société nord-américaine	53
Johanna THOMAS, The Influence of French on English in an Anglophone Community from Hull, Quebec :	69
Lianne MOYES, Intertextual Travel in the Writing of Gail Scott and Mary di Michele	85
Joanna DAXELL, A Space for Healing the Native Spirit : Thomas King's <i>Green Grass, Running water</i>	99
Sylvie FRENEY, L'émergence des faubourgs de Montréal au XVIII ^e siècle	113
Bernard PONTIER, La naissance de la Colombie-Britannique en 1858 : une ruée vers l'or maîtrisée	131
Alexandra HERPIN, L'abbé Joseph Marcoux et les Iroquois du Sault Saint-Louis 1818-1855	145
Cécile FOUACHE, La rhétorique de la réconciliation dans le Rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones	167
Entretien avec Stephen J. Augustine (Canada)	
Jacques-Guy PETIT, et Marie LAURENDEAU, Les Micmacs, l'ethnologie et les peuples autochtones	185
COMPTES RENDUS	189

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA : LES JEUNES AUX JEUX DE L'ACADIE, AUX JEUX FRANCO-ONTARIENS ET AUX JEUX FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Christine DALLAIRE et Claude DENIS
Université d'Ottawa

Cette ethnographie comparative des Jeux de l'Acadie, des Jeux francophones de l'Alberta et des Jeux franco-ontariens explore la production identitaire des jeunes francophones du Canada vivant en situation minoritaire. Plutôt que de se reproduire uniquement en tant que francophones, les participants aux Jeux réinventent l'identité francophone en tant que composante d'une identité hybride, à la fois francophone et anglophone. Nous examinerons les différentes configurations de ces identités hybrides qui mènent certains adolescents à vivre spontanément et principalement en français mais à insister sur leur double appartenance, alors que d'autres jeunes se produisent principalement en tant qu'anglophones mais demeurent liés à leur francité.

In this comparative ethnographic study of the Acadian Games, the Alberta Francophone Games and the Franco-Ontarian Games, we explore the production of identity among young Canadian francophones living in a minority situation. Rather than presenting themselves simply as francophones, the competitors in the games re-invent francophone identity as a component of a hybrid identity, francophone and anglophone. We will examine the different configurations of these hybrid identities which lead some adolescents to live spontaneously and principally in French, while insisting on their double belonging, whereas others present themselves principally as anglophones while retaining links with their "francité".

Au Canada, on entend généralement par francophone une personne dont la langue maternelle est le français. Définies en ces termes dans le recensement de 2001, ces personnes représentent une minorité de 6,8 millions de personnes, soit 22,9 % de la population canadienne totale (Statistique Canada, 2002). C'est au Québec que l'on trouve le plus grand nombre de francophones (5,8 millions ou 85,5 % du total canadien), qui y représentent la majorité (81,4 %) de la population. Les 980 300 qui restent (14,5 %) constituent les « communautés francophones » qui vivent en situation minoritaire dans les autres provinces du Canada, où ils sont soumis, à divers degrés, aux influences hégémoniques des médias et de la culture populaire de langue anglaise. Pour maintenir leur existence et assurer leur développement, ces minorités doivent élaborer de façon continue des stratégies explicites visant à soutenir la

« francité¹ » au sein des jeunes générations – il leur faut donc faire en sorte que le plus grand nombre possible d'enfants issus de familles de langue française conservent cette caractéristique qui est celle d'être *francophone*.

Les Jeux de l'Acadie (JA), les Jeux francophones de l'Alberta (JFA) et les Jeux franco-ontariens (JFO) sont des exemples de ce type de démarche de développement communautaire, et constituent par conséquent des lieux empiriques tout à fait appropriés pour l'étude de la francité chez les jeunes. L'étude comparative de ces jeux organisés à l'intention des jeunes fournit donc un riche contexte empirique permettant d'explorer plus avant la production et les manifestations des identités minoritaires chez les jeunes². En Acadie-Nouveau-Brunswick³ ainsi qu'en Ontario et en Alberta, ces identités sont produites non seulement en tant qu'hybrides, mais aussi en tant que formes hybrides se distinguant les unes des autres en fonction de l'équilibre spécifique des rapports de pouvoir social dans chacune des trois provinces. En fait, étant donné ce contexte multiprovincial, il apparaît très clairement que la production de l'hybridité ne devrait pas être attribuée à une espèce d'interaction sociale harmonieuse et consensuelle, mais plutôt aux rapports de pouvoir au sein de la société. Ainsi, l'analyse comparative des trois événements sportifs permet d'obtenir un aperçu des mécanismes concrets de modulation de l'hybridité dans le contexte spécifique définissant une communauté minoritaire donnée. Notre analyse, qui repose principalement sur les réponses des participants aux trois jeux à un questionnaire⁴, se concentre sur la configuration

¹ La francité fait référence aux caractéristiques et au caractère distinctifs de la pratique de la langue française et des cultures associées à cette langue au Canada. Il s'agit bien sûr d'un attribut produit dans le discours et non d'un caractère « naturel » ou « essentiel » qui définirait l'identité francophone. Ce concept englobe des étiquettes telles que Acadien, Franco-Albertain, Franco-Ontarien, Canadien français, francophone et bilingue.

² Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. La comparaison se fonde sur des données ethnographiques de 1996 et 1997 analysées dans le cadre d'une étude des JFA ainsi que sur des données ethnographiques recueillies aux JFO de 2001 et aux JA de 2001.

³ Les trois provinces Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Île-du-Prince Edouard) couvrent environ 80% du territoire historique de l'Acadie (Arsenault, 1999). Nous employons l'expression "Acadie-Nouveau-Brunswick" pour spécifier que notre analyse se limite à l'étude de la communauté acadienne de la province du Nouveau-Brunswick.

⁴ Les données de l'étude ethnographique plus large ont été recueillies à l'aide d'entrevues, de dessins, de questionnaires et de l'observation des participants aux trois jeux. La présente analyse renvoie surtout aux questionnaires à réponses courtes qui ont été distribués aux participants des trois jeux afin de recueillir des

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

de ces identités hybrides : dans certaines communautés minoritaires, les jeunes parlent surtout anglais tout en demeurant attachés à une francité qu'ils revendiquent, alors que dans d'autres communautés, ils se réclament d'une identité hybride et semblent vivre principalement *en tant que* francophones.

DISCOURS, HYBRIDITÉ ET IDENTITÉS FRANCOPHONES

Les études sur les jeunes des communautés francophones ont constaté que l'usage croissant de l'anglais dans leur vie de tous les jours et la fréquence accrue du « bilinguisme » constituent chez eux une dimension identitaire. Mais si ces chercheurs reconnaissent que certains jeunes choisissent de s'identifier comme « bilingues », la plupart d'entre eux refusent de considérer ces pratiques comme *identitaires*, les voyant plutôt comme marqueurs d'une assimilation croissante⁵. De plus, les études francophones n'ont pas encore examiné ces nouvelles identités en termes de convergence entre la francité et l'identité anglophone, et encore moins en termes de convergence *inéga*le, ce que nous proposons de faire ici. Nous avons eu recours aux études culturelles et au concept d'hybridité, nous appuyant principalement sur les travaux de Pieterse (1995, 2001), afin de mieux comprendre les identités des jeunes des minorités francophones et en quoi elles se distinguent des autres manifestations de la francité. Ici, l'hybridité désigne la combinaison d'identités francophones et anglophones distinctives mais non fixes, qui forment en se combinant une nouvelle identité mixte.

Pour être en mesure de réfléchir sur l'identité en lui reconnaissant un degré de dynamisme correspondant à ce qu'on constate chez les jeunes francophones, il est utile d'avoir recours à la notion de performance telle qu'élaborée par Butler (1990, 1991, 1993) dans son adaptation féministe de l'analyse foucauldienne du discours. Ainsi, on devient francophone en « faisant » le francophone. Instable, l'identité incorpore des composantes qui peuvent sembler de prime abord accessoires ou mutuellement exclusives à l'intérieur d'une formation discursive donnée. Ainsi, à une question telle que « Êtes-vous francophone *ou* anglophone ? », on pourrait raisonnablement répondre par « Oui ». C'est ici que le concept d'hybridité devient utile. Il fait référence à la transgression des frontières culturelles socialement construites et à l'expérience transfrontalière. L'hybridité remet en question les frontières

données démographiques et sociolinguistiques. Les taux de réponses des participants ont été élevés : 93 % aux JFA de 1996, 91 % aux JFA de 1997, 77 % aux JFO de 2001 et 78 % aux JA de 2001.

⁵ Pour une récente revue de la littérature portant sur les identités des jeunes francophones, voir Dallaire et Roma (2003).

essentialisées et fait ressortir à la fois le mélange des cultures et leur caractère distinct (Pieterse, 1995, 2001). Toutefois, il importe de souligner que l'hybridité n'implique pas la convergence et l'interaction de deux cultures ou identités considérées comme stables — et encore moins essentielles ou primordiales.

LES JEUX ET LEURS PARTICIPANTS

Les Jeux de l'Acadie

Les Jeux de l'Acadie (JA), l'événement sportif annuel le mieux établi et le plus ancien au Canada s'adressant à la minorité francophone, constituent une solide institution attirant des athlètes âgés entre 10 et 17 ans et répartis dans six délégations provenant du Nouveau-Brunswick, une délégation de la Nouvelle-Écosse et une autre de l'Île-du-Prince-Édouard. Entre 1979 et 2001, plus de 68 000 jeunes (et à peu près autant de bénévoles) ont participé aux concours régionaux, et au moins 19 000 d'entre eux se sont rendus jusqu'aux Finales (Société des Jeux de l'Acadie, 2002 ; Allain, 1996). En plus des compétitions régionales et des Finales, ces jeux comportent un programme de leadership jeunesse, des bulletins trimestriel et mensuel, un personnel à temps plein, une division du financement et plus encore.

Les réponses à nos questionnaires fournissent une brève description des caractéristiques sociolinguistiques et démographiques des participants. Parmi les adolescents aux trois jeux, ce sont ceux de la 21^e édition des Finales des Jeux de l'Acadie qui sont les plus jeunes et qui montrent les rapports les plus solides et les moins variés à la langue française (voir Tableau 1). Les athlètes des JA peuvent se répartir en trois groupes sur la base de leur expérience de la francité : 1) 70 % ont le français comme langue maternelle, proviennent de familles francophones, ont un héritage acadien, canadien-français ou français et communiquent surtout en français ; 2) 15 % à 20 % déclarent avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles, provenir de familles linguistiquement mixtes et parler habituellement autant le français que l'anglais ; 3) 10 % à 15 % ont l'anglais comme langue maternelle, proviennent de familles non francophones ou linguistiquement mixtes et parlent surtout l'anglais.

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

Tableau 1

Participants aux Jeux de l'Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l'Alberta⁶ : caractéristiques démo-linguistiques. Réponses au questionnaire

		JA 2001 n=815	JFO 2001 n=58	JFA 1996 n=14	FA 1997 n=164
		%	%	%	%
Âge	10-12 ans	34.2	0.2	21.5	8.5
	13 ans	31.5	0.3	26.4	24.4
	14 ans	20.1	10.0	22.9	26.2
	15 ans	9.7	25.5	16.0	23.8
	16 ans	3.7	27.4	4.2	11.6
	17-20 ans	0.2	34.5	4.2	5.5
Lieu de naissance	Canada	95.0	91.7	77.9	85.4
	À l'extérieur du Canada	0.9	3.6	0.7	0
Langue d'enseignement	Français	~97	100	50.7	57.3
	Immersion française	~2	0	34.0	34.1
	Anglais	~1	0	1.4	3.0
Ethnicité	Français et anglais	0	0	5.6	4.3
	Acadien	46.7	-	-	-
	Canadien français	9.0	52.7	-	-
	Français	14.7	9.2	-	-
	Canadien	16.9	5.3	-	-
	Anglais (Cdn anglais)	3.7	8.4	-	-
	Autre	9.3	24.5	-	-
Langue(s) maternelle(s)	Français	71.2	57.7	42.4	50.0
	Anglais	8.7	14.6	34.0	28.7
	Français et anglais	18.3	23.8	17.4	18.9
	Autre	1.2	3.6	2.1	1.8
Langue(s) maternelle(s) des parents	Français (les deux)	72.0	54.9	46.5	51.8
	Français (un des deux)	22.3	30.6	19.4	20.1
	Anglais/autre (les deux)	2.9	10.9	27.1	26.2
	Français	76.1	62.4	24.3	28.0
Langues parlées à la maison	Anglais	12.7	31.7	36.8	38.4
	Français et anglais	10.3	13.3	33.3	31.1
	Autre	2.6	2.7	0.7	1.2

⁶ Le total des réponses dans chaque catégorie est parfois moins que la valeur de n puisque certains questionnaires n'ont pas été complètement remplis.

Le fait que seulement sept participants soient nés à l'extérieur du Canada, ajouté au fait que seulement 9 % des jeunes aient eu recours à la catégorie « autre » pour décrire leur origine ethnique, attestent du caractère en grande partie homogène des expériences et de l'héritage culturel des participants aux JA. Un second facteur explique la plus forte utilisation de la langue française par les participants aux JA : l'événement s'adresse essentiellement aux jeunes fréquentant des écoles de langue française.

LES JEUX FRANCO-ONTARIENS

La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)⁷ a créé les Jeux franco-ontariens (JFO) en 1994. Ces jeux annuels constituent un événement multidisciplinaire très réussi qui tient davantage du festival jeunesse que de la compétition sportive. Parmi les participants aux JFO, on ne compte pas seulement les « vedettes » sportives des écoles, mais aussi les clowns, les artistes, les musiciens et les chanteurs évoluant en milieu scolaire ainsi que les dirigeants des organisations étudiantes. Tout comme les JA, les JFO sont un événement d'assez grande envergure, qui sont ouverts aux adolescents fréquentant les écoles de langue française et attirant chaque année jusqu'à huit cents participants et bénévoles âgés entre 14 et 18 ans.

Des trois jeux, ce sont les JFO qui attirent les adolescents les plus âgés et qui démontrent la plus grande diversité culturelle. Bien que très faible (3,6 %), le pourcentage de participants nés à l'extérieur du Canada et dont la langue maternelle déclarée est autre que le français ou l'anglais y est tout de même plus élevé que pour les JFA et les JA. De plus, on constate chez les répondants une plus grande variété de pays de naissance et, par le fait même, de langues maternelles et de langues parlées à la maison. Contrairement aux JA, dont la plupart des participants ont eu recours à la catégorie « autre langue » pour indiquer qu'un mélange de français et d'anglais constituait pour eux un langage distinct, un seul participant aux JFO a utilisé cette catégorie, précisant que la langue parlée à la maison était le « franglais ». L'indication la plus marquée du caractère multiculturel de ces jeunes est qu'approximativement un quart d'entre eux ont revendiqué des héritages ethniques variés, parfois plus d'un, dont la plupart n'avaient pas de lien évident avec la francité.

Les participants aux JFO qui provenaient de familles linguistiquement mixtes où l'un des parents avait le français comme langue maternelle étaient

⁷ Baptisée à l'origine *Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien*, elle a adopté le nom de *Fédération de la jeunesse franco-ontarienne* en avril 1994, tout en conservant l'acronyme FESFO.

plus nombreux (30,6 %) que pour les deux autres jeux. Le pourcentage de jeunes ayant le français comme langue maternelle, dont l'origine ethnique était française ou canadienne-française, qui provenaient de familles francophones et qui communiquaient surtout en français à la maison et entre amis était d'environ 60 %, ce qui constitue le point médian entre les groupes comparables pour les JA et les JFA. Le taux de continuité linguistique⁸ de la jeunesse francophone de l'Ontario, à 63 % (Allaire, 1999), se trouve également à mi-chemin entre celui du Nouveau-Brunswick et celui de l'Alberta. L'analyse des questionnaires révèle que le pourcentage de jeunes qui déclarent avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles est très similaire pour les trois jeux. Ce qui varie, c'est le pourcentage de ceux qui semblent entretenir des liens plus étroits avec le français, pourcentage qui est plus élevé pour les JA, alors que ceux qui ont une relation plus étroite avec l'anglais sont plus nombreux aux JFA.

LES JEUX FRANCOPHONES DE L'ALBERTA (JFA)

Dans le sillage du succès remporté par les Jeux de l'Acadie, les Jeux francophones de l'Alberta (JFA) ont été créés en 1992 pour assurer la promotion de la langue et de la culture françaises auprès des jeunes de 12 à 18 ans. Entre 1992 et 2001, cet émule des JA a attiré chaque année entre 150 et 275 adolescents en les conviant à un week-end « en français » où le sport se voulait le principal véhicule de mise en valeur de la langue. Les JFA ont un seul critère de sélection : la priorité est accordée aux athlètes qui s'engagent à faire l'effort de communiquer en français pendant tout le week-end.

Les JFA ont attiré le plus faible pourcentage, soit autour de 50 % seulement, de jeunes ayant le français comme langue maternelle, et le plus fort pourcentage, soit environ 30 %, de participants dont la langue maternelle était l'anglais ou une langue autre que le français (voir tableau 1). Un cinquième des participants ont déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles. Ce qui veut dire que les deux tiers des participants ont probablement appris le français à la maison et qu'un tiers d'entre eux l'ont appris à titre de langue seconde, vraisemblablement à l'école. Les participants sont recrutés dans les écoles francophones, dans les écoles d'immersion française⁹ et dans les écoles mixtes¹⁰ de l'Alberta. Le fait que le recrutement

⁸ Le taux de continuité linguistique mesure le pourcentage de francophones qui communiquent en français à la maison.

⁹ Les écoles d'immersion française offrent des programmes éducatifs où le français est enseigné progressivement aux étudiants non francophones et où l'ensemble des matières finissent par être enseignées en français.

des participants aux jeux albertains ne se limite pas aux écoles francophones, comme c'est le cas en Acadie-Nouveau-Brunswick et en Ontario, est une conséquence du poids socio-démographique particulièrement faible de cette communauté francophone ainsi que du désir des organisateurs d'organiser des jeux « d'envergure » (voir Dallaire, 2004).

POUVOIR SOCIAL ET COMMUNAUTES

Dans le cadre de la présente étude, nous employons, quoique de façon plus informelle, une autre série de notions provenant de ce qu'on a appelé « la théorie des ressources du pouvoir » (*power resources theory*) dans la recherche en sociologie politique sur l'État-providence et sur les mouvements sociaux (voir par exemple Korpi, 1998 ; O'Connor et Olsen, 1998). En particulier, nous avons en tête le « modèle ressources-pouvoir » développé pour comprendre le succès variable des partis politiques sociaux-démocrates dans divers pays (voir Brym, 1986 ; Brym, Gillespie and Lenton, 1989). Nous ne voulons pas, et ne prétendons pas pouvoir quantifier spécifiquement ici la relation entre la force des communautés et la performance identitaire des jeunes, ni les différences entre communautés elles-mêmes. Nous désirons plutôt donner un aperçu de la direction de cette relation, de manière à faire ressortir le rôle que joue le pouvoir social dans la typification de l'hybridité. C'est là qu'entrent en jeu les idées de base de la théorie des ressources du pouvoir, et en particulier le modèle ressources-pouvoir (MRP). Pour évaluer le potentiel qu'ont les mouvements sociaux d'atteindre leurs objectifs, le MRP se concentre sur quatre types de ressources auxquelles ces mouvements peuvent puiser : la taille de la population dans laquelle ils prennent naissance, les fonds qu'ils peuvent recueillir, leur degré d'institutionnalisation et leur leadership.

Dans le cadre de ce bref tour d'horizon, ce sont les questions liées à la taille de la population et à l'institutionnalisation qui nous intéressent le plus. L'argent, dans ce cas, dépend directement de la taille de la population, et ce, d'autant plus que les trois communautés peuvent compter sur un apport fédéral calculé plus ou moins en fonction de formules *per capita*¹¹. Un examen

¹⁰ Une école mixte offre un programme éducatif en français ainsi qu'un programme d'immersion française ou un programme régulier en langue anglaise.

¹¹ Plus ou moins *per capita* parce que l'apport fédéral est calculé de façon à aider davantage les communautés les plus « en difficulté », c'est-à-dire, en gros, les plus petites et isolées. Ces dernières reçoivent donc plus qu'elles n'obtiendraient sous une formule strictement *per capita*, et les communautés les plus fortes reçoivent comparativement moins. Il reste que, globalement, l'Ontario et l'Acadie du Nouveau-Brunswick reçoivent des montants plus gros que, par exemple, Terre-Neuve et l'Alberta.

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

indépendant des budgets constituerait simplement un commentaire indirect sur la taille de la population. Et le leadership, avec ses caprices, n'exerce pas le type d'influence stable qui nous aiderait à saisir la fabrication à long terme des identités hybrides — bien que, ici encore, la taille de la population et sa densité soient susceptibles d'avoir un lien direct avec la solidité à long terme du leadership.

L'ACADIE-NOUVEAU-BRUNSWICK

L'Acadie est aujourd'hui divisée en trois communautés distinctes selon les frontières provinciales du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Edouard. Toutefois, la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, avec ses 239 400 francophones surtout concentrés dans la région Nord-Est connue sous le nom de Péninsule acadienne, représente 85,3 % de la population acadienne totale des Maritimes. En termes relatifs, elle constitue également la plus forte minorité francophone provinciale, car elle représente 33,2 % de la population du Nouveau-Brunswick (Statistique Canada, 2002) et montre un taux de continuité linguistique de 92 %, le plus élevé au Canada parmi les minorités francophones. Pour les besoins de la présente analyse, seule la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick sera considérée, car elle contribue de façon disproportionnée à la force de l'Acadie. Par ailleurs, les participants provenant du Nouveau-Brunswick représentent plus de 75 % des jeunes aux Jeux de l'Acadie et des répondants à notre étude.

Dans la Péninsule acadienne, le degré de « complétude institutionnelle » (Breton, 1991) est relativement élevé. Les Acadiens obtiennent des services en français provenant d'institutions qu'ils dirigent (contrairement aux institutions gérées et définies par la majorité anglophone) dans les domaines scolaires, médiatiques, communautaires. À la fin des années 1960, le Nouveau-Brunswick a élu pour la première fois un premier ministre acadien. Il a adopté le bilinguisme officiel (1968), de même qu'une loi sur l'égalité des deux communautés linguistiques (1981) qui a éventuellement été enchâssée dans la Constitution canadienne (1993). Un parti politique acadien a été mis sur pied au début des années 1970, avec l'objectif de créer une province acadienne (Allaire, 1999).

L'ONTARIO

Les Franco-ontariens constituent la plus importante communauté francophone du Canada (à part le Québec), avec une population de 509 265 personnes. Mais l'Ontario est aussi la province la plus peuplée du pays, et les francophones constituent seulement 4,5 % de sa population totale (Statistique Canada, 2002). Par ailleurs, les francophones de l'Ontario ne sont pas répartis uniformément sur le territoire : il existe des concentrations de francophones établies de longue date, les plus importantes se trouvant au nord et à l'est de la province – c'est-à-dire, en grande partie, à proximité de la frontière du Québec. La ville de Toronto compte également un nombre respectable de francophones, mais le caractère de cette « concentration » est plutôt différent : de façon générale, les francophones de Toronto sont arrivés récemment et se répartissent sur tout le territoire de la grande métropole. Il existe également des communautés francophones historiques dans la partie sud-ouest de l'Ontario, mais leur nombre et leur poids relatif sont moindres. Tout comme en Acadie du Nouveau-Brunswick, il existe en Ontario de solides réseaux institutionnels, scolaires, médiatiques, artistiques, communautaires et religieux. (Allaire, 1999 ; Commissaire aux langues officielles, 1998 ; Martel, 2001).

L'ALBERTA

Les francophones sont présents en Alberta depuis les premiers jours de la colonisation euro-canadienne de l'ouest des Prairies. Jusqu'au deuxième tiers du dix-neuvième siècle, ils ont constitué le groupe majoritaire parmi les peuples non-autochtones du territoire, lequel allait acquérir le statut de province en 1905. À partir de la fin du dix-neuvième siècle, une immigration non-francophone massive et des politiques discriminatoires, en particulier dans le domaine scolaire, ont contribué à réduire la communauté francophone à une petite minorité de la population provinciale. Il existait alors, et il existe toujours aujourd'hui des concentrations francophones relativement importantes dans le nord-ouest ainsi que dans la capitale provinciale, Edmonton, et dans ses environs.

En Alberta, la communauté francophone, qui compte 62 240 personnes, représente seulement 2,1 % de la population totale de la province (Statistique Canada, 2002). Comme leur nombre est peu élevé et leur concentration géographique limitée, les francophones de l'Alberta ont établi un réseau institutionnel qui ne possède ni l'ampleur, ni la profondeur de ceux de l'Ontario et de l'Acadie-Nouveau-Brunswick. Ce réseau comprend des institutions scolaires, une association provinciale, l'Association canadienne-

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

française de l'Alberta (ACFA), un journal hebdomadaire, *Le Franco*, la présence radiophonique et télévisuelle de Radio-Canada, et une station de radio communautaire dans la région nord ainsi que des centres scolaires et communautaires (Commissaire aux langues officielles, 1998 ; Martel, 2001).

FAIRE LE FRANCOPHONE, PLUS OU MOINS : L'HYBRIDITÉ ASYMETRIQUE DES JEUNES FRANCOPHONES

L'hybridité a incontestablement façonné la francité des participants aux trois événements sportifs. Les jeunes se réinventent comme « pas juste francophones », mais également comme anglophones (Dallaire, 2002). Toutefois, la configuration de leur hybridité et le sens qu'ils accordent à leur francité varie d'une personne à l'autre, d'un groupe à l'autre (les groupes se définissant par leurs liens avec la langue française) et d'un jeu à l'autre.

Dans ce contexte discursif, c'est l'idée de la performativité de l'identité qui nous mène à comprendre l'hybridité des jeunes, et particulièrement son caractère spécifique selon le type de communauté dans laquelle ils se trouvent. On distinguera alors entre identités prédominante ou secondaire, forte ou faible (voir Tableau 2). Ces catégories identitaires nous permettent de considérer, d'une part, comment l'identité *incorpore* des rapports de pouvoir ; et, d'autre part, comment le sujet performe l'identité – dans notre cas, à quelle fréquence et avec quelle intensité les jeunes exécutent les actes qui les produisent comme francophone (tableau 2).

Une identité prédominante donne lieu à des pratiques répétées, spontanées, routinières, alors que les pratiques d'une identité secondaire sont moins fréquentes, plus stratégiques. De même, une identité forte ou intensive, est stable, ancrée profondément / solidement dans l'univers discursif ; elle a besoin de peu de mots pour avoir une forte présence discursive. Une identité faible, extensive, c'est évidemment l'inverse : ses « racines » sont peu profondes et elle est donc fragile, facilement déstabilisée, etc. Elle a besoin de beaucoup parler pour occuper un espace discursif qui est de toute manière toujours remis en question. Or, une identité faible risque d'être aussi secondaire, c'est-à-dire que sa performance sera sporadique – alors qu'elle a justement besoin de beaucoup parler ; elle existe donc dans un cercle vicieux d'affaiblissement. À l'inverse, une identité forte a d'autant plus de chances d'être prédominante, ce qui nourrit un cercle vertueux de renforcement.

Tableau 2
Rapports de pouvoir dans l'identité : Contexte canadien¹²

	Identité forte (stable, intensive; non-réflexive, non-problématisée)	Identité faible (instable/précaire extensive, questionnement identitaire actif, problématique)
Identité prédominante / principale (performance répétitive, spontanée, routinière)	Anglophone ¹³ Québécois francophone Acadien	
Identité dominée / secondaire (performance peu fréquente, inaccoutumée, stratégique)		Franco-Ontarien Franco-Albertain

Étant donné les trois contextes provinciaux contrastés, on ne s'étonnera pas que la production discursive de la francité ait été plus stable aux JA qu'aux JFO, et à ceux-ci qu'aux JFA. La façon dont les jeunes s'identifient constitue une indication claire de cette réalité. Les jeunes participants aux trois jeux ont choisi des étiquettes différentes pour décrire leur perception d'eux-mêmes, ce qui indique certains écarts entre ces trois groupes d'adolescents en ce qui a trait à l'intensité de leur attachement explicite à la francité. La mention la plus fréquente faite par les participants aux JA et aux JFO est l'identité associée à leur communauté francophone respective (acadienne et franco-ontarienne), tandis que l'identité la plus souvent retenue par les participants aux JFA est « canadienne » (voir Tableau 3). Et quand on combine les diverses réponses pouvant être explicitement associées à la francité, on obtient 56 % aux JA, 55 % aux JFO et entre 35 et 44 % seulement aux deux JFA (1997 et 1996) de participants qui s'identifient avant tout comme francophones.

¹² Ce tableau situe les identités canadiennes de façon approximative et n'offre pas une représentation précise ni fondée sur une quantification.

¹³ Le caractère fort et prédominant de l'identité anglophone ne présume rien quant à l'apport du multiculturalisme à l'identité canadienne : il s'agit plutôt ici de noter le caractère incontesté de l'anglais comme langue commune et publique dans l'espace identitaire canadien.

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

Il n'existe toutefois aucun consensus entre les participants : dans aucun des trois jeux une seule et même étiquette n'a été choisie par au moins la moitié des répondants. En effet, les résultats des questionnaires révèlent que les jeunes des minorités francophones construisent leur identité de façon variée, à partir des différents choix mis à leur disposition dans les discours sur l'identité francophone et canadienne. Bref, aucune étiquette hégémonique ne s'impose. Par contre, lorsque les jeunes issus des minorités francophones s'identifient comme « Canadiens » (16 %, 18 % ainsi que 47 % et 35 % respectivement aux JA, aux JFO et aux JFA), ils indiquent qu'ils sont « plus que juste francophones », c'est-à-dire à la fois francophones et anglophones (Dallaire, 2002). Pour expliquer leur utilisation du mot « Canadien », ils soulignent que le Canada comporte deux langues officielles et leur croyance que les Canadiens parlent à la fois le français et l'anglais. Ainsi, dans leur choix identitaire le plus fréquent, les participants aux JFA dénotent leur hybridité, alors que les jeunes des JA et des JFO insistent sur leur appartenance francophone.

Tableau 3

Identité principale choisie par les participants aux Jeux de l'Acadie (JA), aux Jeux franco-ontariens (JFO) et aux Jeux francophones de l'Alberta (JFA)¹⁴. Réponses au questionnaire

	JA 2001 n=815 %	JFO 2001 n=587 %	JFA 1996 n=144 %	JFA 1997 n=164 %
<i>Franco-Ontarien / Acadien / Franco-Albertain</i>	40.3	37.6	7.9	13.7
Bilingue	17.7	19.0	0	27.3
Canadien	15.9	18.3	46.5	34.9
Canadien français	3.8	10.5	24.4	17.0
Francophone	7.1	6.6	7.9	4.3
Canadien bilingue	4.3	3.0	0	0
Franco-Canadien	4.8	0	0	0
Autre	6.0	5.1	9.4	3.1
Francophile	0	0	4.7	0

¹⁴ Cette catégorie donne la réponse à la question : « Quel terme t'identifie le mieux ? » Les réponses qui incluent plus d'un terme sans spécifier l'ordre de priorité sont exclues de la compilation.

Dans le présent article, nous avons examiné les manifestations de l'hybridité asymétrique, tels que vécues par les jeunes de trois communautés francophones du Canada. La comparaison de l'affiliation et de la performance de la francité parmi les participants aux trois jeux illustre bien le fait que l'hybridité ne signifie pas que la francité se fonde de façon égale et harmonieuse avec l'anglicité. En fait, comme le souligne Pieterse (1995),

Les rapports de pouvoir sont inscrits et reproduits à l'intérieur¹⁵ de l'hybridité, car si nous regardons d'assez près, nous trouvons des traces d'asymétrie dans la culture, le lieu et la descendance. En conséquence, l'hybridité soulève la question des termes du mélange et de ses conditions. En même temps, il importe de noter en quoi l'hégémonie n'est pas simplement reproduite, mais *repensée*¹⁶ dans le cadre du processus d'hybridation (p. 57).
[notre traduction]

Les individus hybrides ne s'adonnent pas nécessairement à des activités et à des pratiques culturelles mixtes dans une mesure égale. Dans la présente étude, tout comme dans la recherche de Noble *et al.* (1999), même les jeunes qui vivent leur appartenance ethnique comme s'il s'agissait d'une identité essentielle ne manifestent pas la même intensité en matière d'identification ethnique, donnant ainsi lieu à différentes configurations hybrides. Mais d'autres chercheurs ont montré, tant au sujet des jeunes francophones (Laflamme, 2001 ; Laflamme et Berger, 1991-1992) que de jeunes de l'ancienne Yougoslavie vivant en Norvège (Lie, 2000), que le bilinguisme et le biculturalisme ne mènent pas inévitablement à la production d'une hybridité asymétrique.

Il est en tous cas possible de faire un effort explicite de pratiquer la langue maternelle minoritaire tout en utilisant une autre langue pour la communication dans les espaces majoritaires. Ainsi, la présente recherche a démontré qu'un pourcentage assez élevé des jeunes participants franco-ontariens et acadiens aux jeux francophones combinent des pratiques de deux identités culturelles distinctes. Ils et elles produisent ainsi, entre autres choses, une nouvelle francité, irréductible tant aux modèles assimilationnistes qu'aux conceptions essentialistes de l'identité. Quant à savoir dans quelle mesure ces francités hybrides peuvent être stables sur le long terme, c'est ce que l'expérience enseignera.

¹⁵ Souligné dans l'original.

¹⁶ Souligné dans l'original.

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

Références

- Allain, G. (1996) " Fragmentation ou vitalité ? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick " dans Cazabon, B. (dir), *Pour un espace de recherche au Canada français*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Allaire, G. (1999) *La francophonie canadienne : portraits*. Sainte-Foy, Québec : AFI-CIDEF ; Sudbury, Ontario : Prise de parole.
- Arsenault, Samuel P. (1999) "Aires géographiques en Acadie" dans Thériault, J.Y. (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*. Moncton, Nouveau-Brunswick : Les Editions d'Acadie : 41-54
- Breton, R. (1991) *The Governance of Ethnic Communities. Political Structures and Processes in Canada*. New York : Greenwood Press.
- Brym, R. (1986) " Incorporation Versus Power Models of Working Class Radicalism : with special reference to North America " *Canadian Journal of Sociology* (11) : 227-251.
- Brym, R., M.W. Gillespie and R. Lenton (1989) " Class Power, Class Mobilization and Class Voting : the Canadian Case " *Canadian Journal of Sociology* (14) : 25-44.
- Butler, J. (1990) *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*. New York and London : Routledge.
- Butler, J. (1991) " Imitation and Gender Insubordination " dans Fuss, D. (dir), *Inside/Out : Lesbian Theories, Gay Theories*. New York and London : Routledge.
- Butler, J. (1993) *Bodies That Matter : On The Discursive Limits of 'Sex.'* New York : Routledge.
- Commissaire aux langues officielles (1998) Rapport annuel. 1997. Ottawa : Commissariat aux langues officielles, Gouvernement du Canada.
- Dallaire, C. et Roma, J. (2003) " Entre la langue et la culture, la reproduction de l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches. " dans R. Allard (dir.) *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et prospectives*. Moncton, NB : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), Université de Moncton.

Dallaire, C. (2004) " Sport's Impact on the Francophoneness of the Alberta Francophone Games " *Ethnologies*, 25(2), 33-58.

Dallaire, C. (2002) " 'Not Just Francophones' : The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada " Communication présentée au XVe Congrès mondial de sociologie de l'Association Internationale de Sociologie (AIS), Brisbane, Australie. Soumis pour publication dans la *Revue internationale d'études canadiennes*.

Korpi, W. (1998) " The Iceberg of Power Below the Surface : A Preface to Power Resources Theory ", dans *Power Resources Theory and the Welfare State. A Critical Approach*, sous la direction de Julia S. O'Connor et Gregg M. Olsen. Toronto, University of Toronto Press.

Laflamme, S. (2001) " Alternance linguistique et postmodernité : le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire " *Francophonies d'Amérique* (12) :105-12.

Laflamme, S. and Berger, J. (1991/1992) " Autre considération sur le rapport entre la compétence linguistique et l'environnement social " *Revue du Nouvel-Ontario* (13/14) :133-54.

Lie, B. (2000) " Slavic and Norwegian Language and Culture in Contact : The Influence of the Norwegian Language and Culture on Immigrant Youth from the Former Yugoslavia " *Migracijske Teme* 16(1/2) : 47-64.

Martel, A. (2001). *Étude spéciale. Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire : 1986-2002. Analyse pour un aménagement du français par l'éducation*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles, Gouvernement du Canada.

Noble, G., Poynting, S. et Tabar, P. (1999) " Youth, Ethnicity and The Mapping of Identities : Strategic Essentialism and Strategic Hybridity Among Male Arabic-Speaking Youth in South-Western Sydney " *Cultural/Plural* 7(1) : 29-44.

O'Connor J.S. et Olsen, G.M. (1998) " Understanding the Welfare State : Power Resources Theory and its Critics ", dans *Power Resources Theory and the Welfare State. A Critical Approach*, sous la direction de Julia S. O'Connor et Gregg M. Olsen. Toronto, University of Toronto Press.

Pieterse, J.N. (2001) " Hybridity, So What ? The Anti-hybridity Backlash and the Riddles of Recognition " *Theory, Culture & Society* 18(2) : 219-45.

Pieterse, J.N. (1995) " Globalization as Hybridization " dans Featherstone, M., Lash, S. and Robertson, R. (dirs) *Global Modernities*. London : Sage Publications Ltd.

POUVOIR SOCIAL ET MODULATIONS DE L'HYBRIDITÉ AU CANADA

Société des Jeux de l'Acadie (2002). Information générale : Historique. [http://www.jeuxdelacadie.org/info_gen/historique.html] Site Web officiel des Jeux de l'Acadie. Consulté le 25 mai, 2002.

Statistique Canada (2002). Recensement de 2001 : série "analyses". Profil des langues au Canada : l'anglais, le français et bien d'autres langues. [Données diffusées le 10 décembre 2002. Produit no. 96F0030XIE2001005.] Ottawa : Ministre de l'Industrie.

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE ET DE LEUR CLIENTÈLE DANS L'AGGLOMERATION BILINGUE DE MONCTON AU CANADA

Huhua CAO

Université d'Ottawa

Sylvain LACOMBE

Université de Moncton

De nos jours, les services de garde à l'enfance jouent un rôle de premier plan dans le fonctionnement de nos sociétés. L'analyse de la localisation des garderies et de leur clientèle dans une région bilingue telle que Moncton, où anglophones et francophones cohabitent, permet d'aborder la question de l'accessibilité aux services de garde. Depuis 1994, à la suite des réformes politiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick au Canada à l'égard des services de garde à l'enfance, on remarque une dynamique particulière en ce qui a trait à l'implantation de garderies. Une enquête effectuée auprès d'environ 2000 enfants qui fréquentent les 65 garderies agréées de la région étudiée nous aide à circonscrire les nouveaux modèles de répartition spatiale des garderies et de leur clientèle par rapport à l'espace linguistique. À l'aide d'une série d'analyses réalisées grâce à un système d'information géographique (SIG), cette recherche identifie certaines caractéristiques importantes des nouveaux modèles telle l'importance grandissante du facteur linguistique dans une société mixte. Notre étude démontre effectivement que les garderies se situent en général près des secteurs où la clientèle de langue correspondante est la plus abondante. Toutefois, contrairement à ce que suggère ce modèle de localisation, les enfants ne fréquentent pas nécessairement le service de garde le plus près de leur lieu de résidence. Le choix d'un service de garde par les parents semble tenir compte d'une série de facteurs complexes.

Mots clés : garderie, Moncton, région bilingue, Systèmes d'information géographique (SIG)

Daycare centers play an important role in contemporary societies. A Geographic Information System (GIS) analysis of the geographic location of the centers and their users, in the bilingual region of Moncton, enabled us to evaluate their accessibility. The 1994 policies developed by the Government of New Brunswick in Canada regarding daycare services have resulted in a special dynamic with respect to the implementation of daycare centers. A survey carried out among 2000 children from 65 different daycare centers in the region identified new patterns of geographic distribution for daycare centers and their users. These patterns were determined in part by the region's linguistic characteristics. The study demonstrates that language plays an important role in determining the location of day nurseries. However, there are exceptions and children do not necessarily attend their neighborhood's daycare centers. The parents' choice regarding the best daycare services for their children depends on several factors.

Key words: daycare centers, Moncton, bilingual region, Geographic Information System (GIS).

INTRODUCTION¹

Depuis la deuxième moitié du vingtième siècle, la participation des femmes au marché du travail, particulièrement celles qui ont des enfants, a augmenté considérablement dans les pays industrialisés (Rose et Villeneuve, 1993). Ce phénomène est principalement dû à la montée du mouvement féministe et aux crises du système économique qui incitèrent la femme à participer au marché du travail pour augmenter sa contribution au revenu familial (Kanakoglou et Rhodes, 1990). De nos jours, on constate que la majorité des ménages n'a plus la structure familiale traditionnelle au sein de laquelle le père participe seul au marché du travail et la mère s'occupe des enfants et des tâches ménagères. La participation au marché du travail de femmes qui ont des enfants de moins de six ans a connu pendant les années 1970 et 1980, un essor remarquable (de plus de 30 %) qui n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Selon Statistique Canada (1991 et 2001), entre 1991 et 2001, le pourcentage de participation au marché du travail de mères ayant des enfants d'âge préscolaire est passé de 67,2 % à 69,8 % pour le Canada et de 68,1 % à 72,2 % pour le Nouveau-Brunswick. La monoparentalité est aussi une réalité de plus en plus commune (Séguin et Villeneuve, 1987). Ces phénomènes ont eu comme conséquence, un accroissement de la demande de services de garde à l'enfance, eux-mêmes devenus un élément de plus en plus nécessaire au bon fonctionnement de la société.

Un autre phénomène qui contribue à augmenter la demande des services de garde à l'enfance est la rareté grandissante de l'aide fournie par la famille élargie. Autrefois, il était fréquent de confier la garde de ses enfants aux membres de la parenté (Berthiaume, 1994). Toutefois, depuis une vingtaine d'années, la garde des enfants par des personnes autres que leurs parents ou leur famille est devenue pratique courante (Blau et Joseph, 1992 ; Clarke-Stewart, 1993).

Il est de plus en plus reconnu que les services de garde jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles

¹ Cette étude a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Programme de la coopération Québec-Nouveau-Brunswick du gouvernement du Nouveau-Brunswick et par la Faculté des Études Supérieures et de la Recherche (FESR) de l'Université de Moncton. Nous tenons aussi à remercier les Services à la petite enfance de Moncton du ministère des Services familiaux et communautaires du Nouveau-Brunswick de sa collaboration.

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

en général. Selon les résultats du comité d'étude sur les services de garde formé en 1993 au Nouveau-Brunswick, les tendances démographiques chez les enfants et chez la population active féminine, annoncent un besoin accru de services de garde à l'enfance au cours de la prochaine décennie (Nouveau-Brunswick, 1994). Au Canada, de plus en plus de chercheurs se penchent sur ce sujet d'actualité (Cao et Villeneuve, 1998 ; Cleveland et Hyatt, 1993 ; Corsaro, 1996 ; Fuqua et Labensohn, 1986 ; Provost, 1991 ; Rose, 1990). Les services de garde ont des effets tangibles sur le fonctionnement de la société et le style de vie des familles, ce qui explique la raison pour laquelle, au cours des deux dernières décennies, les politiques liées aux services de garde à l'enfance sont devenues une composante importante des politiques familiales (Belsky et Steinberg, 1978). Selon Prentice (1988), ces services font partie des conditions indispensables pour assurer le bon fonctionnement du marché du travail.

Le passage vers la société post-industrielle a été accompagné par de nouveaux problèmes. La société cherche à redéfinir un nouvel équilibre entre les responsabilités familiales, sociales et professionnelles (Cao, 1998). Dans les pays industrialisés, les rapports sociaux entre hommes et femmes ont beaucoup changé au cours des vingt dernières années. Un nombre croissant de familles n'arrive plus à gérer simultanément les tâches ménagères et les contraintes de l'emploi. C'est dans ce contexte que les services de garde à l'enfance ont joué un rôle de plus en plus fondamental. Certains traditionalistes pourraient penser que ce recours aux services de garde nuit à l'enfant, puisqu'il va de pair avec une réduction des rapports entre enfants et parents. Selon Corsaro (1996), le service de garde se présente aussi comme l'un des passages possibles entre le milieu protégé de la famille et l'environnement plus large de l'école. Provost (1991) démontre que plus un enfant a passé de temps en garderie, plus son comportement social devient organisé. Le choix d'un service de garde est donc une question cruciale, tant dans la vie quotidienne de la famille qu'au niveau du développement des enfants.

Esquisse de l'histoire des garderies au Nouveau Brunswick

Il est possible de retracer au cours du dernier siècle, les origines de l'état actuel des services de garde au Nouveau-Brunswick. Cependant, les premiers services de garde n'ont pas du tout été conçus pour les besoins de la population en général ; ils étaient conçus pour protéger les enfants en besoins désignés par la loi. Ces enfants étaient ceux qui avaient besoin de protection pour de nombreuses raisons comme la pauvreté, l'abandon, la maladie, la négligence et l'abus. La première Société d'aide à l'enfance a vu le jour en 1914 dans la ville de Saint-Jean. Au Nouveau-Brunswick, ces sociétés d'aide à l'enfance ont

existé pendant environ un demi-siècle. Ces dernières constituèrent un précédent qui est resté dans la mémoire collective et administrative de la province.

À partir des années 1960 se dessine une prise de conscience des changements sociaux subis par toutes les couches de la société. La Deuxième Guerre mondiale contribue de façon considérable, à l'augmentation du nombre d'enfants ayant besoin de soins, le père étant parti à la guerre, et la mère devant travailler à l'extérieur du foyer. Pour prendre soin des enfants, on se tourne donc vers les institutions tels les orphelinats et les Sociétés d'aide à l'enfance. Mais ces institutions répondent de moins en moins aux besoins changeants des familles, d'autant plus qu'après la guerre, plusieurs femmes conservent leur emploi et ne se consacrent plus exclusivement aux tâches ménagères. Certaines décident de rester sur le marché du travail de façon permanente. La clientèle potentielle des garderies est ainsi transformée ; les enfants de toutes les couches sociales ont dorénavant besoin de services de garde.

Les familles déménagent plus fréquemment de nos jours, et la parenté ainsi que les voisins ne sont plus aussi disponibles qu'autrefois. Le réseau de personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants se rétrécit. Certaines familles embauchent une gardienne ou une domestique. Dans certains cas, les aînés doivent s'occuper des plus jeunes. Il a fallu beaucoup de temps avant de voir le système de garderies évoluer de façon à remplacer ces moyens traditionnels de garde d'enfants (Duguay, 1997).

Le concept de services de garde disponibles à tous les enfants apparaît pour la première fois dans les rapports annuels des Services sociaux de 1971-72, mais il prendra du temps à s'imposer. Les premières garderies étaient surtout familiales : des femmes avaient elles-mêmes de jeunes enfants offraient leurs services de garde à d'autres familles. Les garderies familiales sont toujours demeurées partie intégrante des services de garde néo-brunswickois pour deux raisons : la province était constituée surtout de communautés rurales et certains parents préféraient faire garder leurs enfants dans une ambiance familiale. Certaines de ces garderies ont agrandi leurs locaux ou en ont loué d'autres pour étendre leur clientèle. Ce sont ces petits réseaux élargis qui seront les premières garderies de jour. Dans la ville de Moncton, la plus ancienne garderie de jour francophone a ouvert ses portes en 1972.

Au début des années 1970, le gouvernement fédéral a joué un rôle important dans l'expansion des garderies au Nouveau-Brunswick. Il lance le programme Relance Nouveau-Brunswick et les Programmes d'initiatives locales (PIL). Ces programmes permettront à plusieurs communautés de se doter de garderies. La plupart de ces projets ne survivront pas au retrait des

fonds fédéraux quelques années plus tard. Cependant, ces programmes ont eu le mérite de sensibiliser les parents à l'utilité des garderies et donc de contribuer à leur développement au sein de la province (Filion, 1972). Parallèlement, la notion de protection de l'enfance a évolué vers la sauvegarde de l'unité familiale et de l'aide à l'enfant au sein même de sa famille. C'est ainsi qu'on se tournera graduellement vers les garderies comme moyen de prévenir la désintégration des familles.

Développement des services de garde à l'enfance

L'avancement des années 1960 amène des changements sociaux à tous les niveaux de la société. Les deux parents doivent se trouver un emploi à l'extérieur du foyer et on leur demande de se déplacer pour travailler. L'accès à la parenté et aux voisins pour la garde des enfants n'est pas aussi simple que par le passé. Il en découle l'accroissement de l'offre aux familles de services de garde des enfants comme service de prévention. La perception du service de garde comme service destiné à tous les enfants prend du temps à s'imposer.

Petit à petit, les garderies se sont développées et multipliées pour venir en aide aux mères de jeunes enfants qui, pour des raisons financières, devaient travailler. Les garderies familiales étaient rurales à l'origine, mais ont évolué avec le temps et selon la croissance de leur clientèle. Les différents types de services de garde subissent également des changements. En 1972, le campus de l'Université de Moncton ouvre le Centre de jour l'Éveil pour accueillir les jeunes enfants du personnel et des étudiants de l'université. Ce centre est le premier service de garde à l'enfance sur les lieux de travail de la région.

Ce n'est que suite au Rapport Teed de 1973 que le ministère des Services sociaux assume la responsabilité des services de garde, garantissant notamment la réglementation des normes à l'intérieur des garderies qui demandent à être agréées. Le processus d'agrément des garderies du ministère offre un moyen de suivre l'évolution du nombre de garderies dans la province (Tableau 1). En 1991, deux tiers des garderies sont situés dans les trois grands centres urbains de la province, soit Fredericton, Saint-Jean et Moncton. À ce moment-là, le taux d'occupation des garderies était de 89 %. Le facteur clé du développement des services de garde à l'enfance est la participation des femmes au marché du travail. Le changement le plus fondamental qui a suscité la croissance rapide du besoin de ces services a été le passage des femmes des tâches ménagères au foyer, aux emplois salariés (BSE, 1991a ; 1991b).

Tableau 1. L'évolution du nombre de garderies agréées
au Nouveau-Brunswick depuis 1974

Année	Nombre de garderies agréées	Places disponibles dans les garderies
1974 -75	36	1000
1976 -77	33	1356
1977 -78	34	1514
1978 -79	39	2395
1979 -80	53	-
1981 -82	49	2355
1982 -83	62	2788
1983 -84	64	2914
1984 -85	67	2981
1985 -86	84	3596
1988 -89	143	5201

(Source : Duguay, 1997)

Réformes politiques des services de garde à l'enfance depuis 1994

Avoir accès à des services de garde de qualité est devenu un besoin pressant suite à la participation croissante des familles à la population active et au déclin des services traditionnels de soutien. L'engagement du gouvernement provincial au niveau de l'amélioration des possibilités d'emplois pour la population au chômage a fait surgir la nécessité de services de garde de qualité.

À la suite d'une étude menée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'un Comité d'étude des services de garde en 1993, une série de recommandations ont été élaborées. En grande partie approuvées par le gouvernement, celles-ci constituent le fondement de la nouvelle politique sur les services de garde à l'enfance. Les objectifs principaux de cette politique visent, entre autres, la création de garderies qui favorisent la croissance et le développement sains des enfants ; la facilitation de l'accès aux services de garde pour un plus grand nombre de parents à faible revenu ; la promotion d'un réseau de services de garde de qualité, muni d'un personnel compétent ; l'accentuation de la promotion de l'industrie des services de garde comme élément du secteur privé, ainsi que l'appui à l'objectif d'autosuffisance et aux stratégies d'emploi du gouvernement.

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Les réformes visent une redistribution (et non la réduction) des subventions globales du gouvernement destinées aux services de garde à l'enfance. Ces réformes ont été réalisées afin de contribuer à la vision d'un réseau de services de garde au Nouveau-Brunswick qui offrent des services de type communautaire et de type familial, accessibles, abordables et de qualité pour les enfants des parents qui en ont besoin.

Trois types d'acteurs principaux sont impliqués dans la réalisation de cette vision d'un réseau de services de garde. La première catégorie, les parents, agit comme principal éducateur et fournisseur de soins auprès de ses enfants. Les parents doivent également choisir et surveiller un service de garde de qualité, ainsi que défrayer les coûts des services de garde, avec ou sans aide financière du gouvernement. Les fournisseurs de services de garde, la seconde catégorie d'acteurs, doivent se conformer aux normes et règlements de la province. Ils se doivent aussi de procurer des milieux sains et sécuritaires qui offrent des activités de développement appropriées aux enfants. Ils sont chargés de l'évaluation et de l'instauration de services de qualité, de dresser un budget et de gérer les finances, de voir à la promotion des cours offerts pour le personnel (formation, perfectionnement) et de mettre l'accent sur le soutien familial du programme de services de garde en incitant la participation des parents. Le dernier acteur, le gouvernement, doit reconnaître le choix des parents en ce qui a trait aux services de garde. Le rôle fondamental du gouvernement est de subventionner les parents qui ont des besoins financiers pour l'obtention de services de garde. Le gouvernement recherche et s'assure de la qualité du réseau, soutient l'acquisition de formation adéquate par le personnel des garderies, ainsi que l'acquisition de compétences et de connaissances en administration et en affaires par les administrateurs des établissements de services de garde à l'enfance (PNB, 1994a ; 1994b).

Situation actuelle des services de garde dans la région urbaine de Moncton

La région urbaine de Moncton est située au cœur des Provinces maritimes canadiennes, plus précisément dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, le long de la rivière Petitcodiac (Pelletier et Arsenault, 1977). Cette agglomération comprend trois villes: Moncton, Riverview et Dieppe. C'est la seule région urbaine canadienne à présenter une concentration aussi forte de francophones à l'extérieur du Québec. La triade de communautés qui compose l'agglomération de Moncton joue un rôle bien particulier dans l'équilibre linguistique de la région (Cao, 2003b). Dieppe et Riverview sont les centres de polarisation linguistique traditionnelle et démontrent une dichotomie très marquée pour ce qui est de leur composition respective. Ces

deux villes constituent, en effet, des territoires fortement monolingustiques : la ville de Riverview est composée presque uniquement d'habitants de langue anglaise, alors que celle de Dieppe compte une population majoritairement francophone. Située au centre de la région urbaine, Moncton, qui vient de se déclarer la seule ville officiellement bilingue au Canada, présente des dynamiques plus complexes qui suivent l'évolution du processus de cohabitation entre francophones et anglophones (Cao et Dehoorne, 2002).

Depuis la réforme politique de 1994 à l'égard des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick, on remarque que chaque année, sur une centaine de garderies, 10 % ferment leurs portes, tandis que 20 % sont créées (Furlong, 1999). Le cadre stratégique des services de garde semble par conséquent stimuler la promotion du réseau de garderies. Selon Lévesque et Cao (2001), certains secteurs de la région urbaine de Moncton ont enregistré des fermetures de services de garde à l'enfance, tandis que d'autres ont vu leur nombre augmenter considérablement. Le milieu linguistique et le nouveau développement résidentiel semblent contribuer de manière significative à cette dynamique.

La présente étude s'inscrit dans la continuité de la recherche de Lévesque et Cao (2001) qui présente les nouveaux modèles de répartition spatiale des garderies et de leur clientèle par rapport à l'espace linguistique de la région urbaine de Moncton. À l'aide d'une série d'analyses réalisées grâce à un système d'information géographique (SIG), les résultats de cette recherche permettent de rendre compte des caractéristiques importantes de nouveaux modèles qui s'y dessinent et de leur incidence compte tenu de l'importance grandissante du facteur linguistique dans une telle société mixte.

METHODOLOGIE

Limites du corpus

Cette étude se limite aux 65 services de garde à l'enfance agréés ouverts en 2002 dans la région urbaine de Moncton, soit trois villes : Moncton, Riverview et Dieppe. Cette recherche ne se limite pas à un échantillon ; le but a été d'amasser les renseignements généraux au sujet des 2145 enfants qui fréquentent ces services agréés².

² Cependant, il aurait été impossible pour nous de recueillir des informations de garderies non-agrées, car ces dernières sont très difficiles à suivre et de plus, à cause de leur statut, elles seraient certainement très réticentes à participer aux questionnaires.

Collecte de données

La première étape de la collecte de données a été de dresser un questionnaire simple et de le distribuer à chacun des 65 services de garde agréés. Le questionnaire compte deux parties : la première porte sur les renseignements généraux relatifs aux services de garde et la deuxième, sur les renseignements en ce qui concerne la clientèle (les enfants) de ces services. Un test initial a été effectué sur les questionnaires (en anglais et en français) auprès de deux garderies, afin de les rendre compréhensibles et de les structurer convenablement. En collaboration avec les bureaux du Ministère des Services familiaux et communautaires du Nouveau-Brunswick à Moncton, une lettre a aussi été envoyée avant la distribution des questionnaires à chacune des garderies afin d'expliquer le but de notre recherche et de les préparer à notre visite.

La collecte de données nous a permis de construire deux matrices d'information spatiale (MIS) à l'aide d'un logiciel de traitement de base de données. La première MIS porte sur les caractéristiques des services de garde, telles que les coordonnées des garderies (notamment le code postal), l'année d'ouverture, le nombre d'enfants accueillis, le nombre d'employés à temps plein ou à temps partiel, etc. La deuxième partie porte sur les renseignements relatifs à la clientèle de chaque garderie. On y retrouve, entre autres, des renseignements tels le code postal du domicile de l'enfant, l'âge et le sexe de l'enfant, la langue maternelle, le nombre d'heures passées en garderie (temps plein ou temps partiel)³.

A l'aide du géocodage dans un système d'information géographique (SIG) et grâce aux codes postaux, il a été possible de représenter, sur la carte de la région urbaine de Moncton, les données géographiques telles l'emplacement de garderies et le lieu de résidence des enfants. La carte numérique de la région de Moncton qui compte 114 secteurs de dénombrement (SD), ainsi que les données thématiques relatives à ces SD ont été recueillies grâce à la banque de données de Statistique Canada.

Bilan de la collecte de données

Du nombre total de questionnaires distribués aux 65 services de garde agréés de l'agglomération de Moncton, nous avons pu recueillir ceux de 53 (81,6 %) garderies qui desservaient 1697 enfants, soit 79,1 % du nombre total d'enfants qui fréquentent les garderies agréées. De la totalité des garderies qui

³ Selon la langue maternelle de l'enfant qui fréquente la garderie.

ont répondu au questionnaire, 38 provenaient de la ville de Moncton, soit 79 % de toutes les garderies accréditées de la ville. Nous avons aussi reçu les questionnaires de six des huit garderies accréditées de la ville de Riverview, soit 75 %. La totalité des questionnaires des garderies accréditées de la ville de Dieppe ont été recueillis, soit ceux de neuf garderies. Parmi ces 53 services de garde, 22 (41,5 %) offraient des services seulement en anglais à 611 enfants ; 18 (34 %) offraient des services en français à 662 enfants et 13 services de garde (24,5 %) offraient des services dans les deux langues à 424 enfants.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'enquête qui porte sur les données relatives aux enfants, sur les 1697 enfants qui fréquentaient ces 53 garderies, 53 % étaient de sexe masculin, alors que 47 % étaient de sexe féminin. À la question sur la langue maternelle de l'enfant, 52,3 % ont été qualifiés d'anglophones, 31,9 % de francophones et 14,7 % de bilingues. Moins de 0,5 % des clients parlaient une langue autre que les précédentes. Sur les 1697 enfants, 6 % sont âgés de moins de 2 ans, 55,7 % sont âgées de 2 à 5 ans et 38,3 % ont 6 ans et plus. Aussi, 62 % des 1697 enfants fréquentent les services de garde de la région urbaine de Moncton à temps plein, tandis que 38 % les fréquentent à temps partiel⁴.

LOCALISATION DES GARDERIES ET DE LEUR CLIENTELE PAR RAPPORT AU MILIEU LINGUISTIQUE

Les 65 garderies sont réparties sur l'ensemble du territoire de la région urbaine de Moncton, plus particulièrement autour des principaux axes routiers (Carte 1). En effet, il y a un grand nombre de garderies qui se trouvent à proximité de l'un des principaux axes routiers de la région, notamment la rue Mountain. Cette rue traverse la ville de Moncton d'Est en Ouest, en plus d'être la plus importante rue commerciale de l'agglomération. On retrouve sur cette rue de nombreux services, tels que des restaurants, des magasins, ainsi que des établissements d'enseignement. Plusieurs quartiers résidentiels de différents niveaux socio-démographiques se trouvent des deux côtés de cette rue. Cette rue est très accessible par transport en commun. On retrouve aussi un bon nombre de garderies dans la région de la rue Morton et des chemins McLaughlin et Elmwood, situés au nord de la ville de Moncton. Il semble donc y avoir une concentration au centre de l'agglomération, mais le modèle de la localisation de garderies semble aussi correspondre au nouveau développement urbain de Moncton. Des secteurs en pleine expansion, comme

⁴ L'enfant qui passe plus de trente heures par semaine à un service de garde est considéré comme temps plein.

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

les secteurs ouest (vers la fin sud-ouest de la rue Mountain), sud-est (vers l'est de la rue Amirault à Dieppe) et sud (sud de la ville Riverview), contribuent significativement à une répartition plus proportionnelle des garderies. Ces secteurs possèdent d'ailleurs le plus haut pourcentage d'enfants âgés de 0 à 14 ans, soit environ 30 % de la population totale.

Garderies anglophones, francophones et bilingues

Sur la carte 2, nous observons que les 22 garderies qui offrent des services en anglais se retrouvent toutes à l'ouest de l'agglomération. Aucune ne se situe dans la ville francophone de Dieppe. La plus grande quantité se retrouve au centre-ville et vers les secteurs nord-ouest de la ville de Moncton. On remarque aussi une concentration importante de garderies dans les zones résidentielles de la ville anglophone de Riverview, où le taux d'enfants anglophones de 0 à 14 ans est très élevé.

Les 18 garderies qui offrent des services en français se trouvent dans la région opposée à celle des services de garde anglophones, c'est-à-dire qu'elles se retrouvent plutôt à l'Est de l'agglomération. À part quelques-uns qui se situent plutôt au centre de la ville de Moncton, la plupart de ces services se situent dans les secteurs où l'on dénombre le taux d'enfants francophones de 1 à 14 ans élevé, notamment au Nord-Est de Moncton et dans des secteurs de Dieppe. Près de la moitié de ces garderies se trouve à Dieppe, surtout le long de la rue Champlain et de la rue Amirault, tout en restant près de la ville de Moncton, de façon à maximiser leur bassin de clientèle.

La répartition des treize garderies qui offrent des services dans les deux langues est bien particulière. Celles-ci semblent se situer principalement à la frontière entre secteurs plutôt francophones et ceux à forte concentration anglophone, soit là où les secteurs sont mixtes sur le plan linguistique, formant presque une ligne du Nord-Ouest au Sud-Est de la région urbaine de Moncton⁵, donc à l'endroit stratégique où elles peuvent aller chercher la clientèle des deux langues. Ainsi, parmi ces garderies, la plupart se situent au centre-ville et le long de la rue Mountain ; seulement trois s'en éloignent. Une d'entre-elles, au Nord de la rue Mountain, se situe quand même près de secteurs assez mixtes du point de vue linguistique, tandis que les deux autres se retrouvent à Dieppe, dans les secteurs qui affichent un taux d'enfants anglophones de 0 à 14 ans relativement élevé.

⁵ Cette ligne divise en effet la région en deux triangles. Le triangle nord-est est donc plutôt francophone (Cao et Dehoorne, 2002).

Les garderies se situent donc en général près des secteurs où la clientèle de langue correspondante est plus abondante. Toutefois, contrairement à ce que suggère ce modèle de localisation, les enfants ne fréquentent pas nécessairement le service de garde le plus près de leur lieu de résidence. Plusieurs facteurs influencent la décision des parents.

Clientèle anglophone, francophone et bilingue

Quoique la clientèle anglophone se trouve principalement à l'Ouest de l'agglomération avec quelques concentrations, notamment le long de la rue Mountain - surtout l'extrémité nord, le long de la rue Main, le triangle entre les rues Morton, McLaughlin et Elmwood, ainsi qu'au centre de la ville de Riverview, un bon nombre de ces enfants provient de la ville de Dieppe où le pourcentage d'anglophones est moins élevé (Carte 3). Partageant un modèle de répartition semblable à celui de la ville de Moncton, mais en direction géographique inverse, la clientèle francophone importante se situe à l'Est de la région, particulièrement dans la ville de Dieppe. La concentration de la clientèle francophone se trouve surtout dans les secteurs résidentiels, c'est-à-dire à l'Est de la rue Amirault et au Nord de la rue Champlain dans les environs de la rue Amirault, soit presque aux frontières de Moncton et de Dieppe. Un seul client francophone est de Riverview. La clientèle bilingue provient surtout de la ville de Moncton, mais une bonne partie est également issue de Dieppe. Le modèle de la répartition de cette clientèle semble correspondre à une combinaison des modèles anglophone et francophone, avec une densité tout de même bien moindre.

Environ 60 % de la clientèle anglophone fréquente des garderies anglophones et très peu d'enfants anglophones vont aux garderies francophones (Tableau 2). Plus d'un tiers de cette clientèle choisit les garderies bilingues. Le milieu bilingue offre effectivement un environnement favorable aux enfants anglophones qui désirent apprendre le français. Contrairement à la clientèle anglophone, la majorité des enfants francophones (92 %) fréquentent des garderies qui offrent les services dans leur langue. Ceci indique que, de statut minoritaire, cette population reste très sensible à l'égard de la langue d'éducation de la prochaine génération. D'ailleurs, dans les enquêtes, un très grand nombre de parents francophones nous indiquent que la langue de service de la garderie est un facteur qui influence leur choix d'une garderie. Suivant la même tendance, plus de la moitié de la clientèle bilingue (54 %) fréquente les

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE A L'ENFANCE

garderies francophones, les bilingues étant souvent francophones d'origine⁶. Il est intéressant de signaler que le reste de cette clientèle bilingue choisit en proportions plus ou moins égales, les garderies anglophones ou bilingues. Grâce à l'avantage linguistique, ce type de clientèle montre en effet plus de flexibilité par rapport aux deux autres clientèles linguistiques (notamment les francophones), lorsqu'il s'agit de choisir un service de garde pour son enfant.

Tableau 2. Origine des clientèles selon la langue d'usage des garderies

	Clientèle ang.	Clientèle fran.	Clientèle bil.
Garderies ang.	61 %	1 %	20 %
Garderies fran.	3 %	92 %	54 %
Garderies bil	36 %	7 %	26 %

ang. = anglophone; fran. = francophone; bil. = bilingue

DEPLACEMENTS DE LA CLIENTELE PAR RAPPORT A LA GARDERIE QU'ELLE FREQUENTE

On observe au tableau 3 et sur les cartes 4 et 5, des dynamiques intéressantes en ce qui a trait aux déplacements des enfants entre leur domicile et la garderie qu'ils fréquentent selon le facteur linguistique. Le quart des enfants qui fréquentent les garderies de la ville de Moncton provient de l'extérieur de la ville. En plus d'une partie de la clientèle qui habite Riverview et Dieppe, un pourcentage important d'enfants (12 %) provient des régions environnantes tout autour de l'agglomération, c'est à dire de l'extérieur de la région urbaine. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que la ville de Moncton est le centre de l'agglomération et qu'elle offre un plus grand bassin d'emplois et de services. Il est alors possible pour des parents qui vivent en périphérie de l'agglomération de se trouver un emploi à Moncton et d'emmener leurs enfants à la garderie en chemin ou près de leur lieu de travail. Les garderies de la ville de Moncton anglophones et bilingues possèdent un modèle

⁶ Certaines études montrent que 90 % de francophones sont des bilingues, tandis que cette proportion n'est que de 31 % chez les anglophones et 14 % chez les allophones.

semblable de répartition géographique - mais en quantités différentes - pour ce qui est de la clientèle provenant de la ville même et des deux villes environnantes, Riverview et Dieppe. De plus, les garderies anglophones ont une clientèle importante en provenance de l'extérieur de la région urbaine de Moncton. L'étalement territorial de la clientèle des garderies francophones de la ville de Moncton semble très limité. Bien que la majorité de la clientèle provienne de la ville même, on remarque que plusieurs enfants habitent Dieppe.

Tableau 3. Lieux de résidence de la clientèle des garderies

	Garderies localisées à Moncton	Garderies localisées à Riverview	Garderies localisées à Dieppe
Enfants provenant de Moncton	75 %	4 %	7 %
Enfants provenant de Riverview	6 %	79 %	0 %
Enfants provenant de Dieppe	7 %	1 %	86 %
Enfants provenant de régions environnantes	12 %	16 %	7 %

Il est important de souligner que toutes les garderies de Riverview offrent des services uniquement en anglais. La plupart des enfants fréquentant les services de garde de Riverview semblent résider dans cette ville (79 % de la clientèle totale). Il y a une concentration spatiale de cette clientèle au centre de la ville (Carte 5). Un seul client provient de la ville de Dieppe et très peu d'enfants de la ville de Moncton font appel aux garderies de Riverview. Néanmoins, un nombre important de clients (16 %) provient de la région environnante au sud de la ville. La ville de Riverview est évidemment pour certains parents, un passage pour rentrer à Moncton depuis le Sud. Aussi, les parents de la campagne de cette région qui travaillent à Riverview peuvent y laisser leur enfant dans une de ses garderies. Le modèle de distribution de la clientèle des garderies de la ville de Dieppe est quant à lui, plutôt opposé à celui de Riverview. Près de 90 % de la clientèle est locale, aucun client ne provient de Riverview. Les clients qui sont de Moncton viennent surtout de l'Est de la ville. De plus, il y a quelques enfants qui proviennent de l'extérieur, soit du Sud-Est de l'agglomération. Bien que les clientèles de Riverview et de Dieppe sont très différentes sur le plan linguistique, leur répartition semble partager une caractéristique géographique importante : la « régionalisation » de

la clientèle (Carte 5). Contrairement à la ville de Moncton, l'accessibilité aux garderies de ces deux villes est très limitée, tant au niveau géographique que linguistique.

ACCESSIBILITE DES GARDERIES MESUREE PAR LA DISTANCE DR-G⁷

Un des facteurs géographiques importants en ce qui a trait à la question d'accessibilité est la distance que les parents doivent parcourir chaque jour pour emmener et récupérer leurs enfants à la garderie (Dr-g) (Cao, 1998).

Le tableau 4 qui porte sur les distances moyennes de la clientèle selon sa langue d'usage par rapport à la langue de leur garderie indique certaines variations chez les différents groupes linguistiques d'enfants⁸. On observe la plus grande distance Dr-g, soit 4,187 km, chez la clientèle des garderies anglophones. Celle-ci est plus longue d'un quart que celle observée chez la clientèle des garderies francophones et bilingues (3,370 km et 3,380 km respectivement). La distance moyenne de la clientèle anglophone (3,865 km) est similaire à celle de la clientèle des services bilingues (3,735 km), mais plus importante que celle de la clientèle francophone (3,243 km). Comme nous l'avons observé plus haut, la clientèle anglophone est répartie partout dans les trois villes et provient en bonne partie de l'extérieur de la région urbaine de Moncton. Par contre, la clientèle francophone fait plutôt preuve d'une concentration par rapport au territoire de la région urbaine de Moncton. Cette clientèle vient principalement de l'Est de la ville de Moncton et de la ville de Dieppe.

Les statistiques du tableau 5 indiquent une corrélation négative entre la distance moyenne qui sépare la résidence de l'enfant de la garderie qu'il fréquente (Dr-g) et l'augmentation de l'âge des enfants. C'est chez le groupe d'enfants de moins de 2 ans que l'on observe la plus grande distance parcourue pour se rendre à la garderie (4,494 km). Plusieurs études démontrent en effet que les enfants de ce groupe d'âge ont souvent besoin de soins particuliers. De plus, la question de la langue de service de garde est moins importante à cet âge. La proximité du lieu de travail des parents (pour avoir un accès plus facile à leur bébé) devient donc un facteur déterminant dans leur choix une garderie. Ainsi, les services de garde qui offrent des soins aux enfants de moins de 2 ans

⁷ C'est-à-dire, la distance qui sépare la résidence de la garderie.

⁸ Notons que les deux distances Dr-g dans le tableau 4 ont différentes significations : la première a été calculée selon la langue de service des garderies, tandis que la deuxième l'a été selon la langue du foyer des enfants.

sont plus rares étant donné les efforts supplémentaires exigés des employés des garderies. Pour en trouver, il faut souvent parcourir de longues distances. Notre enquête indique d'ailleurs que dans la région de Moncton, les garderies qui s'adressent à ce groupe d'âge possèdent le taux d'occupation le plus élevé.

Tableau 4. Distance moyenne Dr-g de la clientèle selon sa langue d'usage et la langue des services de garderies

	Garderies			Enfants			
	ang.	fran.	bil.	ang.	fran.	bil.	allo.
Nombre d'enfants	593	633	408	859	514	242	19
Distance moy. en km	4,187	3,370	3,380	3,865	3,243	3,735	2,701

ang. = anglophone; fran. = francophone; bil. = bilingue; allo. = allophone
Dr-g = la distance moyenne qui sépare la résidence de l'enfant de la garderie qu'il fréquente

Tableau 5. Distance moyenne Dr-g de la clientèle selon l'âge des enfants et le système de garde choisi

	Enfants				
	≤ 2 ans	-5 ans	≥ 6 ans	T plein	T partiel
Nombre d'enfants	246	754	634	1011	622
Distance moyenne (km)	4,494	3,818	3,173	3,489	3,967

T plein = temps plein; T partiel = temps partiel

Pour le groupe des enfants de 2 à 5 ans, la distance moyenne se situe à 3,818 km, alors que pour ceux de 6 ans et plus, elle se situe à 3,173 km. Les parents concernés par ce dernier groupe ont tendance à choisir une garderie plus près de leur lieu de résidence, de façon à promouvoir l'épanouissement et l'intégration sociale de leur enfant au sein de leur propre quartier de résidence. De plus, un long voyage quotidien est toujours moins intéressant pour les enfants de cette catégorie d'âge. Toutefois, pour les enfants de six ans et plus qui sont aux services de garde après la classe, ces éléments peuvent être moins importants, les parents n'ayant pas en général, le choix de l'école que fréquente leur enfant. L'administration par district des écoles fait en sorte que les enfants se rendent à l'école qui dessert leur quartier. À la fin de la journée, la plupart

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE A L'ENFANCE

des élèves utilisent le service de garde à proximité de leur lieu de résidence et profite de la navette à disposition des garderies.

Rappelons que 61,9 % des enfants sont en garderie à temps plein et 38,1 % les fréquentent à temps partiel. Toutefois, la moyenne des distances parcourues par ceux qui fréquentent les garderies à temps partiel est plus grande que celles parcourues par les enfants à temps plein, soit 3,967 km contre 3,489 km. Ce résultat confirme celui de la recherche de Cao et Villeneuve (1997) dans le cas de la ville de Québec. Effectivement, les enfants qui fréquentent les garderies à temps partiel sont liés au régime de travail de leurs parents. Le travail à temps partiel demande souvent que l'on parcoure une distance plus longue. Comme l'explique Thomas (1995), les mères, en particulier celles qui habitent la banlieue, doivent surmonter certaines difficultés pour concilier le travail et la famille, ce qui les incite à opter pour un régime d'emploi irrégulier et à temps partiel. En d'autres mots, la probabilité de connaître un horaire d'emploi irrégulier est plus élevée chez les familles pour lesquelles la distance à parcourir (centre-périphérie) est plus longue.

CONCLUSION

Cette recherche porte sur l'analyse de la localisation des garderies et de leur clientèle dans une région bilingue, soit celle de l'agglomération de Moncton. Plus précisément, notre recherche indique la localisation des garderies par rapport au milieu linguistique qu'elles desservent, ainsi que les différences qui existent entre les différents groupes de clientèle pour ce qui est de la question de l'accessibilité (en tenant compte de facteurs comme le lieu de résidence et la langue).

Le modèle de localisation des services de garde dans l'agglomération est semblable à celui constaté dans l'étude de Lévesque et Cao (2001). Les garderies se situent surtout le long des principaux axes routiers de la région. La plupart des garderies sont concentrées près du centre-ville de Moncton. Celles qui s'en éloignent semblent se situer dans les secteurs où la densité des enfants est élevée. En comparant nos résultats avec ceux de Truelove (1996) pour Toronto et de Cao et Villeneuve (1998) pour Québec, nous notons un modèle semblable pour ce qui est de la concentration de garderies au centre de la région étudiée. Cependant, tout comme dans ces deux autres recherches, la clientèle des garderies habite surtout en périphérie de la région ; celle de Moncton se répartit plutôt selon le milieu linguistique. Les groupes linguistiques n'y sont pas répartis de manière homogène ; les déplacements des clientèles révèlent une

réalité et une dynamique différentes de celles de villes comme Toronto et Québec où le facteur linguistique est moins omniprésent.

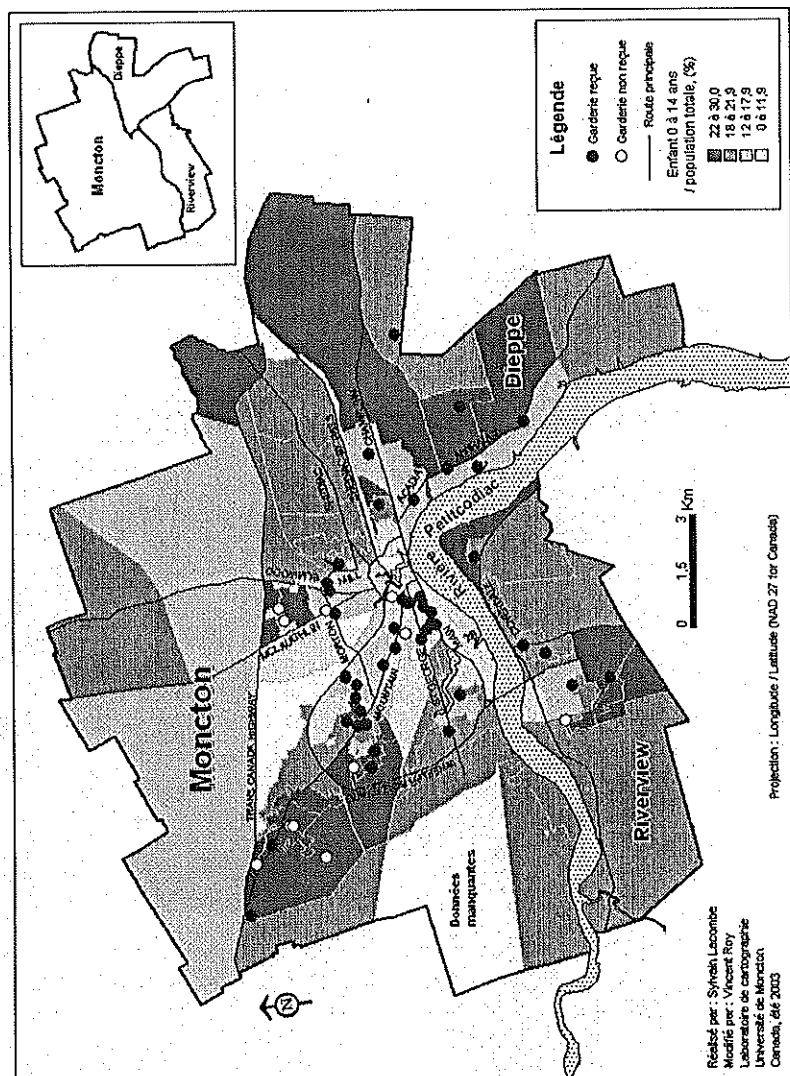
La répartition des garderies selon leur langue de service démontre également à quel point l'aspect linguistique joue un rôle important dans l'organisation territoriale. Les services de garde anglophones, s'ils ne sont pas directement au centre-ville de Moncton, ont tendance à se localiser plutôt vers l'Ouest où la population est majoritairement anglophone. On constate un phénomène semblable chez les francophones à l'Est de la ville. Les services de garde bilingues, quant à eux, se situent au centre de l'agglomération qui constitue une zone de transition linguistique. La structure spatio-linguistique joue donc un rôle déterminant dans le modèle de localisation des garderies dans la région urbaine de Moncton ; ce modèle est dans ce cas-ci, influencé par d'autres facteurs que la proximité du centre-ville pour bénéficier d'une excellente accessibilité, contrairement aux études de cas des villes de Toronto et de Québec. Selon Kanaroglou et Rhodes (1990), la distribution spatiale des garderies doit correspondre aux besoins de sa clientèle, au lieu d'être simplement homogène. Ceci semble être le cas de Moncton où la tendance à rester près de son milieu linguistique est très forte. Contrairement à ce que pourrait laisser croire le modèle de localisation des garderies, les parents n'ont pas nécessairement recours aux services les plus près de leur lieu de résidence. Plusieurs autres facteurs influent sur leur choix de garderie. Ce phénomène est d'autant plus vrai pour la clientèle de la ville de Moncton.

Ainsi, l'accessibilité des garderies telle que mesurée par la distance entre la résidence de l'enfant et la garderie fréquentée (Dr-g) révèle l'importance de l'aspect linguistique. En effet, la distance parcourue varie selon les différents groupes linguistiques d'enfants et selon la garderie qu'ils fréquentent. La clientèle des garderies anglophones effectue en moyenne une distance plus longue que ne le font les francophones et les bilingues. Suivant à peu près la même tendance, les enfants anglophones et bilingues parcourent en moyenne de plus grandes distances que les francophones, pour se rendre à leur service de garde. Compte tenu de l'avantage linguistique, la situation de la clientèle bilingue est en effet plus nuancée que celle des deux autres groupes linguistiques. Les comportements vis-à-vis du choix d'une garderie chez les francophones semblent lier à leur statut minoritaire, tel qu'indiqué dans l'étude de Cao (2003a). Contrairement aux pratiques urbaines des anglophones, les francophones minoritaires semblent préférer les services de gardes situés dans des quartiers qui se trouvent plus près de leur culture, de leur groupe ethnique et de leur langue. Toutefois, il est à souligner que la variation entre les distances moyennes des différents groupes linguistiques relevée par nos analyses, semble assez limitée. Ce phénomène pourrait être dû au fait que le

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE A L'ENFANCE

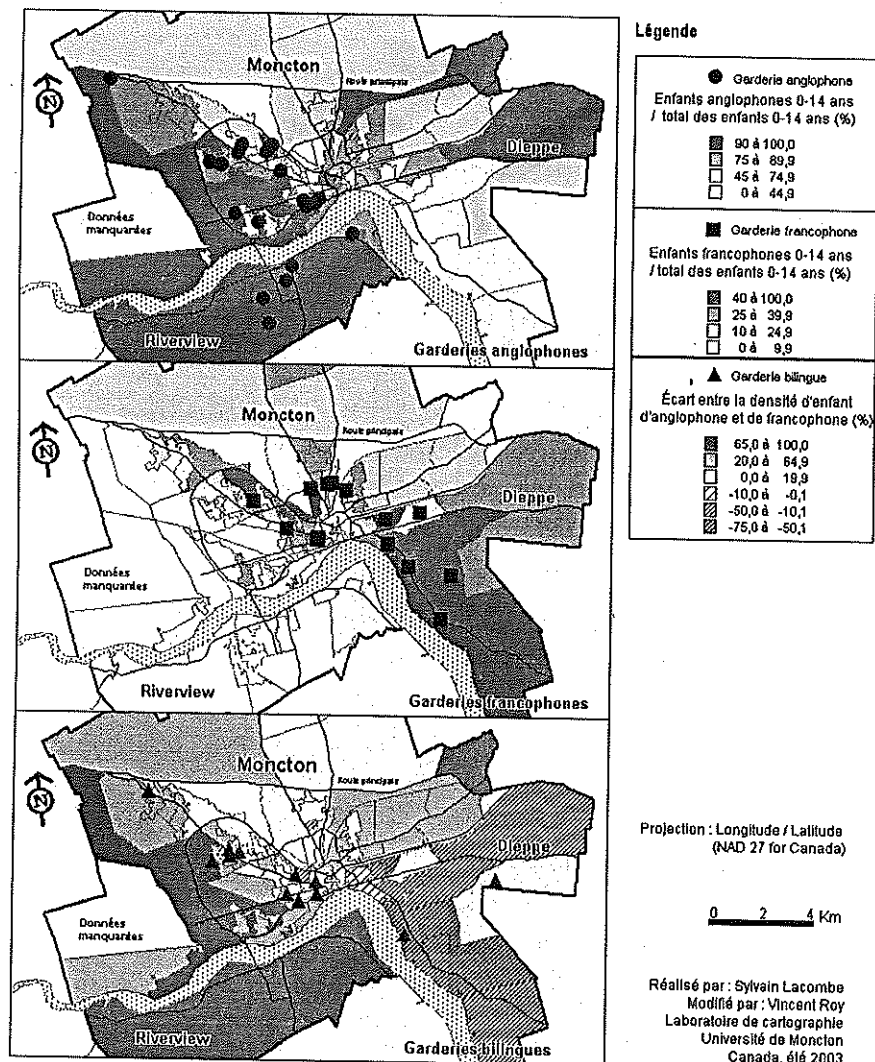
développement du réseau routier de l'agglomération ainsi que la taille relativement petite de la région, ont facilité l'accessibilité à la ville. De plus, le fait que les pôles d'emploi soient concentrés plutôt au centre de l'agglomération favorise beaucoup l'utilisation des garderies en milieu de travail, ainsi que celles situées le long du trajet effectué entre la résidence et le travail.

Carte 1 : Localisation des garderies par rapport au réseau routier et à la densité d'enfant de 0 à 14 ans, Région urbaine de Moncton, Canada, 2001

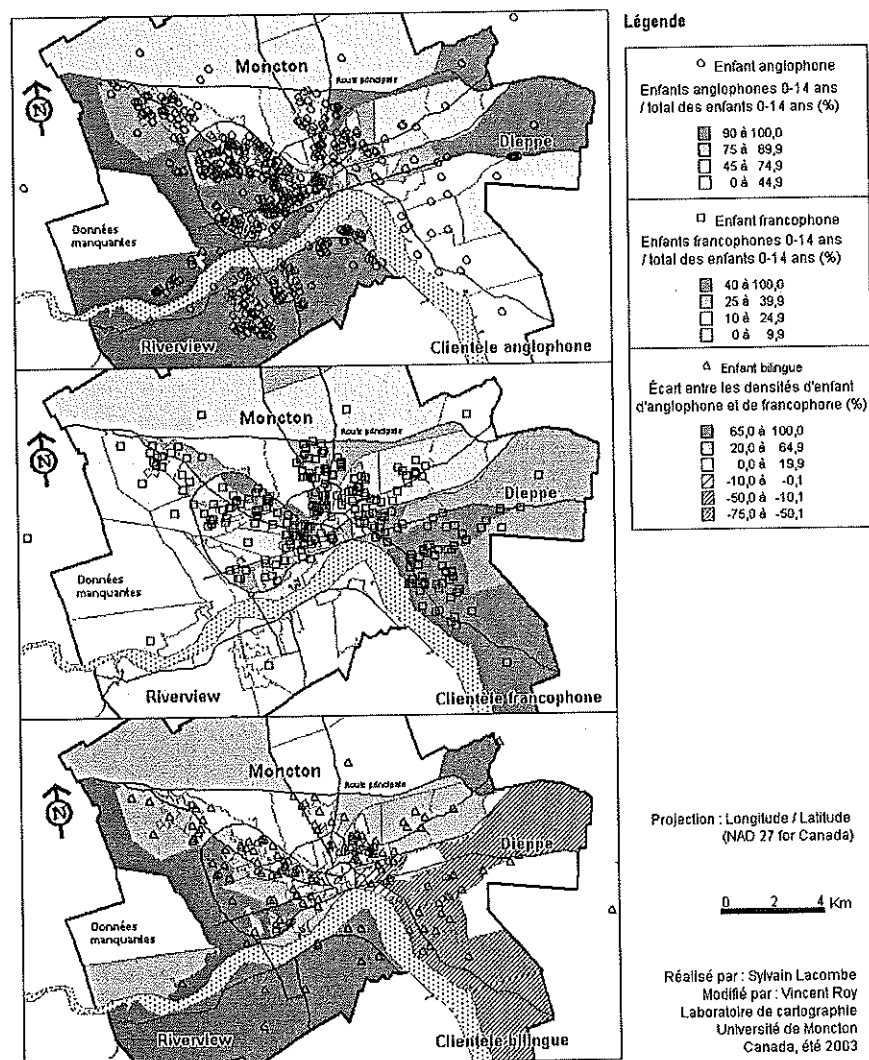


LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Carte 2 : Localisation des garderies par rapport à la densité des enfants de 0 à 14 ans, région urbaine de Moncton, Canada, 2001

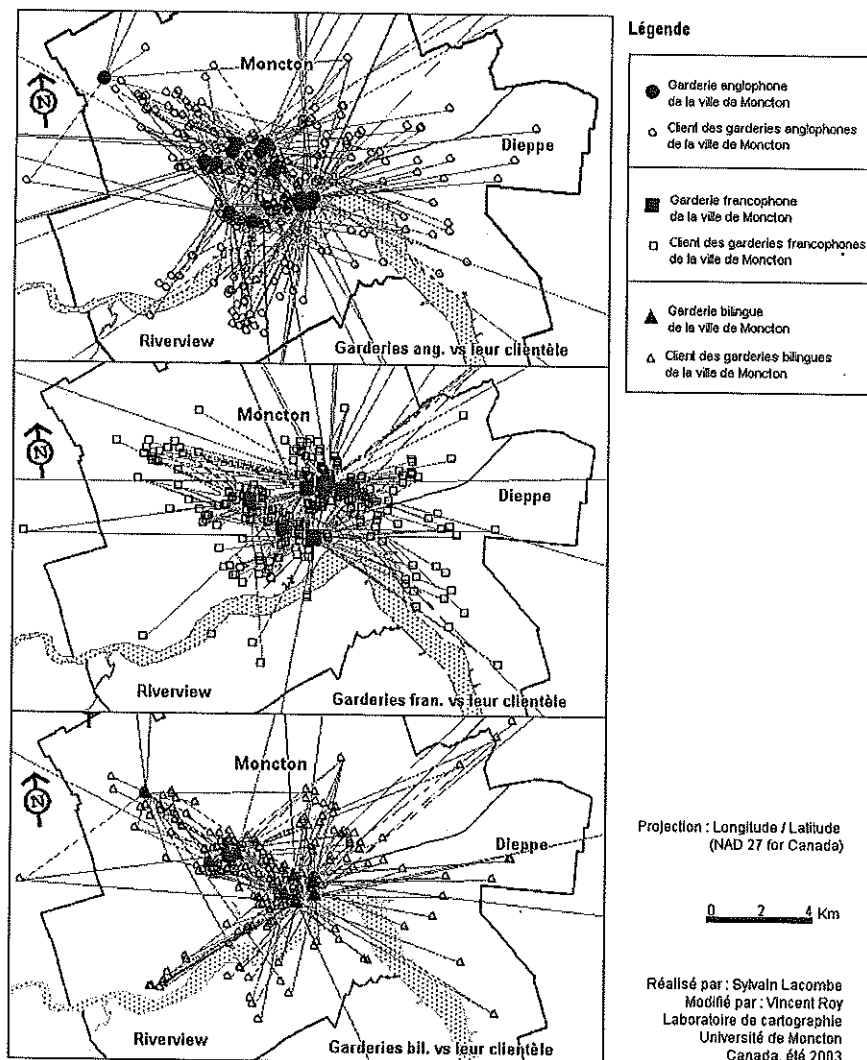


Carte 3 : Répartition de la clientèle des garderies par rapport à la densité des enfants de 0 à 14 ans, région urbaine de Moncton, Canada, 2001

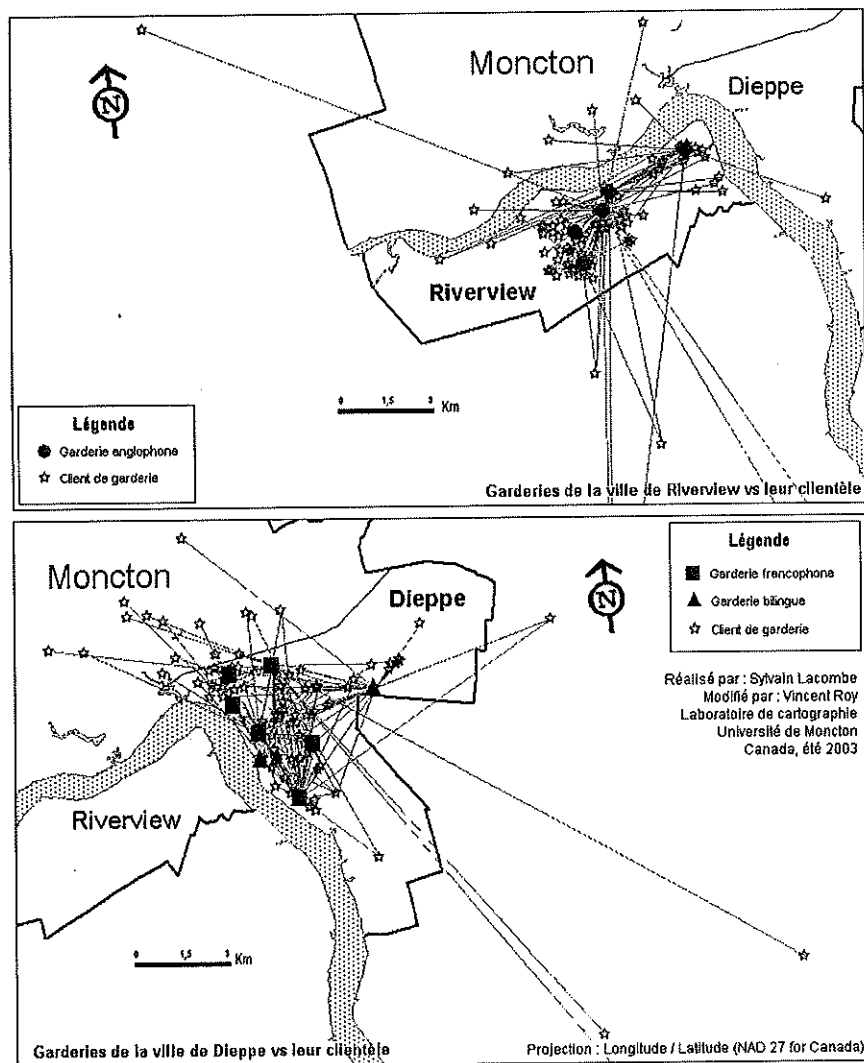


LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE A L'ENFANCE

Carte 4 : Déplacements de la clientèle par rapport aux garderies de la ville de Moncton, région urbaine de Moncton, Canada, 2001



Carte 5 : Déplacements de la clientèle par rapport aux garderies des villes de Riverview et Dieppe, région urbaine de Moncton, Canada, 2001



Bibliographie

- Belsky, J. and Steinberg, L.D. (1978) « The Effects of Day Care : A Critical Review », *Child Development*, 49 : 929- 949.
- Berthiaume, D. (1994) *Pour un service de garde de qualité*. Montréal : Logiques.
- Blau, D.M. and Joseph, H.V. (1992) « Special Issue on Child Care : Introduction », *The Journal of Human Resources*, 27(1) : 1-8.
- BSE (Bureau des Services à l'enfance) (1991a) *Les services de garde : Ça marche pour tous*. Fredericton : Ministère de la Santé et des Services communautaires, 39p.
- BSE (Bureau des Services à l'enfance) (1991b) *Jouons pour l'avenir!* Fredericton : Ministère d'état pour les Services à l'enfance, 70p.
- Cao, H. (2003a) « The Application of Centographic Analysis to the Study of the Intra-urban Migratory Phenomenon in the Greater Moncton Area in Canada, 1981-1996 », *Romanian Review on Political Geography* (Revista Romana de Geografie Politica), V(1): 16-25.
- Cao, H. (2003b) « Une transformation remarquable dans l'espace social de la région du Grand Moncton : portrait de l'évolution géographique des Acadiens », dans les Actes du colloque : *L'Acadie plurielle : Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, la Chaire d'études acadiennes de l'Université de Moncton (ed), Moncton : Université de Moncton, pp. 873-886.
- Cao, H. (1998) « La localisation des garderies et de leurs usagers dans l'agglomération de Québec ». *Thèse de doctorat*. Québec : Université Laval, 179p.
- Cao, H. et Dehoorne, O. (2002) « Transformation marquante dans la configuration spatio-linguistique de la région de Moncton au Canada », *Annales de Géographie*, 625 : 303-319.
- Cao, H. et Villeneuve, P. (1998) « La localisation des garderies dans l'espace social de l'agglomération de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 42(15) : 35-65.
- Cao, H. et Villeneuve, P. (1997) «La garderie à temps plein ou à temps partiel?» *Recherches Féministes : Territoires*, 10(2) : 49-75.
- Clarke-Stewart, A. (1993) *Daycare*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.

Cleveland, G.H. and Hyatt, D.E. (1993) « Determinants of Child Care Choice: A Comparison of Results for Ontario and Quebec », *Canadian Journal of Regional Science*, 16(1) : 53-68.

Corsaro, W.A. (1996) "Early Education, Children's Lives, and the transition from home to school in Italy and the United States", *IFCS*, 37(1-2) : 121-139.

Duguay, R.M. (1997) *La garde des enfants au Nouveau-Brunswick : Aperçu historique*. Dieppe : Collège Communautaire de Dieppe, 129p.

Filion, J.-M. (1972) « Le projet de garderie communautaire de Bouctouche : Définition, administration et appréciation », *Relance du N.-B. Inc.*

Fuqua, R.W. and Labensohn, D. (1986) « Parents as Consumers of Child Care », *Family Relations*, 35(2) : 295-303.

Furlong, P. (1999) « Day Care Dilemmas », *Times and Transcript*, August 21, 1999.

Kanaroglou, P. S. and Rhodes, S.A. (1990) « The Demand and Supply of Child Care : The Case of the City of Waterloo, Ontario », *The Canadian Geographer*, 34(3) : 209-224.

Levesque, P. et Cao, H. (2001) « Dynamique spatiale de l'implantation des services de garde à l'enfance dans la région du Grand Moncton », *69^e Congrès de l'ACFAS*, Université de Sherbrooke, Québec, Canada, du 15 au 17 mai 2001.

Nouveau-Brunswick (1994) « Cadre stratégique des services de garde », *Rapport du Comité d'étude sur les services de garde*, Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 77 p.

Pelletier, J. et Arseneault, S. (1977) « Moncton, étude de géographie urbaine d'une ville moyenne des provinces maritimes du Canada », *Revue de Géographie de Lyon*, 3 : 231-258.

Prentice, S. (1988) « The Mainstreaming of Daycare », *Resources for Feminist Research / Documentation sur la recherche féministe*, 17(3) : 59-63.

PNB (Province du Nouveau-Brunswick) (1994a) *Nouvelles orientations : Réformes des services de garde*, 8p.

PNB (Province du Nouveau-Brunswick) (1994b) *Cadre Stratégique des Services de garde : Rapport du Comité d'étude sur les services de garde*, 77p.

LOCALISATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Provost, M.A. (1991) « L'impact des services de garde sur le développement de l'enfant: opinions personnelles ou données de recherche », le Comité organisateur d'événements pour les Services de garde à l'enfance, *Actes du Colloque québécois sur les services de garde à l'enfance*. Québec : Les publications du Québec, pp. 3-6.

Rose, D. (1990) « Collective Consumption Revisited: Analysing Modes of Provision and Access to Childcare service in Montréal, Québec », *Political Geography Quarterly*, 9(4) : 353-380.

Rose, D. and Villeneuve, P. (1993) « Work, Labour Markets and Households in Transition » in L.S Bourne and D.F. Ley (eds) *The Changing Social Geography of Canadian Cities*. Montréal : McGill-Queen's University Press, pp. 153-174.

Séguin, A.M et Villeneuve, P. (1987) « Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec », *Cahier de géographie du Québec*, 31(83) : 189-204.

Statistique Canada (2001) *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/cgi-win/CNSMCGI.EXE>

Statistique Canada (1991) *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/cgi-win/CNSMCGI.EXE>

Thomas, C. (1995) « Les déplacements résidence-travail des femmes et des hommes à Québec en 1991: L'influence des structures géographiques », *Thèse de doctorat*. Québec : Université Laval.

Truelove, M. (1996) « The Locational Context of Child Care Centers in Metropolitan Toronto », in K. England (ed) *Who Will Mind the Baby? Geographies of Child Care and Working Mothers*. London : Routledge, pp. 93-108.

L'INTEGRATION DES IMMIGRANTS DANS LA SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE. ASSIMILATIONISME ETASUNIEN CONTRE MULTICULTURALISME CANADIEN

Thomas FOURNEL
CNRS-UMR 8064
Espace et Culture

Par Nord-Américain est généralement sous-entendu Etasunien et, secondairement, un modeste voisin canadien dans l'orbite du premier. Ce peuple est en effet essentiellement le produit d'une immigration en provenance d'Europe, progressivement intégrée dans une société régie avant tout par les descendants des fondateurs anglo-saxons. L'Amérique donnerait ainsi, en théorie, la possibilité à tout immigrant de devenir un homme « nouveau » libéré de son « carcan » socioculturel d'origine, via son fameux *melting pot*. Il n'empêche qu'une idéologie pro-écuménisme a ses partisans aux Etats-Unis, en particulier suite à la reconnaissance des droits des minorités et à leur immigration massive depuis les années soixante. Quant à la nation canadienne, bien que son évolution récente soit comparable à celle de la géante méridionale, c'est-à-dire de plus en plus multiethnique, son adhésion officielle à une politique de multiculturalisme la singularise de sa rivale. L'analyse s'efforce de mesurer les impacts et les limites de ce concept dans le Canada contemporain, selon une implicite mise en parallèle avec la réalité américaine.

Mots-clés : Etats-Unis, Canada, Immigration, Intégration, *Melting Pot*, Multiculturalisme.

North-American usually means American and, to a much lesser extend, a modest Canadian neighbour matching the former. It is true that this people's nation is a product of an immigration coming mostly from Europe and progressively assimilated into an Anglo-Saxon society. Theoretically, America would give any immigrant the opportunity to become a « new » and « free » human being, through its famous melting pot. However, a pluralist ideology does exist there, especially since the sixties and ethnic minorities rights and dramatic immigration growth. Regarding the Canadian nation, even though its recent multiethnic evolution is similar to the United States, its official politics of multiculturalism differentiates it from its counterpart. The analysis measures impacts and limits of this concept in contemporary Canada compared to the Union's reality.

Key-words : United States, Canada, Immigration, Assimilation, Melting Pot, Multiculturalism.

En avant-propos, il faut être conscient des entraves naturelles à la mise en perspective, entre les sociétés canadienne et étasunienne, du débat scientifique relatif à l'intégration des minorités ethniques, et plus particulièrement des immigrants non européens. D'une part, la tâche est rendue difficile par la quasi-inexistence de travaux comparatifs. D'autre part, et là se situe un des obstacles majeurs au désir d'équité, il existe une grande disproportion de littérature disponible entre les deux pays, étant donné que si elle est non négligeable au Canada, elle est extrêmement prolifique aux Etats-Unis. Néanmoins, rapporté à la taille de la population, le nombre de travaux réalisés au Canada supporte aisément la comparaison avec les Etats-Unis. En

particulier, les publications concernant le multiculturalisme ont été très nombreuses au Canada ces dernières années et certaines ont même eu des répercussions internationales (Ignatieff, 2000 ; Kymlicka, 1998 et 1995 ; Taylor, 1994 ; Tully, 1995). Plus précisément, au nord du quarante-neuvième parallèle, les ouvrages sont souvent focalisés sur des analyses empiriques de l'immigration au niveau local. Certes, les sciences sociales canadiennes replacent généralement leur démarche au sein d'un cadre théorique. Toutefois, ce dernier est généralement inspiré des modèles d'une sociologie urbaine descendante de l'Ecole de Chicago, omniprésente et incontournable outre-Atlantique, c'est-à-dire originaire des Etats-Unis.

Malgré ce déséquilibre apparent, deux raisons majeures nous semblent guider le parallèle implicite qu'entraîne l'étude d'un cas situé dans l'ex-dominion britannique. D'une part, vu par les non Nord-Américains, les deux nations ont apparemment de nombreux points en commun, tels que l'histoire du peuplement, la conception de l'espace, le noyau fondateur anglo-saxon, l'*American way of life*, d'où un certain amalgame des étrangers vis-à-vis de ces deux entités. D'autre part, le bagage conceptuel des sciences sociales du Nouveau Monde est avant tout l'apanage de la pensée américaine. Ce constat rejoint d'ailleurs une situation de fait dans laquelle le Canada ne représenterait jamais que le cinquante-et-unième Etat de ce continent, moins peuplé que celui de Californie par exemple. L'écrasante supériorité du géant sous l'égide de Washington n'est en effet pas à démontrer. Pourtant, au nord de la frontière, l'immense territoire indépendant revendique sa singularité politique, voire culturelle, et ne tient en aucun cas à être assimilé à une banlieue, une station de sport d'hiver ou encore une réserve de matières premières pour son capitaliste de voisin. C'est pourquoi, nous nous efforcerons de montrer dans quelle mesure le choix politique du gouvernement d'Ottawa, le multiculturalisme, a depuis trente ans différencié la société canadienne de sa puissante rivale. En effet, à l'échelle régionale comme globale, les Etats-Unis restent un rival pour un Canada longtemps dans l'ombre forcée du premier mais qui depuis plusieurs décennies cherche à s'émanciper et se singulariser de son voisin. Ainsi, dans une première partie, nous envisagerons la question de l'assimilation et sa conception dans l'idéologie des Etats-Unis. Dans une seconde partie, nous analyserons l'alternative choisie par le Canada, en tant que telle et en comparaison avec la réalité de la nation nord-américaine dominante.

L'ASSIMILATION DANS L'IDEOLOGIE ETASUNIENNE

L'assimilation vue par la sociologie urbaine

Dans l'entre-deux-guerres, l'école de sociologie urbaine de Chicago se pencha sur le développement de ghettos ethniques dans les grandes métropoles américaines. Il en ressortit une modélisation de l'intégration des immigrants quelque peu déterministe car unidirectionnelle. En particulier, l'approche de Robert Ezra Park concevait l'assimilation comme une fin en soi et écartait tout chemin divergent (Park et al., 1925). Au tournant des années soixante, des variantes à ce modèle, incluant les concepts d'ethnicité et de classe, devaient ouvrir la voie à des thèses plus critiques (Gordon, 1964). Mais ce sont surtout Nathan Glazer et Daniel Moynihan, avec leur étude des groupes ethniques de New York, qui devaient véritablement démontrer les limites du pouvoir absorbant d'un creuset américain qui n'aurait, selon eux, jamais eu lieu complètement (Glazer et Moynihan, 1970). Ainsi, ces derniers mirent au grand jour que, derrière une façade assimilatrice, perduraient, après plusieurs générations, des communautés aux préoccupations sociopolitiques et culturelles distinctes les unes des autres.

Il faut savoir que, jusqu'alors, l'insertion des groupes ethniques dans le Nouveau Monde était régie par deux modèles pour le moins contradictoires : d'un côté, une séparation raciale *de facto*, à savoir un *apartheid* longtemps pratiquée vis-à-vis des populations pré-colombiennes, noires ou asiatiques, de l'autre un discours démagogique d'assimilation. Or, l'assimilation se définirait théoriquement comme la mouture, non unilatérale, d'au moins deux groupes culturels au sein d'un groupe culturel neuf. Pourtant, historiquement, le modèle d'acculturation des immigrants relevait moins d'un réel brassage créant une culture de toutes pièces que d'un idéal d'américanisation anglocentrique. Avec le constat de Glazer et Moynihan, c'est donc tout un « mythe fondateur » de la nation américaine qui s'en trouvait ébranlé, étant donné que le temps seul ne suffisait apparemment pas à dissoudre des groupes ethniques trop éloignés du centre anglo-saxon. Toutefois, cet éloignement s'avérait plus complexe qu'une simple dichotomie blanc/non-blanc. En effet, si la race « aryenne » est certainement avantagée dans la fonte des immigrants au sein du moule étasunien, venaient s'y ajouter des caractéristiques uniques à chaque groupe, tels que des facteurs linguistiques, religieux, socioprofessionnels, d'origine géographique, etc. Par conséquent, à partir des années soixante-dix, le modèle ethnique, reconnaissant une nation dans laquelle coexistaient différentes identités ethniques, devint une troisième voie d'intégration acceptable. Pourtant, la philosophie du « pluralisme culturel », faisant l'apologie d'une

société culturellement et ethniquement diverse, n'était pas une idée nouvelle dans la pensée américaine.

Le débat entre assimilation et pluralisme

Dans l'histoire des Etats-Unis, le discours tenu par les idéologues à propos du sort des minorités ethniques pourrait se résumer par la controverse entre assimilation et pluralisme. Pour les partisans du pluralisme, l'assimilation légitimerait un dénigrement de la couleur, des traditions et de la culture des peuples racialement ou ethniquement différents alors que, à l'opposé, pour les défenseurs de l'assimilation, le pluralisme idéaliserait les valeurs associées aux sociétés folkloriques. C'est la théorie du *melting pot* contre celle de la mosaïque, l'acculturation contre le multiculturalisme ou encore Crèveœur et Zangwill contre Kallen et Bourne. D'un côté, Crèveœur passe en effet pour être l'un des pères de l'« assimilationisme » en Amérique. Ce dernier partait ainsi de l'hypothèse de la fusion entre Européens et Aborigènes, son modèle n'incluant toutefois pas les esclaves noirs (Saint John de Crèveœur, 1793). Mais c'est surtout Zangwill qui, au début du vingtième siècle, popularisa réellement la théorie de l'assimilation sur les planches, avec son mélodrame intitulé « *The Melting Pot* ». De l'autre côté, Bourne et Kallen concevaient l'Amérique comme une fédération cosmopolite de colonies nationales et de cultures étrangères, et avaient la conviction que toutes les races pouvaient contribuer à son progrès culturel (Lyman, 1994). Pendant plus d'un demi-siècle, c'est néanmoins la philosophie de Zangwill qui devait persister en tant qu'aspiration sociétale des minorités ethno-culturelles d'Outre-Atlantique. Un de ses grands théoriciens, Park, oubliant les déclarations racistes de ses débuts, était même persuadé que la mission américaine, consistant à devenir la première « démocratie-melting pot » du monde moderne, était en voie d'accomplissement (Park, 1950).

Bien que le mythe vivant du *melting pot* nourrisse toujours un espoir posthume chez les nouveaux immigrants, depuis une trentaine d'années, l'idéologie du pluralisme est en vogue dans la pensée nord-américaine, coïncidant d'ailleurs avec un changement drastique de l'origine d'immigrants passant d'européens à asiatiques et hispaniques. Dans les manuels scolaires notamment, la supériorité anglo-américaine contenue implicitement dans la philosophie du creuset est aujourd'hui soulignée. Toutefois, la question est de savoir si la nation américaine actuelle est réellement plurielle. Par exemple, au sein d'une Californie *a priori* multiethnique, le pouvoir politico-économique reste pourtant largement l'apanage des Américains d'origine européenne. Les modèles idéaux du discours moderne, incarnés par les métaphores du *melting pot* et de la mosaïque, sont donc tous les deux inachevés. Ils se heurtent en effet à un double problème : la résistance du pluralisme ethno-racial d'une part,

la résistance du pouvoir *WASP* d'autre part. Par conséquent, à l'heure où l'intellectualisation postmoderne relativise toute perspective, une « re-conceptualisation » des paradigmes d'assimilation et de pluralisme s'imposerait.

Quel concept pour traduire la réalité de la société actuelle?

Face à l'enchevêtrement récent des concepts métaphoriques tentant de capter la complexité changeante de la nation américaine, il y a réellement de quoi « en perdre son latin ». L'antique *melting pot*, jeté aux oubliettes après la « découverte » de Glazer et Moynihan, devait pourtant connaître une éphémère remise au goût du jour quand la glorification de la minorité dite modèle (les Asiatiques-Américains) fut associée par certains à la réaffirmation de l'effectivité d'un creuset qui s'appliquerait à des minorités non blanches. Si, toutefois, le *melting pot* ignorait la persistance de l'ethnicité à travers les générations, son « symétrie », le concept de mosaïque, ne tiendrait pas compte, quant à lui, de la relative aisance à pénétrer certaines « frontières » ethniques. La plupart des immigrants et des groupes ethniques conserveraient en fait certains éléments distincts de leur identité culturelle produisant un « saladier » (*salad bowl*) ou une « salade remuée » (*tossed salad*), correspondant à un ensemble plus englobant que le *melting pot* et dans lequel chaque composant pourrait être distingué des autres (D'Innoncenzo et Sirefinan, 1992 ; Yinger, 1994). Cependant, Fuchs, pour sa part, avait déjà remarqué, fort justement, que les ingrédients d'une salade composée, bien que mélangés, ne se modifiaient pas ; pour lui, l'identité américaine serait « kaléidoscopique », c'est-à-dire complexe et variée, de forme changeante, et au modèle et à la couleur évoluant rapidement (Fuchs, 1990).

Au-delà de ces approches conceptuelles qui ont surtout de la réalité dans l'esprit de quelques intellectuels, et à défaut d'avoir la même orientation politique qu'au nord du quarante-neuvième parallèle, de fait, l'Amérique est multiethnique. Certes, les médias, et la télévision en particulier, contribuent à développer une conscience multiethnique dont la construction institutionnelle avait elle-même démarré de manière embryonnaire au cours des années soixante. Cependant, c'est avant tout d'une multiethnicité informelle dont il s'agit, et sa profondeur peut difficilement être mieux saisie que par la déambulation au cœur des grandes métropoles américaines. En leur sein, les sites privilégiés de ce « bouillon de culture » sont davantage les églises et les écoles que les universités. Quant aux quartiers ethniques, s'il s'y opère un certain brassage, pour la majorité, ils sont encore significatifs d'excursions folkloriques ou de poches de sous-développement peu attractives. De plus, si en Europe de l'Est par exemple, l'heure semble plutôt à la souveraineté des Etats-nations, dans les pays neufs anglo-saxons, la tendance est aux

programmes de promotion du pluralisme culturel, au Canada et en Australie plus qu'aux États-Unis. Dans ce dernier pays cependant, la plupart des chercheurs sont unanimes sur l'agrandissement du fossé entre les groupes ethniques, comparé à la génération précédente. Et, jusqu'à un certain point, les grandes métropoles nord-américaines feraient parfois penser à une juxtaposition de communautés transnationales à cheval entre leur coin de ville du Nouveau Monde et leur terre d'origine. Ce rapprochement quasi instantané, virtuel ou physique, entre différents points du globe est d'autant plus facilité à notre époque où les progrès fulgurants de la technologie permettent la négation de la distance géographique. Il paraîtrait alors légitime de se demander jusqu'à quel point la diversité ethnique nord-américaine serait une ressource à cultiver et à partir de quel moment elle pourrait devenir un problème à résoudre. Nous en revenons donc à l'alternative universalisme/particularisme, sachant que chacun des deux a un côté noble et un côté destructif. Le problème est d'autant plus complexe qu'à la fois le groupe dominant et les groupes ethniques minoritaires sont eux-mêmes divisés. Quoi qu'il advienne, l'attitude du leader du capitalisme global vis-à-vis de la création potentielle d'une société multiethnique tolérante et non discriminatoire est d'une grande importance dans un monde où des complexités ethniques similaires deviennent universelles. Cependant, à l'heure actuelle, bien que la majorité des Américains soit théoriquement favorable à une diversité culturelle, la domination WASP reste la « bête noire » des minorités ethniques (Jacobson, 1998). Leurs voisins canadiens, par contre, semblent s'être orientés vers un multiculturalisme davantage reconnu et encouragé.

L'ALTERNATIVE CANADIENNE

Le multiculturalisme

Le concept de multiculturalisme a deux dimensions principales. Il s'agit à la fois d'une idée et d'une politique.

D'une part, il appartient au domaine de la pensée, incarnant à la fois une philosophie et le fondement même d'une société. Plus précisément, il correspond dans ce sens à un idéal d'égalité et de respect mutuel parmi les groupes ethniques ou culturels d'une nation et, en même temps, à l'hétérogénéité ethnique ou culturelle existant en son sein (Nancoo et Ramcharan, 1995). Le risque de flou entre multiculturalisme et multiethnicité saute rapidement aux yeux. C'est pourquoi, dans un premier temps, tenter de nuancer les significations respectives de ces deux concepts pourrait permettre d'éviter d'éventuelles confusions. Dans la littérature canadienne, le terme « ethnique », adopté initialement par souci de différencier le culturel du

INTEGRATION MULTICULTURELLE DES IMMIGRANTS

biologique, a pourtant tendance à se recouper dans son sens avec celui de « race » (Berry et Laponce, 1994). Par conséquent, multiethnicité, implicitement, renverrait au concept officiellement banni de « race ». Il y a donc tout lieu d'imaginer que « multiculturalisme » ait la faveur croissante de l'auditoire nord-américain, simplement parce qu'il a été « dressé » pour remplacer systématiquement les termes à connotation désormais négative par des néologismes « politiquement plus corrects ». De plus, le multiculturalisme se veut un concept moins fermé que celui de multiethnicité puisqu'il engloberait tous les types de minorités, qu'elles soient sexuelles, idéologiques ou qu'elles aient une forme d'handicap quelconque. Le multiculturalisme, quoi qu'il en soit, est censé créer un nouveau Canadien qui serait le produit d'un brassage culturel, religieux et racial planétaire et dans lequel la traditionnelle base anglo-française ne serait plus qu'une facette parmi une multitude d'autres. Il implique par conséquent un décentrage idéologique de l'ex-dominion, jadis orienté en direction de l'Europe, vers une nation faisant depuis peu les louanges de son nouvel œcuménisme. De plus, il génère de nouveaux axes de réflexion et de recherches, tels que les « études multiculturelles ». Mais il est également le père spirituel de nombreuses études « ethniques ». Songeons par exemple à la série « Etudes ethniques » publiée par la Société historique du Canada ou même à la revue *Ethnic Studies*. Toutefois, dans les sciences sociales canadiennes, l'approche du multiculturalisme a tendance à se focaliser avant tout sur un aspect concret de la question, à savoir la capacité d'absorption du pays vis-à-vis des nouveaux immigrants (Berry et Laponce, 1994).

D'autre part, en effet, le deuxième volet du concept de multiculturalisme fait référence, au Canada, à la politique gouvernementale d'intégration des nouveaux Canadiens avec les plus anciens, et vice-versa. Il existe donc une relation directe entre les politiques d'immigration et de multiculturalisme. En effet, historiquement, le débat idéologique canadien a vu s'opposer, non pas comme aux Etats-Unis les théories d'assimilation et de pluralisme, mais un besoin de peupler le continent face à une certaine xénophobie. Ce dilemme s'est traduit par des politiques d'immigration exclusives un temps, dans l'entre-deux-guerres par exemple, et davantage recruteuses aujourd'hui en nombre absolu que jadis. Il faut en effet rappeler qu'elles furent recruteuses dès la fin du dix-neuvième siècle (Courville, 2002). De plus, les politiques récentes d'immigration se différencient de celles d'il y a un siècle par une recherche de « qualité » évidente dans le recrutement des immigrants. Certes, depuis la conquête de ces « arpents de neige » par quelques trappeurs et autres aventuriers, la population y a été empiriquement multiculturelle. Cependant, jusqu'aux années soixante, la politique fédérale a largement encouragé les divers immigrants et peuples originels à s'adapter aux normes anglo-saxonnes en vigueur. Et ceux qui ne s'y adaptaient pas furent

montrés du doigt et légalement discriminés. Pensons aux Chinois de Vancouver par exemple (Anderson, 1991).

Et c'est le premier ministre Pierre Trudeau qui, en 1971, devait drastiquement changer le destin du Canada en inaugurant officiellement une politique de multiculturalisme dont les balbutiements remontent néanmoins aux années soixante (bilinguisme et biculturalisme puis reconnaissance de la mosaïque canadienne et du pluralisme). Il semble que, dans une certaine mesure, ce visionnaire ait agi par conviction que l'immigration non-blanche était la clé d'une réorientation économique, notamment vers le Pacifique. Cependant, son autre préoccupation était de maintenir une politique timidement entamée de « non-alignement » vis-à-vis de son puissant voisin. En d'autres termes, il s'agissait de trouver une meilleure solution à la question de l'intégration que la métaphore américaine, fatiguée et imparfaite, du *melting pot*. Son exemple innovateur a été suivi depuis par d'autres pays, en particulier par l'Australie. De surcroît, par multiculturalisme canadien, est entendue également l'application de cette politique, d'abord par le biais de la loi de 1988 rendant toute forme de discrimination institutionnelle illégale (*Canadian Multiculturalism Act*). Cette loi aurait pour but de faire participer complètement l'ensemble des Canadiens à tous les aspects de leur société et d'éviter la fragmentation du pays en fiefs ethniques ou culturels, comme ce peut être le cas aux Etats-Unis. La mise en pratique d'un idéal de fraternité « postmoderne » entre les peuples qui forment le Canada nouvelle version est bien louable. Il reste à savoir ce qu'il en est concrètement de l'impact de ce multiculturalisme dans le quotidien des habitants de ce pays.

Théorie et pratique

Indéniablement, après une expérience vieille de trente ans, la population canadienne a changé de teinte, passant dans une large mesure d'eupéenne à multiethnique. En effet, le Canada est d'ores et déjà une nation de minorités dans la mesure où les deux peuples co-fondateurs réunis y sont inférieurs numériquement à l'ensemble des autres groupes ethniques. De plus, le géographe David Ley (professeur à l'Université de Colombie-Britannique), éminent spécialiste d'un multiculturalisme qu'il a personnellement expérimenté et analysé depuis ses débuts, remarque que cet impressionnant bouleversement démographique et culturel s'est opéré dans l'ensemble en douceur et dans un climat relativement serein. Par conséquent, longtemps synonyme de tradition et d'uniformité, cette société, à commencer par ses grandes métropoles, se targuerait aujourd'hui d'être centrée sur les notions de flexibilité et de « diversité » (Nancoo et Ramcharan, 1995). Ainsi, cette dernière notion aurait apparemment une définition moins restrictive que la simple diversité culturelle impliquée par le multiculturalisme. Toutefois, ce discours, à bien des égards,

INTEGRATION MULTICULTURELLE DES IMMIGRANTS

semble faire partie de la démagogie des partisans du multiculturalisme, et le fossé entre théorie et pratique paraît encore important.

Tout d'abord, des sociétés dans lesquelles coexistent différents groupes ethniques sans aucune forme de hiérarchie sous-jacente sont très rares, sinon inexistantes. De plus, les sociétés multiethniques sont généralement des conséquences de conquêtes et de migrations. Or, les nouvelles nations, « fondées » par les Européens en particulier, l'ont été sur la base d'une stratification ethnique, les Blancs étant au sommet et les populations indigènes en bas. Or, dans une certaine mesure, l'expansion des Européens depuis les Grandes Découvertes est toujours une source d'inégalités entre les groupes ethniques de la planète, et d'abord dans les pays neufs. C'est pourquoi, il est légitime de penser que si tant d'efforts institutionnels sont mis en œuvre pour tenter de « positiver » la diversité du Canada, c'est que la discrimination et les tensions raciales y sont encore largement répandues. En particulier, dans les recherches conduites récemment quant à la condition des immigrants dans les grandes métropoles canadiennes, les Indo-Pakistanaïes s'avèrent être, dans l'ensemble, systématiquement en bas de la hiérarchie sociale, en particulier sur le marché de l'emploi (Hiebert, 1997).

Ensuite, la terminologie théorique comporte des limites dans ses implications et connotations. Théoriquement, le multiculturalisme ne devrait être qu'un phénomène temporaire, étant donné que, le jour où tous les Canadiens reporteraient en moyenne huit origines ethniques par exemple, ce concept ne signifierait plus grand chose (Halli et al., 1990). Le stade ultime du projet multiculturaliste devrait donc même aboutir à la suppression pure et simple de ce terme, ainsi que de tous les autres à connotation culturelle, ethnique ou raciale. En effet, quand tous les individus ne seront plus que des « mutants » des peuples actuels, les cultures géographiques d'aujourd'hui n'auront alors plus de sens. Or, d'une part, le terme officiel de « minorité visible » conserve, dans son essence même, une connotation raciste et hiérarchique évidente. D'autre part, il est pour le moins amusant de constater que si la « race » de jadis voulait aussi dire « culture », le terme « culture » reste encore bien souvent un euphémisme pour celui de « race » (Berry et Laponce, 1994). Les chercheurs canadiens en sciences sociales, notamment, continuent largement d'associer multiculturalisme avec minorités « culturelles » (c'est-à-dire de couleur). Le chemin intellectuel à parcourir commencerait donc par une révision en profondeur de la terminologie conceptuelle qui aille au-delà d'une façon socialement plus acceptable de dire la même chose. De plus, une exogamie complète devrait résulter en la fin de l'ethnicité, chacun étant tout simplement Canadien, sans besoin d'arborer des traits d'union « à l'américaine ». Néanmoins, l'histoire récente pousserait à

croire que les facteurs culturels sont plus forts que la « standardisation technologique » des êtres humains et que donc la « postethnicité » et la fin des cultures ne sont pas encore pour demain.

Ensuite, la diversité ethnique ne rend pas un pays nécessairement multiculturel s'il n'y a pas, entre les différentes communautés, un effort mutuel de compréhension qui dépasse la simple promotion de sa propre culture. Or, pour l'instant, les immigrants venus du monde entier au cours des dernières dizaines d'années ont transformé les grandes métropoles canadiennes en un assemblage hétéroclite de communautés internationales, tout comme certaines grandes métropoles américaines par ailleurs, au moins de fait. En effet, la tendance récente y est à l'érection de communautés culturelles distinctes et relativement hermétiques (Hiebert, 1998). Toutefois, bien que, à première vue, la situation actuelle se rapproche de celle du siècle dernier, la différence essentielle est que les immigrants d'aujourd'hui, grâce à la technologie, les auspices du multiculturalisme ou une relative meilleure situation économique, ne ressentent pas la même pression d'acculturation que ceux d'antan. Et les Canadiens ne s'y tromperaient apparemment pas. En effet, si la majorité d'entre eux serait plutôt favorable au multiculturalisme en tant qu'idéologie et politique, ils le concevraient comme une tolérance réciproque de la différence qui ne dispense néanmoins pas ceux qui ont choisi d'investir « leur » terre de s'adapter aux normes qui y sont en vigueur (Driedger, 1989).

Egalement, depuis une trentaine d'années, le Canada a certes largement ouvert sa « frontière raciale sur le Pacifique » (Park, 1950). Cependant, la politique de multiculturalisme ressemblerait sur bien des aspects à une adaptation pragmatique à une réalité économique mondiale qui s'est réorientée en direction de l'Aire Pacifique. En d'autres termes, le prosélytisme du Canada, officiellement de bienfaisance et d'harmonie entre les races, dissimulerait en fait sa véritable intention, en l'occurrence attirer à lui le capitalisme global, à commencer par les milieux d'affaires d'Extrême-Orient (Mitchell, 1993).

Enfin, malgré une volonté évidente de se différencier de son trop proche et puissant rival, le « David » canadien a du mal à ne pas être dans l'orbite culturelle du « Goliath » américain qui projette un modèle en grande mesure basé sur une culture occidentale et anglo-saxonne, donc implicitement « racialisé ». Par conséquent, il est d'autant plus difficile à inculquer aux Canadiens blancs qu'ils doivent eux aussi modifier leur attitude et incorporer dans leur culture celles de leurs hôtes. Se profile alors l'ensemble des défis

auxquels la société canadienne de ce vingt-et-unième siècle devra se confronter et trouver des solutions contentant tout le monde.

Les défis d'avenir pour la nation multiculturelle

Le gouvernement pro-multiculturaliste du pays risque d'avoir au moins deux défis majeurs à résoudre dans les années à venir.

Primo, ses adversaires voient dans cette politique un défi à l'unité du pays. En effet, les différences grandissantes de modèles culturels et éthiques entre immigrants et résidents pourraient rendre problématique l'intégration des premiers cités. En d'autres termes, la diversité pourrait être une source supplémentaire de désunion nationale et politique. Il serait en effet incomplet de traiter de multiculturalisme et de politique au Canada si les questions du bilinguisme et du séparatisme n'étaient pas abordées. Un des paradoxes du Canada est en effet d'être, de manière institutionnelle, à la fois une nation biculturelle et multiculturelle. Pourtant, la politique multiculturaliste mise en place dans les années 70 n'a été d'une certaine manière que la continuation directe de la politique de reconnaissance des langues officielles menée dans les années 60 (McRoberts, 1997). Ainsi, de par sa particularité ethno-linguistique, il apparaît assez clairement que l'approche multiculturelle correspondait beaucoup plus à une nécessité pour le Canada que pour les États-Unis. Il n'empêche que cette juxtaposition « bi/multi » est un obstacle de plus à la construction d'une société multiculturelle. D'abord, le bilinguisme est largement critiqué en dehors des bastions francophones et notamment dans l'ouest du pays. À Vancouver par exemple, un bilinguisme anglais/chinois (voire à la limite un trilinguisme avec le punjabais) aurait beaucoup plus d'adeptes. De toute façon, il existe bel et bien dans un espace vécu au sein duquel le français n'a aucune réalité. Ensuite, l'aspiration à la souveraineté des Québécois, et même des Premières Nations, est un autre « bâton » qui empêche la roue multiculturaliste de tourner rond. Enfin, il ne faudrait pas faire l'erreur de voir le troisième élément comme homogène puisque chaque communauté ethnique est avant tout obnubilée par ses propres intérêts.

Secundo, et surtout, la clé du succès de la politique du multiculturalisme canadien résidera dans son aptitude à ouvrir à tous, de manière équitable, les institutions maîtresses du pays, afin de ne pas être multiculturel seulement sur le « papier ». En effet, la diversité ne devrait faire que croître, à en croire les intentions du gouvernement au début des années 2000 de franchir le seuil des 300 000 immigrants par an, soit près d'un million de néo-Canadiens tous les trois ans. Certes, cette barre n'a pas été atteinte et les chiffres récents sont plutôt à la baisse. Il n'en demeure pas moins qu'un dilemme principal du Canada est de savoir comment faire, des nouveaux immigrants, des citoyens actifs dans un contexte multiculturel, c'est-à-dire tout en les laissant maintenir leurs valeurs, leurs coutumes et leurs langues s'ils le

désirent. Un défi supplémentaire pour le Canada sera d'intégrer cette diversité, non seulement dans chaque niveau de gouvernement, mais également au sein des institutions de l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des enseignants, des chercheurs ou même des programmes. Or, il y a encore moins de dix ans, la tête des universités d'élite du Canada oriental, telles que McGill ou Queen's, restait largement blanche et de sexe masculin, rejoignant sur ce point les universités américaines de l'*Ivy League* (Nancoon et Ramcharan, 1995). Néanmoins, il semblerait que la politique, amorcée depuis déjà plusieurs décennies, visant à faciliter l'accès des postes supérieurs au niveau académique, porte ses fruits et permette davantage d'égalité des sexes dans le monde universitaire. Il n'est qu'à citer l'université anglophone de Montréal (McGill) qui s'est récemment dotée d'une rectrice.

De plus, les changements politiques seuls ne suffisent pas à éliminer la discrimination, en particulier dans un contexte universitaire où différents groupes politisés sont en compétition pour les ressources et le pouvoir. Aussi, des générations d'étudiants faisant partie des « minorités visibles » ont planché sur un enseignement issu essentiellement de la culture judéo-chrétienne, alors que la littérature ou la science de leurs ancêtres a été presque systématiquement omise. En effet l'université (et l'école en général) est une des institutions majeures dans une société, puisqu'elle véhicule la connaissance accumulée au sein d'une culture. Et, jusqu'à nouvel ordre, la culture universitaire en vigueur dans les pays occidentaux (dont le Canada), qui se veut scientifique et universelle, par opposition à la culture « irrationnelle » dite populaire, est en grande partie l'émanation du courant dominant, eurocentrique. Mais la question y est désormais de savoir quelle connaissance enseigner à des enfants et des étudiants multiculturels, afin d'être le plus objectif possible. Par exemple, des mots tels que « victoire », « massacre », « colonie » ou « développement » pourraient être interprétés selon d'autres perspectives que la perspective européenne.

Et sachant que tout porte à penser que la diversité de la population canadienne ne va faire que croître, numériquement et culturellement, l'efficience de la politique de multiculturalisme risquerait alors fort de se répertorier sur la bonne marche de cette transition vers la « société idéale du futur ».

Depuis une trentaine d'années, le bouleversement de l'origine géographique des migrants a donc profondément marqué la composition ethnique de la population nord-américaine. De plus, au Canada, cette transformation ethno-culturelle a eu lieu sous la protection d'une nouvelle expérimentation en matière d'intégration des nouveaux venus, avec laquelle elle est d'ailleurs d'étroite connivence, la politique de multiculturalisme.

INTEGRATION MULTICULTURELLE DES IMMIGRANTS

Concrètement, cette société a viré d'essentiellement blanche dans les années soixante-dix à multiethnique aujourd'hui, à commencer par les deux métropoles de Toronto et de Vancouver, abritant un nombre d'âmes dont respectivement près de la moitié et plus du tiers sont venues au monde sous d'autres horizons politiques, et en particulier au sein du continent asiatique (Immigration and Citizenship Canada, 1999). Quant à Montréal, deuxième région métropolitaine du pays par son nombre d'habitants, elle compte également une composante multiculturelle importante et croissante. Officiellement, l'identité canadienne idéale serait dorénavant un composite de l'ensemble des formes de cultures présentes à travers cette contrée, au sein de laquelle l'élément européen n'en serait qu'un parmi d'autres.

A l'opposé, malgré la démythification déjà ancienne de la métaphore du *melting pot*, le modèle « assimilationniste » reste ancré dans les mœurs américaines. En effet, si depuis quelques dizaines d'années les Etats-Unis se sont avérés plus tolérants envers les minorités ethniques, il n'empêche que la persistance d'un moule culturel, vers lequel les néo-Américains devraient tendre, reflète une implicite norme *WASP*. Il est ainsi raisonnable d'avancer que l'étiquette multiculturaliste est aussi un des subterfuges récents des acteurs d'Ottawa pour se distinguer de leurs « frères ennemis » du sud, expliquant pourquoi une bonne partie des Canadiens se fait un point d'honneur à cultiver cette tolérance, du moins en théorie. Un autre pays a pourtant été converti par l'exemple canadien, c'est l'Australie, alors qu'il semblerait que, sur certains aspects, « l'élève » ait même dépassé le « maître ». Suite à la comparaison des métropoles pacifiques que sont Vancouver et Sidney, il se révèle que la législation, les services et l'engagement en faveur du multiculturalisme seraient davantage développés dans la seconde (Edgington et al., 2001). Néanmoins, de part et d'autre de l'océan, les structures institutionnelles et les réformes éprouveraient des difficultés à s'adapter au rythme soutenu du remodelage culturel de ces sociétés. Autrement dit, des obstacles concrets entraveraient la mise en pratique au quotidien d'un multiculturalisme d'Etat qui ne serait, à bien des égards, qu'une façon plus subtile et politiquement plus correcte de masquer un discours racial qui n'aurait en fait que peu évolué dans les mentalités. Quoi qu'il en soit, une tendance au moins paraît s'appliquer à la « canadienité » contemporaine, c'est la diversité croissante née de la globalisation de ce peuple, y interrogeant au plus profond la signification d'une identité nationale « homogène ».

Bibliographie

ANDERSON, Kay J., 1991, *Vancouver's Chinatown. Racial Discourse in Canada, 1875-1980*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

BERRY, John et Jean, A. LAPONCE, 1994, *Ethnicity and Culture in Canada. The Research Landscape*, Toronto, University of Toronto Press.

COURVILLE, Serge, 2002, *Immigration, colonisation et propagande. Du rêve américain au rêve colonial*, Sainte-Foy, Québec, Editions MultiMondes.

D'INNOZENZO Michael et Josef P. SIREFMAN, 1992, *Immigration and Ethnicity. American Society: "Melting Pot" or "Salad Bowl"?*, Westport (Connecticut), Greenwood Press.

DRIEDGER, Leo, 1989, *The Ethnic Factor. Identity and Diversity*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.

EDGINGTON, David, BRONWYN, Hanna, HUTTON, Thomas et Susan THOMPSON, 2001 « Urban Governance, Multiculturalism and Citizenship in Sidney and Vancouver », *Immigration and Integration in the Metropolis*, n° 01-05 (<http://www.riim.metropolis.net/research-policy>).

FUCHS, Lawrence H., 1990, *The American Kaleidoscope. Race, Ethnicity, and the Civic Culture*. Middletown (Connecticut), Wesleyan University Press.

GLAZER, Nathan et Daniel Patrick MOYNIHAN, 1970, *Beyond the Melting Pot. The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish in New York City*, Cambridge, Mass, M.I.T. Press.

GORDON, Milton Myron, 1964, *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion and National Origins*, New York, Oxford University Press.

HALLI, Shivalingappa S., TROVATO, Franck et Leo DRIEDGER, 1990, *Ethnic Demography. Canadian Immigrant, Racial and Cultural Variations*, Ottawa, Carlton University Press.

HIEBERT, Daniel, 1998, « The Changing Social Geography of Immigrant Settlement in Vancouver », *Research on Immigration and Integration in the Metropolis*, n° 98-16, (<http://www.riim.metropolis.net/research-policy>).

HIEBERT, Daniel, 1997, « The Colour of Work. Labour Market Segmentation in Montréal, Toronto and Vancouver », *Research on Immigration and Integration in the Metropolis*, n° 97-02, (<http://www.riim.metropolis.net/research-policy>).

IGNATIEFF, Michael, 2000, *The Rights Revolution*, Toronto, House of Anansi Press.

IMMIGRATION AND CITIZENSHIP CANADA, 1999, <http://www.cic.gc.ca/english/pub/index.html>

INTEGRATION MULTICULTURELLE DES IMMIGRANTS

JACOBSON, David, 1998, *The Immigration Reader. America in a Multidisciplinary Perspective*, Malden (Massachusetts), Blackwell Publishers.

KYMLICKA, Will, 1998, *Finding Our Way: Rethinking Ethnocultural Relations in Canada*, Toronto, Oxford University Press.

KYMLICKA, Will, 1995, *Multicultural Citizenship. A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press ; New York, Oxford University Press.

LYMAN, Stanford M., 1994, *Color, Culture, Civilization. Race and Minority Issues in American Society*, Urbana, University of Illinois Press.

MC ROBERTS, Kenneth, 1997, *Misconceiving Canada. The Struggle for National Unity*, Don Mills, Ont, Oxford University Press.

MITCHELL, Katheryne W., 1993, « Multiculturalism, or the United Colors of Capitalism? », *Antipode*, vol. 25, pp. 263-294.

NANCOO, Stephen E. et Subhas RAMCHARAN, 1995, *Canadian Diversity. 2000 and Beyond*, Mississauga (Ontario), Canadian Educator's Press.

PARK, Robert Ezra, 1950, *Race and Culture*, Glencoe (Illinois), The Free Press.

PARK, Robert Ezra, BURGESS, Ernest Watson et Roderick MAC KENZIE, 1925, *The City*, Chicago, University of Chicago Press.

SAINT JOHN DE CRÈVECOEUR, J. Hector, 1793, *Letters from an American Farmer. Describing certain Provincial Situations, Manners, and Customs, and Conveying some Idea of the State of the People of North America*, Philadelphie, De la presse de Mathew Carey.

TAYLOR, Charles, 1994, *Multiculturalism. Examining the Politics of Recognition*, Princeton, NJ, Princeton University Press.

TULLY, James, 1995, *Strange Multiplicity. Constitutionalism in an Age of Diversity*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press.

YINGER, John Milton, 1994, *Ethnicity. Source of Strength ? Source of Conflict ?*, Albany, State University of New York Press.

THE INFLUENCE OF FRENCH ON ENGLISH IN AN ANGLOPHONE COMMUNITY FROM HULL, QUEBEC : A STUDY OF THE AGENTLESS PASSIVE*

Johanna THOMAS

Etudiante en DEA à l'Université de Poitiers

This study is based on the hypothesis that there might be an influence of French on English among native speakers of English who have spent their lives in a francophone environment. In order to test this hypothesis, the study was narrowed down to a specific linguistic variable : the passive. A quantitative analysis was carried out according to the variationist framework and using the GoldVarb software, to try to find a pattern in the use of the passive among a community of anglophones living in Hull, Qc1. The results of the analysis were compared to the analysis of another corpus of oral data, made up only of monolingual speakers, and to the analysis carried out by Weiner & Labov in their study *Constraints on the agentless passive*. These results showed that the second most important constraint turned out to be the external factor 'knowledge of French', in other words, the better the speaker mastered French, the less he/she used the passive, thus following the general pattern of French and suggesting that in that context, there was an influence of French on English at the syntactic level.

Cette étude part de l'hypothèse qu'il pourrait y avoir une influence du français sur l'anglais chez des anglophones qui ont passé leur vie dans un environnement francophone. C'est le passif qui a été retenu comme variable linguistique à analyser pour tester cette hypothèse. Une étude quantitative a été menée dans le cadre de la théorie variationniste avec l'aide du logiciel GoldVarb, pour tenter de dégager des tendances dans l'emploi du passif dans une communauté d'anglophones vivant à Hull (Québec)1. Les résultats ont été comparés à ceux obtenus lors de l'analyse d'un autre corpus d'anglais oral, uniquement constitué de locuteurs monolingues, ainsi qu'à ceux de l'analyse réalisée par Weiner et Labov dans leur étude *Constraints on the agentless passive*. La contrainte qui a été retenue en deuxième par GoldVarb s'est avérée être le facteur externe « connaissance du français », autrement dit plus le locuteur anglophone maîtrisait le français, moins il utilisait le passif, suivant ainsi la tendance générale du français et suggérant que dans ce contexte, il y avait bien une influence du français sur l'anglais au niveau syntaxique.

In Canada, 'bilingualism', in the broad sense of the word, seems to be a paramount issue, in political debates as well as in everyday conversations. However this issue appears to be even more important to francophones. Indeed, the words or expressions of 'linguistic insecurity', of 'influence', of 'threatened cultural identity' and so on are often used to describe the situation of French in Canada, but never used to describe the situation of English. Much (socio)linguistic research has been carried out in order to study the nature and the consequences of this situation of language contact between English and French. The majority of these studies concentrate on the effects on Canadian

* Mémoire de maîtrise qui a obtenu le Prix de l'AFEC 2003.

1 Since the time of this study, the city of Hull has been merged with other surrounding municipalities, in order to form the new city of Gatineau.

French². In the light of these inquiries, I started wondering whether the opposite situation existed, in other words, whether there was an influence of French on English, in cases where English was the minority language. This questioning led me to the following study³.

SELECTION OF A SPEECH COMMUNITY AND CREATION OF THE CORPUS

For this research, I chose to follow the variationist framework. Poplack⁴ gives four of the methodological and analytical tenets associated with it :

1) the use of appropriate data 2) the selection of informants to ensure representativeness and the knowledge of what they represent 3) the principle of accountable reporting, and perhaps most important of all, 4) circumscription of the variable context or defining the object of study.

Therefore, I needed to create my own corpus to have the data necessary for a quantitative analysis. For that purpose, I needed a speech community of native speakers of English who had lived most of their lives, if not all of it, in a francophone environment, which led me to focus on an anglophone community from Hull, Qc. I selected six informants⁵ from that community who corresponded to a number of criteria I had set : 1) they had to live in residential areas in the city of Hull, 2) to have declared in the census that their native language was English — knowing that the highest percentage of English speakers in any district of the city is only 20% and that the dominant language in Hull (services, advertisements, etc.) is French —, 3) they needed to possess at least a working knowledge of French⁶ and 4) to have a frequent exposure to

² See for instance Colpron (1970), Filkeid (1989), Mougeon & Bédiak (1991), Péronnet (1989) or Poplack (1989).

³ This article is a partial summary of my M.A. thesis (see bibliography), and therefore certain points will not be developed here for obvious reasons of space.

⁴ Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, p 258.

⁵ Unfortunately, the context and material resources of this study did not enable me to select more informants.

⁶ Indeed, all the informants did not have the same level of French. During the interviews, we asked them questions about when and with whom they used French and English, and how they evaluated their own level of French. All this information enabled us to classify the informants into two categories, according to whether they were perfectly bilingual (basically those who used French at work and/or at home) or whether they just had a limited knowledge of French (i.e. those who only used

the French language. In the stratification scheme I designed for the selection of my informants, I chose two criteria which were likely to have an impact on the potential degree of influence shown by the speakers : age (+ 50 years old/- 50 years old) and socio-economic class (Working class/Middle class). It was important to follow this stratification scheme as much as possible, in order to be in keeping with the principle of representativeness mentioned earlier. I then carried out a sociolinguistic interview with each of the six informants, following the labovian methodology, the aim of which is to reduce as much as possible the impact of the observer's paradox⁷ on the data and to obtain as much vernacular speech as possible. Indeed, according to Labov⁸, the vernacular – which he defines as “that mode of speech that is acquired in pre-adolescent years” and “in which the minimum attention is paid to speech” – “provides the most systematic data for linguistic analysis”. In other words, it is through the vernacular used by the informants that the dialect of the speech community will be most accurately and consistently studied by the linguist. These interviews were recorded to constitute a corpus of oral data of about 8.40 hours of continuous speech⁹.

All my informants were part of a social network. This network could be described as fairly dense, however it did not have a very multiplex structure since the ties which united its members often only had one basis (e.g. same neighbourhood, same parish etc.). As we can see in L. Milroy's analysis of social networks¹⁰, the density and multiplexity of a network are important because “a closeknit network has the capacity to function as a norm enforcement mechanism ; there is no reason to suppose that linguistic norms are exempted from this process”. And as R. Fasold¹¹ reminds us, “it is vernacular norms which are reinforced in this way”, i.e. the norms we try to capture in our sociolinguistic studies.

French with francophone friends and in stores for instance.). These two categories appeared in the coding of the data, as we will see later on.

⁷ As Labov puts it, the problem is that “our aim is to observe how people talk when they are not being observed. The problem is well known in other fields under the name of the ‘experimenter effect’.” Labov (1984 :30). That is why the informants were not told beforehand that the aim of the interviews was a sociolinguistic analysis. They were just told that this was a general study of their community.

⁸ *Ibid.* p 29.

⁹ More details about the interviews (content, length, informant log, etc.) can be found in my thesis.

¹⁰ Milroy, L. (1980, 2nd ed. 1987). *Language and Social Networks*. Oxford : Basil Blackwell, p 43.

¹¹ Fasold, R. (1990). *The Sociolinguistics of Language*. Cambridge, MA : Basil Blackwell, p 236.

I then thought it would be interesting to compare the data which had come from bilingual informants to data coming from monolingual anglophones who had had very little contact – if not no contact at all – with French. I therefore selected six informants (who were as close as possible to my own sample and who corresponded to the criteria mentioned above) from the *Ottawa-Hull Spoken Language Archives*¹². I thus had a second corpus, which I included in my quantitative analysis.

THE LINGUISTIC VARIABLE UNDER INVESTIGATION : THE PASSIVE

In order to see whether or not there *was* an influence of French on English in that context, and if so in what way and to what extent, I needed to choose a particular linguistic variable and define the variable context. Indeed, as Poplack¹³ points out, the kind of language contact situation we are studying can lead to various types of phenomena : “Sustained contact between two languages may manifest itself linguistically in one or more of the following ways : code-switching, lexical borrowing on the community and individual levels, incomplete L₂ acquisition, interference, *grammatical convergence*, stylistic reduction, language death” (my emphasis). This influence could therefore appear in four different guises : phonological, lexical, morphological or syntactic. When I listened to the data that I had obtained from my own informants, I noticed, as expected, that there was no “obvious” influence, namely no apparent phonological influence (although I noticed some influence of that kind among other people I knew who met these criteria...) and no apparent lexical influence (apart from a few code-switches here and there). From that, I deduced that if ever there was an influence, it would be of a more unobtrusive nature, namely syntactic or morphological.

I considered several syntactic variables that met the requirements of a quantitative analysis and the passive was one of them. First of all, the frequency requirement was met by the passive variable : there seemed to be enough tokens for the analysis to be accurate. Moreover, considering my general research hypothesis, the passive was interesting since it is used

¹² The *Ottawa-Hull Spoken Language Archives* is a research project carried out by the sociolinguistics laboratory of the University of Ottawa, directed by Pr. Shana Poplack. These archives contain sociolinguistic interviews with 369 residents of the Ottawa-Hull region of various ages and socioeconomic, ethnic and linguistic backgrounds, collected for research and teaching purposes since 1982.

¹³ Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, p 255.

differently in English and in French and it would be likely therefore to undergo an influence of the donor language (French) on the recipient language (English). Indeed, it is widely acknowledged that the passive is used far more often in English than it is in French¹⁴. As for the description of the passive itself, we can say that it is one of two possible voices, the other one being the active voice. Each one of these two voices can be characterized by its syntactic structure. It is often said that a passive sentence is obtained by transformation from its active counterpart : this phenomenon is called passivization. However, this could be called a simplification since some passive sentences lack an active counterpart and vice-versa. Also, an active sentence and its passive counterpart may not have the same meaning :

e.g. : "Drug abuse causes loss of memory." ≠ "Loss of memory is caused by drug abuse¹⁵."

From a generative perspective¹⁶, we can say that basically the relationship between the arguments of a sentence remains the same, whether it is in the active or in the passive voice. But it is the distribution of the arguments that changes, thus setting a different perspective on this relationship. Indeed, through passivization, the focus is switched from the external argument of the verb (i.e. the subject of the active sentence, usually the agent) to its internal argument (i.e. the object of the active sentence, usually the patient) ; in other words, the phrase which used to be in the object position in the active sentence now occupies the canonical subject position in the passive sentence. As for the phrase which used to be in the subject position in the active sentence, it is no longer necessary to the sentence, it becomes optional and may either be expressed in a by-phrase (an adjunct phrase usually introduced by the preposition "by") or simply omitted. As for the verb, it also undergoes a transformation : it changes from its active form to the form "Be + -EN" (i.e. the auxiliary "be" and the past participle of the verb). Sometimes, the auxiliary "be" is replaced by the verb "get" :

e.g. : "And then I got posted back to army head-quarters in Ottawa" (2-3A/010)

¹⁴ See for instance Chuquet, H & Paillard, M. (1989), Guillemin-Flesher, J. (1981) or Viney, J.-P. & Darbelnet, J. (1977).

¹⁵ Larreya, P. & Rivière, C. (1991). *Grammaire explicative de l'anglais*. Longman France, p 247.

¹⁶ See Haegeman, L. & Guéron J. (1999). *English Grammar : A Generative Perspective*. Cambridge, Mass. : Blackwell Publishers.

More or less the same description could be given for the French equivalent, only "Be + -EN" would become "être + participe passé" and "by" would become "par".

The second requirement for a variable to be selected according to Wolfram is that one must be able to define a set of variants and a variable context : "In choosing linguistic structures for variation analysis, it is also important to select *structures for which the parameters of variance can be defined*. Counting variants of a linguistic variable typically is conducted by tabulating the number of *actual* occurrences of a particular structure in terms of all those cases where a form might have occurred, or *potential cases*."¹⁷ In other words, the analyst must be able to respect the principle which we alluded to in the introduction, which Poplack refers to as "the principle of accountable reporting" and which Labov defines as follows : "The fundamental principle that guides our linguistic activity is one of accountability", whereby "we state the proportion of cases in which a given variant does occur out of all the cases where it *might have occurred*"¹⁸ (my emphasis).

Let us first describe the two variants that constitute the "passive" variable. For the definition of this variable, I adopted the same approach as Weiner & Labov in order to obtain comparable results. As they underline from the outset, the basic alternation in the case of the passive is not the one which is thought of spontaneously, i.e. the simple alternation between the passive and the active. The issue is actually more complex than that. First of all, passive clauses in which the agent is expressed are not very frequent in spontaneous speech, to say the least. Indeed, in keeping with what Weiner & Labov found, I counted only 19 agent passives within my corpus of 'bilingual' informants and 15 such tokens within the corpus of monolingual informants. Secondly, the choice of the agent passive as a variable raises the problem of the principle of accountable reporting mentioned before. Indeed, in order to respect this principle the use of the passive needs to be compared to the cases where it could have been used but was not, i.e. to virtually all the clauses containing finite passivizable verbs. However, this would very likely lead to a skewed analysis, as Weiner & Labov explain in their article¹⁹ : "If we consider all possible finite verbs, a large number will be actives with two arguments. In

¹⁷ Wolfram, W. & Fasold, R. (1974). *The Study of Social Dialects in American English*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall, p 101.

¹⁸ Labov, W. (1972a). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, p 31-32.

¹⁹ Weiner, J.E. & Labov, W. (1981). Constraints on the Agentless Passive. In *Journal of Linguistics*, v.19. pp 29-58. Cambridge University Press. p 32.

spontaneous speech, the proportion of passives with two-argument predicates is vanishingly small. (...) The vast majority of passive constructions have only one argument, that is, no agent is present. The comparison of passive verbs to all finite verbs is therefore a comparison of sentences with one argument to sentences with one, two or three arguments." As they conclude, the risk in such a case is for the analyst to wrongly interpret as a syntactic choice what may actually correspond to what is being talked about and how much detail the speaker wishes to give on that subject. That is why the passive variant was narrowed down to the agentless passive, i.e. the passive with only one argument expressed (usually the patient), which is much more frequent in spontaneous speech : e.g. "Everybody was rescued" (5-9B/018). The auxiliary "be" may be replaced by the verb "get" in some tokens : e.g. "We didn't get hurt" (6-10B/516). Finally, to be perfectly clear on the matter, I must stress the fact that, as in the Weiner & Labov study, my "use of the term 'agentless' does not refer to sentences that could not have an agent like *They went home*, since no passive choice is possible here, but to sentences and contexts where the existence of an agent is implied but no information on his or her identity is expressed²⁰."

But we have only answered half of the fundamental question "what is varying with what?" Indeed, just as we have narrowed down the passive variant to the agentless passive, we now need to narrow down the active variant to something more specific, namely to an active syntactic structure in which the agent is not specified, which could seem rather challenging at first glance... But as Weiner & Labov explain : "As we examine colloquial spoken English, however, we find a very rich alternation of truth-conditionally equivalent forms"²¹, these forms being : the *agentless passive* and what Weiner & Labov call the *generalized active*. A 'generalized active' is a clause in the active voice, the subject of which lacks a specific referent for the speaker (i.e. it is [-specific] to use Weiner & Labov's terminology) as well as for the hearer (i.e. it is [-definite]). Such subjects can be classified in two categories. The first one is the category of what are known as generalized pronouns : they are nouns formed with some- (e.g. someone, somebody), any- (e.g. anyone, anybody) and every- (e.g. everyone, everybody), as well as general nouns such as 'people', and are therefore both [-definite] and [-specific], which are the two inherent characteristics of the subjects of 'generalized actives'. Here is an example from our corpus : "People don't understand the laws" (3-11B/444). As an alternative, the informant might have used an agentless passive and said "The laws aren't understood", which would not have greatly affected the

²⁰ *Ibid.* p 36.

²¹ *Ibid.* p 34.

meaning of the sentence. The second category of possible subjects for 'generalized actives' is the category of generalized personal pronouns. This category comprises personal pronouns such as 'you', 'we' or most commonly 'they' : e.g. "They took all the houses out" (5-9A/263). In this particular context, these personal pronouns are not [+ definite] and [+ specific] as they usually are (i.e. they lack a specific referent which the speaker and the hearer would both have in mind), however they are not 'dummy elements' like the expletives 'there' and 'it' either. Indeed in that context, to quote Weiner & Labov²², "*They* has a limited semantic value in that it seems to exclude the first person and perhaps the second singular as well", in other words, it excludes "the speaker (and possibly the hearer) from the class of possible referents." (comment in parentheses added). Therefore, when extracting the data, the researcher needs to distinguish between the [+ definite] [+ specific] personal pronouns, the [- definite] [+ specific] pronouns (i.e. those where only the speaker has a referent in mind) and the [- definite] [- specific] ones relevant to the variation analysis.

Once the set of variants is established, the next step is to find out in which contexts the variation actually takes place. Weiner & Labov²³ start by giving a general description of the variable context : "A first approximation to the overall envelope of these possibilities is : all constructions without agents which may be analysed as transitive verbs with realized objects in their underlying structure. In such a construction, the occurrence of the passive variable will lead to an agentless passive ; the non-occurrence to an active sentence with a [- specific] subject." However, from a practical point of view, it is much easier to define the contexts where variation does *not* take place (i.e. categorical contexts) and the contexts where variation is irrelevant or undiscernible (i.e. neutralizing contexts), in other words the contexts which should be excluded from the study because they are likely to skew overall results. For instance, I had to exclude from the study all 'generalized active' constructions which could not be transformed into an 'agentless passive' equivalent, 1) either because the main verb was intransitive (e.g. 'The dog was barking' but '* The dog was barked'), 2) or because it was a phrasal or prepositional verb which could not be used in the passive voice (e.g. 'Mary and John broke up' but '?? Mary and John were broken up') ; 3) transitive verbs which, in some contexts, cannot be used in the passive voice (e.g. 'People like holidays' but '?? Holidays are liked'), 4) verbs of measure and verbs of symmetry because "(their) subjects are semantically symmetrical with

²² *Ibid.* p 34-35.

²³ *Ibid.* p 37.

their objects and do not qualify as agents or patients.”²⁴ (e.g. ‘This dress cost £30’ ‘*£30 were cost by the dress’ ; ‘Mary met John at university’. ‘John was met by Mary at university’ is grammatical but has a different meaning) and 6) the verb ‘have’ (≠ auxiliary ‘have’, e.g. ‘We had a very nice dinner’ but ‘?? A very nice dinner was had’). Likewise, I had to exclude passive constructions that could not be transformed into an active equivalent. Such expressions as ‘to be said to’, ‘to be rumoured to’, ‘to be reported to’ and so on lack an active counterpart, at least an active equivalent constructed with an infinitival complement. For instance, a sentence like ‘He is said to be competent’ is perfectly grammatical, whereas the active counterpart ‘*People say him to be competent’ is not²⁵.

QUANTITATIVE ANALYSIS

Let us now turn to the quantitative analysis per se, which was carried out using the GoldVarb software²⁶ (a linguistic statistics program). The aim of a dialect study is to disprove what is commonly called the null hypothesis which Guy²⁷ defines as follows : “The null hypothesis always states that nothing is going on : there is no relationship between the independent and dependent variables, and the observed distribution of the data is due merely to random fluctuation and sampling error.” On the contrary, the researcher must try to find where something is “going on”, and must try to discover and define a certain pattern of usage. I therefore tried to find a pattern in the use of the agentless passive within a bilingual community and within a monolingual community, i.e. something more or less systematic, predictable to a certain extent, relying on a certain number of factors. These factors can be of two different kinds : either external, in which case they are called ‘social variables’, or internal, in which case they are called ‘linguistic variables’.

First, let us consider the internal factors. Three factors belonging to this category were selected for this study : the factor ‘Given/New’, the factor

²⁴ *Ibid.* p37.

²⁵ Decisions also had to be made as regards sentential subjects, quasi-modals or aspectual verbs (e.g. “want to”, “begin to” etc.), action passives vs. stative passives and the auxiliary “get”, which I cannot develop here for reasons of space.

²⁶ GoldVarb is an application for carrying out variable rule analysis and associated data manipulations and displays. It is based on programs previously circulated by David Sankoff, Pascale Rousseau, Don Hindle and Susan Pintzuk. For more details, see http://www.crm.umontreal.ca/~sankoff/GoldVarb_Eng.html

²⁷ Guy, G. (1993). *The Quantitative Analysis of Linguistic Variation*. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, p 235.

'Parallel Surface Structure', and the factor 'Preceding Passive'. For all three variables, I brought my choices into line with those made by Weiner & Labov in their study *Constraints on the agentless passive* so as to have comparable results. I therefore used the same codification and the same definitions as they did. Given items were thus defined in the following way : "the logical object of an agentless clause is defined as GIVEN if any noun phrase coreferential with it is present in any one of the preceding five clauses, irrespective of the termination of speaker turns²⁸". And from there we can say that the logical object of an agentless clause is defined as NEW if no noun phrase coreferential with it is present in any one of the five preceding clauses, irrespective of the termination of speaker turns.

The second linguistic factor studied by Weiner & Labov was the factor called 'Parallel Surface Structure'. The general definition was that the surface structures of two or more clauses are said to be parallel if the surface subjects are coreferential, in other words if they refer to the same discourse entity. As for the codification of the first factor, the five preceding clauses were taken into account. Weiner & Labov explain the interest surrounding the third factor 'Preceding Passive' as follows : "Parallel Surface Structure is a 'mixed' category, involving coreference as well as surface order. One way of approaching this question is to consider what would be the effect of a purely syntactic condition which intersects with parallel surface structure : whether or not the given agentless clause was preceded by a passive one, irrespective of coreference²⁹." In that perspective therefore, the 'Given/New' factor would be to test coreference, the 'Preceding Passive' factor would be to test surface order and the 'Parallel Surface Structure' factor would be to test both at the same time. As for the coding of the 'Preceding Passive' factor group, the tokens were distributed into two categories : either the given agentless clause was preceded by a passive clause (C) or it was not (D), knowing that the preceding passive construction could be anywhere in the five preceding clauses.

As regards these three internal factors 'Given/New', 'Preceding Passive' and 'Parallel Surface Structure', Weiner & Labov draw the following conclusion : "The distribution of information in discourse is not without influence, but it is a relatively minor factor compared to the more mechanical tendency to preserve parallel structure : first in the succession of passive constructions, second in the retention of the same structural position for the

²⁸ Weiner, J.E. & Labov, W.(1981). Constraints on the Agentless Passive. In *Journal of Linguistics*, v.19. pp 29-58. Cambridge University Press. p46.

²⁹ *Ibid.* p 52.

same referent in successive sentences.”³⁰ In the present study, the factor ‘Given/New’ did not even turn out to be a “minor factor” since it was not selected as significant in the GoldVarb analysis and did not yield a consistent pattern. On the other hand, the “mechanical tendency to preserve parallel structure” also emerged in my results : the factor ‘Preceding Passive’ appeared to be the most important constraint on the passive and the factor ‘Parallel Surface Structure’, though not selected as significant per se by the program, seemed through the statistics to have a certain degree of influence on the variable. However, as I said earlier, I have to qualify Weiner & Labov’s statement that “the fact that it (the factor ‘Preceding Passive’) is a powerful factor reinforces our conclusion that the choice of agentless passive is conditioned by syntactic considerations³¹”. In fact, if these syntactic considerations determine the choice of the agentless passive to a certain extent, they are not the only ones, for my study shows that certain external variables should also be taken into account.

Indeed, for Weiner & Labov, external factors have no real effect on the choice of the agentless passive, as we can see in the following statement : “All sections of the population appear to treat the passive/active choice in the same way, and conversely the same constraints are found throughout the speech community. (...) The separation of the two sets of constraints (external and internal) confirms other indications that social factors operate primarily upon surface patterns rather than abstract syntactic alternatives³²” (parentheses added). On the contrary, the results presented in this study show that the speakers tend to use the passive differently according to the various categories they belong to. The external factors ‘Gender’, ‘Education’ (Secondary education / Post-secondary education) and ‘Style’ (Formal / Informal) were included in the study but were discarded by GoldVarb as being insignificant as regards the choice ‘passive vs. active’. On the other hand, the external factors ‘Age’ (+ 50 years old/ – 50 years old) and ‘Knowledge of French’ (Totally bilingual (B)/Anglophone with some knowledge of French (K)/Monolingual (M))³³

³⁰ *Ibid.* p 56.

³¹ *Ibid.* p 54.

³² *Ibid.* p 56.

³³ As we saw previously, I built my own corpus based on members of a community of native speakers of English living in Hull, Qc. This is the corpus that I call ‘bilingual’, with reference to this criterion. However, this term is a simplification used for practical reasons, for, as I said earlier, I soon realized that all the informants did not have the same capacity as far as French was concerned and that this should somehow appear in the coding of the data. I thus had three factors in my factor group : the first category was made up of the three ‘truly bilingual’ informants, in other words the informants who were fluent both in English and in

turned out to be significant. Indeed, the speakers tended to use the passive differently according to whether they belonged to the younger age-group or to the older one : the six younger informants appeared to use more passives than the six older informants. Age can therefore be considered as a constraint on the active/passive choice. The results for this factor seem to suggest a change in progress, an evolution towards a greater use of the agentless passive, but this calls for further investigation.

The other significant external variable – ‘Knowledge of French’ — was obviously the main focus of this study, considering the research hypothesis was based on the potential influence of French – the donor language — on English — the recipient language — among an anglophone community living in a francophone environment (Hull, Qc.). The results for this factor suggest that there might be an influence of French on English at this level : the better the informants mastered French, the more they seemed to be influenced by the French pattern of the use of passives, insofar as they chose the active variant more often than other informants. Consider the following statistics : (P = agentless passives, A = generalized actives)

	B		Sub-total	K		Sub-total	M		Sub-total	Total
	P	A		P	A		P	A		
N	46	56	102	91	56	147	180	107	287	536
%	45	55	100	61.9	38.1	100	62.7	37.3	100	
Total (%)			19			27.4			53.6	100

These results are totally in keeping with the claim made by Poplack that “convergence need not involve any transfer at all : it may simply consist of the selection and favouring of one of two (or more) already existing native-language forms which can coincide with a counterpart in the contact language³⁴.” The situation described here is exactly what I have in my study : the convergence I have observed does not involve any transfer (whether lexical,

French (B), the second was made up of the three informants who had a more or less extensive knowledge of French (K), but who could not be considered as truly bilingual, and the third and last category was made up of the six totally monolingual informants (i.e. informants who did not speak French at all and did not live in a francophone environment) whom I found in the *Ottawa-Hull Spoken Language archives* (M).

³⁴ Poplack, S. (1993). Variation Theory and Language Contact. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, p 256.

THE INFLUENCE OF FRENCH ON ENGLISH

phonetic etc.) per se, it consists of the selection and favouring of the generalized active variant over the agentless passive variant ; both structures exist in the native language (English) and coincide with a counterpart in the contact language (French). Knowing that the active variant is the most common in French³⁵, it is therefore not surprising that bilingual informants should favour this variant and not the passive.

This convergence is thus an example of the interference phenomena, which are described by Weinreich as "those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of language contact³⁶", although the term "deviation" may seem a little strong to describe the favouring of the generalized active over the agentless passive. According to Weinreich, "a full account of interference in a language-contact situation, including the diffusion, persistence, and evanescence of a particular interference phenomenon, is possible only if the extra-linguistic factors are considered³⁷", which is what I tried to do in this study. If we go back to the description of the speech community, it is obvious that its socio-cultural characteristics seem to favour interference phenomena. Indeed, on the one hand, we have a fairly "closeknit" social network, to use Milroy's terminology, in other words the speech community under investigation is likely to share linguistic norms as well as other socio-cultural norms, and on the other hand, the members of this community seem to be well integrated in the surrounding francophone community (through relatives, friends, co-workers, stores, administration and so on). It is also interesting to look at the answers given by the informants to the questions about French and English, and about the coexistence of the two communities in Hull, as well as in the rest of Canada : as a rule, it seems that language is a key issue for them and that they are fairly open-minded, willing to make efforts in order to integrate as much as possible with the francophone population.

However, this 'convergence', which we have observed, is a discreet one — in the sense that the informants are most likely unaware of it — compared to other kinds of interferences, such as code-switching and lexical borrowing. These more conspicuous interference phenomena are more stigmatised as a rule than for instance [— specific] personal pronouns like the ones that we find in generalized actives. Moreover, it appears that in Canada, English has a different

³⁵ See for instance Chuquet, H & Paillard, M. (1989), Guillemin-Flesher, J. (1981) or Viney, J.-P. & Darbelnet, J. (1977).

³⁶ Weinreich, U. (1968). *Languages in Contact*, The Hague : Mouton, p 1.

³⁷ *Ibid.* p 3.

status from that of French, in the sense that anglophones do not feel culturally and linguistically 'threatened', insecure as it were, as some francophones do. Such facts may be the reasons why the influence of French on English has not been studied very often — not to say never — up to now... In future investigations, it would therefore be interesting to look for other types of influence of French on English, whether syntactic or of another nature ; it would also be interesting to carry out a similar investigation among other anglophone communities immersed in francophone environments, whether in other parts of Canada or in other countries. Although this study is limited in scope and applicability, partly because of the size of the corpus it was based on, it would be interesting to try to confirm its results by carrying out more extensive studies of the same nature.

Finally, these results enable us to somewhat qualify Weiner & Labov's statement that "social factors operate primarily upon surface patterns rather than abstract syntactic alternatives³⁸". Indeed, some of the social-cultural factors that were included in the analysis ('Age' and 'Knowledge of French') *did* operate on the choice of agentless passive vs. generalized active, although an "abstract syntactic alternative" ; and other social factors selected ('Gender' and 'Age') operated on "surface patterns" such as the choice of the auxiliary 'be' versus 'get'³⁹, since, as in the Weiner & Labov study, my results "showed considerable social differentiation of the choice of the surface formative *get* vs. *be*⁴⁰". Therefore, we can conclude by saying that social factors may have an effect both on 'surface' patterns and on 'deep' abstract syntactic patterns, and that the choice of agentless passive versus generalized active is conditioned by syntactic considerations as well as by external, socio-cultural considerations.

³⁸ Weiner, J.E. and Labov, W. (1981). Constraints on the Agentless Passive. In *Journal of Linguistics*, v.19. pp.29-58. Cambridge University Press. p 56.

³⁹ For reasons of space, I could not include my analysis of the choice of auxiliaries in this article. The details can be found in my M.A. thesis.

⁴⁰ Weiner, J.E. and Labov, W. (1981). Constraints on the Agentless Passive. In *Journal of Linguistics*, v.19. pp.29-58. Cambridge University Press. p 56.

References

This article was based on a M.A. thesis :

Thomas, J. (2001). *The influence of French on English in an Anglophone Community from Hull, Quebec : a Study of the Agentless passive*. Mémoire de maîtrise dirigé par le Pr. J.-L. Duchet. Université de Poitiers. (A copy is available at the library of the *Centre Culturel Canadien* in Paris)

Part I – Sociolinguistics and dialectology

Baugh, J. (1993). Adapting Dialectology : the Conduct of Community Language Studies. In Preston, D. (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, pp.167-192.

Fasold, R. (1990). *The Sociolinguistics of Language*. Cambridge, MA : Basil Blackwell.

Guy, G. (1993). The Quantitative Analysis of Linguistic Variation. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, pp. 223-249.

Labov, W. (1966). *The Social Stratification of English in New-York City*. Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.

Labov, W. (1969). Contraction, Deletion and Inherent Variability of the English Copula. *Language* (45). pp. 715-762.

Labov, W. (1972a). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Labov, W. (1972, traduit en 1976). *Sociolinguistique*. Les éditions de Minuit. Présentation de Pierre Encrevé : *Labov, linguistique, sociolinguistique*.

Labov, W. (1984). Field Methods of the Project on Linguistic Change and Variation. In J. Baugh & J. Sherzer (Eds.) *Language in Use : Readings in Sociolinguistics*. Englewoods Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall.

Milroy, L. (1980, 2nd ed. 1987). *Language and Social Networks*. Oxford : Basil Blackwell.

Milroy, L. (1987). *Observing and Analysing Natural Language*. Oxford : Basil Blackwell.

Poplack, S. (1993). Variation Theory and Language Contact. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins. pp.251-286.

Wolfram, W. & Fasold, R. (1974). *The Study of Social Dialects in American English*. Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall.

Part II – Linguistic analysis

Chuquet, H. & Paillard, M. (1989). *Approche linguistique des problèmes de traduction*. Ophrys.

Colpron, G. (1970). *Les anglicismes au Québec – Répertoire classifié*. Montréal : Beauchemin.

Flikeid, K. (1989). Moitié anglais, moitié français ? Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle Ecosse. In *Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8(2), pp. 177-228.

Guillemin-Flesher, J. (1981). *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*. Ophrys.

Haegeman, L. & Guéron J. (1999). *English Grammar : A Generative Perspective*. Cambridge, Mass. : Blackwell Publishers.

Larrea, P. & Rivière, C. (1991). *Grammaire explicative de l'anglais*. Chap.24. Longman France.

Mougeon, R. & Bédiak, E. (1991). *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction : the Case of French in Ontario, Canada*. Oxford : Oxford University Press.

Péronnet, L. (1989). Analyse des emprunts dans un corpus acadien. In *Revue Québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8(2), pp. 229-251.

Poplack, S. (1989). Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique. In Mougeon, R. & Bédiak, E. (Eds.), *Le français parlé hors Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 127-151.

Rand, D. & Sankoff, D. (1990). *Goldvarb. A Variable Rule Application for the Macintosh*.

Vinay, J.P. & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Didier.

Weiner, J.E. & Labov, W. (1983). Constraints on the Agentless Passive. In *Journal of Linguistics*, v.19. Cambridge University Press, pp.59-78.

Weinreich, U. (1968). *Languages in Contact*. The Hague : Mouton.

Wolfram, W. (1993). Identifying and Interpreting Variables. In D. Preston (Ed.), *American Dialect Research*. Amsterdam : Benjamins, pp 193-221.

INTERTEXTUAL TRAVEL IN THE WRITING OF GAIL SCOTT AND MARY DI MICHELE¹

Lianne MOYES
Université de Montréal

Tout texte est traversé par de nombreux autres textes. Pour les écrivains anglo-Québécois Gail Scott et Mary di Michele, cette hétérogénéité, cette intertextualité, est emblématique d'une vie à la croisée de différentes langues et cultures. Dans les écrits de ces auteurs, la lecture et l'écriture permettent de traverser et de re-traverser les frontières nationales et internationales, de considérer la relation à tout ce qui est « autre » ou en dehors de soi, et d'explorer les processus par lesquels les signifiants culturels se déplacent.

Any text is traversed by many others. For anglo-Quebec writers, Gail Scott and Mary di Michele, this heterogeneity, this intertextuality, is an expression of what it means to live at the intersection of different languages and cultures, what it means to be ever in the process of translating oneself. In the texts of these writers, reading and writing become ways of crossing and re-crossing national and other borders, ways of rethinking one's relationship to that which is "other" or outside oneself, and ways of tracing the processes by which cultural meanings migrate.

This essay addresses intertextual relations in Gail Scott's 1999 novel *My Paris* and in Mary di Michele's poem "Invitation to Read Wang Wei in a Montréal Snowstorm" from her 1998 collection *Debriefing the Rose*. More particularly, I am interested in the return in Scott's writing to the work of Gertrude Stein and in di Michele's writing to the work of Wang Wei². The latter gesture is also a return to the work of Ezra Pound and other early twentieth-century readers of Chinese poetry and culture. The work of both Scott and di Michele is explicitly intertextual in the sense that it cites other texts and characterizes writing as a process of reading those texts³. As I am

¹ I would like to thank Mary di Michele, Wendy Eberle-Sinatra, Bennett Fu, Heike Harting, Robert Majzels, Andrew Miller and Gail Scott for their dialogue during the writing of this essay. Research for the project was enabled by funding from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.

² Wang Wei (701-761) is one of the representative poets of the Golden Age of Chinese poetry.

³ Although there are many poems in di Michele's 1998 collection and many intertexts, including texts by Gertrude Stein, I limit my discussion to "Invitation to read Wang Wei in a Montréal Snowstorm". My purpose is not to compare the relationship to Stein in Scott and di Michele. Rather, I am interested in how the writing of these two anglo-Montrealers complicates the notion of "intertextual travel". For a discussion of Scott's intertextual relationship to Stein in the context of feminist literary history, see my essay "Discontinuity, Intertextuality and Literary History: Gail Scott's Reading of Gertrude Stein," forthcoming in the collection *Wider Boundaries of Daring : The Modernist Impulse in Canadian Women's Poetry*, ed. Di Brandt and Barbara Godard.

using it, then, the term "intertextuality" is not limited to a study of sources or to pure textuality. Rather, it underscores my sense, drawn from Julia Kristeva, that any text is traversed by many others, that to read or to write is to place the self at the intersection of the text's plurality⁴. In both of the texts under study here, this plurality, this intertextuality, is an expression of what it means to live at the crossroads of various languages and cultures, of what it means to translate oneself constantly.

If the term "intertextuality" has relevance today, that relevance lies in its capacity to hold in productive tension questions of cultural transfer, translation, subjectivity, textuality and (literary) history. The work of Yunte Huang, from whom I borrow the notion of "intertextual travel⁵" in my title, offers one example of contemporary appropriations of "intertextuality". In a study of the migration of cultural meanings between Asia and the United States (especially in the context of Imagism), Huang discusses intertextual travel in relationship to ethnography and translation. He attends to intertextual practices which absorb other texts and transform them into an account that fulfils the ethnographer's preconceptions of a culture," and which reduce the heterogeneities of the "original" "to a version that foregrounds the translator's own agenda⁶". Both *My Paris* and "Invitation" can be read as travel writing, *My Paris* in the sense that the writing subject goes to Paris for six months⁷ and "Invitation" in the sense that the writing subject crosses geographical boundaries through reading⁸. In fact, the writing subjects of both texts engage in a practice of intertextual travel, of seeing other parts of the world without going there, one from her couch in Paris and the other from her couch in Montreal. What *My Paris* and "Invitation" demonstrate — albeit in different

4 Julia Kristeva, "An Interview with Julia Kristeva" by Margaret Waller, trans. Richard Macksey, in *Intertextuality and Contemporary American Fiction*, ed. Patrick O'Donnell and Robert Con Davis (Baltimore; London : Johns Hopkins UP, 1989), 281-282.

5 Yunte Huang, *Transpacific Displacement : Ethnography, Translation, and Intertextual Travel in Twentieth-Century American Literature* (Berkeley ; Los Angeles : U of California P, 2002), 1-7.

6 Huang, 4. Hugh Kenner describes a similar absorption of and self-interested translation of Asian culture in "Introduction" in *Ezra Pound : Translations* (New York : New Directions, 1963), 11-13.

7 For further discussion of *My Paris* as a kind of travel writing, see Scott's conversation with Corey Frost ("Intertexts" in *The Matrix Interviews*, ed. R.E.N. Allen and Angela Carr [Montreal : DC Books, 2001], 109-111).

8 Throughout this essay, I refer to the narrator of Scott's novel and to the speaker of di Michele's poem as the "writing subject". In both cases, a slippage in frames of representation locates the writing subject both inside and outside the text.

INTERTEXTUAL TRAVEL

ways — is that there are different kinds of intertextual travel and different ways of conceptualizing the interface such travel produces. Both texts participate in practices of literary modernity and both approach the question of intertextual travel from the privileged position of the cosmopolitan⁹ subject. At the same time, both resist the kinds of ethnographic practices Huang describes, Scott's by exposing the histories and subjectivities occluded by the city of modernity, and di Michele's by making legible the complex overlay of cultures and languages which constitute her writing as well as the city she inhabits.

During her stay in Paris, Scott's writing subject might be said to engage in what Huang describes as "intertextual tactics of absorbing other texts and transforming them into an account¹⁰." Yet, in that account, she repeatedly questions her own positions and preconceptions; she foregrounds the seams and fractures between texts, she places French words beside English words in ways which destabilize the notion of the linguistically "foreign¹¹" and she calls attention to the continuities as well as the discontinuities between her "home" culture (Quebec) and that of the "other" (France). In *My Paris*, the writing subject's process is less one of absorbing difference, the traditional ethnographic gesture, than one of opening a differential interface. The latter porosity is part of a larger intertextual project of "putting self in abeyance in favour of listening" and "constructing the writing subject out of the heteroglossia of voices surrounding [her]¹²". Locating herself at the intersection of Paris's plurality (to borrow the terms of Kristeva), the writing subject confronts the reader with the montage of voices, languages, institutions, codes, cultural narratives, media practices, and so forth which constitute the city — and which make her travels "intertextual". She brings together in the same text different, often contradictory, versions of Paris, including the Paris of dispossessed migrants and that of privileged travellers and exiles.

⁹ For an in-depth interrogation of this term, see the essays collected in *Cosmopolitics*, ed. Pheng Cheah and Bruce Robbins (Minneapolis : University of Minnesota P, 1998).

¹⁰ Huang, 4.

¹¹ As Sherry Simon observes, *My Paris* foregrounds contact between languages by including words in French followed by a comma and an English translation. (Simon, "The Paris Arcades, the Ponte Vecchio and the Comma of Translation," in *Gail Scott : Essays on Her Works*, ed. Lianne Moyes [Toronto : Guernica, 2002], 143.)

¹² Scott, "The Porous Text, or the Ecology of the Small Subject, Take 2" spec. issue "Different Languages" ed. Jena Osman and Juliana Spahr, *Chain* 5 (1998) : 203. Available on-line <http://www.temple.edu/chain/archive.htm>

In "Invitation", the writing subject can be described as "read[ing] and glean[ing] things about places and people [she has] never seen¹³". Indeed, it is possible to find in di Michele's poem strains of Orientalism¹⁴, and to argue that "Invitation" not only appropriates the words of a Chinese poet but also reduces them to the clichéd distinction between the spiritual East and the material West. However, unlike ethnographic writing of the kind Huang describes, di Michele's poem does not conceal its self-interest. Reading Wang, the poem makes explicit, allows the writing subject a form of self-translation and self-enlightenment. Di Michele's poem also de-exoticizes China. Insofar as the writing subject discerns Chinese characters in the winter landscape outside her house, and makes a link between Wang's poem and the fishermen at the Lachine rapids, she locates "*la Chine*" in the city of Montreal. Chinese culture and language, "Invitation" suggests, are integral to Montreal.

Just as Scott's text presents a different Paris from the one presented by Stein, di Michele's text presents a different China from the one presented by Pound. These differences cannot be explained away as effects of "progress" of a linear movement through time. Rather, they are effects of readings which would have been relatively unimaginable at an earlier moment. The differences are also effects of writing subjects who stand on the edges of several languages and cultures, writing subjects whose intertextual travels allow us to read the contradictions within contemporary metropolitan centres such as Montreal and Paris. The writing subject of *My Paris* is variously *montréalaise*, *québécoise*, *anglo-québécoise*, Canadian and (North) American. That of "Invitation" is less clearly identified, but if one considers the range of identifications suggested by di Michele's writing, she is Italian, Canadian, Italian-Canadian and *montréalaise*. In the cases of both writing subjects, the identifications overlap and self-divide in ways that are potentially conflictual. And in both cases, the writing subjects have a troubled relation to the language in which they write, Scott's because she is intensely aware of the relations of power which subtend the use of English in Quebec¹⁵, and di Michele's because she writes in English

¹³ Huang, 4.

¹⁴ This term, introduced to critical discourse by Edward Said in *Orientalism* (New York : Random House, 1978), is further explored by Zhaoming Qian in *Orientalism and Modernism : The Legacy of China in Pound and Williams* (Durham : Duke UP, 1995).

¹⁵ "I do not perceive that writing in English in Quebec, ie. writing in a language not only dominant in Canada, but also globally, can be perceived, honestly, as a minority position". (Scott, "The Porous Text" 203). In resistance to the status of English as global dominant, Scott engages in a minor or "marked" practice of English : "[J]e dirais que j'écris dans une langue mineure, un anglais fortement imprégné de la culture et de la langue majoritaire franco-québécoise". (Scott,

INTERTEXTUAL TRAVEL

in Quebec, but also because her mothertongue is neither English nor French¹⁶. Intertextual travel, *My Paris* and "Invitation" suggest, is an unruly process, one which brings the "contact zone¹⁷" associated with practices of travel and translation within the text, and, in so doing, foregrounds the inequities and interferences which structure those practices.

* * *

The fractured diary of an anglo-Quebec woman on a six-month writer's grant, Gail Scott's *My Paris* dramatizes the privileged mobility of the cosmopolitan traveller and intellectual. Scott's writing subject is not rich (she cannot, for example, afford to eat in Paris's finest restaurants) but she is nevertheless able to appropriate the city for herself, to take her place within it. As someone who is able to circulate relatively freely in Paris and who records in her diary what she sees, Scott's writing subject captures some of the disparate histories of the first world metropolis. Consider the following account :

Floating. Whimsical with fatigue. Down pale autumn street. A few hanging leaves. Having spent nuit blanche in Paris! Having taken first métro home. 5 :30am. Having waited. In empty place de la Concorde station. For ticket gate to open. When an army of people. Bearing down on me. Running for lives. The cleaning staff of Paris. Uniformly from "the south". In panic of being fired. Causing immediate deportation. Behind me on platform. Tall handsome African. Red sleepless eyes. Half-hidden in tunnel entrance. In case I a cop. Across tracks another man. Rumpled jeans. Curly-toed runners. Sleeping on bench. I thinking oh he's got away with spending the night. When hop ! Train passing in other direction. Bench then empty¹⁸.

"Miroirs inconstants," dossier "Écrire en anglais au Québec : un devenir minoritaire ?" ed. Lianne Moyes, *Quebec Studies* 26 [Fall 1998/Winter 1999] : 23.)

¹⁶ "What does it mean" asks di Michele, "to write in a language not your own ?" ("Notes towards Reconstructing Orpheus : The Language of Desire" *Essays on Canadian Writing* 43 [Spring 1991] : 14.) The implications of such a practice, di Michele's essay suggests, are simultaneously enabling and alienating.

¹⁷ Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes : Travel Writing and Transculturation* (New York : Routledge, 1992), 4-7.

¹⁸ Scott, *My Paris : A Novel* (Toronto : Mercury, 1999), 119. Hereafter cited parenthetically in the text by page number.

As the writing subject circulates in Paris, walking streets and frequenting cafés made famous by writers such as Ernest Hemingway and Gertrude Stein, she is painfully aware of the difference between the “exiles” and “foreigners” who went to Paris in the early twentieth-century and the subjects of former French colonies, for example, who number heavily among the homeless, the unemployed and the persecuted in late twentieth-century Paris. The writing subject of *My Paris* positions herself somewhere between the privileged and the dispossessed, somewhere between the French-speaking and the English-speaking.

In the absence of any “contemporaneous literary avant-garde” (*My Paris* 112), the writing subject returns to the words of Stein¹⁹, a woman who, like Scott, writes in English in a French-speaking milieu. Scott’s writing subject finds in Stein’s work a literary precedent for her own experiments with grammar, queer subjectivity and narrative.²⁰ At the same time, she is troubled by the postures Stein adopts as an expatriate American living in Paris, including Stein’s belief that Americans invented the twentieth-century²¹. Scott herself rejects the suggestion that, in Montreal, she lives in exile like Stein and Hemingway. From her perspective, the French language and culture are “part of her cultural background²²”. Stein makes very different kinds of statements about language. She maintains, for example, that in her writing she has no ears for any language other than English : “[I]t does not make any difference to me what language I hear... [T]here is for me only one language and that is English²³”. As is clear from the use of the “comma of translation” (*My Paris* 49) and from the insistence on the porosity of the text²⁴, it makes a big difference what language Scott hears. There is, in her writing, always more than one language.

¹⁹ Among the texts Scott’s writing subject revisits are Stein, “Poetry and Grammar” 209-246 ; “Portraits and Repetition” (1935), in *Lectures in America* (Boston : Beacon, 1957), 165-206 ; *Paris France* (1940), (New York: Liveright, 1970).

²⁰ In “Intertexts”, Scott elaborates upon the complexities of her narrator’s relationship to Gertrude Stein. (106-107 ; 116.)

²¹ Stein, “How Writing is Written” (1974), in *The Gender of Modernism*, ed. Bonnie Kime Scott (Bloomington and Indianapolis : Indiana, 1990), 489 ; Scott, *My Paris*, 35.

²² Scott, “My Montréal: Notes of an Anglo-Québécois Writer” *Brick* 59 (Spring 1998) : 5.

²³ Stein, *The Autobiography of Alice B. Toklas* (1933), in *The Selected Writings of Gertrude Stein* (New York : Vintage, 1990), 65-66.

²⁴ Scott, “The Porous Text”.

INTERTEXTUAL TRAVEL

Scott's speaking subject responds to Stein by inhabiting the latter's words and her streets differently. She simultaneously performs Stein's attention to syntax and interrogates the latter's discourses and practices :

Below on boulevard — green-clad worker from “south”. Vacuuming up dog shit. Followed by another green-clad guy. Green broom and matching refuse bag. Against backdrop of that fine men's store opposite. Windows of exquisitely stitched collars. Reflecting meridian strip. Where Gertrude Stein's poodle Basket used to shit. With other rich expatriate puppies. Thinking Paris belonging to them. Turn on some Arab music. Low. (*My Paris* 22)

Passing jellied trout. In traiteur window. Near Gertrude Stein's. Whose genius. Being American. Interested in gathering what ordinary (common). In all of “us”. While loving Paris as refuge. Of individuals (artists). Traces of winter. In air. Ankle-high in pamphlets. From yet another unemployment demonstration. Man. Writing Je suis sans travail. Sans abri, I am jobless. Homeless. Rewinding long scarf around neck. Waving complicitly at marchers. (*My Paris* 135-136)

Drawing on the montage techniques of Walter Benjamin's *The Arcades Project*²⁵, these passages locate Stein in relation to the “foreigners” who fall outside the purview of her texts²⁶. They allow us to read the disparate and conflictual histories hidden by the images of fine cuisine, haute couture and bohemian culture for which Paris is known. Blue collar workers are juxtaposed with exquisitely stitched collars; individuals who have a sense of entitlement are collocated with communities who protest their state of homelessness and placelessness; and the arrogance of those who live in Paris is contrasted with the work of those who keep Paris clean. It is no coincidence, Scott's text suggests, that both those cleaning the city and those who fear being removed from the city/nation are from “the south”. *My Paris* emphasizes the extent to which the city relies on those it can neither acknowledge nor admit within its space. A sense of “home” for some is contingent on the homelessness of others. Scott's text makes no attempt to give voice to those from “the south”. Yet it draws attention to their presence in the city through the “Arab music”

²⁵ See Dianne Chisholm, “Paris, *Mon Amour*, My Catastrophe, or *Flâneries* through Benjaminian Space” in *Gail Scott : Essays on her Works*, ed. Lianne Moyes (Toronto : Guernica, 2002), 154-157.

²⁶ The “foreigners” of *Paris France*, for example, are not immigrants or refugees ; they are expatriate writers and artists who experience their foreignness as productive insofar as it alters their relationship to their own language and culture.

which the speaker turns on "Low", and the accounts of harassment, deportation and suicide, especially among Africans, which she reads in the newspapers. The music suggests the writing subject's solidarity with those from the Maghreb and reminds us of the extent to which Arab voices and cultural practices constitute one of the city's many underlying "soundtracks".

The passages I have cited also dramatize the difficulty the writing subject experiences in locating herself. In the eyes of the African man from the first passage, Scott's writing subject might be a cop. After all, she is white and middle-class. In fact, she fears the police because she does not have a valid travel visa. Yet her situation is clearly not the same as those from Africa and the Maghreb who are far more likely to be asked for their papers (*My Paris* 12). As the citizen of a relatively wealthy nation, she would have no difficulty obtaining a visa to visit France. That Scott's writing subject waves "complicitly" at the protestors in the third excerpt suggests that she is both sympathetic to their cause and painfully aware of her relative privilege. Scott's writing subject cannot step outside the relations of power which she is at pains to discern throughout the novel. Even when she reduces the "I" in her text "to the smallest possible entity. The eye of a clown. A female-sexed clown," she recognizes that "behind this small clownlike figure speaking its porous text lurks a huge shadow. The shadow of western culture. Her own. Speaking through and against her²⁷". She is imbricated in the contradictions and complicities, for example, of Americans in Paris, of French-speakers in America, and of postcolonial subjects in France. All she can do is read the relations and, following Benjamin, analyse where the self-interest lies²⁸.

* * *

The writing subject of Mary di Michele's "Invitation to Read Wang Wei in a Montréal Snowstorm" is what Dianne Chisholm calls a "*flâneur* of the interior²⁹". Instead of listening to the heteroglossia of the city (so crucial to Scott's porous subject), she is attuned to the poetry of various cultural traditions — from Dante to T.S. Eliot, from Wallace Stevens to Wang Wei.

Her mode of crossing spatial boundaries, of opening an interface with that which is outside herself, is reading. Both di Michele's poem and the Wang poem, "About Old Age, in Answer to a Poem by Subprefect Zhang" which we are invited to read, are dramatic monologues in the sense that in each

²⁷ Scott, "The Porous Text" 205.

²⁸ Scott, "The Porous Text" 205-206.

²⁹ Chisholm, 162.

INTERTEXTUAL TRAVEL

a single speaker addresses a silent auditor. Yet di Michele's poem complicates the dramatic monologue in important ways. Insofar as it is an invitation to read Wang, the poem suggests that to engage with a text on the level of its enunciation is to engage with many texts at once, with the texts the poem's writing subject reads as well as the text one is reading. More than a question of allusion (the intentional inclusion of references to other sources), this is a question of intertextuality. Di Michele's writing subject is both an effect and an agent of intertextuality ; she makes choices about which intertexts she foregrounds but she has no absolute knowledge or control of the range of texts that constitute her text. In addressing questions to Wang, the writing subject initially sets him up as a voice of authority, as a kind of "ancient sage". However, she also recognizes the futility of her attempts to construct him in this way. Not only has she "no hope of another answer³⁰" but the enigmatic answer Wang's speaker gives Subprefect Zhang to a similar question simply returns her to her own musings.

Wang's "About Old Age" is a nature poem, a turning away from the affairs of the court :

In old age I ask for peace
and don't care about things of this world.
I've found no good way to live
and brood about getting lost in my old forests.
The wind blowing in the pines loosens my belt,
the mountain moon is my lamp while I tinkle
my lute. You ask,
how do you succeed or fail in life ?
A fisherman's song is deep in the river³¹.

Di Michele's writing subject is interested not as much in the images of the natural landscape — which are less idyllic here than in other translations — as in the closing address to Subprefect Zhang and the question of how to measure success and failure in life :

³⁰ Di Michele, "Invitation to Read Wang Wei in a Montréal Snowstorm" in *Debriefing the Rose : Poems* (Toronto : Anansi, 1998), 28. Hereafter cited parenthetically in the text by page number.

³¹ *Laughing Lost in the Mountains : Poems of Wang Wei*, trans. Tony Barnstone, Willis Barnstone, and Xu Haixin (Hanover : London : UP of New England, 1991), 22.

Wei, I have learned to excel through too much effort and a job in government service. Does it look like winning to you, the car in the driveway, the terra-cotta coloured cottage? When what I long for most is to sit and listen to song on your river estate? In the thick of the buzzing gnats of summer I have observed old men by the Lachine rapids drop worms from their lines. Though no fish were caught, the men snared clouds on their hooks. ("Invitation" 27)

Assessing the accoutrements of her "success" in the light of Wang's speaker's "non answer" to Zhang, di Michele's writing subject expresses the desire to join Wang on his river estate. If Wang's is a turn toward nature, di Michele's is a desire to release herself from an economy of success or failure and from the pressures it places on her. This departure from the practical and goal-oriented also takes the form of a pun on the place-name "Lachine". Di Michele's poem conjures "*la Chine*" a trace of the search by fifteenth- and sixteenth-century Europeans for a sea passage to the East, via the poetry of Wang. The desire to know and to possess the other is thwarted, here, by the mixing of foreign and familiar, by the fact that "Lachine" is also in Montreal.

Di Michele is not alone in her practice of writing by way of an engagement with the texts of Chinese poets³². Ezra Pound is one of the most obvious and important of these writers in the twentieth century³³. In their introduction to *Laughing Lost in the Mountains : Poems of Wang Wei*, the version of Wang cited in di Michele's poem, Tony and Willis Barnstone explain that "[t]o learn how to render Wang Wei's lines we went to school, like so many translators of Chinese poetry, in the poetry of Ezra Pound³⁴". They offer Pound's "In a Station of the Metro³⁵" as an example of the techniques of parataxis and direct presentation which inform their translation. Di Michele knows Pound's work³⁶ and likely encountered the latter poem in reading the

³² Huang discusses the impact of Chinese language and culture on the literatures of the West; see also Tony and Willis Barnstone, "Introduction : The Ecstasy of Stillness", *Laughing Lost in the Mountains : Poems of Wang Wei*, trans. Tony Barnstone, Willis Barnstone, and Xu Haixin (Hanover : London : UP of New England, 1991), xv-lxx.

³³ Zhaoming Qian documents Pound's intertextual relationship to Wang Wei in *Orientalism and Modernism*.

³⁴ Tony and Willis Barnstone, "Introduction : The Ecstasy of Stillness" ix.

³⁵ "The apparition of these faces in the crowd ; / Petals on a wet, black bough". (cited in Tony and Willis Barnstone, "Introduction : The Ecstasy of Stillness" ix).

³⁶ In "Notes Toward Reconstructing Orpheus : The Language of Desire" di Michele makes reference to Pound's views of "culture existing in translation" (21).

introduction to *Laughing Lost in the Mountains*. In any case, resonances of "In a Station" are there in the second passage of "Invitation" :

Wavering with winter trees, as if written in Chinese characters,
black ink strokes on a white and blowing page ; in the swirling
storm, I too might be drawn to mean something.
("Invitation" 27)

Di Michele's is no imagist poem yet the image of "black ink strokes on a white and blowing page", insofar as it stands in apposition to the earlier phrases, is reminiscent of Pound's "petals on a wet, black bough". Avoiding metaphor or simile, Pound's poem reads like a non-sequitur, a collage of the immediate — "The apparition of these faces in the crowd" — and of the image — "petals on a wet, black bough" — an image reminiscent of calligraphy or brush stroke painting. Operating in more conventionally figurative ways, di Michele's poem, too, evokes different media and frames of representation. Emphasizing the visual aspect of writing, of script, it figures the immediate — winter trees against a snowy background — as Chinese characters. What is more, the lyrical dimensions of the poem allow the writing subject to translate herself into Chinese script along with the trees. It is the writing subject who is "wavering with winter trees", who writes herself in black ink strokes "on a white and blowing page", who "might be drawn to mean something".

Di Michele's writing subject foregrounds the self-translation enabled by her engagement with the poetry of Wang. This self-translation also allows her to approach herself from a perspective of difference, from the perspective of "[s]he who reads by her own light" ("Invitation" 28)³⁷. Translation in di Michele's poem runs two ways : at the same time that the writing subject is reading the English translation of the Chinese poem, she is writing a poem in which she figures herself as an ink stroke in Chinese script. Insofar as they include Chinese ideograms, Pound's *Cantos* create similar effects. And, insofar as Pound's Chinese intertexts push his use of the English language in unexpected directions, they also leave their mark on his translations³⁸. Pound is sometimes lauded for breathing new life into the work of ancient poets³⁹.

³⁷ These words, which conclude di Michele's poem, are reminiscent of the title of a poem by Wallace Stevens, "Phosphor Reading by His Own Light" in *The Collected Poems of Wallace Stevens* (1954) (New York : Vintage, 1990), 267. Di Michele's text, like Scott's, makes legible the gender of the writing subject.

³⁸ See Kenner, 9.

³⁹ In Kenner's terms, "Confucius after twenty-four centuries stirs Pound into speech ; Pound after twenty-four centuries lends Confucius his voice" (14).

T.S. Eliot goes as far as to credit him with the "invention of China"⁴⁰. Eliot is not wrong, in the sense that Pound's China has more to do with Pound — with what Marjorie Perloff describes as Pound's "desired other"⁴¹ or with what Huang describes as a refashioned "image" of Chinese/Japanese poetry⁴² — than with the cultural specificities of China itself.⁴³ Yet as the work of Huang, Qian and others demonstrates, far more might be said about the impact of intertexts on Pound's work, about the extent to which China, for example, invented Pound or, at least, allowed him to invent himself. It is this process of self-invention through an encounter with difference — difference which turns out to have more to do with the speaker's frustration with her own participation in Western culture, and difference which turns out to be part of the city she inhabits — which di Michele's poem explores.

* * *

Pound's sense of the contemporaneity of texts⁴⁴ and of the radical continuity between reading, writing and translation⁴⁵ anticipates late twentieth-century views of intertextuality and of the text as a texture of readings and rewritings drawn from various cultures. Where the texts of writers such as di Michele and Scott differ from those of Pound is in their attention to the terms in which people and cultural meanings (including place-names) migrate, and in their attention to where their own self-interest lies. Scott figures translation within her text in the form of a comma between English and French words, but also in the form of various "contact zones" marked by "asymmetrical relations of domination and subordination"⁴⁶. Di Michele figures translation within her

⁴⁰ Cited in Marjorie Perloff, "The Contemporary of Our Grandfather: Ezra Pound and the Question of Influence," in *Poetic Licence: Essays on Modernist and Postmodernist Lyrics* (Evanston, Illinois: Northwestern UP, 1990), 131.

⁴¹ Perloff, 122.

⁴² Huang, 5.

⁴³ Pound leaves little room for the specificity of his intertexts in universalizing statements such as "I believe in a sort of permanent basis in humanity" ("Psychology and Troubadours", *The Spirit of Romance* [1952], [New York: New Directions, 1968], 92). Walter Benn Michaels describes the *Cantos* as "an anthology of aboriginal moments, juxtaposed to each other not in celebration of their difference but as a way of insisting on their essential similarity" (*Our America: Nativism, Modernism, and Pluralism* [Durham: Duke UP, 1995], 108).

⁴⁴ "All ages are contemporaneous" (Pound, "Praefatio ad Lectorem Electum" in *The Spirit of Romance*, 5).

⁴⁵ In Kenner's view, "Translating does not, for [Pound], differ in essence from any other poetic job" (10).

⁴⁶ Pratt, 4.

INTERTEXTUAL TRAVEL

text in the form of a pun on the place-name "Lachine" as well as in the writing subject's gesture of drawing herself in Chinese characters. Both writers make legible the processes of translation, travel and cultural transfer upon which their texts depend. If Stein claimed that Americans had invented the twentieth century⁴⁷ and Eliot claimed that Pound had invented China⁴⁸, the texts of Scott and di Michele suggest that the story is a little more complex.

⁴⁷ Stein, "How Writing is Written" 489.

⁴⁸ Eliot, cited in Perloff, 131.

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT : THOMAS KING'S *GREEN GRASS, RUNNING WATER*

Joanna DAXELL

Université de Sherbrooke

Cet article examine quelques aspects de la religion Cherokee dans *Green Grass, Running Water* de Thomas King qui auparavant sont passés inaperçus dans la critique de l'œuvre. King utilise des couleurs, des nombres et la structure circulaire de la formule chamaniste Cherokee pour subvertir l'espace narratif du roman en créant un espace guérissant dans lequel les traditions autochtones puissent être cultivées et développées à côté de la narration occidentale.

This paper explores some of the elements of Cherokee religion found in Thomas King's novel *Green Grass, Running Water* that have gone unnoticed in previous studies. King uses colour, numbers, and the circular structure of the Cherokee shamanistic formula to subvert the narrative space of the novel, thus creating a healing space within which Native traditions can be nurtured and developed alongside the Western narrative.

In his study of Native literature and community, Jace Weaver argues for the importance of storytelling to Native culture. The stories, he maintains, become the space in which not only Native identity is created, where questions about history and culture are played out, but also where dominant narratives and borders are put into question and subverted (40-42). In *Green Grass, Running Water*, written by Thomas King, who is of Cherokee, Greek, and German descent, Western tradition is juxtaposed to Native tradition. The novel exists in the cross-cultural encounter of Western literary tradition and Native oral tradition. It exemplifies the type of hybrid text that King, in his essay "Godzilla vs. Post-colonial," identifies as "associational" – writing which transforms the Western narrative form by giving it Native focus, values, and form.

According to Judith Leggatt, "the critical tools" scholarly readers rely on to inform their understanding of Native texts are "inadequate to deal with a tradition stemming from oral forms and trickster narratives" (124-25). Reading the novel through what she calls "the lens of various post-colonial theories" proves unsatisfactory and does not recognize that King's text, as Leggatt points out in relation to King's essay, "focus[es] more on the continuation of Native traditions than the transformation of those traditions" (119). With this in mind, rather than discussing the numerous associations between King's text and the Western imagination, I have attempted a reading of King's novel that takes into account some elements of Native religion found in the text. I suggest that the novel can be read using Cherokee mythology to shed light on the multiple meanings and interpretations and especially those related to a Native perspective. Like other Native writers, Leslie Marmon Silko, Gerald

Vizenor, and Sherman Alexie, just to name a few, King uses the novel as a space for healing the Native Spirit/Culture/Traditions that have been lost or neglected when Western values have been imposed on Native culture.

King's work is not based solely on Cherokee myth and legend and needs to be interpreted according to a wider frame of reference ; however, the many references to colour and numbers in the novel correspond well with how the American ethnographer James Mooney describes their meaning in Cherokee religion. Mooney worked for the Smithsonian Institute and lived among the Eastern band of the Cherokee Nation from 1887 to 1890, documenting their myths, legends, and history in his text *The Sacred Formulas of the Cherokees*, published in 1891. Mooney's primary sources were documents written in Cherokee by several Cherokee shamans using the syllabary created by the Cherokee scholar Sequoyah (1770 ?-1843) and adopted by the Cherokee in 1821. These documents describe the formulas used in their shamanistic practice.

The following formula, translated by Mooney, was used to treat arthritis. It shows both the importance paid to colour in Cherokee mythology and the circular structure of the shamanistic Cherokee formula. I suggest that King uses these elements to create his own healing narrative space in *Green Grass, Running Water*.

FORMULA FOR TREATING THE CRIPPLER (RHEUMATISM).

Listen ! Ha ! In the Sun Land you repose, O Red Dog, O now you have swiftly drawn near to hearken. O great ada'wēhī,¹ you never fail in anything. O, appear and draw near running, for your prey never escapes. You are now come to remove the intruder. Ha ! You have settled a very small part of it far off there at the end of the earth.

Listen ! Ha ! In the Frigid Land you repose, O Blue Dog, O now you have swiftly drawn near to hearken. O great ad'āwhī [sic], you never fail in anything. O, appear and draw near running, for your prey never escapes. You are now come to remove the intruder. Ha ! You have settled a very small part of it far off there at the end of the earth.

¹ Mooney explains that "Ada'wēhī is a word used to designate one supposed to have supernatural powers, and is applied alike to human beings and to the spirits invoked in the formulas [. . .]. Our nearest equivalent is the word magician, but this falls far short of the idea conveyed by the Cherokee word, in the bible translation the word is used as the equivalent of angel or spirit" (347).

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT

Listen ! Ha ! In the darkening land you repose, O Black Dog, O now you have swiftly drawn near to hearken. O great ada'wēhī, you never fail in anything. O, appear and draw near running, for your prey never escapes. You are now come to remove the intruder. Ha ! You have settled a very small part of it far off there at the end of the earth.

Listen ! Ha ! In the Wa'halā² you repose, O White Dog, O now you have swiftly drawn near to hearken. O great ada'wēhī, you never fail in anything. O, appear and draw near running, for your prey never escapes. You are now come to remove the intruder. Ha ! You have settled a very small part of it far off there at the end of the earth. (Mooney 347)

The repetitive nature of the formula points to the importance of the circular structure in a Native worldview, which is very different from the Western linear way of relating to the world. In the introduction to their study of King's work, *Border Crossings : Thomas King's Cultural Inversion* (2003), Arnold E. Davidson, Priscilla L. Walton, and Jennifer Andrews point out that "[f]rom a European cultural perspective, borders mark differences ; from a Native view, borders are and always were in flux..." (16). King makes it especially obvious how this applies to the borders between culturally different readers in that he uses the Native perspective to trick unsuspecting readers into believing they are dealing with a subversive postmodern (or postcolonial) narrative rather than a narrative strongly influenced by Native tradition. "The narrative form," notes Leggatt, "purposefully tricks academic readers, playing to the European critical assumptions that King assumes they bring to the text, and thus emphasizing the need for them to become aware of the other traditions" (125).

Readers' cultural backgrounds often call for very different readings of Native texts. In fact, what may be humorous to those familiar with Western literary tradition can be disconcerting to a reader familiar with Native tradition in that the comic element often exposes the cross-cultural dilemmas facing the Native caught in between cultural borders. Mixing humour with tragedy is, in fact, part of Native tradition. King says he thinks of himself as a "serious writer : 'Tragic is my topic. Comedy is my strategy' " (qtd. in Walton 74-5). In addition to exposing and subverting the intermingling of Western tradition in Native life, comedy becomes a healing space in which "to rebuild tribal

2 "Wa'halā' is said to be a mountain far to the south." (Mooney, 347)

communities, while retaining traditional links to the past and preserving valuable aspects of pre-contact cultural beliefs" (Davidson et al. 37).

In *Green Grass, Running Water* King uses colour, numbers and the circular structure in a fashion similar to that of the shamanistic formula. The formula uses the four colours associated with the four cardinal directions : East — Red ; South — White ; West — Black ; North — Blue. Certain numbers and especially the numbers Four and Seven are very important to Cherokee religion. I will show how these are equally important to any reading of *Green Grass, Running Water* as they draw attention to the formulaic and ritualistic aspect of the novel.

Most formulas used in Cherokee religion are divided into four verses as illustrated by the Spirit Dog formula. In the formula, each of the verses invokes a Spirit Dog of a different colour. In a similar fashion, the novel is divided into four chapters in which each chapter heading consists of a direction and a colour written in the Cherokee language. King's use of Cherokee language divides readers into those who understand and those who do not. Even so, the words in Cherokee should give any reader a warning that this text demands knowledge of other cultural values than, for example, the Western novel. Some knowledge of Cherokee religion will reveal aspects of the novel that might otherwise go unnoticed.

In Cherokee mythology the number four stands for "balance, direction, seasons, elements, guardians etc.," while seven stands for "clans, divinity, healing, wholeness, wisdom, sacred directions" (Atli). In addition to the four cardinal directions, there are in Cherokee mythology three additional directions, each associated with a particular colour : Down, Center or Within, and Up. According to Mooney, Up is translated as "[t]he seventh galû"lati" (the seventh heaven) in the Cherokee language bible. Mooney also informs us that the animals evoked by the shamans "are not the ordinary, everyday animals, but their great progenitors, who live in the upper world (galû"lati) above the arch of the firmament" (343).

Each of the four chapters starts off as a Native creation story narrated by four Native Elders who, as the novel begins, have escaped from a mental hospital where they have been kept for an unknown number of years. According to Babo, the housekeeper at the hospital, they may be "four, five hundred years" (51), thus giving them a mystic and esoteric quality which work well with the ritualistic essence of the novel. It is not even clear if they are women or if they are men.

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT

Similar to the animals invoked by the shamans, the four Native Elders are pivotal figures called upon by King to help bring the narrative forward. Taking turns, they each tell their version of a different creation story evoking an important mythological female character : First Woman, Changing Woman, Thought Woman, and Old Woman. Together they represent the cycle of life "from a matriarchal and distinctly Native perspective" (Davidson et al. 180). These creation stories are not all taken from Cherokee mythology. King has used various Native creation stories in the making of his story to show the interrelations between, not only the mythological women, but also between these women, the four Elders and, by extension, all Native people. It reflects King's own pan-Indian standpoint, which "focuses on the experiences of contemporary Natives" (Davidson *et al.* 9), and their relation to Native culture.

The Elders are the major players in the narratives they retell. In fact, they are the Native goddesses, which in turn impersonate famous male characters from the Western novel – all of which have Native sidekicks : They are Lone Ranger – Tonto ; Ishmael – Queequeg ; Robinson Crusoe – Friday ; Hawkeye – Chingachook³. Throughout the mythical narrative, the Native goddesses are confronted with religious and imperialist male discourse and violence ; by taking on the identity of the male Western hero they are able not only to escape their subjugators but to take on the dominant role in relation to their Native companions. The Elders are able to completely blur the boundaries between male and female, and Native and non-Native. It is yet another example of how these Elders, similarly to the Dog Spirits, exist on a different level than the characters in the realistic narrative. The names that appear in their hospital files : "Mr. Red, Mr. White, Mr. Black, and Mr. Blue" (52) is yet another example. On their voyage to Blossom, and throughout the text, the four Elders travel through time and space retelling their creation stories, in an effort of "getting it right" as parallel narratives unfold about the people that are gathering in Blossom at the time of the Sun Dance.

Native texts often reflect the insecurity felt by many Natives with regard to their Native traditions and beliefs, which are frequently absent from their everyday life in Western society. The constant fusion of Native and Western

³ For a more detailed description, see Flick, Jane. "Reading Notes for Thomas King's *Green Grass, Running Water*." *Canadian Literature* 161/162 (1999) : 131-39.

traditional narratives emphasizes how intermingled these are in the Native imagination but also how this, in turn, may lead to confusion. Through the Elders, who still remember the oral history of their people, it becomes possible to reclaim what has been lost. One way of doing so is by listening to the Elders. But in King's text even these Elders have difficulties "getting it right." For instance, when Lone Ranger, at the beginning of the first chapter, instead of beginning in a traditional Native fashion uses narrative forms belonging to Western tradition : "*Once upon a time ...*" ; "*A long time ago in a faraway land...*" ; "*In the beginning, God created the heaven and the earth*" (11-14). Once Lone Ranger "gets it right" he uses a similar expression to the one used to invoke the spirit in the Dog Spirit formula but that here serves to invoke First Woman : "Gha !" said the Lone Ranger. "Higayv :ligé :i" (15).

The novel repeatedly addresses the characters' concern with storytelling. Since they are dealing with oral stories, the question of "getting it right" is necessarily of essence. In the shamanistic formula, the power of healing depends on the accuracy with which it is pronounced. The importance of telling the stories in a predetermined order, similarly to the formula, is emphasized in the novel when the storyteller of the third chapter, Robinson Crusoe, uses the same expression as the Lone Ranger to begin his story :

"GHA ! Higayv :ligé :i," said Robinson Crusoe.

"We've done that already," said Ishmael.

"Have we ?" said Robinson Crusoe.

"Yes," said the Lone Ranger. "Page fifteen."

"Oh."

"See. Top of page fifteen."

"How embarrassing." (234)

Coyote, the Native trickster place an important role in the novel in that he, through his behaviour, highlights the dangers of losing or misusing the Native knowledge passed down by the ancestors. Similarly to the Elders, he gets a chance to tell the creation story in, but gets confused and needs the narrator's help to remember what happens in the story he is about to tell :

"Well," I says, "Old Woman falls into that water. So she is in that water. So she looks around and she sees—"

"I know, I know," says Coyote. "She sees a golden calf !"

"Wrong again," I says.

"A pillar of salt !" says Coyote.

"Nope," I says to Coyote.

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT

"A burning bush !" says Coyote.

"Where do you get all these things ?" I says.

"I read a book," says Coyote. (349)

This confusion is also a source of comedy, although behind it is the realization that Coyote, after having been exposed to the Christian Bible, has forgotten the Native creation story. The reader may recognize the cultural mix-up taking place in the narrative and find it amusing ; however, the comedy is at the expense of the mythological subjects, Coyote and the four Elders, who are uncertain of how to perform the Native rituals. In the previous example, the significance of not telling the story in a predetermined fashion is a critical issue that could jeopardize the four Elders' whole mission in coming to Blossom, the Native community in which the novel takes place. Behind the intertextual joke, which appeals to a non-Native audience familiar with postmodern conventions, lures the tragedy of the loss of a culture and the realization that only through the recovery of old traditions, however painstaking, can these be passed on to future generations and assure the survival of Native culture.

Throughout the novel, we see how Western tradition has become such an intrinsic part of Native life that many of the Native characters have lost their ability to connect with their spiritual past and, thus, find themselves lost and confused. King's novel not only shares the structure of the shamanistic formula but also serves the same purpose as the formulas used to treat disease in Cherokee religion. The formulaic structure of King's novel suggests that it is a ceremonial text. The novel has four chapters and the narrative spans four days similarly to most Cherokee ceremonies. The Sun Dance in the novel lasts eight days : the women dance for four days ; the men the following four. It is a Native ceremony devoted to healing and regeneration. The ceremony, among other things, serves to make the participants aware that life is a series of cycles of symbolic (and real) deaths and rebirths. It gives the Native community of Blossom an opportunity to get together and regain some of their lost spirituality.

The Sun Dance and Lionel Red Dog's birthday coincide to support one of the novel's main ideas, that of Lionel coming to terms with his place in the Blackfoot community. When he decides to make some changes to his life, he reflects on the number of changes he should aim for, reminding us of the importance of the number Four and Seven in Native life : "Five, six, seven. But four was a good number to start with" (278). In addition, Lionel's last

name, Red Dog, makes for a clear connection between Lionel and the Spirit Dog Formula, which begins with the invocation of the Spirit Red Dog.

Lionel first meets the four Indians when he picks them up along the road to Blossom. In the car, "there was something about them that made Lionel's ear itch" (123). This is most likely a reference to their storytelling skills, which leaves Lionel not only with a desire to listen to their stories but gives him a chance of healing his Native spirit if only he listens carefully enough to these Elders. Lionel is confused about his identity. As the first chapter, "Red," begins, his aunt Norma makes a comment about his non-Native character: "Norma shook her head. 'Lionel, if you weren't my sister's boy, and if I didn't see you born with my own eyes, I would sometimes think you were white. You sound just like those politicians in Edmonton'" (7). With a name like Lionel Red Dog, Lionel should be on the path of success since Red is the colour of success in Cherokee colour symbolism. The Indians are there to help him on to that path, a path that takes him in several directions before he, at the very end of the novel, is heading in the right direction toward embracing his Native ancestry.

The conversation between Norma and Lionel that opens the first chapter is very important to the story and sets the scene for what is to come: "What do you think, Lionel? Maybe something in blue?" (7). Norma is sitting in the car with two pieces of carpet. This is, however, more than a simple decision about which colour to choose on the carpet. Should it be blue or green? Norma does not want to make a mistake, or rather, she does not want Lionel to make a mistake: "You make a mistake with carpet, and you got to live with it for a long time" (8). Better not make a mistake with other woven fabrics either, like a story, as one of the Elders points out to the Lone Ranger when he is having trouble retelling his story: "'Everybody makes mistakes,' said the Lone Ranger. 'Best not to make them with stories'" (14). In Lionel's case, the story is his future. In Native tradition, stories have the ability to alter the future. Throughout the novel, the reader learns of moments in history in which the Elders have changed, or as they like to say, "fixed the world".

The dialogue between Norma and Lionel is particularly important in that it brings the narratives together as the Natives of the realist narrative face the same problem as the Elders. Faced with an important decision that may have more significance than they first thought, what do the blue and green carpet samples signify? Is it the blue of water or as Norma suggests, of the sky, and the green of grass, or are we to understand these colours in a spiritual way? In Cherokee colour symbolism, green stands for the "center," the "here and now" and "within." Blue, on the other hand, stands for "defeat" and

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT

"trouble." Is the choice then about choosing a green path, the path within, to self-knowledge and actualization, as a Native of the Blackfoot community, rather than following a blue path of trouble, defeat and lonesomeness ?

In the first chapter, Lionel remembers what he calls his three mistakes and what I suggest are his three previous attempts in finding the green path. The first is a green mistake symbolized by a green sucker. The path Lionel chooses here is a path within but that is physical and damaging. At the age of eight, he wants to take out his tonsils to get a green sucker from his teacher. After his mother takes him to the hospital a potentially disastrous mix-up occurs and he is sent by plane to Toronto to undergo heart surgery. Alerted by Lionel's persistent objections the medical staff realizes its mistake – the boy who was to have the surgery was "a white child". The mistaken diagnosis remains in his medical files and comes back to haunt him years later when he tries to get an insurance policy and is asked to "have a physical with a separate evaluation of his heart condition" (36). The second path is also green and takes him to Salt Lake City where he as a young university student is to give a paper in lieu of his supervisor Duncan Scott⁴ on "The History of Cultural Pluralism in Canada's Boarding Schools" to an audience made up of members of the AIM.⁵ He is interrupted as he begins his presentation and is invited to a rally the same evening after which he finds himself in a green van heading for Wounded Knee. The van is stopped by the police outside Green River and Lionel spends nine days in jail for disturbing the peace. After the ordeal, he returns to Canada with a criminal record. The third path is golden and materialist path symbolized by the golden jacket Lionel has to wear at the television outlet store where he works, but this path is like the clouds that keep him from seeing the mountains – it obscures his view and leads him away from his true path as a Native man. The novel is Lionel's fourth (and thus final) attempt to find this path.

⁴ Lionel's supervisor is obviously named after Duncan Campbell Scott, superintendent general in the Dept. of Indian Affairs. By establishing the residential school system for Native children, his goal was to get rid of Canada's "Indian Problem." The assimilation process would make sure "there was not one single Indian in the body politic."

⁵ AIM stand for The American Indian Movement. In 1973, about 200 Oglala Sioux, led by members of AIM, seized the tiny village of Wounded Knee, on the Pine Ridge reservation, South Dakota, site of the last great massacre of Native Americans by the U.S. cavalry (1890).

Another example of how some knowledge of Cherokee religion makes for a very different understanding of the novel concerns the three cars that appear and disappear throughout the novel. Akin to the four Indians, these cars exist on several different levels ; not only as cars, but as several critics have suggested, also as symbols for Christopher Columbus's three ships the Pinta, the Niña, and the Santa Maria. Moreover, they can be read symbolically as the ducks often found in Native creation stories. I argue that such a reading will shed light on aspects of the novel that up to now have been overlooked.

Ducks are present in several of King's texts. In "The One About Coyote Going West," King tells his own version of the Coyote creation story featuring a green, a white, a blue and a red duck that help Coyote create the Indians :

We can help, says some voices and it is those ducks come swimming along. We can help you make Indians, says that white duck. Yes, we can do that, says that green duck. We have been thinking about this, says that blue duck. We have a plan, says that red duck. [. . .]
They lay them eggs. They dance that dance. They sing that song. Those eggs crack open and out comes some more baby ducks. They do this seven times and each time, they get more ducks.
"By golly," says the four ducks. "We got more ducks than we need. I guess we got to be the Indians. And so they do that". (81)

Strikingly similar to King's version is "Coyote Creates the Earth," a Cree creation story in which Coyote, who is "floating around on a small raft," asks four ducks to help him create the earth : "You must get me some earth so I can make things right." The red mallard, the Pinto duck, and the blue-feathered duck are all unsuccessful. The fourth duck, however, brings him the mud :

Coyote said, "To every undertaking there are always four trials. You have achieved it." Then he took the mud and said, "I will make this into the earth. You will live in the ponds and streams and multiply there where you can build your nests."

Coyote's comment emphasizes the formulaic nature of Native storytelling. Like Coyote and the ducks, King and the four Elders need four attempts to accomplish what they set out to do in the novel. In *Truth and Bright Water*, the duck is literally missing :

A SPACE FOR HEALING THE NATIVE SPIRIT

"I'm looking for my duck," says the girl.⁶ "Have you seen her?" [. . .] "This is kind of a dangerous place for a duck," I say. Some people think a duck is a silly thing," says the girl. "But it was a duck who helped to create the world". (108)

King has the girl tell the narrator (and the reader) to "[w]atch out for [her] duck", (109). It pays to remember the girl's words when reading *Green Grass, Running Water* and to pay attention to the ducks in the story.

The ducks appear for the first time in the novel when Babo, the housekeeper at the hospital, tells Sergeant Cereno a creation story the four Indians had told her previously :

So this woman says that they could create some dry land, and the ducks, who are tired of swimming laps, say, 'Sure, let's do that.' Anyway, one of the ducks dives down to the bottom, and she's gone for a long time. But pretty soon she bobs back up looking half dead, and the rest of the ducks crowd around and ask her if she found any land. (93)

Like the four Indian storytellers, Babo has difficulties remembering the exact words of the story : "That's not right either. I keep getting it wrong. I better start at the beginning again"(93). Her concern with "getting it right" shows that she has connected with the four Indians on a different level than, for example her boss, Dr. Hovaugh. Babo makes at first a reference to the similarities between her Pinto car⁷ and a ship, but she takes it back further down on the same page :

From a distance, the Pinto looked a little like a ship. Babo squeezed her eyes and looked again. [...] No, thought Babo, not exactly a ship. The red paint on the door was beginning to bubble. There were brown spots all along the wheel wells. The antenna was bent over on its side. Not a ship at all. (27)

No, not a ship at all, or a car, but a spotted red duck, a Pinto duck. The reference to ships belongs to the Western imagination while what Babo really sees alludes to the Native worldview that includes the ducks. That the cars are

⁶ Robin Ridington suggests that the girl is the ghost of one of the Cherokees that were removed from Cherokee territory in the late 1830's (100).

⁷ American car named after a piebald horse.

really ducks in disguise is particularly evident in the last scene in which the cars appear floating on the water :

“What the hell are cars doing on my lake ?”

“Sailing,” said Lew. “And they are heading this way.”

Sifton leaned over the railing and watched the cars bob along on the lake. (407)

Ships sail, they do not bob, nor do cars ; these must be ducks bobbing on the water.

Ducks are hinted at in yet another place in the text. As Lionel is getting dressed for his birthday party, he reflects on the way he is dressed and how he can change his look for the better. He feels he needs a new tie : “Red. Bright red in silk. With little ducks or something like that” (240). Here King seems to be urging the reader to pay attention to the colour and the ducks, thus highlighting their importance to the story. The ducks are a persuasive element in King’s novel that must not go unnoticed if the reader is to gain a better understanding of the ways Native tradition are explored in the novel. Like the ducks of the Native creation stories that dive into the water and disappear for a moment, the cars in the story disappear one by one only to reappear in Blossom on the fourth day following the first car’s disappearance. The little Cherokee girl in *Truth & Bright Water* may not have gotten her duck back, but the Native community of Blossom have the ducks of the creation story return in the form of three cars

The arrival of the ducks/cars in Blossom indicates the return to a Native world order. The destruction of the dam that follows is important in that it causes the river to flow again. One of the Native men at the Sun Dance points out that if the river is not allowed to flood every year, the cottonwood, which plays an important part in the Sun Dance ceremony, will die. In Nature, floods do damage and cause death, while they at the same time permit regeneration to take place – something the dam prevented from happening. In the novel it is Coyote who causes the dam to collapse and restores nature to its natural condition. His role is similar to that of King, who by subverting the Western literary tradition that has imposed a view of Natives that does not correspond to reality, provides a space in which Native experience and traditions can be reclaimed and explored. The mythical creatures from Native traditions, along with Cherokee colour and number symbolism are some of the intrinsic parts of Native experience that permeate *Green Grass, Running Water*. They resist and create an alternative to Western literary conventions, enabling a Native worldview to dominate the narrative space in which native issues can be examined with the help of humour and Native religion.

References

- Atli, Jutla. "The Cherokee Medicine Wheel." 10 Nov. 2002 [http : www.geocities.com/ tsutla_atli/wheel.htm](http://www.geocities.com/tsutla_atli/wheel.htm)
- "Coyote Creates the World" 9 Sept. 2002 [http ://aniwaya.org/stories/story136.html](http://aniwaya.org/stories/story136.html)
- Davidson, Arnold E., Priscilla L. Watson, Jennifer Andrews. *Border Crossings : Thomas King's Cultural Inversion*. Toronto : U of Toronto P, 2003.
- "Duck." *The American Heritage Dictionary of the English Language*, 3rd Ed, 1992.
- Flick, Jane. "Reading Notes for Thomas King's *Green Grass, Running Water*." *Canadian Literature* 161/162 (1999) : 131-39.
- Huckaby, Anna. E-mail to Philippe Vivien. 26 Nov. 2002.
- King, Thomas. *Green Grass, Running Water*. 1993. Toronto : Harper, 1999.
- . *Truth & Bright Water*. 1999. Toronto : Harper, 2000.
- . "The One About Coyote Going West." *One Good Story, That One*. 1993. Toronto : Harper, 1999. 69-82.
- . "Godzilla vs. Post-colonial." *World Literature Written in English* 30.2 (1990) : 10-16.
- Leggatt, Judith. "Native Writing, Academic Theory : Post-colonialism across the Cultural Divide." *Is Canada Postcolonial ? : Unsettling Canadian Literature*. Ed. Laura Moss. Waterloo, ON : Wilfred Laurier, 2003.
- Mooney, James. *The Sacred Formulas of the Cherokee*. Washington : Seventh Annual Report of the Bureau of American Ethnology, 1891. 10 Nov. 2002
- [http ://www.sacred-texts.com/nam/cher/sfoc/sfoc.htm](http://www.sacred-texts.com/nam/cher/sfoc/sfoc.htm)
- Ridington, Robin. "Happy Trials to You : Contexted Discourse and Indian Removals in Thomas King's *Truth & Bright Waters*." *Canadian Literature* 167 (2000) : 89-107.
- Walton, Priscilla L. "*Border Crossings : Alterna(rra)tives in Thomas King's Green Grass, Running Water*." *Genre*. 31.1 (1998) : 73 - 75.
- Weaver, Jace. *That the People Might Live : Native American Literatures and Native American Community*. New York : Oxford UP, 1997.

L'ÉMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL AU XVIII^E SIÈCLE

Sylvie FRENEY
Université d'Angers

Montréal au début du XVIII^e siècle se résume à une cité de 1200 âmes ensermée dans ses fortifications, quatre-vingt années plus tard Montréal compte 9000 habitants et s'est largement étendue au-delà de son enceinte. Cet article présente le rôle que les faubourgs ont joué dans cette croissance à travers l'étude de deux « recensements ». Ainsi, de deux faubourgs en 1720, Montréal en compte 7 en 1781, les faubourgs connaissant leur essor véritable à partir de 1750. Ils se présentent alors comme les pôles de croissance et d'extension du territoire urbain de Montréal.

In the early 18th century, Montreal is a little city of 1200 inhabitants enclosed in the ramparts. Eighty years later Montreal counts 9000 inhabitants and spread out of walls. In this paper, we deal the role of « faubourgs » (define « as the part of a city which lay outside the ramparts enclosing the town proper¹») in the growth of Montreal through two « census ». Only with two suburbs in 1720, Montreal counts 7 in 1781, suburbs grew really from 1750. There are the main centres of urban development and extension of the urban area of Montreal.

Montréal est aujourd'hui un espace urbanisé occupant la quasi-totalité de l'île où elle a été fondée il y a plus de trois siècles. Mais cette configuration actuelle caractérisée par un plan rectiligne est l'œuvre d'une histoire urbaine bien particulière. Il ne s'agit pas pour nous de retracer l'histoire urbaine de Montréal² mais de nous intéresser à sa première véritable extension qui fut rythmée au cours du XVIII^e siècle par la croissance des faubourgs. Initialement, les faubourgs se définissent comme les zones d'extension (tant humaine que spatiale) de la cité prenant naissance au-delà des murailles de la ville à la faveur de la croissance économique et démographique de celle-ci. Parallèlement, nous essaierons de mieux comprendre le rôle exact des faubourgs dans la croissance d'une ville³.

Ainsi, dans les années 1700, la cité montréalaise reste essentielle et contient encore la majorité de la population. Cet équilibre bascule dès le dernier tiers du XVIII^e siècle où les faubourgs gagnent en espace sur les

¹ Définition de Alan Stewart, *A Settling an 18th Century Faubourg; Property and Family in the Saint-Laurence Suburb 1735-1810*, mémoire de maîtrise, Université de McGill, 1988, p 2.

² Ceci a d'ailleurs été très bien réalisé dans l'ouvrage de Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Editions Libre Expression, Montréal, 1994, 167 p.

³ Cet article s'inscrit dans un travail de thèse de doctorat d'histoire sur les faubourgs d'Angers et de Montréal dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université d'Angers et l'UQAM.

campagnes et en nombre sur la cité. Jusqu'en 1750, nous assistons à l'émergence des faubourgs qui se révèlent ainsi comme les véritables excroissances de la cité, puis les faubourgs connaissent un réel essor qui ne cesse de se confirmer à mesure que nous avançons dans le temps.

LES PREMICES DES FAUBOURGS (1700-1750)

Avant d'évoquer les faubourgs de Montréal dans la première moitié du XVIII^e siècle, il est nécessaire de resituer le contexte urbain de Montréal à cette époque. Fondée en 1642⁴, Montréal se bâtit avant tout comme un poste de traite colonial et le point d'ancrage de la colonisation française en Amérique du Nord. À partir de 1663, l'île de Montréal est cédée aux Sulpiciens qui en deviennent les Seigneurs. La Nouvelle-France est désormais administrée par le roi⁵ et Ville Marie, forte de 400 habitants, devient chef-lieu du « gouvernement de Montréal ». Dès lors, Montréal s'impose très vite comme le centre économique, militaire et administratif d'une région en expansion constante. Économiquement, Montréal s'affirme comme la capitale du commerce et de la fourrure et compte 1200 habitants vers 1700. La population montréalaise ne cesse de croître durant tout le siècle passant de 1200 habitants en 1700 à 4000 en 1750 et 9000 en 1800.

Les premières constructions extra-muros (plan 1)

À partir de 1720, on assiste à l'émergence de deux faubourgs⁶ : le faubourg Saint-Joseph ou des Récollets à l'ouest et le faubourg Saint-Laurent (nommé aussi faubourg Saint-Louis) au nord. Le faubourg Saint-Joseph prend naissance à la faveur des deux portes ouest de la cité (la porte des Récollets et la porte de Lachine), il s'étend le long d'un axe principal prolongeant la rue Saint-Paul issue de la cité. Le faubourg s'installe donc le long de deux axes et est entouré de ruisseaux, il est composé de quelques maisons mais le parcellaire est encore très lâche. Dans l'aveu et dénombrement de 1731⁷, ce faubourg compte une vingtaine de maisons. Le faubourg Saint-Laurent, quant à

⁴ Fondée par Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, sous le nom de Ville-Marie, à l'emplacement d'un village amérindien nommé Hochelaga.

⁵ Auparavant, la Nouvelle-France était principalement aux mains des compagnies de commerce.

⁶ Notons qu'il existait un premier quartier nommé faubourg celui de Bonsecours à partir de 1681, mais il a très vite disparu et nous n'avons pas d'information conséquente sur ce dernier.

⁷ Il s'agit d'un genre de recensement que les titulaires d'une seigneurie doivent rendre périodiquement aux autorités royales. Ce document contient les titres et les grandes divisions territoriales de la seigneurie, ainsi que le nom des censitaires.

L'ÉMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL

lui, est situé au nord de la cité le long du « grand chemin du Roy », au-delà du ruisseau, vers la Montagne⁸. Mais ce n'est qu'en 1732 qu'une porte (porte Saint-Laurent) est ouverte le reliant directement à la cité. Cette communication directe avec la ville donne au faubourg un nouvel élan. Le faubourg Saint-Laurent devient le plus dynamique de la ville⁹. Ainsi Jean-Claude Robert note que, dès 1733, les premiers spéculateurs font l'acquisition de fermes pour les revendre bientôt sous forme de lots¹⁰. Mais pour l'instant, ce faubourg est très peu peuplé, on n'y compte que quelques maisons, et il n'apparaît pas dans l'aveu et dénombrement de 1731.

Nous devons également tenir compte du faubourg Québec ou Sainte-Marie situé à l'est de la cité le long du fleuve, car son établissement, moins affirmé que pour les deux faubourgs précédents, nous permet d'évoquer deux aspects importants des faubourgs : leur émanation et leur intégration à la ville. Au début du XVIII^e siècle, le « futur » faubourg Québec a une vocation militaire avec la présence depuis 1708 des entrepôts des canots du roi. Cependant, à cette époque, cet espace situé en-dehors des murailles de la ville, ne constitue pas encore un faubourg. En effet, un faubourg pour être considéré comme tel doit être, en plus de sa position en-dehors des murailles, issu de la croissance de la ville. Ceci se traduit dans l'espace par une diversité des constructions, notamment la présence de maisons de résidence, et non par la présence de bâtiments dont la vocation est prédéterminée, à l'exemple des entrepôts militaires issus d'une décision royale. Le faubourg est une excroissance de la ville et ne dépend pas d'une décision purement militaire ou religieuse. Par ailleurs, les entrepôts du roi sont intégrés dans l'enceinte de 1717, ceci nous permet aussi d'évoquer un second aspect propre à toute construction extra-muros : son intégration à terme à la ville. Cet aspect est particulièrement mis en avant avec la destruction des murailles au début du XIX^e siècle. C'est donc seulement, à partir de 1730, que l'on peut véritablement parler du faubourg Québec, avec les premières maisons qui prennent place à côté des entrepôts militaires et qui s'étendent le long du fleuve sur le chemin menant à Québec.

De ces trois faubourgs initiaux, nous pouvons retenir d'une part leur naissance dans un environnement totalement vierge, sans aucun urbanisme, les rues ne sont qu'à l'état embryonnaire, les voies d'eaux ne sont pas canalisées.

⁸ Il s'agit du Mont-Royal. Ville-Marie fut fondée entre le fleuve et cette montagne présentant ainsi un abri idéal.

⁹ Ce faubourg connaîtra les plus forts taux d'accroissement et sera le plus développé de Montréal.

¹⁰ *Atlas historique...*, p 61.

D'autre part, des établissements religieux, des maisons peu nombreuses mais signifiant déjà la nécessité de construire hors de la cité parce que la sécurité semble désormais assurée et que la place manque dans un espace intra-muros particulièrement réduit. Ces faubourgs sont classiques dans leur constitution puisqu'ils se construisent de façon longitudinale suivant un axe de communication. Une deuxième forme de faubourg apparaît, à la fin du XVIII^e siècle, avec les faubourgs intercalaires qui se développent par « étalement ou remplissage »¹¹. Dès lors, on peut clairement affirmer que le faubourg est « un référent historique¹² » lié à l'existence de l'enceinte et de la croissance de la ville. Le faubourg est une excroissance de la ville et oriente l'évolution spatiale de celle-ci. L'impulsion initiale est donnée et nos trois faubourgs ne cesseront plus de s'étendre, tandis que Montréal continue de croître dans une relative quiétude avec des allures de petite ville provinciale.

*Les faubourgs à travers l'aveu et dénombrement de 1741*¹³

L'aveu et dénombrement de 1741 est du à une initiative particulière. En effet, ce « recensement » a été réalisé par la Compagnie des Indes Occidentales afin de contrecarrer le trafic clandestin d'indiennes¹⁴ sur lequel elle avait un monopole. Il identifie trois faubourgs: le faubourg Saint-Joseph, c'est-à-dire la campagne à l'ouest de la rue Augustine dans ou vers le domaine Saint-Joseph (domaine appartenant aux religieuses de l'Hôtel-Dieu) ; le faubourg Saint-Louis qui, selon E-Z Massicotte, paraît désigner le territoire au nord et à l'est de la

¹¹ Nous entendons par «développement étalé», lorsque le faubourg gagne en profondeur ne se contentant plus de l'établissement le long d'un axe.

¹² Mot de Jean-Claude Robert, *Les articulations de la trame urbaine autour du site du projet « faubourg Québec »*, *Projet faubourg Québec : société d'habitation et de développement de Montréal*, 1994, p 3.

¹³ Un « aveu et dénombrement » est un relevé fait par le seigneur dans les quarante jours suivant son acte de foi et hommage. Il doit présenter un plan descriptif de ses terres et un recensement de ses censitaires et de leurs biens ainsi qu'un état des redevances auxquelles ils sont tenus. Fait par acte notarié, l'aveu et dénombrement sert à évaluer le progrès de la seigneurie et doit être remis au souverain ou à son représentant.

Cet acte officiel est plus ou moins bien rempli, s'il est relativement succinct pour 1731 et 1741, il est plus complet pour 1781 comme nous le verrons plus loin.

¹⁴ Depuis 1719, cette Compagnie avait le monopole de l'exportation du castor et de l'importation des marchandises fabriquées en France. Mais le trafic clandestin étant très présent, le Conseil d'État fut dans l'obligation de prendre des arrêts afin de faire cesser la contrebande.

L'EMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL

ville du chemin conduisant à la paroisse Saint-Laurent¹⁵ ; et enfin, à l'est de la cité, le faubourg Sainte-Marie ou Québec, partant de la porte du même nom et s'étendant sur le chemin menant à Québec. Le tableau suivant présente le nombre de maisons visitées par faubourg, dans la cité et dans la ville, ainsi qu'une estimation de la population en faubourg faite à partir du nombre de ménages¹⁶.

**Nombre de maisons et population
dans les faubourgs de Montréal en 1741**

	FB St-Joseph / des Récollets	Fb St-Louis / St-Laurent	Fb Ste-Marie	Cité ¹⁷	Ville
Nombre de maisons	50	15	8	384	457
Population estimée	327	97	48	3103	3575

En 1741, les faubourgs représentent 16% des maisons de Montréal, une part qui déjà n'est pas négligeable. Le faubourg des Récollets, plus étendu, compte à lui seul 68,5% des maisons en faubourg contre 20,5% pour Saint-Louis et 11% pour Sainte-Marie. Parallèlement, notre estimation de la population en faubourg ne l'évalue qu'à 13,2% de la population montréalaise. Le faubourg le plus peuplé est celui de St-Joseph avec 69,3% de la population des faubourgs, contre 20,5% pour Saint-Louis et 10,2% pour Sainte-Marie.

Le poids des faubourgs de Montréal en 1750

Les faubourgs de Montréal en 1750 font désormais partie intégrante du paysage urbain de Montréal. À cette date, nous n'en recensons que trois. L'un à l'est de l'enceinte le faubourg Sainte-Marie, l'un au nord de l'enceinte le faubourg Saint-Laurent, et le dernier à l'ouest, le faubourg Saint-Joseph. Ces

¹⁵ En vérité, il s'agit du faubourg que nous avons appelé précédemment Saint-Laurent. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, il existera effectivement deux faubourgs l'un plus au nord-ouest le faubourg Saint-Laurent, et le second plus à l'est, le faubourg Saint-Louis, mais pour l'heure il s'agit du même faubourg.

¹⁶ Parallèlement au nombre de maisons, nous connaissons également le nombre de ménages qui s'établit à 591 pour Montréal dont 513 pour la cité et 78 pour les faubourgs. Nous pouvons alors en déduire une estimation de la population en établissant un coefficient multiplicateur de 6,05 par ménage.

¹⁷ La « cité » correspond à Montréal intra-muros, la « ville » englobe la cité et les faubourgs.

excroissances alors peu développées portent déjà les caractéristiques du faubourg : implantation extra-muros, le long d'un axe de communication et prenant naissance à partir d'une porte de la ville, l'espace libre, l'absence de toute réglementation administrative les concernant¹⁸ et le développement sans plan préalable de leur trame. Les faubourgs se caractérisent aussi par la diversité de leur peuplement, leur composition sociale faite surtout d'artisans et de journaliers¹⁹, leur moindre richesse par rapport aux habitants de la cité et des maisons majoritairement en bois, à un seul étage. Notons également, l'absence de tout bâtiment officiel ou possédant un quelconque prestige. Leur croissance rythme le développement de la ville (16% des maisons en 1741 et 13.2% de la population). De plus, d'un point de vue municipal, les faubourgs ne font pas encore partie de la cité. Ainsi la réglementation suite à l'incendie de 1721 qui avait détruit 160 maisons intra-muros ne concerne pas les faubourgs. À partir de cette date, tout bâtiment ou maison devait être construit en pierre et non en bois et le tracé des rues devenait une priorité. Ceci obligea les plus pauvres à s'installer dans les faubourgs là où la réglementation n'était pas appliquée et où l'on pouvait utiliser un matériau moins coûteux comme le bois. Cependant, dans le demi-siècle suivant, l'attitude du pouvoir local vis-à-vis des faubourgs change, à mesure que ceux-ci s'étendent et deviennent l'enjeu de spéculation.

L'ESSOR DES FAUBOURGS : 1750-1790

En 1741, Montréal représentent 3575 habitants, ce chiffre passe à 4000 en 1754 et à près de 6000 en 1781²⁰. D'un point de vue spatial, les fortifications servent toujours de démarcation entre deux espaces distincts : l'intra et l'extra-muros. La cité se caractérise par des rues tortueuses, tandis que le parcellaire des faubourgs, avec un plan rectiligne, dégage une identité propre, clairement lisible dans le paysage. Parallèlement, l'espace faubourien s'authentifie par des caractères communs dans la propriété et dans son développement spatial. Ses habitants apportent, par leur statut socio-économique, un caractère commun aux gens du faubourg, les distinguant des citadins. L'étude de l'aveu et dénombrement de 1781 nous le montre et permet une « photographie » des faubourgs à Montréal à cette date.

¹⁸ À l'exemple de celle relative aux incendies.

¹⁹ Même si nous avons peu de données, le recensement de 1741 fait néanmoins déjà ressortir cette diversité.

²⁰ Phyllis Lambert et Alan Stewart, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1992, p. 45.

L'ÉMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTRÉAL

Cet aveu et dénombrement²¹ fut réalisé par Jean Brassier pour le compte des ecclésiastiques du Séminaire de Montréal possédant à titre de « fief et seigneurie l'Isle ditte de Montréal, avec droit de haute, moyenne et basse justice, dans l'étendue de l'Enclos, Cour et Jardin de leur maison seigneurial en la Ville de Ville Marie ditte de Montréal ²² ». Il ne s'agit pas d'un recensement mais davantage d'un état clair de la propriété sur l'île de Montréal afin de percevoir de justes redevances auprès des propriétaires. Ce document fournit des données générales sur les faubourgs d'un point de vue démographique et foncier.

Parallèlement, en délimitant clairement le territoire, ce document nous offre la possibilité de constater l'évolution spatiale des faubourgs par rapport à 1741. Le faubourg Saint-Joseph comprend désormais les rues Notre-Dame (ouest), Saint-Antoine, Saint-Joseph et Saint-Paul; le faubourg Saint-Laurent, le plus étendu, contient la rue de la Montagne, rue de Traverse, rue La Gauchetière, rue Lagoterie, rue Saint-Charles, rue Saint-Constant, rue Saint-Laurent, rue Saint-Louis, et la rue Saint-Pierre; le faubourg Québec comprend alors trois rues, la rue Notre-Dame (est), rue Saint-Claude et rue Sainte-Marie. A ces trois faubourgs initiaux, qui se sont épaissis, s'ajoutent le faubourg de la Pointe-à-Callière. Présent depuis longtemps, il commence tout juste à intégrer en son sein des résidences. Auparavant, il ne contenait que des établissements religieux, dont l'ancien hôpital général. Sa situation est un peu particulière puisque ce faubourg se trouve sur une pointe, séparé de la cité par une rivière. Néanmoins, il s'agit d'un faubourg puisqu'il est proche de l'enceinte, issu de la croissance de la ville et qu'il participe à son développement.

Estimation de la population en 1781

Cette estimation est établie à partir du nombre de maisons en appliquant un coefficient multiplicateur de 8 par maison²³.

²¹ La version du recensement que nous utilisons est celle de Claude Perrot qui publia, en 1969, l'original de l'aveu et dénombrement de 1781. Depuis, ce document original a été perdu.

Claude Perrot, *Déclaration du fief et seigneurie de l'isle de Montréal ou papier terrier du domaine de sa majesté en la province de Québec en Canada*, Montréal, Payette, 1969, 495 p.

²² *Ibidem*, p 3.

²³ Nous appliquons le coefficient donné par Louise Dechêne. Cependant elle précise bien que ce coefficient de 8 est un maximum et qu'il est certainement déjà trop important pour la période.

Louise Dechêne, « La croissance de Montréal au XVIII^e siècle », *RHAF*, 1973, p 164.

Estimation de la population des faubourgs de Montréal en 1781

Faubourg	Fb Québec	Fb Saint-Laurent	Fb Saint-Joseph	Pointe-à-Callière	Total en faubourg
Nombre de maisons	106	165	117	3	391
Estimation de la population	848	1320	936	24	3128

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population en faubourg et la part de chaque faubourg dans la population globale de la ville.

La population à Montréal en 1781 : estimation²⁴

	En faubourg	En cité	Montréal
Nombre de maisons	391	360	751
Estimation de la population	3128	2880	6008

Pour 1781, nous constatons que la population montréalaise est désormais moins importante en cité avec 48% de la population totale de Montréal contre 52% dans ses faubourgs. Dès lors, la tendance est inversée, ce sont les faubourgs qui contiennent la majorité de la population montréalaise. La hiérarchie démographique entre faubourgs a également évolué et indique déjà les futurs pôles de croissance de la ville pour le siècle à venir. Ainsi, par rapport à 1741, c'est désormais le faubourg Saint-Laurent, au nord²⁵ de la ville, celui s'étendant vers la montagne qui est le plus important représentant quasiment un quart de la population montréalaise. Il est suivi des faubourgs Saint-Joseph et Québec qui, situés à l'ouest et à l'est de la ville, comptent à peu près la même proportion de population avec respectivement 16,7% et 15,2% de la population montréalaise. Quant au faubourg de la Pointe-à-Callière, il garde une position à part surtout marqué par la présence des

²⁴ Ce nombre de maisons ont été corrigé par Alan Stewart et Mario Lancette du Groupe de Recherche sur Montréal du Centre Canadien d'Architecture, qui ont montré les lacunes de ce recensement, une partie de la ville ayant été oubliée. Les données apparaissant dans le recensement présenté par Claude Perrot sont de 307 maisons en cité (et non 360).

²⁵ Précisons que par commodité et pour reprendre les orientations traditionnellement données, nous parlons de faubourg nord, est et ouest bien que ceux-ci soient orientés nord-nord-est et sud-sud-est.

L'ÉMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL

religieux et ne représentant que 0,5% de la population. Entre faubourgs, la hiérarchie a donc changé et un équilibre s'est établi. Le faubourg nord, Saint-Laurent est passé de 21% à 42,2% de la population des faubourgs; le faubourg ouest, Saint-Joseph passe de 69% à 30% (il ne s'agit pas d'une décroissance, comme nous allons le voir, mais d'une meilleure répartition de la population faubourienne entre les faubourgs); le faubourg est, Québec, est passé, quant à lui, de 10% à 27%.

Si nous considérons maintenant les taux de croissance des faubourgs entre nos deux aveux et dénombremments de 1741 et 1781, on comprend mieux l'évolution de cette hiérarchie en faubourg. Ainsi, le faubourg Saint-Laurent et Québec connaissent une croissance de leur population avec respectivement 13,6% et 17,7% en l'espace de quarante années. Le faubourg Saint-Joseph, ne gagne que 2,9% de population. Cette situation s'explique par le fait que l'économie de Montréal se développe alors principalement à l'Est, où les relations économiques avec Québec s'intensifient. L'épanouissement du faubourg Québec le montre bien. Quant au faubourg Saint-Laurent, situé à l'abri des inondations, protégé par la montagne, offrant de nombreux terrains, il est le plus approprié à l'accueil de population nouvelle. Cette progression des faubourgs témoigne de la réussite définitive de la colonie. Notons, qu'inversement la cité ne connaît pas de croissance entre 1741 et 1781, on remarque même une légère décroissance. Cette situation est due aux nombreux incendies qui la ravagent pendant cette période et à l'obligation qui est faite de ne construire les maisons qu'en pierre. Aussi la population ne pouvant assumer un tel coût de construction s'installe en faubourg où cet impératif ne s'applique pas. De plus, la cité occupe un espace déterminé à l'intérieur des murailles et ne peut accueillir davantage d'habitations, elle ne possède ni l'élasticité ni la flexibilité des faubourgs.

Cet aveu et dénombrement ne fait pas encore état des faubourgs intercalaires qui apparaissent une dizaine d'années plus tard. Néanmoins, nous en percevons déjà les prémices, à l'exemple du faubourg Saint-Laurent qui s'étend à l'est avec la rue Saint-Louis. Cette rue donne naissance au faubourg du même nom, faubourg intercalaire se formant par remplissage entre les faubourgs Saint-Laurent et Québec. De même, pour le faubourg Saint-Joseph qui au nord voit apparaître le faubourg Saint-Antoine dans le prolongement de la rue Saint-Antoine, et, au sud, le faubourg Sainte-Anne, dans le prolongement de la rue Saint-Paul.

Bilan des faubourgs de Montréal en 1781

Si, en 1741, la cité est plus importante que ses faubourgs, la situation a basculé en 1781 puisque ces derniers représentent désormais 52% de la population de Montréal. Le territoire des faubourgs ne cesse de s'étendre tant le long des axes de communication qu'en profondeur, en comblant peu à peu les intervalles existants entre chaque faubourg et préparant ainsi la venue de nouveaux faubourgs. Mais pour l'heure, nous ne distinguons encore que quatre faubourgs dont l'un (celui de la Pointe-à-Callière) n'est encore qu'à ses débuts surtout marqué par la présence des religieux. Les trois autres faubourgs existants ont désormais une belle importance et se comportent vraiment comme les excroissances de la ville indiquant le développement dans lequel celle-ci est engagée. Le faubourg Saint-Laurent est le plus imposant et contient 42% de la population des faubourgs tandis que les faubourgs Saint-Joseph et Sainte-Marie contiennent respectivement 30% et 27%.

Au-delà, de leur rôle d'excroissance, l'étude de cet aveu et dénombrement confirme également la moindre richesse des faubourgs par rapport à la ville et une tendance sinon plus rurale du moins plus maraîchère par rapport cette dernière. Ainsi, 41% des maisons sont construites en bois²⁶ permettant aux plus pauvres de se loger. Parallèlement la majorité des maisons ont un jardin ou un verger ce qui permet de cultiver pour sa propre subsistance et parfois de vendre les excédents en ville. La superficie de chaque lot est plus importante qu'en ville grâce à l'espace disponible. Dès lors, les faubourgs sont un lieu dont la valeur marchande devient importante et où la spéculation ne tarde pas à se produire devant la nécessité de loger de plus en plus de personnes²⁷.

Les faubourgs de Montréal à la fin du siècle : une troisième génération de faubourgs

La fin du siècle est marquée par la fondation, en 1783, de la compagnie du Nord-Ouest²⁸, qui symbolise l'affirmation de Montréal dans son rôle

²⁶ L'aveu et dénombrement de 1781, précise en quel matériau est construit chaque maison. Nous savons que 41,17 % des maisons sont effectivement bâties en bois, contre 10 % en pierre. Si, nous considérons que les maisons dont le matériau n'est pas précisé sont en bois, c'est 90 % des maisons qui seraient en bois dans les faubourgs de Montréal à la fin du XVIII^e siècle.

²⁷ L'étude d'Allan Stewart sur le faubourg Saint-Laurent est à cet égard très évocatrice.

²⁸ La compagnie du Nord-Ouest est fondée à Montréal dans le but de contrôler la traite des fourrures sur tout le Nord-Ouest du Canada.

L'ÉMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL

économique. La ville assure désormais mieux son propre développement et acquiert de plus en plus les caractéristiques d'une ville à part entière, bien qu'elle reste soumise aux décisions politiques de la métropole. Ce développement se constate aussi au niveau des faubourgs avec l'émergence d'une nouvelle génération de faubourgs.

Pendant les dernières années du siècle, on assiste à une réelle croissance urbaine de Montréal qui se répercute dans l'expansion des faubourgs. Montréal passe effectivement, entre 1781 et 1805, de 6008 à 9436 habitants soit une progression de 57% de la population en seulement vingt-quatre ans. Cette croissance se produit désormais principalement en faubourg et se traduit par leur extension spatiale et par l'émergence d'une nouvelle génération de faubourgs : les faubourgs de type intercalaire. Ces derniers se bâtissent en s'étalant dans l'espace existant entre les faubourgs initiaux. Du côté est, le faubourg Saint-Louis s'étend entre les faubourgs Saint-Laurent et Québec, et à l'ouest, le faubourg Saint-Antoine occupe l'espace entre les faubourgs Saint-Laurent et Saint-Joseph. Ces faubourgs se caractérisent non par leur forme allongée avec un mitage s'étendant le long des axes de communication, mais par un mitage de « remplissage », comblant l'espace libre entre deux faubourgs (plan 2).

Ainsi, si la première génération de faubourgs n'existe plus intégrée très tôt dans l'enceinte; la seconde génération (extra-muros) est pourvue d'un parcellaire aux divisions plus réduites se concentrant près des axes de communication. La troisième génération est marquée par une certaine rationalisation de l'espace des faubourgs liée à la spéculation foncière et à la jouissance de terrains plus vastes. Néanmoins, ces faubourgs ne font pas l'objet d'un plan d'aménagement de la part des autorités, et dépendent davantage des projets de chaque propriétaire.

Cette période est aussi marquée, par la délimitation de moins en moins claire entre le faubourg et la cité. En effet, la limite traditionnelle entre les faubourgs et la cité marquée par l'enceinte devient désuète. Ses limites ont pour fonction de protéger la cité de l'extérieur, mais désormais l'extérieur représente l'avenir de la ville. Dès lors, émerge le processus d'ouverture de la ville comme le montre l'ouverture de la porte du faubourg Saint-Laurent dans l'enceinte nord de la ville. En outre, la ville doit désormais tenir compte de l'évolution des faubourgs, des terrains nouvellement lotis et des rues qui sont tracées le plus souvent dans son prolongement. Les faubourgs rationalisent leur territoire et vont ainsi changer le paysage urbain, se dessinent alors « des unités

de voisinage habitées axées sur la rue ou des segments de rues²⁹ ». Néanmoins, la cité reste distincte des faubourgs, ces derniers ne pouvant se confondre avec la cité qui conserve son prestige par la présence des bâtiments officiels, par un plan d'ensemble présentant un espace cohérent, tandis que les faubourgs se construisent de façon anarchique.

Cette délimitation des faubourgs est évidemment ponctuelle et soumise très rapidement aux évolutions de la croissance urbaine. La fin du siècle est marquée par un événement important : la définition par les autorités d'un nouveau territoire urbain qui définit clairement les faubourgs et surtout les incorpore pleinement à la ville tout en les distinguant de la cité.

En l'espace d'un siècle, nous avons assisté à la naissance des faubourgs montréalais. Des quelques maisons et parcelles du début du XVIII^e siècle, les faubourgs contiennent à l'orée du XIX^e siècle plus de maisons et d'habitants que dans la cité. De plus, le territoire est clairement désigné comme appartenant à la ville par les autorités municipales tandis que les terres en faubourg deviennent sujets à spéculation. Les faubourgs ont en leur sein tout le devenir de l'expansion montréalaise qui se produit au cours du XIX^e siècle. Ils sont aussi, à cette époque, le lieu d'accueil de la nouvelle population et le lieu de résidence des habitants les plus modestes de Montréal. Parallèlement, en faubourg, apparaît une nouvelle idée de l'espace urbain habitable, notamment avec un espace rationalisé et des maisons dotées le plus souvent d'une cour ou d'un jardin.

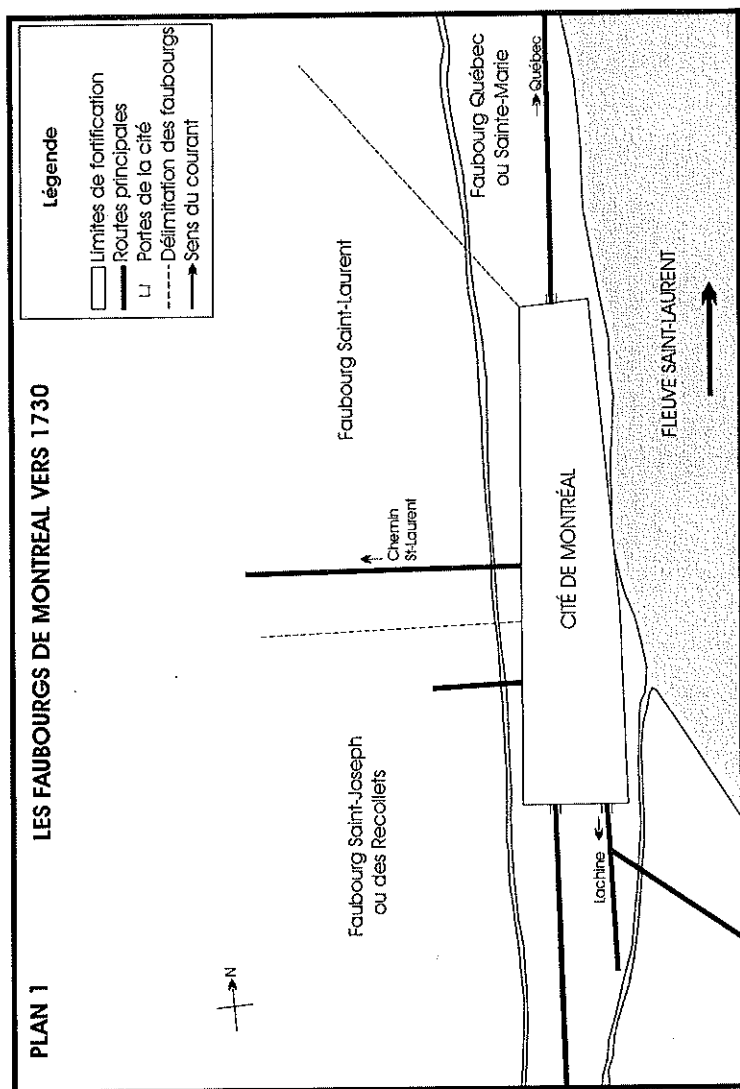
Les faubourgs connaissent deux formes de construction successives dans le temps. Une forme première très allongée, le long des axes de communication, et, une forme seconde, par remplissage entre des faubourgs préexistants. Les faubourgs donnent alors naissance à l'espace ville comprenant à la fois intra-muros et extra-muros et participent, en rendant nécessaire la destruction de l'enceinte, au passage de la ville fermée à la ville ouverte du XIX^e siècle.

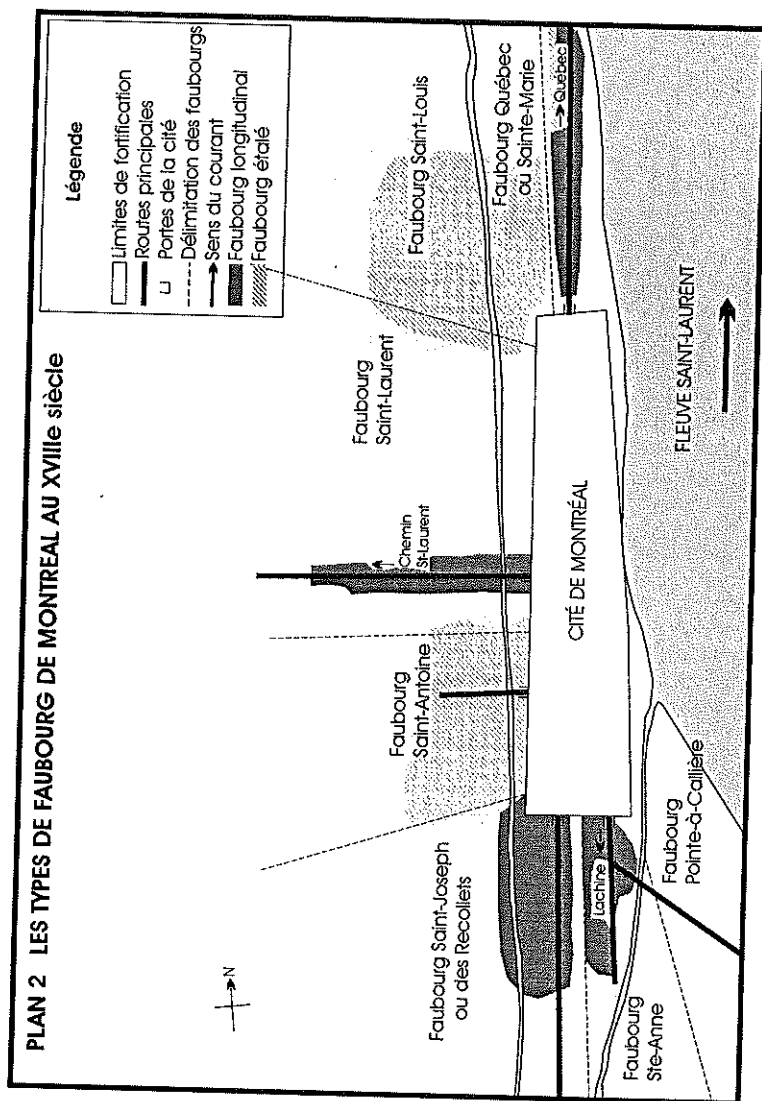
²⁹ *Atlas historique...*, p 76.

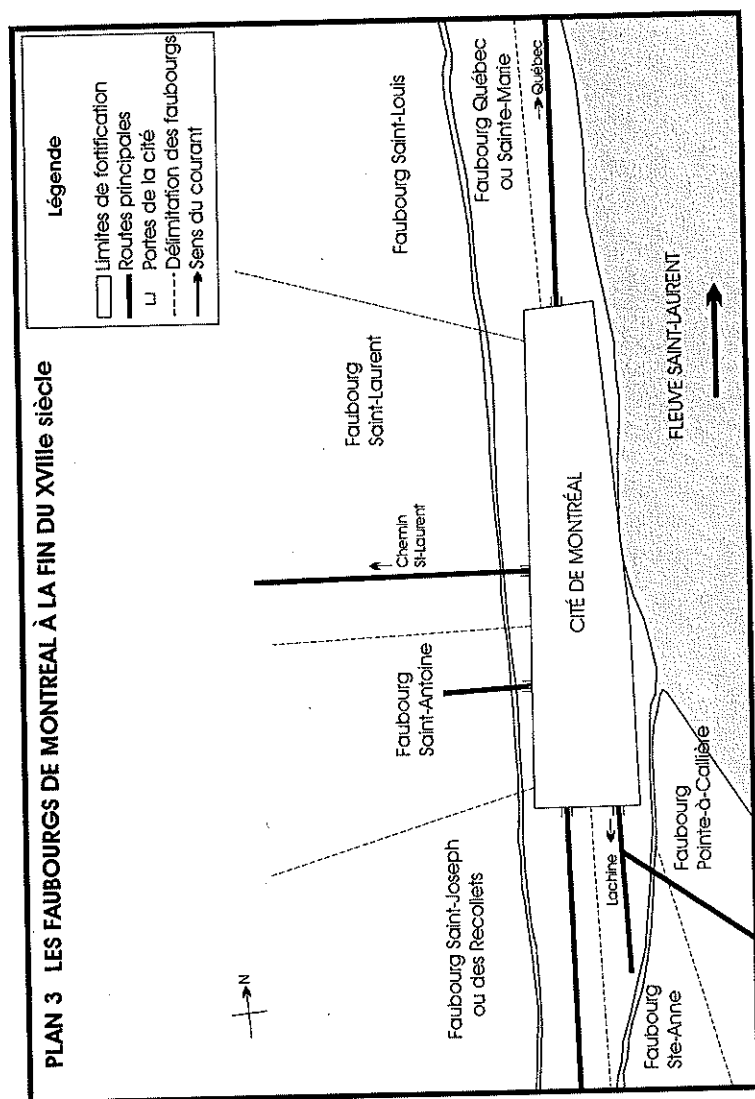
L'EMERGENCE DES FAUBOURGS DE MONTREAL

La composition des faubourgs en 1781

FAUBOURG	LIMITES DU FAUBOURG	COMPOSITION DU FAUBOURG
Faubourg Sainte-Marie ou Québec	Au sud le fleuve, à l'est l'enceinte de la ville, au nord le faubourg Saint-Louis et la rivière, à l'est limite de la paroisse de Montréal	Rue Sainte-Marie, rue Notre-Dame (est), rue Saint-Claude
Faubourg Saint-Louis	Au sud l'enceinte, au nord la petite rivière, à l'ouest le faubourg Saint-Laurent, à l'est le faubourg Sainte-Marie et limite de la paroisse de Montréal	Rue Saint-Louis, rue Saint-Pierre
Faubourg Saint-Laurent	Au nord la rivière et l'enceinte de la ville, à l'est le faubourg Saint-Louis, à l'ouest le faubourg Saint-Antoine, au nord la Montagne et les limites de la paroisse Saint-Laurent	Rue Saint-Laurent, rue Sainte-Catherine, rue de la Montagne, rue de la Traverse, rue de la Gauchetière, rue Lagoterie, rue Saint-Charles, rue Saint-Constant
Faubourg Saint-Antoine	Au sud, le faubourg Saint-Joseph et la petite rivière, à l'est le faubourg Saint-Laurent, au nord et à l'est les limites de la paroisse et de la Montagne (au nord)	Route Côte-des-Neiges et route Côte Saint-Luc
Faubourg des Saint-Joseph ou des Récollets	À l'ouest l'enceinte, au nord la petite rivière et le faubourg Saint-Antoine, à l'ouest et au sud la petite rivière	Rue Saint-Paul, rue Notre-Dame (ouest), rue Saint-Antoine, rue Saint-Joseph
Faubourg de la Pointe-à-Callière	Au nord, la petite rivière et l'enceinte, à l'est et au sud le fleuve, à l'ouest limite de la paroisse Lachine avec la commune de Sainte-Anne	







Bibliographie sommaire

BENOIT, Michèle et GRATTON, Roger, *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991.

BINFORD, Henry. *The First Suburbs: Residential Communities on the Boston Periphery 1815-1860*, The University of Chicago Press, Chicago, 1985, 304 p

CARTER, Harold. "Suburbs, Estates and Fringe Belts: the Structure of Urban Extension", in *An Introduction to Urban Historical Geography*, E. Arnold, London, 1981, pp 130-148.

DECHENE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 1974.

JACKSON, Kenneth T. *Crabgrass Frontier: the Suburbanization of the United States*. Oxford

LAMBERT, Phyllis et STEWART, Alan. *Ville fortifiée au XVIII^e siècle*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, 93 p.

MUMFORD, Lewis. *La cité à travers l'histoire*, éd Seuil, Paris, 1964 (traduit de *The City in History*, 1961), 783 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Art Global Libre Expression, Montréal, 1994, 167 p

RONCAYOLO, Marcel. *La ville et ses territoires*, Paris, Folio Gallimard, 1982, 280 p.

STEWART, Alan. *A Settling an 18th Century Faubourg: Property and Family in the Saint-Lauren Suburb 1735-1810*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 1988.

LA NAISSANCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1858 : UNE RUEE VERS L'OR MAITRISEE

Bernard PONTIER

Université de Paris III/Sorbonne Nouvelle

A travers une chronique de l'année 1858, cet article se propose de présenter la spécificité de la ruée vers l'or de la vallée du Fraser. La création de la colonie de Colombie-Britannique et la gestion « à la britannique » du flux des prospecteurs ont permis de maintenir durablement ce territoire dans l'espace politique contrôlé par Londres.

Through a chronicle of 1858, this article aims at presenting the specificity of the Fraser gold rush. The creation of the colony of British Columbia and the British way of dealing with the crowds of gold miners largely contributed to keeping this territory in the area under British control.

Le traité (dit de l'Oregon) signé à Washington le 15 juin 1846, fixe la frontière entre les Etats-Unis au sud et l'Amérique du Nord britannique au nord sur le 49° parallèle depuis Lake of the Woods jusqu'à l'océan Pacifique. La colonie de l'île de Vancouver, confiée à la Compagnie de la Baie d'Hudson et à son *Chief Factor* James Douglas, devient le poste avancé de la présence britannique dans l'Ouest de l'ouest.

Depuis la ruée de 1849 en Californie, la moindre rumeur de présence de pépites ou de minuscules grains du précieux métal fait accourir des hordes d'aventuriers qui sont prêts à tout pour atteindre leur *Eldorado* et réaliser leur rêve. Entre 1850 et 1875, plus d'or sera produit dans le monde en 25 ans que pendant les trois siècles précédents¹. Expression extrême de « l'esprit de la frontière », le comportement individualiste débridé et violent des *forty-niners* est ce qu'un Britannique comme James Douglas craint par dessus tout.

Dès 1850, des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson réunis à Fort Simpson ont en main plusieurs spécimens de pépites d'or qui proviennent des îles de la Reine Charlotte². Pendant les deux années suivantes, le principal objectif de la Compagnie est d'éloigner par tous les moyens les navires de prospecteurs venus de Californie. Douglas (gouverneur de la colonie de l'île de

¹ *Encyclopaedia Britannica*, Chicago, fifteenth edition, 1992, vol.5, pp. 336-337.

² G.P.V. & Helen B. AKRIGG, *British Columbia Chronicle, Vol. 2 : 1847-1871, Gold and Colonists*, Vancouver: Discovery Press, 1977, p. 44.

Vancouver depuis 1851) écrit une dépêche très explicite au *Colonial Office*³. Londres nomme aussitôt Douglas lieutenant-gouverneur des îles de la Reine Charlotte et lui donne l'instruction de rendre obligatoire la possession d'une licence délivrée exclusivement par le représentant de la Couronne britannique. Comme le gisement de Mitchell Harbour ne tient pas ses promesses, le danger reste virtuel, mais on a ici le modèle de la stratégie que le même Douglas mettra en place quelques années plus tard pour le plus grand bénéfice de l'Empire britannique.

FIEVRE DE L'OR ET BOULEVERSEMENT A VICTORIA

Au printemps 1858, la rumeur s'amplifie : « il y a de l'or dans les vallées du Fraser et de la Thompson »⁴. En quelques mois la vie de la jeune colonie de l'île de Vancouver est complètement bouleversée. Si les gisements d'or ne se trouvent pas sur l'île de Vancouver, pour y accéder le plus simple et le plus sûr est de passer par le seul port de la région : Victoria⁵.

Quand le dimanche 25 avril 1858, au matin, le *Commodore* accoste au port de Victoria, les habitants et les autorités voient débarquer 450 hommes : parmi eux il n'y a que 60 citoyens britanniques; tous les autres sont étrangers. On ne peut pas ne pas remarquer 35 Noirs qui fuient le racisme des Californiens⁶. Les autres ne parlent pas anglais mais allemand, français ou italien⁷. Pendant les six mois qui suivent, on estime à plus de trente mille le nombre de chercheurs d'or qui passent par Fort Victoria⁸. La plupart ne s'attardent pas : ils brûlent d'atteindre leur *Eldorado* sur le continent. Cependant en attendant de trouver un moyen de traverser le détroit de Géorgie,

³ G.P.V. & Helen B. AKRIGG, *op. cit.* : "These vessels are chartered by large bodies of American adventurers, who are proceeding thither for the purpose of digging gold ; and if they succeed in that object, it is said to be their intention to colonise the island, and establish an independent government, until, by force or fraud, they become annexed to the United States." p. 49.

⁴ Margaret ORMSBY, *British Columbia, a History*, Toronto : Macmillan of Canada, 1958. p.138.

⁵ Ken PATTISON, *Milestones on Vancouver Island*, 1973, Victoria : Pattison Ventures Ltd, revised edition, 1986 : "Victoria, as the only port of entry and source of supplies for the entire region, became the focus of the gold rush." p. 38.

⁶ Crawford KILIAN, *Go Do Some Great Thing, the Black Pioneers of British Columbia*, Vancouver : Douglas & McIntyre, 1978.

⁷ Margaret ORMSBY, *op. cit.* . p. 139.

⁸ Charles LILLARD, *Seven Shillings a Year, the History of Vancouver Island*, Ganges : Horsdal & Shubart, 1986. p. 107.

LA NAISSANCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE EN 1858

ils tentent de trouver un lieu de séjour : autour des paisibles demeures des anciens colons se monte un campement hétéroclite. En six mois, la population de Victoria passe de 500 à 5 000 habitants.

PREMIERES INITIATIVES DE DOUGLAS

Dans cette situation d'urgence, James Douglas donne toute sa mesure. L'éloignement et les difficultés de communication avec Londres obligent le gouverneur à agir sans attendre les instructions qu'il a demandées. Il craint que les USA ne profitent de l'afflux de citoyens américains pour annexer les territoires de l'ouest du continent restés inoccupés après le traité de l'Oregon. Aussi prend-il immédiatement une initiative qui aura une importance décisive pour l'avenir de l'Empire britannique dans toute l'Amérique du Nord : il proclame les champs aurifères propriété de la Couronne et oblige les mineurs qui veulent les exploiter à obtenir une licence auprès de ses services à Victoria. Pour être sûr que sa décision sera respectée, il fait croiser la corvette *Satellite* de la *Royal Navy* et ses 21 canons à l'embouchure du Fraser.

Fin mai, Douglas effectue une première inspection sur le terrain. Il est révélateur que le vapeur *Otter* de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la *Satellite* remontent ensemble l'embouchure du Fraser⁹. Pour faire respecter la loi et l'ordre et défendre sur le continent les intérêts de la Couronne, Douglas peut compter sur toutes les forces britanniques disponibles (officiers et hommes de la Compagnie, officiers et marins de la *Royal Navy*). A Yale où les prospecteurs s'activent dans une atmosphère agitée, Douglas nomme des magistrats anglais mais aussi indiens qui assurent le règlement équitable des inévitables conflits entre autochtones et chercheurs d'or. Il choisit parmi les immigrants britanniques des collecteurs d'impôts et de taxes et crée le premier poste de *Gold Commissioner*¹⁰. Le 10 juin, à son retour à Victoria, Douglas, qui a acquis la certitude que l'ampleur de la ruée vers l'or marque la fin d'une époque, celle de la toute puissance de la Compagnie, écrit un long rapport au *Colonial Office*. Il y préconise la création d'une colonie de peuplement sur le continent. Il est clair qu'à partir de ce moment il choisit de servir exclusivement la Couronne britannique.

⁹ Derek PETHICK, *James Douglas : Servant of Two Empires*, Vancouver : Mitchell Press Ltd, 1969. p. 149.

¹⁰ Margaret ORMSBY, *op. cit.* . pp. 157-158.

LA SITUATION SUR LE CONTINENT

Pour les mineurs, la première difficulté est de parvenir jusqu'aux champs aurifères. Il leur faut d'abord trouver un moyen de traverser le détroit de Géorgie. Au printemps de 1858, certains inconscients qui tentent la traversée sur des embarcations de fortune disparaissent à jamais. Les autres, plus lucides payent leur passage sur un navire approprié. Ensuite, il leur faut trouver leur chemin dans un territoire montagneux et accidenté, inconnu et inhospitalier. Il semblerait plus simple d'accoster sur la côte du Territoire du Washington, à Port Townsend ou Whatcom (aujourd'hui Bellingham) et de suivre la piste qui rejoint la rive gauche du Fraser à hauteur de la rivière Harrison. Il existe également un itinéraire qui part du territoire de l'Oregon, remonte le fleuve Columbia puis la rivière et le lac Okanagan, rejoint la branche sud de la rivière Thompson près de Fort Kamloops ; de là, en suivant vers l'aval on rejoint le Fraser. Cependant, les espaces traversés par ces deux voies d'accès sont très peu sûrs : l'armée des Etats-Unis y livre la fin d'une guerre contre les Indiens qui sont donc très mal disposés envers tout intrus sur ce qui leur reste de territoire. Seuls de rares groupes nombreux, fortement armés et bien organisés, se lancent dans l'aventure.

Le chemin le moins risqué passe donc par Victoria, sur l'île de Vancouver. Une fois pourvu de sa licence, le futur prospecteur achète l'équipement nécessaire. Des dizaines de boutiques se sont ouvertes à Victoria où les prix ne cessent d'augmenter. Ensuite, il paye son passage sur un des vapeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui assure la liaison avec Fort Langley, à une trentaine de kilomètres de l'embouchure du Fraser, ou bien, dès juin, sur l'un des navires américains venus de San Francisco pour répondre à la demande de milliers de clients impatients. Le fleuve se révèle navigable jusqu'à Fort Hope (à environ 150 km de la mer). Là commence la quête du précieux métal. Les deux rives du Fraser sont systématiquement prospectées, les nouveaux arrivants se dirigent vers le nord à la recherche d'une concession non encore exploitée. Le 21 juillet, le vapeur à roue arrière américain *Umanilla* parvient à remonter les eaux tumultueuses du Fraser jusqu'à Yale. Au delà, le fleuve n'est plus navigable et le canyon jusqu'à Spuzzum et Boston Bar est très périlleux à remonter. Pourtant, en cette fin de printemps et en cet été 1858, les quelque cent kilomètres entre Fort Hope et Lytton, où la Thompson se jette dans le Fraser, sont parsemés de campements dont les noms montrent l'origine des chercheurs d'or¹¹. Sur les bancs de sable et de terre meuble accessibles en période de basses eaux, l'or est là à moins d'un mètre, et parfois à quelques

¹¹ American Bar, Texas Bar, Ohio Bar, New York Bar, Wellington Bar, Dutchman's Bar, Nicaragua Bar, China Bar, Boston bar, Yankee Bar, Kanaka Bar.

LA NAISSANCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE EN 1858

centimètres de la surface. Une pelle, une pioche, un tamis, une couverture et du mercure constituent l'équipement de base qui permet à un homme d'extraire une centaine de grammes d'or par jour¹². On estime à environ 700.000 \$ le montant des découvertes faites par les quelque 30.000 aventuriers présents sur les rives du Fraser en 1858¹³.

DEBAT PARLEMENTAIRE A LONDRES

Le débat à la Chambre des communes concernant le *Caledonia Bill* montre l'intérêt de Londres pour ces événements. La seconde lecture (8 juillet 1858)¹⁴ est marquée par un long exposé de Bulwer Lytton. Le secrétaire aux Colonies rappelle comment, en 1849, la Couronne a confié la colonisation de l'île de Vancouver à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il insiste ensuite sur la situation exceptionnelle de la colonie et sur l'avantage qu'elle peut constituer pour l'Empire britannique. Puis il aborde la question qui a provoqué le débat : « la découverte de champs aurifères... qui seront éminemment productifs » sur le continent, donc sur un territoire sur lequel « aucun Gouvernement Impérial n'est en place ». Il situe géographiquement le Fraser et la Thompson et précise que le *Colonial Office* a été mis au courant de la découverte d'or sur le continent, dès le 16 avril 1856, par une dépêche de Douglas qui a par la suite informé régulièrement ses supérieurs. Bulwer Lytton rend hommage au gouverneur pour « son talent, son énergie, sa force morale et son influence extraordinaire sur les Indiens ». En conséquence, il propose de confier l'administration de la nouvelle colonie à ce serviteur de la Couronne. L'objectif est de mettre en place un cadre qui permette « au bout de cinq ans d'avoir une population calme et ordonnée apte à se gouverner elle-même ».

En juillet, la Chambre des communes crée une colonie sur le continent qu'on appelle d'abord *New Caledonia*. Comme le nom a déjà été utilisé par les Français, la reine Victoria la rebaptise *British Columbia* et signe le 2 août 1858 la loi qui marque la naissance officielle de la nouvelle colonie.

¹² Jean BARMAN, *The West Beyond the West, A History of British Columbia*, Toronto : University of Toronto Press, 1991. p. 67.

¹³ Jean BARMAN, *op.cit.* p. 62.

¹⁴ *Hansard's Parliamentary Debates*, third series, Vol. CLI, London, 1858. pp. 1096-1151.

JAMES DOUGLAS :
« LE PERE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE¹⁵ »

L'été et l'automne 1858 sont décisifs pour l'avenir de « l'Ouest de l'ouest » britannique. James Douglas y consacre tout son talent et toute son énergie. Considérant l'obéissance à ses supérieurs comme la première vertu, il accepte d'appliquer la politique libérale de Londres qui prive la Compagnie de son monopole commercial. Dès qu'il en reçoit instruction de Bulwer Lytton, il ouvre le commerce sur le continent aux entrepreneurs américains.

Celui que certains appelleront « le père de la Colombie-Britannique » montre ses capacités d'homme de terrain. Strict sur les principes, il se montre adaptable dans leur application. Sa préoccupation principale est de créer un réseau de communications permettant un accès sûr et permanent au Fraser en amont de Fort Hope. En effet, au début de l'été, le niveau du Fraser remonte dangereusement et des milliers de prospecteurs ne peuvent plus accéder aux berges inondées. La remontée du canyon jusqu'à Boston Bar devient impossible. Douglas veut éviter que les seuls itinéraires utilisables soient ceux qui passent par le territoire des Etats-Unis. Il décide donc de construire une voie de quatre pieds de large, praticable avec des mules, sur le tracé de l'ancienne piste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il faut longer le cours de la rivière Harrison, affluent du Fraser, remonter en bateau le lac du même nom, puis suivre la rivière Lillooet qui s'élargit au passage de plusieurs lacs (Tenas, Lillooet, Anderson, Seton). Le 2 août, 500 mineurs volontaires déposent 25\$ de garantie qui leur seront rendus à la fin des travaux. A ce moment là, ils disposeront de deux semaines d'avance pour prospecter avant que la piste soit ouverte au public. Le 9 novembre, Douglas a la satisfaction d'informer Bulwer Lytton que « le grand chantier de la saison... est maintenant terminé ¹⁶. »

Le second souci de Douglas est le maintien de l'ordre. Le 12 juillet, la frégate *Havannah* arrive à Victoria avec un contingent de 65 *Royal Engineers* dont la mission était de rejoindre la commission mixte de fixation de la frontière entre les USA et l'Amérique du Nord britannique. Dans l'urgence, ils

¹⁵ Dorothy Barkey SMITH, *James Douglas: Father of British Columbia*, Toronto: University of Toronto Press, 1930.

¹⁶ G.P.V. & Helen B. AKRIGG, *op. cit.*, p. 117.

sont mis à la disposition de Douglas¹⁷. Comme les relations entre les Indiens et les prospecteurs, surtout les Américains, deviennent de plus en plus tendues, Douglas décide de se rendre une nouvelle fois sur le continent. Il a une longue pratique du dialogue avec les autochtones dont il parle les langues et connaît les modes de vie. Son attitude à la fois ferme et respectueuse lui a permis au fil des années de gagner leur confiance. Contrairement aux Indiens de Californie, les premiers habitants de la région du Fraser ont l'habitude de l'échange avec les Européens. Le commerce des fourrures faisait de l'Indien un partenaire obligatoire. Plusieurs décennies de cohabitation avec les officiers et les hommes de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont créé des obligations mutuelles. Depuis plusieurs années, les Salish de l'intérieur fournissent de la poudre d'or aux officiers de la Compagnie qui l'échangent contre outils et équipements divers. Telle n'est pas la manière de faire des prospecteurs. De plus, le cours du Fraser est un des lieux de pêche au saumon les plus importants pour ces Indiens. L'intense fréquentation sur les rives du fleuve perturbe la remontée des poissons qui constituent pour les Salish une des principales sources de nourriture. D'autre part, les Indiens considèrent que la terre prospectée leur appartient ; ils exigent donc une juste rémunération en échange de l'autorisation de l'exploiter¹⁸. Toutes les conditions d'un conflit sont donc réunies. Or, le désordre est ce que Douglas craint par dessus tout. Il se rend donc sur les sites aurifères accompagné du lieutenant Howard S. Jones à la tête de vingt fusiliers marins de la *Satellite* et du lieutenant-colonel J.S. Hawkins qui commande quinze *Royal Engineers*¹⁹. Donald Fraser, correspondant du *Times* de Londres est également du voyage. Ses articles qui

¹⁷ Le choix de l'envoi de ce corps d'élite de l'armée britannique est justifié par Bulwer Lytton dans une lettre à Douglas datée du 16 octobre : Derek PETHICK, *op. cit.* : "The superior discipline and intelligence of this force, which afford ground for expecting that they will be far likely than ordinary soldiers of the line to yield to the temptation to desertion offered by the gold fields, and their capacity at once to provide for themselves in a country without habitation, appears to me to render them especially suited for this duty, whilst by their services as pioneers in the work of civilisation, in opening up the resources of the country, by the construction of roads and bridges, in laying the foundations of a future city or seaport, and in carrying out the numerous engineering works which in the earlier stages of colonization are so essential to the progress and welfare of the community, they will probably... establish themselves in the popular good will of the immigrants by the civil benefits it will be in the regular nature of their occupation to confer." pp. 159-160.

¹⁸ Robin FISHER, *Contact and Conflict, Indian-European Relations In British Columbia, 1774-1890*, 1977, Second edition, Vancouver : UBC Press, 1992. pp. 97-103.

¹⁹ Barry M. GOUGH, *op. cit.* . p. 139.

paraissent en Angleterre à la fin de l'année ne sont pas tendres pour les Blancs en général et les Américains en particulier²⁰.

Entre Hope et Yale, Douglas doit faire face aux récriminations des deux parties. Selon son habitude, il recherche le responsable du crime ou délit et refuse les sanctions collectives. Il découvre que certains prospecteurs américains se sont organisés en milices d'autodéfense et que des chefs de groupes font régner la terreur et abusent des armes à feu. La réplique des Indiens est sanglante. Tout cela est inacceptable pour un Britannique qui croit que l'administration de la justice est une fonction qui ne peut être exercée que par l'Etat et ses représentants dûment mandatés. A Fort Hope, il nomme immédiatement un magistrat et un commissaire de police qui est assisté de cinq hommes. Il organise un vrai procès devant un tribunal légalement constitué²¹. Les rives du Fraser retrouvent le calme et la majorité des mineurs semble apprécier la présence d'une administration fut-elle embryonnaire. Ce second voyage conforte Douglas dans le sentiment qu'il est indispensable d'instituer sur ce territoire une forme britannique de gouvernement organisé qui fasse régner la loi et l'ordre, poursuive la construction d'une infrastructure de communications et organise la distribution des terres. Fin septembre, à son retour à Victoria il est soulagé d'apprendre la création officielle de la colonie de Colombie-Britannique.

LA NAISSANCE DE LA COLONIE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'automne 1858 sur l'île de Vancouver et en Colombie-Britannique est l'heure où James Douglas récolte les fruits de son labeur. Comme il accepte de renoncer à ses fonctions dans la Compagnie de la Baie d'Hudson, il est nommé par Londres gouverneur de la nouvelle colonie. Etant donné qu'il reste gouverneur de l'île de Vancouver, il représente désormais la Couronne dans la totalité de l'Ouest de l'ouest britannique. Le 17 octobre, le *Ganges*, navire amiral de la flotte du Pacifique, arrive enfin à Esquimalt, la base de la *Royal Navy* à l'ouest de Victoria. Son équipage compte 700 marins et fusiliers marins.

²⁰ G.P.V. & Helen B. AKRIGG, *op. cit.* : "The governor is engaged endeavouring to trace the murders committed on the river. The information received goes to implicate white men. Indians complain that the whites abuse them sadly, take their squaws away, shoot their children, and take their salmon by force." *The Times*, 1 Dec. 1858, p. 131.

²¹ Margaret ORMSBY, *op. cit.* . pp. 160-161.

LA NAISSANCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE EN 1858

La cérémonie du 19 novembre 1858 à Fort Langley marque la naissance officielle de la colonie de Colombie-Britannique. La date est apprise dans toutes les écoles primaires de l'Ouest canadien. Le protocole en est minutieusement préparé. Chacun des participants, hommes et institutions, a joué ou jouera un rôle dans la construction de la nouvelle colonie née de la ruée vers l'or du Fraser. Un article qui fait la une de l'édition du 25 novembre 1858 de la *Gazette de Victoria*²² permet d'en reconstituer les moments forts. Le mercredi 17 novembre, Son Excellence, le gouverneur Douglas embarque sur la *Satellite* de la *Royal Navy* aux ordres du capitaine Prevost. Il est accompagné par l'amiral Baynes qui commande la flotte du Pacifique, David Cameron, *Chief Justice* de la colonie de l'île de Vancouver et Matthew Baillie Begbie, qui vient d'arriver²³ de Londres avec sa nomination de Juge de la colonie de Colombie-Britannique. Diplômé de Cambridge, cet avocat du barreau de Londres sera par sa présence sur le terrain et l'efficacité de ses décisions, la grande figure emblématique de la justice britannique dans la nouvelle colonie²⁴. Le gouverneur et sa suite passent la nuit à Point Roberts sur la petite presqu'île baptisée en 1792 par le capitaine Vancouver et dont le tracé du 49° parallèle abandonne l'extrême sud aux États-Unis.

Le jeudi 18 au matin les officiels britanniques utilisent le *Otter* de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour pénétrer dans l'embouchure du Fraser. Ils poursuivent la remontée du fleuve sur le *Beaver*,²⁵ qui a été le premier vapeur de la Compagnie sur la côte Ouest (depuis 1836), et dont la présence est devenue un symbole « des hommes du roi George » puis de la reine Victoria pour autochtones et colons. La corvette de la *Royal Navy* et le navire de la Compagnie remontent le fleuve de conserve jusqu'à Fort Langley.

Le vendredi 19, tout est prêt pour la cérémonie inaugurale. Il ne manque que le soleil : une pluie persistante et soutenue tombe du matin au soir. La garde d'honneur est composée de deux escouades de *Royal Engineers* et de leurs chefs, les capitaines Robert Mann Parsons et John Marshall Grant. Une salve de dix-huit coups de canon tirée depuis le *Beaver* précède le salut à l'*Union Jack* qui flotte au mât du fort. Compte tenu du temps, la cérémonie est célébrée, non en plein air, mais dans la grande salle de réunion du bâtiment principal de la Compagnie.

²² Cité par G.P.V. & Helen B. AKRIGG, *op. cit.* , pp. 140-141.

²³ Le 15 novembre 1858.

²⁴ Jean BARMAN, *op. cit.* pp. 77-78.

²⁵ Bernard PONTIER, *Une île britannique : l'insularité et la «britannicité» de l'île de Vancouver entre 1778 et 1871*, Paris : Collection des Thèses du centre d'Études Canadiennes de l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle, 2001. pp. 365-369.

Son Excellence officialise la nomination de Begbie qui prête le traditionnel serment d'allégeance. A son tour, le nouveau juge lit le texte qui fait de James Douglas le gouverneur de la colonie de Colombie-Britannique. Son Excellence lit alors quatre proclamations dont deux sont capitales : la première officialise la fin des privilèges commerciaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur le continent et la troisième déclare que « le Droit anglais devient le Droit de la colonie ». Dix-sept coups de canon tirés depuis le bastion du fort marquent la fin de la manifestation officielle. Douglas peut ensuite s'entretenir avec les habitants avant de remonter sur le *Beaver* sous les applaudissements de la foule.

De retour à Victoria, Douglas est très honoré de recevoir de Bulwer Lytton une lettre qui lui annonce qu'il est fait compagnon de l'Ordre du Bain. Cette reconnaissance officielle va droit au cœur de celui qui a choisi d'être le serviteur de la Couronne et qui a su gérer la ruée vers l'or en préservant la souveraineté britannique. Le 25 décembre, il reçoit un autre cadeau qui facilitera largement l'accomplissement de sa mission. Le colonel Richard Moody arrive à Victoria avec son épouse et ses filles. Cet officier du génie expérimenté, ancien gouverneur des îles Falkland, qui a préparé la restauration du château d'Edimbourg, se met immédiatement au travail. Le 4 janvier 1859, il est nommé gouverneur adjoint de Colombie-britannique, responsable de l'attribution des terres et des travaux publics. Avec ses 165 *Royal Engineers*, il réalisera en moins de quatre ans les 600 km de la route du Cariboo, dont la chaussée fait six mètres de large et créera la nouvelle capitale provinciale de New Westminster dont il choisira le site, tracera le plan d'ensemble et dirigera la construction des principaux bâtiments publics.

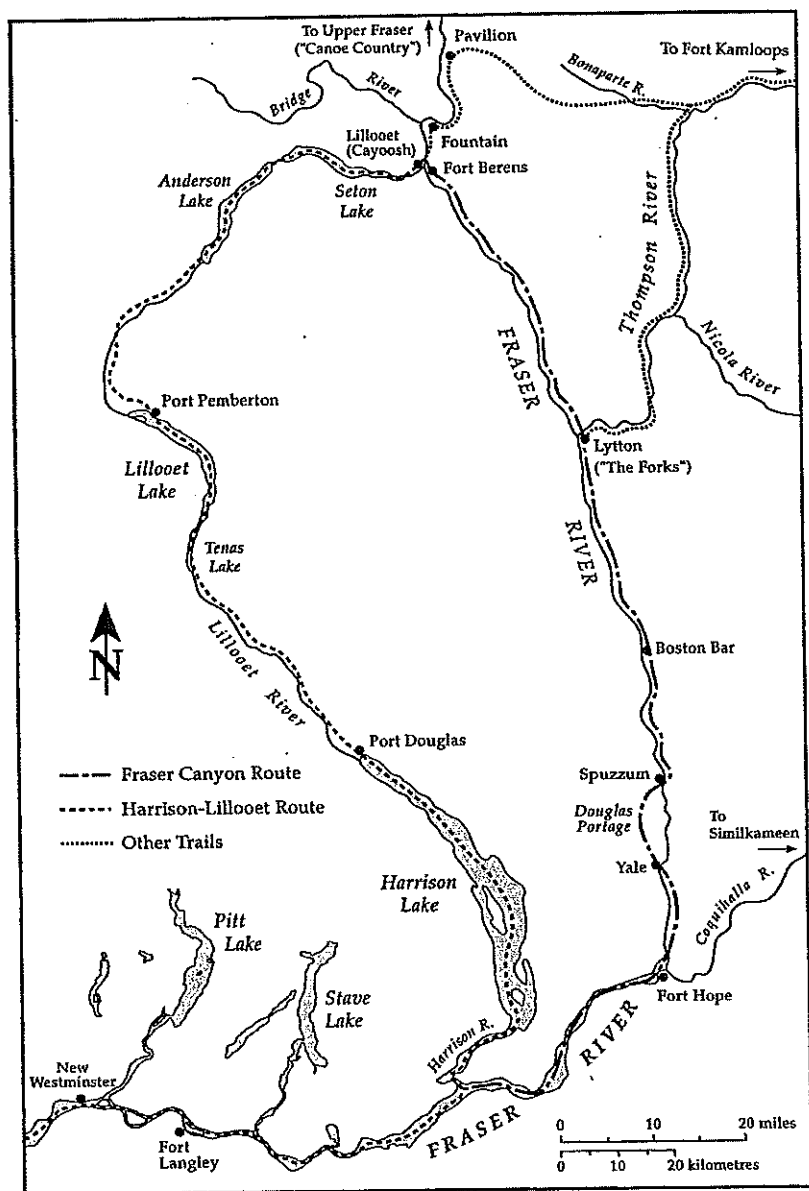
La gestion « à la britannique » des événements exceptionnels de 1858 en Colombie-Britannique permet au nouveau gouverneur et à son équipe d'envisager l'avenir avec sérénité. La principale originalité de cette ruée vers l'or « autrement » a été la forte implication de Londres bien relayée par des hommes de terrain choisis pour leur aptitude à anticiper puis à appliquer les décisions du gouvernement et du parlement de la mère patrie. Le pragmatisme, la clairvoyance et le courage du gouverneur Douglas ; le professionnalisme, la capacité d'adaptation et la force de caractère du juge Begbie ; la disponibilité et l'efficacité des officiers de la *Royal Navy* ; le talent de bâtisseurs du colonel Moody et de ses *Royal Engineers* ; ont constitué les atouts majeurs d'une politique coloniale dont l'un des objectifs était de maintenir en Amérique du Nord une présence britannique capable de s'opposer aux velléités expansionnistes des Etats-Unis.

LA NAISSANCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE EN 1858

Rétrospectivement, la ruée vers l'or en Colombie-Britannique, qui a duré moins d'une dizaine d'années, a été bien modeste en volume si on la compare à celle de Californie²⁶, mais elle a été le déclencheur du processus de colonisation contrôlé par les autorités britanniques. Cette politique a durablement porté ses fruits. En 1871, la Colombie-Britannique devient la sixième province du Canada qui s'étend désormais d'une mer à l'autre. La gestion de la ruée vers l'or autrement a permis la naissance d'une Amérique du Nord « autrement ». Cette « autre Amérique » est encore bien vivante aujourd'hui.

²⁶ Jean BARMAN, *op.cit.* : "Comparatively, the gold rush occurring in the Pacific Northwest proved fairly small. ... The value of gold extracted in British Columbia approached \$700,000 in 1858 and averaged \$3 million a year over the next decade ; the mean in California was about \$40 million a year" p. 62.

PRINCIPALES VOIES D'ACCES AUX CHAMPS AURIFERES DU FRASER



Bibliographie sommaire

- AKRIGG G.P.V & Helen B., *British Columbia Chronicle*, Vol. 1 : 1778-1846, *Adventurers by Sea and Land*, Vancouver : Discovery Press, 1975.
- AKRIGG G.P.V & Helen B., *British Columbia Chronicle*, Vol. 2 : 1847-1871, *Gold and Colonists*, Vancouver : Discovery Press, 1977.
- BARMAN Jean, *The West Beyond the West, A History of British Columbia*, Toronto : University of Toronto Press, 1991.
- FETHERING Douglas, *The Gold Crusades : A Social History of Gold Rushes, 1849-1929*, revised edition, Toronto : University of Toronto Press, 1997.
- GOUGH Barry M., *The Royal Navy and the Northwest Coast of North America, 1810-1914: A Study of British Maritime Ascendancy*, Vancouver : University of British Columbia Press, 1976.
- JOHNSTON Hugh J.M., Ed., *The Pacific Province, A History of British Columbia*, Vancouver : Douglas & McIntyre, 1996.
- KARR Clarence G., "James Douglas : The Gold Governor in the Context of His Times", in E. Blanche NORCROSS (Ed.), *The Company on the Coast*, Nanaimo : Nanaimo Historical Society, 1983.
- ORMSBY Margaret A., *British Columbia, A History*, Toronto : Macmillan of Canada, 1958.
- PETHICK Derek, *James Douglas : Servant of Two Empires*, Vancouver : Mitchell Press Limited, 1969.
- PONTIER Bernard, *Une île britannique : l'insularité et la «britannicité» de l'île de Vancouver entre 1778 et 1871*, Paris : Collection des Thèses du centre d'Etudes Canadiennes de l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle, 2001.
- WOODCOCK George, *British Columbia, A History of the Province*, Vancouver : Douglas & McIntyre, 1990.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROQUOIS DU SAULT-SAINT-LOUIS¹ 1818-1855

Alexandra HERPIN
Université d'Angers

L'étude des relations entre gouvernement britannique, missionnaires et Iroquois de la réserve du Sault-Saint-Louis au XIX^e siècle montre plusieurs caractéristiques. Durant cette période, le projet de transformation des coutumes iroquoises se réalise sous les auspices officiels de la «bienveillance». Dicté par la volonté de civiliser les Amérindiens, ce dessein se heurte à la fois aux Amérindiens qui refusent de s'assimiler aux valeurs canadiennes et au missionnaire qui ralentit les ambitions gouvernementales de créer une nation anglophone et protestante. Dans le même temps, le missionnaire voit son rôle pastoral évoluer : à sa mission évangélique (enseignement du catéchisme, lutte contre les «mauvaises mœurs»), le prêtre associe des visées éducatives pour promouvoir des valeurs chrétiennes et francophones. Toutefois, subir la domination ne signifie pas pour les Iroquois y consentir : ils résistent et même contestent l'ingérence du prêtre dans les affaires de la communauté. L'étude des plaintes révèle une volonté d'autonomie de la part des Iroquois.

The study of the relationships between the British government, the missionaries and the Iroquois from the Sault-Saint-Louis reservation in the 19th Century shows several characteristics. During this period, the project to transform the Iroquois customs realises itself under the official auspices of the «benevolence». This objective is dictated by the will to civilize the Amerindians and clashes with the Amerindians, who refuse to assimilate themselves to Canadian values, and with the missionary, who slows down the governmental ambitions to create a Protestant, English-speaking nation. In the meantime, the missionary sees his pastoral role evolve : in his evangelical mission (teaching catechism, fighting «loose morals») the priest includes educational goals to promote Christian and French-speaking values. However, undergoing the domination does not mean for the Iroquois that they give their consent to it : they resist and even challenge the priest's interference in the community business. The study of the complaints shows a will of autonomy on the behalf of the Iroquois.

Sigles :

ASJ : Archives de Saint Jean Longueuil.

ACAM : Archives de la Chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal.

ANC : Archives Nationales du Canada, Série RG10 et RG8.

L'historiographie récente montre que l'activité missionnaire tient une place particulière dans l'histoire autochtone. Il est vrai que, dès le XVII^e siècle, les missionnaires jouent un rôle de premier plan au sein des communautés amérindiennes, autant du point de vue politique et social que religieux. Intermédiaires incontournables entre les colonisateurs et les populations autochtones, ils favorisent les échanges et influencent les modes de vie des

¹ Au XIX^e siècle, les Français nomment la réserve Sault-Saint-Louis, les Anglais Kahnawake et les Iroquois Caughnawaga.

Amérindiens². De ce fait, un grand nombre de recherches et de publications traitent des interactions entre les populations autochtones et blanches durant la période de contact³. Pourtant, pour qui souhaite comprendre l'évolution historique de la population autochtone du Québec, la connaissance de ce qui s'est passé au XIX^e siècle importe au plus haut point⁴. On imagine trop souvent ce siècle comme une période de perte d'identité amérindienne, du fait de la politique d'assimilation engagée par le gouvernement à partir de 1830. Or, comme l'affirme Alain Beaulieu «le XIX^e siècle représente une période charnière dans l'histoire des Autochtones du Québec»⁵.

Ainsi, la connaissance du XIX^e siècle, constitue une invitation à la réflexion. L'histoire des Iroquois du Sault-Saint-Louis et plus spécifiquement l'analyse des relations entre autochtones, missionnaires et gouvernement durant cette période, reste un peu obscure. Il s'avère également que les études portant sur le XIX^e siècle s'intéressent davantage au nord et à l'ouest du Canada où les populations sont encore nomades et peu christianisées⁶.

2 Denys Delâge, (*Le pays renvers.*) participe à la naissance d'une nouvelle image de l'Amérindien. Bruce Trigger, (*Les Indiens la fourrure et les blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*) est à l'origine partielle de l'ethnohistoire. Tous les deux considèrent les Jésuites comme responsables de la perte d'identité amérindienne, de la désorganisation de leur mode de vie et de leur dépendance vis-à-vis de la société canadienne. Ils mettent en cause les relations entre individus, qui sont davantage basées sur l'intimidation et la menace, que sur le partage et la compassion.

3 Jan Grabowski, «L'historiographie des Amérindiens au Canada : quelques données et commentaires portant sur les directions de la recherche et sur les travaux en cours». *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*. Voir bibliographie à la fin de l'article.

4 Jean Pierre Sawaya, (*La Fédération des Sept Feux dans la vallée du Saint-Laurent. XVII^e au XIX^e siècle*) ; Roland Viau, (*Enfants du néant et mangeurs d'âme*) remet en cause un grand nombre d'idées préconçues concernant la cruauté et l'esprit guerrier des Iroquois. Roland Viau, (*Femmes de personne*). En examinant l'activité féminine l'auteur met en lumière la structure familiale, le rôle de chacun au sein du foyer et de la communauté, et par extension analyse les modes de vie iroquois entre 1600 et 1850.

5 Alain Beaulieu, (*Les Autochtones du Québec*) p.62.

6 Chantal Ménard, (*Missions de Sept-Îles et de Mingan au XIX^e siècle, Oblats de Marie Immaculée et Innus-Montagnais de 1844 à 1911*) analyse les rôles politiques, économiques, sociaux et religieux des missionnaires auprès des autochtones dans le contexte de mise sous tutelle des populations amérindiennes par le gouvernement canadien. Hélène Bédard, (*Les Montagnais et la réserve de Betsiamites 1850-1900*) décrit l'organisation politique et sociale des Montagnais,

De ces considérations est née l'idée de la présente recherche. La période étudiée débute en 1819, année où le missionnaire Joseph Marcoux commence son ministère auprès des Iroquois du Sault-Saint-Louis et se termine en 1855 avec son décès prématuré⁷. Il ne s'agit pas ici d'étudier comment les Amérindiens ont réagi face au christianisme, puisque les Iroquois de Kahnawake sont christianisés depuis le milieu du XVII^e siècle, mais d'analyser l'impact de la religion catholique sur la culture amérindienne après deux siècles de contact avec la civilisation occidentale. Quel est le vécu religieux des Iroquois au sein de la réserve ? Sont-ils des pratiquants assidus ou au contraire subsiste-t-il encore dans les pratiques religieuses, des croyances ancestrales ? Se pose également la question du syncrétisme religieux : Claude Lévi-Strauss nous rappelle que «les identités culturelles ne sont pas closes et substantielles mais, au contraire, instables, continuellement transformées par les contacts, les conflits et les échanges avec d'autres cultures»⁸. Par ailleurs, quelles sont les relations entre les Iroquois et Joseph Marcoux, un prêtre à la forte personnalité ? Les Iroquois sont-ils passifs devant l'action du missionnaire, ou bien, résistent-ils ?

SAULT-SAINT-LOUIS AU XIX^e SIECLE

C'est en 1667, qu'un premier groupe d'Amérindiens nouvellement convertit au catholicisme – ou en voie de l'être – vient s'établir au sein de la mission Saint-François-Xavier de la Prairie⁹. Le père Raffex, un jésuite, accueille le premier ces néophytes. Après plusieurs déménagements le long du fleuve Saint-Laurent, les Iroquois s'installent définitivement au Sault-Saint-Louis en 1716. Au XVIII^e siècle, seules les populations iroquoises domiciliées

les conséquences de la sédentarisation, qu'elle présente comme un «sous produit de la tutelle gouvernementale», et étudie le rôle ambigu joué par le clergé : à la fois protecteur et destructeur de la culture autochtone. Denis Gagnon, «Les Innus de la Basse-Côte Nord et la mission catholique de Musquaro» propose une étude concernant l'accueil et l'adoption du catholicisme dans les traditions et modes de vie innue entre 1800 et 1946.

⁷ «Marcoux Joseph», (*Dictionnaire biographique du Canada*), vol.8, (1985), p.685 : Surnommé Tharoniakane, qui signifie, «celui qui regarde le ciel». Prêtre catholique, missionnaire et auteur, né le 16 mars 1791 à Québec, décédé le 29 mai 1855 dans la réserve de Caughnawaga des suites de la fièvre typhoïde.

⁸ Claude Lévi-Strauss, (*L'identité*), p.11.

⁹ Sur l'évolution des antagonismes entre Algonquins et Hurons (alliés des Français) d'un côté, et Iroquois de l'autre (alliés des Anglais) : Alain Beaulieu, (*Les Autochtones du Québec*), p.41. Concernant le processus de conversion des Iroquois : Denys Delâge, «La religion dans l'alliance franco-amérindienne», p.59 et «Les Iroquois chrétiens des "réductions", 1667-1770», p.60

aux abords de la vallée du Saint-Laurent sont converties au catholicisme, alors qu'en Iroquoisie — la région des Grands Lacs — la religion traditionnelle reste dominante. La réserve est située sur la rive sud du Saint-Laurent à 10 kilomètres de Montréal. Cet emplacement est intéressant pour ses possibilités d'agriculture et de chasse, mais aussi pour sa situation stratégique entre Montréal et les États américains. Ce contexte favorable a permis le développement rapide de la réserve. En 1831, un recensement évalue sa population à 1051 habitants, alors qu'à la même date, la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes compte une population de 614 personnes¹⁰. Relevons également qu'entre 1823 et 1830, la population blanche du Sault-Saint-Louis représente environ les 2/5^e des habitants¹¹. Ces blancs sont anglophones et protestants.

Le ministère de Joseph Marcoux (1818-1855), qui a en charge les autochtones de la réserve, est pour le moins riche en activités. Avec fermeté, il a lutté contre l'ivrognerie et les «mauvaises mœurs» au sein de la réserve et, dans un autre registre, il s'est également élevé contre les autorités civiles et religieuses de son temps.



Joseph Marcoux : Devine E.J, (*Historic Caughnawaga*)

¹⁰ Jean-Paul Bernard, «les Mohawks et les Patriotes». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 1991, p.82 et 83.

¹¹ ANC, RG10, vol84, p.33317.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROQUOIS

En véritable linguiste, il a rédigé de nombreux ouvrages en iroquois. De son œuvre, subsistent une grammaire, deux dictionnaires (iroquois-français, 824p. et français-iroquois, 590p.), un livre de prières, un catéchisme, une biographie de Kateri Tekakwitha, une compilation de chants grégoriens et un livre, *La journée du chrétien*, traduit en iroquois. Il est également parvenu à trouver les fonds nécessaires pour rebâtir l'ancienne église tout en poursuivant son œuvre pastorale. Dans sa correspondance, Joseph Marcoux apparaît comme un homme intransigeant et parfois même trop franc. Par sa plume et sa personnalité, il mécontente à plusieurs reprises les autorités civiles ou religieuses, ainsi que les habitants de la réserve.

Lorsque Joseph Marcoux entre en scène, cela fait deux siècles que les Iroquois sont en contact régulier avec la culture occidentale. Au XIX^e siècle, les similitudes dans les manières de vivre entre Iroquois et Canadiens sont nombreuses : domestication de certains animaux, adoption d'une nouvelle organisation de travail, choix d'un nouvel habitat ou d'un mode vestimentaire européen, sont autant de manifestations de l'influence canadienne sur les Amérindiens¹². Les Iroquois n'habitent plus depuis longtemps dans les «maisons longues» si caractéristiques de leur univers politique, social et culturel¹³. Le père Frémont¹⁴, en visite au sein de la réserve, est lui même surpris par l'aspect extérieur des maisons :

je m'étais figuré qu'elles se ressemblaient, plus ou moins encore de l'antique hutte des forêts. Pas du tout : leurs maisons sont à peu près comme celles des Canadiens ; il y en a même plusieurs en pierre¹⁵.

Ce changement associé à d'autres facteurs, comme le travail salarié des hommes, ou la réduction des foyers à la famille nucléaire n'est pas anodin et

¹² Concernant les progrès rapide de la canadianisation : Alain Beaulieu, (*Les Autochtones du Québec*), p.46-50.

¹³ Roland Viau, (*Femmes de personne*) ; Daniel St Arnaud, (*Pierre Millet en Iroquoise au XVII^e siècle*).

¹⁴ Le père Nicolas Marie-Joseph Frémont, (1818-1854) est missionnaire de la Compagnie de Jésus dans le Haut-Canada et parfois vient rendre visite à ses confrères.

¹⁵ Cadieux Lorenzo, (*lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*), p.450.

concourt à un nouveau partage des rôles au sein de la maisonnée¹⁶. Concernant le rôle des femmes, le père indique que,

c'est sur elles, aujourd'hui comme autrefois, que retombe tout le poids du ménage et des pénibles travaux¹⁷.

Il est vrai que le travail agricole relève encore au XIX^e siècle essentiellement des femmes. Conjugué à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères, le travail des femmes est exigeant. Sans doute le prêtre est-il réellement touché par ce labeur mais, le jésuite dénonce également l'exclusion des hommes du domaine agricole. En effet, les jésuites ont toujours insisté pour que les hommes travaillent dans les champs, afin de favoriser la sédentarisation et donc un meilleur contrôle des fidèles. Si, l'assimilation culturelle des Iroquois semble dépasser de beaucoup le cadre religieux, elle n'est toutefois pas suffisante pour les institutions civiles et religieuses.

LE RÔLE DU MISSIONNAIRE

À partir de 1830, le gouvernement britannique change sa politique et met en place une législation «civilisatrice» pour assimiler les autochtones à la société blanche¹⁸. Dans le même temps, le sens que l'Église accorde à l'évangélisation se transforme également.

Dans la correspondance de Joseph Marcoux, on ne retrouve pas, chez les Iroquois, cette cruauté mêlée de naïveté tant décriée par les Jésuites du XVII^e siècle. Cependant, d'après le prêtre, ils seraient sournois et malhonnêtes : «La mauvaise foi est le principal trait de caractère des Iroquois»¹⁹. Ils seraient également orgueilleux, manipulables et fainéants²⁰. Toutefois, les coutumes ancestrales ne sont pas remises en cause par le missionnaire : après deux siècles de cohabitation, la lutte contre les traditions ne semble plus être l'objectif principal de l'évangélisation. Désormais, à l'instar des autres paroisses canadiennes, ce sont les traits de caractères collectifs tels que la mauvaise foi, la malhonnêteté et le non respect des règles catholiques qui sont mises en cause par le prêtre, afin de façonner une identité chrétienne. Parallèlement, des

¹⁶ Roland Viau, (*Femmes de personnes*), p.26.

¹⁷ Cadieux Lorenzo, (*lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*), p.453.

¹⁸ Beaulieu Alain, (*Les Autochtones du Québec*).

¹⁹ ASJ, 3/A138, Joseph Marcoux à Mgr Signay, 31/05/1836.

²⁰ ASJ, 3A/323, Joseph Marcoux à Mgr Bourget, 14/08/1850.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROQUOIS

nuances s'opèrent dans la vision que les contemporains ont des autochtones. Ainsi, Joseph Marcoux voit dans les Iroquois sédentarisés, n'ont pas des «barbares» qu'il faut christianiser, mais des «Sauvages» qu'il faut éduquer. Un indice nous le prouve, une lettre écrite par le missionnaire le 14 août 1850 dans laquelle il fait allusion aux «Sauvages barbares du Nord Canadien» par rapport aux «Sauvages de sa réserve»²¹. Lorsque le prêtre émet des jugements de valeur sur la réserve, ses a priori concernent davantage la chefferie :

Il est malheureux que tous les chefs soient sans aucun caractère ; adonnés tous à la boisson»²².

De plus, quant à leur capacité à administrer la réserve, le missionnaire écrit :

ils attachent beaucoup d'importance à gérer eux-mêmes leur seigneurie, quoiqu'ils dussent comprendre de plus en plus qu'ils en sont point capables²³.

Joseph Marcoux cherche avant tout à compromettre leur autorité auprès des habitants de la réserve et de l'épiscopat. En effet, le missionnaire est en concurrence avec la chefferie quant à la gérance de la réserve, tant du point de vue religieux qu'administratif. Notons ici l'évolution de la place du missionnaire au sein de la communauté. Si jusqu'au XVIII^e siècle, il cherche à se substituer aux chamans, au XIX^e siècle, le prêtre cherche à amoindrir le pouvoir du chef. Cette attitude montre que le pouvoir spirituel du prêtre est moins contesté que par le passé. Toutefois, s'il veut obtenir une assise prépondérante au sein de la communauté, le missionnaire doit désormais s'attacher à s'immiscer au sein du conseil du village.

L'analyse de l'action évangélique permet d'entrevoir des continuités et des évolutions. L'évangélisation varie selon les époques et le peuple à instruire. Dans le Canada du XIX^e siècle, les populations autochtones forment une vaste mosaïque. Ainsi, les Algonquins ou les Innus mènent encore une vie nomade et sont peu christianisés, les missions y sont périodiques²⁴. D'autres peuples, comme les Iroquois de Kahnawake, de Saint-Régis ou du Lac des Deux-Montagnes sont christianisés depuis la fin du XVII^e siècle.

21 ASJ, 3A/326, Joseph Marcoux à Mgr Bourget, 26/12/1850.

22 ASJ, 3A/88, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 29/12/1825.

23 ASJ, 3A/68, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 17/11/1820.

24 Sur les Algonquins : Rose Anne Gosselin, (*Aperçu historique du vécu religieux des Algonquins au XIX^e siècle*). Sur les Innus : Denis Gagnon, «Les Innus de la Basse-Côte-Nord et la mission catholique de Musquaro (1800-1946)».

Les lettres du prêtre montre une certaine continuité dans la stratégie évangélique : la nécessité de l'apprentissage des langues vernaculaires afin de confesser, d'instruire et de catéchiser les Indiens dans leur propre langue²⁵, l'importance d'isoler les Amérindiens au sein des réserves, afin de les conserver dans la pratique du catholicisme²⁶ ou la ritualisation des journées permettant de constater l'assiduité des fidèles aux messes et de sermonner les absents, sont autant d'indices. Toutefois, au cours du XIX^e siècle, les missionnaires intègrent à leurs objectifs pastoraux une nouvelle tâche : l'éducation. Désormais, pour nombres de prêtres, christianiser pour sauver n'est plus l'unique objectif de la mission évangélique. Un nouveau credo apparaît : civiliser pour sauver. Cette notion est soutenue par l'idée qu'il n'y a pas de survie possible pour la culture amérindienne dans le monde moderne²⁷. Pour Joseph Marcoux, il est dans l'intérêt des Amérindiens de les préparer à vivre dans la société canadienne et d'encourager leur assimilation. Sur cette question, les objectifs concordent entre l'Église et l'État. Il est en effet préférable pour l'Église d'avoir des chrétiens sédentarisés qui pourront être plus facilement catéchisés, encadrés et surveillés. Par ailleurs, l'État comme l'Église, considèrent les Amérindiens comme des mineurs. Du point de vue de la loi, ils ne peuvent faire aucune transaction avec les Blancs sans l'intervention de l'agent de la réserve nommé par le gouvernement. Ici encore, les opinions convergent : le missionnaire trouve «cette mesure sage», car elle permet de protéger les Iroquois contre la cupidité des Blancs²⁸.

On constate toutefois une certaine rivalité entre le gouvernement britannique et le prêtre concernant l'instruction. En effet, dès 1835 le gouvernement prescrit l'obligation de l'apprentissage de l'anglais dans les écoles amérindiennes. Cette mesure permet aux instituteurs protestants de s'infiltrer dans les réserves catholiques, provoquant une diffusion des préceptes et des catéchismes anglicans. De sorte que le clergé catholique, à l'instar de Joseph Marcoux, n'accordera jamais son aide à l'État, craignant pour le développement d'une culture catholique et francophone au sein des réserves. De

25 ASJ, 3A/96, 30/06/1827 ; 3A/106, 23/08/1827 ; 3A/108, 05/12/1827, Joseph Marcoux à l'évêque de Québec.

26 Témoignage de Mgr Plessis dans : Lucien Lemieux, «Les années difficiles, 1760-1839», p.237-238.

27 Marc Jetten, (*Enclaves amérindiennes*), p.90. Au XVII^e siècle, les jésuites considèrent que l'appartenance à une culture importe peu, pour autant que le point de convergence soit le catholicisme : «Puisque seule compte l'appartenance commune au catholicisme, les Jésuites n'exigent pas de leurs néophytes qu'ils assimilent les traits culturels des Français».

28 ACAM, 902.104, n°843-3, question n°21.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROUOIS

ce fait, comme le souligne Louis Rousseau, face à la politique du gouvernement qui souhaite, par l'intermédiaire du système scolaire, assimiler tous les peuples à la culture anglaise, «l'opposition du clergé est totale»²⁹. Les relations entre le gouvernement et les missionnaires jouent un rôle important au Bas-Canada. Les administrateurs des Affaires Indiennes se sentent régulièrement frustrés voire même importunés par l'attitude intransigeante du missionnaire. À travers les propos du major Plenderleath³⁰, le prêtre fait même figure de résistant face aux volontés gouvernementales :

Le principal obstacle est venu de l'opposition sourde et continuelle des prêtres et plus particulièrement de celui qui est stationné à Caughnawaga»³¹.

Parallèlement, pendant le soulèvement des Patriotes³² le missionnaire constate en 1838 que :

lorsque je veux parler en faveur des pauvres pillés on me dit que je suis Patriote et on me menace de me faire pendre. En ce cas le bon Dieu serait donc patriote parce qu'il défend le brigandage³³.

Joseph Marcoux ne semble pas être le seul prêtre à avoir maille à partir avec le gouvernement britannique. Citons le cas du père Grandin, missionnaire dans le Nord-ouest canadien. Au cours de la révolte des Indiens et des Métis à St Albert en 1885, le prêtre affirme :

parce que nous prenions les intérêts des sauvages et des métis, on nous accusait de les pousser à la révolte. Je ne dirais pas que

29 Louis Rousseau, (*Atlas historiques des pratiques religieuses.*), p.116.

30 «Plenderleath William», (*Dictionnaire biographique du Canada*), vol.7, (1988), p.200-201. Seigneur et homme politique, né le 13/12/1780 en Angleterre, décédé le 4/05/1845 à Blackwood (République d'Irlande). Dès 1816, il s'établit à Montréal. Il encourage activement la création d'écoles et le missionariat protestant au Bas-Canada, et prit un intérêt particulier à l'instruction des autochtones.

31 ANC, Rapport sur les affaires des sauvages, Appendices n°12.

32 Durant le soulèvement des Patriotes (1837-1838), les Iroquois sont plus ou moins restés neutres. Alors que le 4/11/1838, les Patriotes de Châteauguay, paroisse voisine, attaquent le Sault-Saint-Louis, pour s'emparer des armes entreposées là depuis 1812, les Iroquois font prisonniers les Patriotes et en représailles pillent Châteauguay. Mgr Lartigue recommande à Joseph Marcoux d'user de toute son influence pour rétablir la paix dans le village.

33 ASJ, 3A/202, 16/11/1838, Joseph Marcoux à Mgr Turgeon.

le gouvernement nous a soupçonnés officiellement, mais ses employés nous ont accusés³⁴.

Par ces moyens de pression, le Département des Affaires Indiennes, incite les ecclésiastiques à suivre sa politique d'assimilation. Toutefois, si Joseph Marcoux apparaît comme est un intermédiaire incontournable, ses relations avec les Iroquois sont aussi ambiguës.

À peine un an après son arrivée, les chefs rédigent déjà une plainte contre lui. Ils accusent le prêtre d'ingérence et de s'occuper d'affaires qui ne sont pas strictement religieuses :

Il se mêle des affaires des chefs concernant les rentes de leur seigneurie après avoir lui-même nommé un procureur à l'insu des chefs³⁵.

Les chefs revendiquent également le droit de punir les «méchants». Toutefois, en 1824, alors qu'une Amérindienne est soupçonnée d'avoir dérobé une nappe de l'autel, le prêtre participe avec les chefs au châtiment corporel de la femme :

je commençai par donner trois coups de corde sur le dos de la délinquante et les chefs continuèrent à en faire autant les uns après les autres. J'aurai cru faire une grande faute d'agir ainsi avec les Blancs, avec des sauvages je n'ai pas pensé qu'il y avait du mal³⁶.

Joseph Marcoux craint d'avoir été trop loin et d'être traduit en justice pour avoir puni la femme. En effet, il s'agit d'un vol et donc d'une infraction aux lois civiles qui ne relève pas de sa juridiction. Dans sa volonté de régir l'ensemble de la réserve, le missionnaire confond son autorité religieuse et son influence dans le domaine temporel.

Le prêtre semble cependant être perçu par la communauté amérindienne comme un homme de prière, vers qui les uns et les autres peuvent se tourner pour demander conseil. Le père Marcoux, consacre aussi beaucoup de temps à résoudre les griefs qui opposent déjà depuis longtemps le Département des

³⁴ Cité par Claude Champagne (*Les débuts de la mission dans le Nord-ouest canadien*, Canada) p.182. Lettre du père Grandin au père Moïse Blaise, 11/04/1885.

³⁵ ASJ, 3A/85, Plainte des chefs du Sault Saint Louis, 03/11/1825.

³⁶ ASJ, 3A/79, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 15/02/1824.

Affaires Indiennes et les Iroquois³⁷. L'attention portée par le prêtre aux épidémies et aux problèmes de santé ne peut également être négligée³⁸. Il est clair, comme l'affirme Dan Guy-Marie Oury, que le souci et la prise en charge de ceux qui souffrent, font partie intégrante de l'idéal missionnaire³⁹.

Joseph Marcoux occupe une place singulière, celle de missionnaire oeuvrant auprès d'Amérindiens, mais reste entièrement lié à ses supérieurs. Au XIX^e siècle les évêques sont les personnages principaux de l'Église canadienne, c'est pourquoi Joseph Marcoux se réfère sans cesse à eux. Il leur demande conseil et doit parfois obtenir leur approbation dans des domaines qui dépassent sa stricte juridiction : la régularisation des mariages entre Protestants et Catholiques, les maltraitances⁴⁰... Les témoignages de violence conjugale sont en effet nombreux au Sault-Saint-Louis et sont souvent associés à l'alcoolisme. L'ivrognerie et les maltraitances apparaissent pour le missionnaire comme «un empêchement suffisant pour le mariage»⁴¹, alors que les évêques seraient plus enclins à conseiller aux femmes de supporter et d'endurer leur sort. Au risque de déplaire à l'épiscopat, Joseph Marcoux soutient ces femmes et les protège de ces hommes violents⁴². À ces difficultés, s'ajoute le facteur multiethnique de la réserve. Comment Joseph Marcoux compose-t-il avec cette réalité ?

Les plaintes sans cesse renouvelées des populations amérindiennes contre les empiètements des Blancs sur leurs territoires montrent que les

37 La réappropriation par les Amérindiens d'une parcelle de terre adjointe à la seigneurie, est l'affaire la plus importante menée par le prêtre contre l'État : Henri Bécard, (*Historic Caughnawaga*), p.343. Joseph Marcoux y met d'ailleurs tellement de zèle et de vigueur que cela lui vaudra des remontrances de la part du gouvernement mais aussi de l'épiscopat : ASJ, 3A/140 à 147 entre 1833 et 1834.

38 ASJ, 3A/147, Joseph Marcoux à Mgr Signay, 05/01/1834 ; ASJ, 3A/326, Joseph Marcoux à Mgr Bourget, 26/11/1850 ; ASJ, 3A/148, Joseph Marcoux à l'évêque Telmesse, 03/08/1834.

39 Dan Guy-Marie Oury, «Le projet missionnaire de M. de la Dauversière, premier seigneur de Montréal», p.18.

40 Pour Mgr Panet, le prêtre doit autant que possible détourner ses fidèles d'un mariage mixte. Avec certaines réserves Mgr Lartigue et Mgr Bourget consent à de telles unions, mais le prêtre doit convertir le ou la partie non catholique.

41 ASJ, 3A/77, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 17/04/1823.

42 Serge Gagnon, (*Mariage et famille au temps de Papineau*). Cette attitude protectrice semble être assez répandue au sein de la communauté pastorale. L'historien décrit des prêtres attentifs aux maintiens des liens sacrés du mariage et essayant de défendre les femmes maltraitées.

relations entre colons et Amérindiens sont très tendues. Les plaintes à l'encontre des Blancs sont abondantes. Celle émise à l'encontre de John Tindale est particulièrement explicite. Les Iroquois reprochent à cet homme, installé au village depuis 1821, de vendre des liqueurs spiritueuses en dépit des poursuites judiciaires engagées par les Iroquois. Depuis sa venue, la situation morale de la réserve se serait fortement dégradée :

Indeed no description could give a correct idea of the moral alteration which has been produced for the worse in the course of a few year, and become the vices of both sexes and all ages⁴³.

Notons que ces pétitions sont des actions courantes au Sault-Saint-Louis.

Les Iroquois de la réserve réprouve également systématiquement les mariages mixtes entre les deux communautés. En 1853, les habitants s'opposent violemment à l'engagement de l'une des leurs avec un Blanc. D'après le missionnaire, le jour où devait se célébrer la noce, les habitants «ont gardé la porte de l'église» pour que la célébration n'ait pas lieu⁴⁴. À ce sujet, il est intéressant de noter que les Sulpiciens du Lac des Deux-Montagnes agissent de concert avec les Amérindiens et font tout leur possible pour éviter ces mariages⁴⁵. Ils sont persuadés que les unions interculturelles sont nuisibles à la cohésion amérindienne. Joseph Marcoux s'oppose également aux mariages entre Blancs et Amérindiens. Cependant, comme il l'affirme dans le *Moniteur Canadien*, est-il réellement compétent pour donner ou refuser une permission de mariage⁴⁶ ?

LA RELIGION SYNCRETISTE DES IROQUOIS

Il existe une première catégorie d'Iroquois qui ont abandonné leur ancien système spirituel au profit de la religion catholique. Selon Joseph Marcoux, la majorité des habitants de la paroisse sont des catholiques convaincus et pratiquants. De ce fait, il n'y a jamais eu

⁴³ ANC, RG10, vol.18, p.13510-516, 27/06/1826, Mémoire des chefs du Sault-Saint-Louis à John Johnson.

⁴⁴ Les archives n'indiquent pas si le mariage a été célébré ou non ASJ, 3A/342, 04/02/1853, enquête sur la profanation de l'église ; ASJ 3A/343, 07/02/1853, Rapport sur l'enquête, on reconnaît la culpabilité des Mohawks et l'innocence du missionnaire.

⁴⁵ ASJ, 3A/89, Joseph Marcoux à ? , 28/09/1826.

⁴⁶ ASJ, 3A/352, *Moniteur Canadien*, 07/04/1853.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROQUOIS

besoin d'effort ici pour convertir les sauvages, parce que tous ceux qui sont venus s'établir dans le village étaient par avance décidés à se faire chrétiens et c'était uniquement pour cela qu'ils laissaient leur pays⁴⁷».

Les fidèles semblent participer quotidiennement aux célébrations liturgiques puisqu'ils ne sont «nullement forcés à fréquenter l'église ; ils le font régulièrement par le seul motif de la conviction»⁴⁸. Le carême et les jours d'abstinence sont également «observés par le plus grand nombre, en tout ou en partie selon les moyens»⁴⁹. Toutefois, si le prêtre valorise la ferveur religieuse, il ne semble pas favorable à la naissance d'un clergé indigène. Le père Frémot retranscrit ainsi ses propos :

Inutile d'y songer, c'est impraticable. Les sauvages pourront apprendre à lire et à écrire, pourront être enfants de chœur, musiciens, sacristains ; ils pourront même faire quelques plus et se rendre utiles à l'instruction ou à la conversion des autres, mais toujours en sous œuvre, ce sont des enfants ; ils ont toujours besoin d'être surveillés et dirigés⁵⁰.

Cette opinion explique le paternalisme et les préjugés des missionnaires à l'égard des Amérindiens. Si les femmes autochtones peuvent devenir religieuses, car elles serviront l'Église à un rang subalterne, les hommes ne peuvent accéder au statut exceptionnel de la prêtrise, car ils n'en sont pas dignes.

Quant aux chefs autochtones, ils sont, selon Joseph Marcoux, de mauvais pratiquants :

ils [les chefs] s'occupent fort peu des sacrements à l'heure de la mort, eux qui ne se contentent pas de ne se pas confesser, parlent sans cesse contre la confession et disent : à quoi sert la confession ? [...] C'est une coutume héréditaire chez les chefs d'avoir moins de religion⁵¹.

⁴⁷ ACAM, 901.104 n°843-2B.

⁴⁸ ACAM, 902.104 n°843-3.

⁴⁹ ACAM, 350.102, n°846-39.

⁵⁰ Cité par Lorenzo Cadieux, (*Lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*), p.453.

⁵¹ ASJ, 3A/88, 29/12/1825, Joseph Marcoux à Mgr Plessis.

D'après le missionnaire, l'attitude désobligeante et impie de certains chefs serait à l'origine de désertions de fidèles qui, par imitation, n'approchent plus les sacrements. Ce discours correspond-il à une stratégie pour saper l'autorité des chefs auprès des habitants et de l'épiscopat ? Ou reflète-t-il une réalité ? Il est difficile de trancher sur ce point.

Enfin, on discerne une troisième attitude, celle que Cornelius J. Jaenen nomme «acceptation dualiste», qui consiste à donner du crédit au vieil héritage spirituel, tout en adhérant au catholicisme⁵². Mais ce comportement est difficilement perceptible par le prêtre.

Notons, qu'il s'agit d'une représentation de la paroisse véhiculée par les lettres du prêtre. Ce tableau est d'autant plus partial et partiel qu'il est difficile de connaître la réalité de la foi des Iroquois, puisque rares sont les sources émanant de leur propre plume sur ce thème. Ainsi, à l'instar des Atikamekw, certains Iroquois peuvent feindre une sincère adhésion au christianisme dans l'unique but de tromper le missionnaire et de s'attirer ses faveurs⁵³. De ce fait, se pose également la question de la survivance des anciennes traditions.

Selon Roger Bastide : «L'Indien établit une sélection dans l'acceptation des données chrétiennes⁵⁴». Il est vrai que, tout au long du XVII^e siècle, l'attitude indulgente des jésuites vis-à-vis des cultures amérindiennes a favorisé cette sélection et permis l'émergence d'un christianisme syncrétique⁵⁵. Si le mode de vie autochtone se rapproche inexorablement de celui des Blancs, les Iroquois ne se considèrent pas pour autant comme des Canadiens et cherchent à préserver leur identité et leur indépendance.

Au début de l'hiver, certains partent chasser⁵⁶. Dès lors, il est probable que leur mode de vie tend à se rapprocher des traditions ancestrales. Car, comme le fait remarquer Rémi Savard à propos des Montagnais, les pratiques religieuses varient et s'adaptent selon les saisons et ce comportement n'est pas considéré par les autochtones comme une contradiction, mais bien comme un

52 Cornelius J. Jaenen, «Amerindian responses to French missionary intrusion, 1611-1760 : A categorization», p.191.

53 Claude Gélinas, «Les missions catholiques chez les Atikamekw (1837-1940) : manifestations de foi et d'esprit pratique», p.85.

54 Roger Bastide, (*Le prochain et le lointain*), p.241.

55 Denys Delâge, «Les Iroquois chrétiens des "réductions", 1667-1770», p.58-61.

56 Une partie de leur territoire de chasse se situe en Outaouais, mais également sur les rives Nord du Saint-Laurent, en terre algonquine, engendrant de ce fait quelques conflits entre les deux communautés.

enrichissement entre les deux cultures⁵⁷. Les Iroquois semblent avoir également maintenu un lien privilégié avec les esprits. À la lumière de la correspondance de Joseph Marcoux, on constate la présence de guérisseuses au sein de la communauté, qualifiées de sorcières par le prêtre. Ainsi, durant une étrange maladie qui sévit au sein de la réserve, le missionnaire demande la venue au

Sault-Saint-Louis de sa célèbre guérisseuse, qui est la femme d'un des chefs de la Tempérance au Lac, et qui je crois approche les sacrements⁵⁸.

Afin de soigner les tremblements et les visions dont ils sont victimes, les Amérindiens font autant appel au prêtre et à son crucifix qu'aux guérisseurs. De ce fait, ne peut-on pas parler ici, de résurgence, du fait de l'importance des visions dans la spiritualité iroquoise, mais également, de dimorphisme religieux, du fait de l'utilisation simultanée des procédés de la spiritualité ancestrale et de la religion chrétienne ? Toutefois, concernant la survivance des anciennes traditions, il faut rester prudent et retenir la nuance émise par Joseph Epes Brown concernant les Amérindiens des Plaines. L'auteur affirme que les siècles de contacts avec les Occidentaux «ont abouti à un ensemble tellement large d'ajustements, de réactions conservatrices et de changements radicaux, qu'il est évidemment impossible de faire aucune généralisation viable en ce qui concerne, aujourd'hui la persistance des valeurs»⁵⁹.

Tout au long de son ministère, Joseph Marcoux décrit une réserve victime de ses «mauvaises mœurs» : danses et ivrognerie étant les principaux «fléaux». L'expression «mauvaises mœurs» désigne ici la vie festive, les danses qui, au grand désespoir du missionnaire, favorisent les rencontres entre jeunes gens. Joseph Marcoux dénonce avec constance les veillées et les bals qu'il considère comme des activités indécentes et immorales, où la jeunesse en particulier se débaucherait. Dès son arrivée, le missionnaire indique que «ce qui perd les jeunes gens ici, ce sont les danses de nuit, où les occasions sont faciles»⁶⁰. Le prêtre ne pense pas les abolir entièrement, mais il espère au moins, avec le temps, empêcher les filles d'y aller. Toutefois, lorsque Joseph

⁵⁷ Denise Morissette, «Rencontre au centre Monchanin avec Rémi Savard», p.96. Ce phénomène a également été étudié par Achiël Peelman, (*Le Christ est amérindien*), p.109-112.

⁵⁸ ASJ, 3A/298, Joseph Marcoux à l'évêque de Montréal, 27/01/1848.

⁵⁹ Joesp Epes Brown, (*L'héritage spirituel des Indiens d'Amérique*), p.96.

⁶⁰ ASJ, 3A/67, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 21/04/1819.

Marcoux compare les mœurs entre des Amérindiens christianisés, avec ceux qui ne sont pas convertis, il nuance ses propos :

Il n'y a aucun doute que les sauvages Catholiques du Bas Canada n'aient de meilleures mœurs que ceux qui ne sont pas convertis au Christianisme. La différence entre les uns et les autres est palpable ; ils ne peuvent être comparés ensemble. Si on pouvait trouver le moyen d'empêcher les sauvages de boire, ils vaudraient mieux que les Blancs⁶¹.

La lutte contre l'alcoolisme est, avec le combat contre les «mauvaise mœurs» et le concubinage un autre thème important de la pastorale au XIX^e siècle. On peut s'enivrer pour toutes sortes de raisons, régler des tensions entre individus, se donner de la valeur, exprimer ses sentiments... ou dans un but mystique. Comme le fait remarquer Joseph Marcoux, lors de beuveries, on assiste souvent à des accusations contre d'autres membres de la communauté. Le père Frémiot abonde d'ailleurs en ce sens ajoutant que l'abus d'alcool est la conséquence de nombreux désordres au sein de la réserve :

de là pullulaient, comme d'une source funeste, les querelles, les coups et les meurtres sans parler de l'oisiveté et des vices qu'elle entraîne à sa suite⁶².

Toutefois, le missionnaire ne s'occupe guère des discours des ivrognes. Il est donc difficile d'aller plus loin que la simple constatation des comportements. De plus, comme le souligne John Dickinson, l'attitude des Indiens vis-à-vis de l'alcool est incompréhensible pour les prêtres, car très souvent les autochtones ne boivent pas pour le plaisir mais pour s'enivrer complètement⁶³. À plusieurs reprises, Joseph Marcoux déplore l'utilisation de l'alcool par les Blancs, dans le but de manipuler les autochtones ou pour obtenir une signature⁶⁴. Des associations telle la société de tempérance, prônant l'abstinence des boissons alcoolisées, révèlent la présence d'un nouvel idéal qui se propage au sein des réserves et de la société québécoise dans les

61 ACAM, 901.104 n°843-3.

62 Cité par Lorenzo Cadieux, (*Lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*), p.447.

63 John A. Dickinson, «C'est l'eau de vie qui a commis ce meurtre. Alcool et criminalité amérindienne à Montréal sous le régime français», p.84.

64 ASJ, 3A/88, Joseph Marcoux à Mgr Plessis, 29/12/1825 ; ASJ, 3A/228, Joseph Marcoux à Mgr Bourget, 16/06/1840.

années 1840 et 1850. Il semble néanmoins qu'au Sault-Saint-Louis les désordres dus à l'alcool perdurent.

La ténacité iroquoise pour préserver leur autonomie et leurs valeurs ancestrales, se dirige contre les autorités civiles et religieuses, sous forme de pétitions et de requêtes. Les Iroquois revendiquent principalement que le gouvernement garantisse leurs territoires contre l'empiètement des Blancs et, d'autre part, que l'administration ne fasse pas disparaître la culture autochtone comme le dicte la politique d'assimilation⁶⁵. Dans ce but, ils tiennent tête au gouvernement et invariablement se réservent le droit d'accepter ou non les ordres dictés par la couronne britannique. Par exemple, suite à la promulgation de l'Acte en 1850, «pour la protection des terres et des propriétés des Sauvages dans le Bas Canada»⁶⁶. Les Amérindiens mécontents écrivent au gouvernement :

Tu vois, Grand Père, comme cette loi est opposée et contraire à celle de tes enfants et qu'elle peut nous faire beaucoup de mal parce qu'elle permettra à un grand nombre de Blancs qui se diront sauvages de s'établir parmi nous et de jouir de nos droits et de nos terres⁶⁷.

Les Iroquois tentent de maintenir leur identité, non seulement face à la politique assimilatrice du gouvernement et à l'ingérence du missionnaire, mais également face à la population blanche. Dans cet objectif, ils essaient de pourchasser les Blancs qui sont à leurs yeux de mauvais chrétiens et qui ont de «mauvaises mœurs»⁶⁸.

⁶⁵ Daniel Francis, (*Histoire des autochtones du Québec, 1760-1867*), p.21 : «La politique officielle représentait incontestablement une attaque suprême à la culture autochtone».

⁶⁶ Alain Beaulieu, (*Les Autochtones du Québec*), p.69-71 : «Il s'agissait d'un tournant dans l'histoire des Autochtones car, pour la première fois, des non Autochtones s'arrogeaient le pouvoir de déterminer qui était Indien et qui ne l'était pas».

⁶⁷ ANC, RG10, vol.606, p.51 855-59, 18/09/1850, Sept chefs à J. Bruce Baron Elgin.

⁶⁸ Jean François Lecaillon, (*Résistances indiennes en Amérique*), p.126. Le même phénomène se retrouve chez les latinos-Indiens à la même époque. L'auteur explique que «les Indiens se sont appropriés la religion de l'Autre. L'appropriation est telle qu'elle finit par créer une indissolubilité entre l'indianité et la christianité ; surtout quand les Européens se mettent à trahir leurs propres

La résistance iroquoise face à l'ingérence de Joseph Marcoux et aux interventions gouvernementales, s'inscrit dans une volonté amérindienne déjà ancienne de sauvegarder leurs traditions, tout en s'adaptant au monde dans lequel vit la communauté. Toutefois, le XIX^e siècle constitue pour les Amérindiens un siècle de contestations qui a permis à de nombreux groupes autochtones de sauvegarder leur héritage culturel.

rituels ou croyances : à partir de ce moment-là, la religion devient l'exclusivité des Indiens et l'expression même de leur différence».

Bibliographie

- BASTIDE, Roger, *Le prochain et le lointain*, Paris, Édition de Cujas, 1970, 301p.
- BEAULIEU, Alain, *Les Autochtones du Québec*, Coll. «Images de sociétés», Québec, Fides, 1991, 124p.
- BÉCHARD, Henri, *The original Caughnawaga Indians*, Montréal, International Publishers' Representatives, 1976, 258p.
- BÉDARD, Hélène, *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites 1850-1900*, Québec, Institut Québécois de la recherche sur la culture, 1998, 149p.
- BROWN, Joseph Epes, *L'héritage spirituel des Indiens d'Amérique*, Paris, Le Mail, 1990, 170p.
- BERNARD, Jean-Paul, «les Mohawks et les Patriotes», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol.21, n°1-2, 1991, p.79-85.
- CHAMPAGNE, Claude, *Les débuts de la mission dans le Nord-Ouest Canadien*, Canada, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1983, 276p.
- DEVINE, Edward James, *Historic Caughnawaga*, Montréal, Messenger Press, 1922, 443p.
- DICKASON, Olive Patricia. *Les premières nations du Canada*, Dan Mills, Oxford University Press, 1997, 590p.
- DICKINSON, John A., «C'est l'eau de vie qui a commis ce meurtre. Alcool et criminalité amérindienne à Montréal sous le régime français», *Études canadiennes/Canadian studies* vol.35, 1993, p.83-94.
- DELÂGE, Denys, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1985, 416p.
- _____ «La religion dans l'alliance franco-amérindienne», *Anthropologie et Sociétés*, vol.15, n°1, 1991, p.55-87.
- _____ «Les Iroquois chrétiens des «réductions», 1667-1770», *Recherches amérindiennes du Québec*, vol.31, n°1-2, 1991, p.39-50.
- FRANCIS, Daniel, *Histoire des Autochtones du Québec 1760-1867*, Ottawa, Affaires indiennes et Nord Canada, 1984, 105p.
- GAGNON, Denis, «Les Innus de la Basse-Côte Nord et la mission catholique de Musquaro», *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol.32, n°2, 2002, p.49-62.

GAGNON, Serge, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 300p.

GÉLINAS, Claude, *La gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence eurocanadienne en Haute-Mauricie, 1760-1870*, Sillery, Septentrion, 2000, 379p.

_____ «Les missions catholiques chez les Atikamekw (1837-1940) : manifestations de foi et d'esprit pratique», *SCHEC, Études d'histoire religieuse*, n°69, 2003, p.83-99.

GOSSELIN, Rose Anne, *Aperçu historique du vécu religieux des Algonquins au XIXe siècle*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996, 160p.

GRABWSKI, Jan, «L'historiographie des Amérindiens au Canada : quelques données et commentaires portant sur les directions de la recherche et sur les travaux en cours», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.53, n°4, p.552-560.

JAENEN, Cornelius J., «Amerindian Responses to French Missionary Intrusion, 1611-1760 : A categorization», *Canadian Issues/Thèmes canadiens : Religion/Culture*, vol.7, Ottawa, association des études canadiennes, 1985, p.191

JETTEN, Marc, *Enclaves amérindiennes, les réductions du Canada, 1637-1701*, Montréal, Septentrion, 1994, 158p.

LAUGRAND, Frédéric, *Mourir et renaître. La réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 559p.

LECAILLON, Jean François, *Résistances indiennes en Amériques*, Paris, L'Harmattan, 1989, 218p.

LEMIEUX, Lucien, «Les années difficiles, 1760-1839», *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, t.1, vol.2, 438p.

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1949, 591p.

_____ *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 1952, 148p.

_____ *L'identité*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p11.

MÉNARD, Chantal, *Missions de Sept-Îles et de Mingan au XIXe siècle, Oblats de Marie Immaculée et Innus-Montagnais de 1844 à 1911*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1997, 121p.

OURY, Dan Guy-Marie, «Le projet missionnaire de M. de la Dauversière, premier seigneur de Montréal», *S.C.H.E.C. Études d'histoire religieuse*, vol.59, 1993, p.5-23.

L'ABBE JOSEPH MARCOUX ET LES IROQUOIS

PEELMAN, Achiel *Le Christ est amérindien*, Outrement, Novalis, 1992, 346p.

ROUSSEAU, Louis et Frank W. REMIGGI, *Atlas historiques des pratiques religieuses. Le Sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses Universitaires d'Ottawa, 1998, 235p.

St ARNAUD, Daniel, *Pierre Millet en Iroquoise au XVII^e siècle. Le sachem portait la soutane*, Québec, Septentrion, 1998, 203p.

SAWAYA, Jean Pierre, *La fédération des sept feux de la vallée du saint Laurent XVII^e – XIX^e siècle*, Québec, Le Septentrion, 1998, 220p.

TRIGGER, Bruce G., *Les Indiens, la fourrure et les blancs, Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal/Seuil, 1992, 542p.

VIAU, Roland, *Enfants du néant et mangeurs d'âmes. Guerre culture et société en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 1997, 318p.

_____, *Femmes de personne. Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*, Montréal, Boréal, 2000, 323p.

LA RHETORIQUE DE LA RECONCILIATION DANS LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CANADA).

Cécile FOUACHE
Université de Rouen

"Rhétorique :

L'art de bien dire ou l'art de parler de manière à persuader; la dialectique des vraisemblances suivant la définition d'Aristote.

Fig. et familièrement : Tout ce qu'on emploie dans le discours pour persuader quelqu'un, ou pour exposer, décrire quelque chose.

Par dénigrement : Discours vain et pompeux. (Dictionnaire Littré)

Le rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones, publié en 1996 et qui compte près de 4000 pages, s'inscrit dans le processus mondial dit de "réconciliation" entre les peuples colonisateurs et les peuples colonisés. Il se présente comme un bilan complet de l'histoire des relations entre autochtones et non-autochtones et de la situation présente des autochtones au Canada. Il formule également 440 recommandations auxquelles le gouvernement du Canada a par la suite répondu par un "Plan d'action". Cet article se propose d'étudier la rhétorique de la réconciliation dans le texte du rapport, à partir de statistiques d'occurrences du mot et de ses dérivés, et de montrer comment, à travers les connotations qui lui sont associées, le caractère profondément religieux du processus apparaît.

The Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples in Canada, published in 1996, with 4,000 pages or so, is a major landmark in the global process of collective reconciliation between colonisers and colonized people. It appears as a comprehensive survey of the history of relationships between Aboriginal and non-aboriginal people, together with a study of the present-day condition of Aboriginal peoples in Canada. It also makes 440 recommendations, to which the Canadian government responded in 1998 by a twenty-year agenda. This paper proposes to study the rhetoric of reconciliation in the text of the report, from statistics of occurrences of the word, and to show how, through the connotations associated to it, the deeply religious character of the whole process appears.

À l'origine de l'émergence de l'idée de réconciliation dans les années 90, on trouve un renouveau de l'intérêt international pour les peuples indigènes, qui commence en 1982 avec la mise en place au sein de l'ONU du "Working Group on Indigenous Peoples" et de la Commission sur les Droits de l'Homme. En juin 1989, l'International Labour Organization produit une nouvelle convention : "ILO convention n°169 on Indigenous and Tribal Peoples". Les travaux du groupe de travail de l'ONU sont publiés en 1991 sous la forme du "UN Fact Sheet n°9 on Indigenous Peoples". L'année 1993 est déclarée « Année Internationale des Peuples Autochtones du Monde ». 1995 voit la publication de la "Draft Declaration of Rights of Indigenous Peoples" et

les années 1995-2004 sont déclarées "International Decade of the World's Indigenous Peoples".

Parallèlement à cette institutionnalisation de la réflexion sur la situation des peuples autochtones à l'échelle du monde, on assiste dans les années 1990 à la mise en place de plusieurs instances de réconciliation à travers le monde et à la construction d'un véritable « discours » de la réconciliation. Parmi ces différentes instances, on peut citer la "Truth and Reconciliation Commission" de Desmond Tutu en Afrique du Sud, le "Australia Reconciliation Council" en Australie (remplacé en 2001 par "Reconciliation Australia"), le tribunal de Waitangi en Nouvelle-Zélande et la Commission Royale sur les Peuples Autochtones au Canada.

C'est à la « mise en mots » du concept de réconciliation que nous nous sommes intéressés, en particulier dans le monumental rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones au Canada.¹

Étymologiquement parlant, le mot « ré-conciliation » en français exprime l'idée de « concilier » à nouveau, il implique l'existence d'une première tentative de conciliation, d'entente entre des personnes divisées et sous-entend que cette première tentative a échoué même si dans le cas qui nous occupe, cette première tentative serait bien difficile à identifier.

En anglais l'idée de répétition n'existe pas, ainsi tout au long du rapport, le verbe *reconcile* s'exprime en français par le verbe « concilier ».

Le rapport part en effet d'un premier constat : l'échec des politiques passées envers les populations autochtones, en particulier la politique d'assimilation. À partir de ce premier constat, les consultations ayant abouti à la rédaction de ce rapport ont porté sur "one over-riding question" : "What are the foundations of a fair and honourable relationship between the Aboriginal and non-Aboriginal people of Canada?"

Après avoir rappelé brièvement la teneur du rapport, le mandat qui en est à l'origine, la façon dont il a été mené à bien et ses principales conclusions,

¹ Je remercie la bibliothécaire du Centre Culturel Canadien à Paris, Louise Dowling, de m'avoir permis un accès prolongé à la version papier des cinq volumes de ce rapport et je remercie également le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada d'avoir eu l'excellente initiative de mettre en ligne le texte intégral du rapport dans les deux langues, ce qui m'a grandement facilité le travail statistique.

LA RETHORIQUE DE LA RECONCILIATION

à partir d'une étude statistique d'occurrences, nous étudierons le discours de la réconciliation tel qu'il apparaît dans le rapport, comme une rhétorique (aux différents sens du terme), dans laquelle le mot « réconciliation » sous ses différentes formes est associé à d'autres notions ou concepts à connotation fortement morale ou religieuse comme le respect mutuel, le partage, etc... Nous aborderons enfin la réponse apportée à cette rhétorique, ou comment passer du discours aux actes.

LE RAPPORT : FAITS ET CHIFFRES

Le point de départ du travail de la Commission Royale est l'idée que les autochtones sont prêts à jouer un rôle capital dans l'édification du Canada de demain.

Depuis la commission « Bi-bi », il s'agit de la première commission à se pencher sur la relation qui existe entre les peuples du Canada. Elle a vu le jour à une époque effervescente où l'avenir de la Confédération canadienne faisait l'objet d'un débat passionné, dans la période qui a suivi le rejet de l'accord du lac Meech et l'incident d'Oka au cours de l'été 1990.

La commission était composée de 7 commissaires, 4 autochtones et 3 non-autochtones, présidée par René Dussault et George Erasmus, aidés de 14 équipes de secrétaires, conseillers, etc, soit 279 personnes en tout.

Le mandat de cette commission consistait à analyser l'évolution de la relation entre les autochtones (Indiens, Inuit et Métis), le gouvernement canadien et l'ensemble de la société canadienne et à proposer des solutions précises, étayées par l'expérience interne et internationale, aux problèmes qui ont entravé cette relation et avec lesquels les autochtones sont encore aux prises aujourd'hui.

La commission	
Octobre 1991	Mise sur pied
7 membres dont 4 & 3	Autochtones Non-autochtones
15 membres	Comité consultatif de la recherche
279 personnes	personnel et conseillers
16 points	mandat
4 ans	Consultations, recherches et réflexions
La préparation du rapport	
324	Etudes préparatoires
31	Publications de la commission
18 mois	Consultation publique (avril 1992-décembre 1993)
4	Séries d'audiences
3	équipes
178	Journées d'audience
96	Collectivités visitées
2067 personnes	témoignage
1000	Mémoires d'intervenants
75000 pages	témoignage
Le rapport	
5	volumes
41	chapitres
Environ 4000	Pages (3960 en français, 3537 en anglais)
108	Tableaux
65	figures
4234	Notes de bas de page
17	annexes
339	recommandations

Tableau 1: Le rapport en chiffres

LA RETHORIQUE DE LA RECONCILIATION

Il s'agissait d'examiner, en 16 points, presque tous les aspects de la vie des membres des Premières Nations, des Inuit et des Métis, à savoir leur histoire, leur santé, leur éducation ; leurs aspirations à l'autonomie gouvernementale et leurs relations avec les gouvernements canadiens ; leurs revendications territoriales, leurs traités, leur économie, leur culture, leurs conditions de vie dans le Nord et les villes ; leur rapport avec l'appareil judiciaire ; l'état de leurs langues, leur situation au Canada par rapport à celle des non-autochtones.

Le mandat a été abordé dans un esprit de partenariat, illustré graphiquement par le logo de la commission, (Cf. Annexe I du volume V du rapport) étayé par deux types de sources d'information, de conseils et d'analyses ainsi qu'un programme de recherche ayant donné lieu à 324 études.

Résultat de ces quatre années de consultations, de recherches et de réflexions, le rapport formule des questions et des solutions qui renvoient aux fondements même du droit canadien, des institutions gouvernementales canadiennes ainsi qu'aux valeurs que les Canadiens placent au cœur de leur identité.

Au travers de ses cinq volumes qui couvrent environ 4000 pages, il propose des « avenues de la réconciliation », soit "une redéfinition fondamentale de la relation entre autochtones et non-autochtones au Canada, fondée sur des principes moraux consensuels.

Le premier volume, « Un regard vers l'avenir », présente les différentes facettes de la relation entre autochtones et non-autochtones, examine les quatre politiques qui ont saboté cette relation (en particulier la politique d'assimilation), et expose les quatre principes adoptés comme points de repère et qui pourraient servir de fondement moral à une nouvelle relation : la reconnaissance, le respect, la responsabilité, le partage (Cf. Figure 162 du rapport « Les principes d'une relation renouvelée »).

Le titre anglais de ce volume, « Looking back, looking forward », par l'utilisation de la forme en -ing indique que le processus qui consiste à "porter un regard sur " (« looking ») est en cours, donc il est plus dynamique que le français. Or, c'est précisément le processus actif de la réconciliation qui relie passé ("back") et futur ("forward") : il est sous-entendu en français, exprimé grammaticalement en anglais.

Le deuxième volume, « Une relation à redéfinir », traite des structures nécessaires pour transformer les relations politiques et économiques entre les

autochtones et le reste de la société canadienne, notamment de la question des traités et de la mise en place de nouvelles institutions gouvernementales autonomes. Ce volume examine les structures sur lesquelles asseoir une nouvelle relation avant d'examiner les grandes orientations sociales.

On peut là encore comparer les points de vue véhiculés par les deux langues officielles : alors que le français exprime l'idée que tout reste à faire ("à redéfinir"), l'anglais, toujours avec la forme en -ing ("restructuring the relationship"), exprime une action déjà en cours de réalisation.

Le même phénomène se retrouve dans le troisième volume, « Vers un ressourcement »/ "Gathering Strength", qui formule des recommandations en matière de politique sociale (famille, santé, logement, infrastructures communautaires, éducation, langues et culture autochtones).

Le quatrième volume, « Perspectives et réalités »/ "Perspectives and Realities", expose la diversité des Premières Nations, des Inuit et des Métis dans leurs régions et leurs collectivités respectives en donnant la parole aux femmes, aux anciens, aux jeunes et examine les défis particuliers qui se posent aux Métis, au Nord et au milieu urbain.

Le cinquième volume enfin, « 20 ans d'action soutenue pour le renouveau »/ "Renewal : A twenty-year commitment", propose un plan concret assorti d'un programme de sensibilisation du public et d'une évaluation de ce que coûterait l'inaction. Dans ces deux derniers volumes, l'écart entre le français et l'anglais est moins sensible.

L'objectif du travail de la commission était de « trouver un terrain d'entente sur lequel bâtir un avenir partagé », ce qui correspond bien au sens premier du verbe « concilier » : amener à s'entendre. Nous allons étudier le discours, la rhétorique employée pour y arriver.

LE DISCOURS DE LA RECONCILIATION COMME RHÉTORIQUE

On emploie parfois le terme « rhétorique » dans un sens péjoratif où il qualifie « un discours vain et pompeux ». Cette définition ne s'applique nullement au rapport, qui se veut au contraire précisément concret, à la fois descriptif, analytique et prospectif. Son style est certes un peu lourd, dogmatique, les mots-clés sont utilisés sans compter (nous les avons comptés

et nous y reviendrons), sans crainte de la répétition, la répétition étant, on le sait, l'une des clés de la pédagogie. Et c'est là que l'on rejoint le premier sens du mot rhétorique ainsi que son sens figuré et plus familier.

L'art de bien dire

Le paratexte du rapport entoure ce dernier de tout un arsenal de précautions dans le souci d'exprimer tous les points de vue et de ne froisser personne. Le travail de rédaction lui-même a pris un an et s'est accompagné de nombreuses relectures pour veiller à la cohérence de l'ensemble.

Les cinq volumes sont introduits par le même texte : un « mot sur les sources » et une « note sur la terminologie », en quelque sorte des précautions oratoires dans la lignée du politiquement correct, qui expliquent l'usage que fera le rapport d'un certain nombre de mots « sensibles », en particulier tous les termes possibles pour désigner les peuples autochtones, rappelés dans leur contexte historique.

Ainsi, la commission précise qu'elle utilise l'expression « peuples autochtones » pour « désigner collectivement les descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les Premières Nations, les Inuit et les Métis », et renvoie au paragraphe 35(2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* pour cette définition. De même, elle rappelle que l'on n'emploie plus communément le mot « sauvages », mais elle stipule clairement dans quel contexte historique précis elle l'utilise.

En annexe au 5^{ème} volume (Annexe E) figure la formulation du « Code d'éthique » qui a présidé aux travaux de recherche effectués par la commission. Ce code d'éthique se présente de la façon suivante : « Ces présentes lignes directrices constituent le code de bonne conduite de la commission » (C'est nous qui soulignons). Elles formulent un certain nombre de principes fondés sur le fait que : « Les peuples autochtones ont des perceptions et des points de vue distincts, qui découlent de leur culture et de leur histoire et qui trouvent leur expression dans les langues autochtones. La recherche portant sur l'expérience autochtone doit en tenir compte ». Il s'agit de ne jamais perdre de vue la spécificité de la connaissance autochtone et d'œuvrer dans la perspective des avantages que doit y trouver la collectivité. Il s'agit enfin de réévaluer les travaux de recherche existants, qui ne donnaient pas la possibilité aux autochtones de « corriger les erreurs ni de contester les interprétations racistes et ethnocentriques ».

Le paratexte se construit enfin autour des symboles forgés par la commission, représentés par son logo, qui reflète bien esprit de partenariat dans lequel les travaux de la commission se sont déroulés.

La symbolique de ce logo est expliquée dans l'annexe I du dernier volume, « A propos du logo » : « Les silhouettes reliées dans un cercle qui représente l'unité, la plénitude, un cheminement continu, sont celles des aînés, des hommes, des femmes et des enfants de toutes les tribus et de tous les groupes qui se donnent la main. À l'intérieur du cercle figure une patte d'ours. Celle-ci symbolise, dans les cultures autochtones, le pouvoir de guérison. Ce dessin illustre le désir d'établir des rapports renouvelés entre les populations autochtones et non-autochtones du Canada et est par conséquent représentatif du travail de la Commission royale sur les peuples autochtones ».

FIGURE 161

Le logo de la Commission



Ce logo est l'œuvre de Joseph Saguteh, artiste ojibawa de Toronto. La Commission l'a choisi parmi 51 dessins.

Extrait du volume 1 (Un passé, un avenir), Troisième partie (L'assise d'une relation renouvelée), Chapitre 16 (Les principes d'une relation renouvelée)

Exposer, décrire, persuader: la pédagogie, art de la répétition

Dans la version française, le mot réconciliation lui-même apparaît au total 61 fois et 67 fois en anglais sur les cinq volumes que compte le rapport, ce qui est somme toute relativement peu, même si l'on y ajoute ses dérivés ((se)concilier, (se) réconcilier, conciliation, conciliable, etc), on arrive à un total de 105 occurrences (100 en anglais), soit en moyenne une occurrence toutes les ... 40 pages.

Si l'on entre dans le détail des occurrences et si l'on compare la répartition des occurrences dans les versions française et anglaise, le tableau ci-dessus (Tableau 2) montre clairement une répartition à peu près identique des occurrences en français et en anglais, volume par volume. Le maximum d'occurrences intervient logiquement dans les deux premiers volumes, car c'est bien le processus de réconciliation qui est au cœur de la restructuration des relations entre les « peuples » du Canada (Chapitre 2) et qui, dans le présent des travaux de la commission (« looking »), permet d'envisager l'avenir après avoir tiré les leçons du passé, les trois derniers volumes étant plus axés sur des analyses et des mesures concrètes. Même si les deux premiers volumes s'appuient sur des faits historiques et sociétaux précis, ils se situent davantage au niveau des idées, voire de l'idéologie, affirmée avec force et persuasion, l'un des moyens de persuasion (qu'on pourrait appeler autrement de la pédagogie, ou encore le désir de convaincre du bien-fondé de l'entreprise) étant la répétition, ce qui explique le nombre très important d'occurrences.

Occurrences	Total		Vol.I		Vol.II		Vol.III		Vol.IV		Vol.V	
	Fr.	Eng.	Fr.	Eng.	Fr.	Eng.	Fr.	Eng.	Fr.	Eng.	Fr.	Eng.
Nombre de pages			802	732	1235	1102	813	716	735	650	375	337
Réconciliation	61	67	18	18	27	33	3	2	3	4	10	10
Concilier	33	27	9	6	18	17	1	0	4	3	1	1
To reconcile	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Unreconciled	-	1	-	-	-	11	-	-	-	-	-	-
Conciliation	6	2	2	2	4	-	-	-	-	-	-	-
Se concilier	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Se réconcilier	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irreconciliable	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Reconciliatory	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Total	105	100	31	28	52	51	4	3	7	7	11	11

Vol.I : Un regard vers l'avenir/Looking back, looking forward

Vol.II : Une relation à redéfinir/Restructuring the relationship

Vol.III : Vers un ressourcement/Gathering Strength

Vol.IV : perspectives et réalités/Perspectives and realities

Vol.V : 20 ans d'action soutenue pour le renouveau/Renewal: A twenty-year commitment

Tableau 2 : Occurrences du mot réconciliation et de ses dérivés en anglais et en français dans les 5 volumes du rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones

LA RETHORIQUE DE LA RECONCILIATION

Comme le tableau l'indique également, la notion de réconciliation est véhiculée par une majorité de substantifs, en l'occurrence le mot lui-même, ou encore, beaucoup plus rarement, le mot « conciliation », sans préfixe à connotation itérative (en français).

En français comme en anglais, les verbes sont moitiés moins nombreux que les substantifs. En français, ils peuvent être pronominaux ou non (le plus souvent non), avec ou sans préfixe itératif (le plus souvent sans). On trouve également une occurrence unique d'adjectif. En anglais, c'est le verbe « reconcile » qui domine, soit au passif, soit à la forme en -ing. Tout ceci démontre bien que les rapporteurs se situent moins au niveau de l'action (verbes, adjectifs) qu'au niveau de l'idée (substantifs).

L'examen des termes directement associés au mot réconciliation permet de préciser comment les commissaires abordent la notion. On trouve là encore une majorité de substantifs..

La réconciliation, au-delà de l'idée, est principalement présentée comme une **dynamique**, une « opération », une « œuvre », un « processus » qui obéit à des « stratégies » répondant à une « volonté », un « appel », une « politique nationale » ou un « besoin » qui en sont les **moteurs**. Le « processus » de réconciliation, associé à des repères spatio-temporels, suit une « voie », une « avenue », ouvre des « perspectives », préparant la voie à une « ère nouvelle ». Notons que ce sont des « avenues » de la réconciliation qui sont proposées, et non un boulevard, à connotation péjorative, qui serait emprunté trop librement, sans ordre ou sans but, l'avenue étant suffisamment large et néanmoins ordonnée. Le processus est aussi envisagé dans sa réalisation : la réconciliation s'opère sous forme de « gestes », grâce à certains « outils » (notamment le système judiciaire et constitutionnel), certaines instances peuvent en être les « instruments » (par exemple, les tribunaux) et il faut leur en donner les « moyens ».

Tous ces substantifs connexes expriment un volontarisme certain, corroboré par les adjectifs associés : ce qui est souhaité est une réconciliation « durable », « juste », « équitable », « véritable », tous termes positifs, de même que les verbes ayant pour complément la réconciliation : il s'agit de « favoriser », d'« ouvrir la voie » à la réconciliation.

Lorsque la notion de réconciliation est évoquée sous forme substantive, elle apparaît toujours précédée d'éléments tels que ceux que nous venons d'énumérer, mais elle n'est jamais suivie de compléments. Ce n'est pas le cas pour la forme verbale, qui peut être pronominale (donc réflexive) ou transitive.

Dans ce cas elle appelle nécessairement des compléments, directs ou indirects. En d'autres termes : que faut-il (se) concilier ou réconcilier ? Par définition, il s'agit de « concilier les parties qui s'opposent », les opinions divergentes pour « trouver un terrain d'entente », dégager un consensus, mais à propos de quoi ?

Très généralement, il est question de la « réconciliation entre autochtones et non-autochtones », « entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne ». Cette idée (re)place les peuples autochtones au centre, ils deviennent le point de référence, ils sont, alors que « le reste », les autres sont réunis dans une altérité définie négativement, par ce qu'ils ne sont pas (autochtones), car c'est le seul point commun de tous ces « autres ».

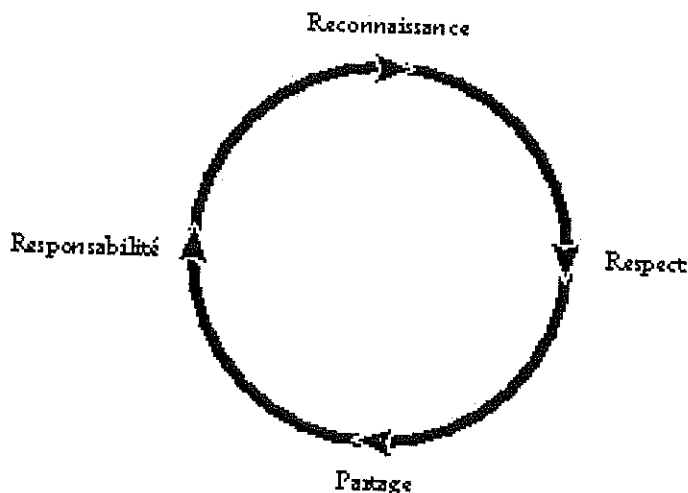
Plus précisément, il faut concilier « des demandes contradictoires » (des revendications territoriales, notamment), des « objectifs de gestion divergents », « les concepts autochtones avec les concepts juridiques euro-canadiens », notamment en matière de propriété, et « les droits des autochtones et non-autochtones ».

La réconciliation se situe donc sur deux plans, un plan « concret » et un plan « théorique », qui prend nettement le pas sur le premier.

Enfin, la mise en œuvre du processus de réconciliation passe par l'adoption de quatre « principes d'une relation renouvelée », qui sont longuement définis. Ces quatre principes, représentés dans un schéma (Figure 162 – Les principes d'une relation renouvelée, cf. ci-dessous) sont les suivants : i. reconnaissance mutuelle ; ii. respect mutuel ; iii. responsabilité ; iv. partage.

FIGURE 16.2

Les principes d'une relation renouvelée



Extrait du Volume 1 (Un passé, un avenir), Troisième partie (L'assise d'une relation renouvelée), chapitre 16, (Les principes d'une relation renouvelée)

Les statistiques d'occurrences de ces quatre termes sont impressionnantes. Il serait fastidieux de les détailler, et tel n'est pas notre propos, mais on peut tout de même observer que, très logiquement, la répartition de leurs occurrences dans les cinq volumes du rapport est très rigoureusement proportionnelle à celle du mot réconciliation, dans un rapport de un à cinq au minimum, de un à neuf au maximum (tableau 3). La notion exprimée par le terme « réconciliation » est donc véhiculée davantage par les termes qui désignent les principes adoptés pour mettre en œuvre ce processus de réconciliation que par le mot lui-même.

En termes grammaticaux, on assiste au même phénomène que pour le mot « réconciliation », à savoir la prédominance des substantifs, au détriment de formes verbales « actives » : il est clair que ce sont bien des **principes** que

l'on définit, les modalités d'action concrètes étant envisagées... plus tard, et relativement brièvement.

Ces quatre principes appellent deux autres idées, omniprésentes dans le rapport, à savoir d'une part, l'idée de réciprocité d'action, véhiculée par l'adjectif « mutuel » (et l'adverbe mutuellement) et d'autre part l'idée de renouvellement des bases de la relation entre les peuples du Canada, qui explique le nombre astronomique d'occurrences de l'adjectif « nouveau » et de tous ses dérivés de toutes catégories grammaticales.

Occurrences/Volume	I	II	III	IV	V	Total
Réconciliation et dérivés	31	52	4	7	11	105
Respect (er/ueux/sement) Ir-; non-	226	237	116	118	28	725
Partage Partager	146	207	70	101	19	543
Reconnaissance Reconnaître Reconnaissant	211	324	185	167	63	950
Responsabilité (s)/ Responsable (adj) (dé)Responsabilisation	164	236	174	173	34	781
Mutuel(lement)	93	69	29	9	13	213

Tableau 3: Occurrences des quatre " principes d'une relation renouvelée " et de leurs dérivés dans les cinq volumes du rapport de la Commission Royale sur les Peuples Autochtones

Un discours « vain et pompeux » ?

Cette profusion de termes liés plus ou moins directement à la notion de réconciliation et aux principes définis pour la mettre en œuvre fait du rapport un ouvrage particulièrement lourd et dogmatique, mais cela n'en fait néanmoins pas un discours « vain et pompeux », pour reprendre la définition péjorative du terme « rhétorique ». Comme nous avons essayé de le montrer, l'accumulation relève davantage d'une volonté de bien faire, de persuader du bien-fondé de l'entreprise, d'une déclaration de bonnes intentions que d'un discours prétentieux et hypocrite.

LA RETHORIQUE DE LA RÉCONCILIATION

C'est également un discours qui se fonde largement sur les symboles et les métaphores, en particulier la métaphore religieuse et la métaphore médicale.

En effet, le mot réconciliation lui-même appartient initialement au registre religieux, avec un sens liturgique très précis qui renvoie à l'un des « sacrements », celui qui est connu sous le nom de « confession », acte au cours duquel le fidèle reconnaît ses péchés et en demande pardon à Dieu. Au Canada, ce sont les églises qui ont en quelque sorte lancé le processus de réconciliation au sens religieux du terme, préalablement à la diffusion du rapport, en formulant plusieurs excuses officielles (« apology », « Confession »), en réponse aux préjudices subis par les pensionnaires des écoles résidentielles.²

Si ce sens très fort du pardon n'est pas présent de manière aussi claire dans le rapport lui-même, il est en revanche « dans l'air du temps ». Le rapport s'inscrit dans une perspective religieuse générale, comme l'indique l'« Action de grâce au Créateur » ("A thanksgiving address"), formulée par Kanatitio au début du rapport : « Nous te demandons de nous accorder le courage, la force et la sagesse d'utiliser dans toutes nos actions la puissance de l'esprit positif. » L'action de grâce est aussi une invocation de tous les éléments de la création, une réflexion sur qui nous sommes, sur notre place dans « le Cercle de la vie » et sur nos responsabilités vis à vis de la création.

La seconde métaphore liée à la réconciliation est une métaphore médicale : le Canada est malade de son passé, les relations entre autochtones et non-autochtones sont malades de leur histoire, il s'agit donc de les « guérir ». Le processus de réconciliation est donc avant tout un processus de guérison : « Dans cette quête d'un renouveau entreprise ensemble par les Canadiens autochtones et non-autochtones, il est essentiel de guérir les séquelles que le passé a laissées aux peuples autochtones du Canada. » (Déclaration de réconciliation, Rassembler nos forces). Ainsi, certaines églises d'abord (la United Church of Canada, par exemple), le gouvernement canadien ensuite, ont constitué (à la suite du rapport) ce qu'ils appellent des « fonds de guérison » ou "Healing funds". Dans l'immédiat, le seul « médicament » proposé, outre la déclaration de bonnes intentions, c'est l'argent...

² Cf. Anglican Church of Canada's Apology to Native People ; An Apology to the First Nations of Canada by the Oblate Conference of Canada, et d'autres ; The Confession of the Presbyterian Church as adopted by the General Assembly, June 9th, 1994.

Conclusion (?) : Du discours aux actes?

Même si la voix des commissaires n'est pas celle du gouvernement canadien, loin s'en faut, on peut tout de même reconnaître que le travail de la commission et le rapport qui en a découlé sont un exemple remarquable d'une entreprise d'inspiration gouvernementale, extrêmement courageuse, dans laquelle une société fait son auto-critique, relève ses propres contradictions, reconnaît ses erreurs et tente de les réparer ou tout du moins d'identifier les moyens de les réparer pour se construire un avenir meilleur.

La réponse du discours au discours: *Gathering Strength/Rassembler nos forces*

La réponse du gouvernement fédéral à ce rapport est parue en janvier 1998, soit près de deux ans après la publication du rapport, sous la forme d'un *agenda* au sens anglais du terme, ou "plan d'action" intitulé en anglais *Gathering Strength*, (comme le volume 3 du rapport, traduit en français par « Vers un ressourcement ») et *Rassembler nos forces* en français.³, qui établit « un cadre d'action pour les mesures gouvernementales ultérieures en se fondant sur quatre objectifs principaux se décomposant chacun en un certain nombres d'éléments » : « Renouveler les partenariats » ; « Renforcer l'exercice des pouvoirs par les Autochtones » ; « Etablir une nouvelle relation financière » et « Renforcer les collectivités et les économies, et appuyer les gens ».⁴

Ce plan d'action commence par reconnaître le rôle joué par le rapport dans l'orientation de la politique autochtone : « ce rapport a servi de catalyseur et d'inspiration dans la décision du gouvernement fédéral de réorienter ses politiques à l'intention des peuples autochtones ».

Ce plan d'action contient un document important, à forte portée symbolique, la « déclaration de réconciliation » ("Statement of Reconciliation"), formulée par le gouvernement canadien et sous-titrée « Les leçons à tirer du passé » ("Learning from the Past"). Cette déclaration rappelle

³ Il est particulièrement intéressant de noter qu'un même titre, appliqué à deux textes de nature au fond très semblable mais d'objectif très différent, puissent avoir le même titre en anglais mais un titre différent en français. La langue française ne permet pas de conserver la polysémie de l'expression anglaise.

⁴ Note de synthèse parlementaire sur le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones,
<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb9924-f.htm>

LA RETHORIQUE DE LA RECONCILIATION

tout d'abord l'antériorité de la présence des peuples autochtones en Amérique du Nord par rapport aux explorateurs d'autres continents et insiste sur l'apport, insuffisamment reconnu, des tous les peuples autochtones au développement du Canada. Elle admet ensuite que notre histoire en ce qui concerne le traitement des peuples autochtones est loin de nous inspirer de la fierté, de sorte que « Le gouvernement du Canada adresse aujourd'hui officiellement ses plus profonds regrets à tous les peuples autochtones du Canada à propos des gestes passés du gouvernement fédéral, qui ont contribué aux difficiles passages de l'histoire de nos relations ». Ces regrets portent principalement sur le système des pensionnats. Après avoir évoqué la mort de Louis Riel, on reconnaît enfin que la politique d'assimilation était une erreur et que « Pour renouveler notre partenariat, nous devons veiller à ce que les erreurs ayant marqué notre relation passée ne se répètent pas. »

Cette déclaration fait suite à plusieurs déclarations antérieures émanant d'institutions religieuses en référence aux pensionnats

Cependant, les rapports d'étape publiés en janvier 1999 et juillet 2000 par le ministre des Affaires Indiennes et l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits signalent l'urgence qu'il y a à se pencher sur la situation socio-économique des Autochtones au Canada, dont la qualité de vie reste bien inférieure à celle du reste de la population. Plusieurs organismes nationaux et internationaux de défense des droits de la personne critiquent l'approche générale du gouvernement par rapport au rapport de la Commission et déplorent l'absence de mesures décisives pour faire suite aux recommandations du rapport, notamment concernant l'allocation des terres et des ressources. *Rassembler nos forces* témoigne, certes, de bonnes intentions, qui restent pour une bonne part à concrétiser. Ce plan d'action suscite donc des réactions mitigées, entre espoir face aux promesses du gouvernement, et scepticisme face à la lenteur de ses actes.

Des symboles, toujours des symboles...

La manifestation peut-être la plus spectaculaire, en tout cas très médiatique, de l'entreprise de réconciliation est la création du Nunavut, le 1^{er} avril 1999. Il n'est pas dans notre propos d'examiner les tenants et les aboutissants de cet événement, mais il s'agit là d'un symbole très fort dans le processus de restitution aux peuples autochtones de leurs terres et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. De même, les négociations en cours autour du Nunavik sont un indice de la volonté du gouvernement canadien d'aller de l'avant, même s'il reste beaucoup à faire en termes d'amélioration de la situation socio-économique des autochtones.

Sources

Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones.
<http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/>

A l'aube d'un rapprochement. Points saillants du rapport de la commission royale sur les peuples autochtones/People to people, nation to nation. Highlights from the report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples.
<http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/rpt/index-f.html> & .../index-e.html

Summary of the RCAP Report. *First Perspective* 5.11 (December 1996) :5
UNI-RCAP. <http://www.uni.ca/>

Gathering Strength/Rassembler nos forces, Canada's Aboriginal Action Plan (1998). <http://www.ainc-inac.gc.ca/gs/>

Déclaration de réconciliation. Les leçons à tirer du passé. http://www.ainc-inac.gc.ca/gs/rec_f.html

Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, document PRB99-24F, sur le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones.
<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb9924-f.htm>

Anglican Church of Canada's Apology to Native People, A message from the Primate, Archbishop Michael Peers, to the National Native Convocation Minaki, Ontario, Friday, August 6, 1993.
<http://www.anglican.ca/ministry/rs/resources/apology.htm>

Les missionnaires oblats de Marie immaculée/The Missionary Oblates of Mary Immaculate, An Apology to the First Nations of Canada by the Oblate Conference of Canada, July 24, 1991.
http://www.wob.nf.ca/alberta/apologies/les_missionnaires_oblats_de_mari.htm

The Confession of the Presbyterian Church as Adopted by the General Assembly, June 9th, 1994.
<http://www.wob.nf.ca/alberta/apologies/CONFESSION%20OF%20THE%20PRESBYTERIAN%20CHURCH.htm>

The United Church of Canada Healing Fund : Native Apology. Apology to First Nations. <http://www.uccan.org/HFApology.htm>

Entretien avec Stephen J. Augustine (Canada)
LES MICMACS, L'ETHNOLOGIE,
LES REVENDICATIONS AUTOCHTONES

Jacques-Guy PETIT
Marie LAURENDEAU

Dans les Provinces maritimes de l'Est du Canada (surtout le Nouveau-Brunswick, mais aussi la Gaspésie, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Édouard et la Côte Ouest de Terre Neuve), les Micmacs sont au nombre d'environ 30 000, dont près de 70% vivent dans des réserves. Un de leurs chefs héréditaires, membre du Grand Conseil Mi'Kmaq, Stephen Augustine, un ethnologue, est actuellement conservateur du Musée canadien des Civilisations de Hull / Ottawa, responsable de la nouvelle salle consacrée aux Premières Nations et expert dans les procès qui concernent les revendications territoriales autochtones.

LA SALLE DES PREMIERS PEUPLES

Cette exposition permanente, ouverte en mai 2003, constitue une étape importante dans l'évolution des mentalités à l'égard des peuples des Premières Nations du Canada.

Sous la direction d'Andrea Laforêt, directrice générale du Département d'ethnologie du musée, une équipe de spécialistes a préparé cette exposition pendant sept années. S. J. Augustine appartenait à cette équipe composée de représentants de nombreux peuples (Crees, Mohawks, Micmacs, Algonquins, Athapascans, Attikameks, Métis ...). Toute liberté intellectuelle leur avait été laissée, aussi bien pour la définition des grandes orientations que pour la présentation concrète des connaissances actuelles concernant l'archéologie, l'histoire et l'ethnologie des autochtones du Canada. L'objectif recherché est atteint : montrer combien ces diverses communautés, tout en gardant leurs spécificités culturelles, sont des acteurs importants dans le Canada d'aujourd'hui. Ainsi ne sont pas seulement présentés des collections d'objets de la vie quotidienne ou des créations artistiques, mais aussi des films et des montages sur les problèmes et les revendications récentes (liberté de pêcher et de chasser, défense des territoires sacrés ancestraux des Mohawks de Kahnasetake, etc.).

Cette réalisation a d'abord permis aux divers peuples autochtones de mieux se connaître et se comprendre. Elle a aussi fait apparaître, encore, les différences de conception du monde entre l'ensemble des autochtones et

l'ensemble des ethnologues blancs. Ces derniers, selon S. J. Augustine, interprétant les civilisations autochtones selon les présupposés de la culture occidentale (notions de territoire et de propriété, de progrès historique, de hiérarchisation). Les Premiers Peuples ont tenu à exprimer dans leur salle leur propre conception du monde : « on vient de la terre, on ne la domine pas ». La création est un mystère et un processus qui se renouvelle par le cycle des saisons (conception circulaire du temps à l'opposé de la conception linéaire occidentale). C'est ce que fait apparaître le film dans lequel S.J. Augustine présente la cosmogonie micmaque en reprenant de très anciennes traditions orales familiales qui remontent à la période précédant l'arrivée des colonisateurs et des missionnaires. Ces derniers auraient fait modifier les récits traditionnels de la création par des emprunts à la cosmogonie biblique.

PECHE ET FORETS : LES REVENDICATIONS DES MICMACS

Depuis plusieurs années, Stephen Augustine a été reconnu comme expert en connaissances issues des traditions orales, ainsi qu'expert en histoire du Canada Atlantique, à l'occasion des procès qui opposent les Autochtones des Maritimes aux gouvernements provinciaux.

Les Micmacs, en particulier, veulent avoir accès aux ressources de la mer et de la forêt, non pas sur les terres privées mais sur les territoires de l'Etat, et non seulement pour leur usage personnel, mais aussi pour un commerce modéré. Ces revendications qui reprennent pour l'essentiel les termes de l'ancien traité de 1760 ont deux objectifs : disposer de ressources qui permettraient de faire vivre les communautés autochtones de façon plus autonome, avec moins de dépendance à l'égard des programmes d'assistance gouvernementaux; retrouver les valeurs et principes traditionnels associés à cette relation vitale avec l'environnement. Ces revendications se heurtent principalement aux intérêts des grandes compagnies privées qui surexploitent les forêts (coupes à blanc) ou qui font d'importants profits avec la pêche très lucrative du homard sur les côtes des Maritimes.

Au terme de plusieurs procès, la Cour Suprême du Canada a fini par reconnaître, en 1999, le droit des Micmacs à une vente modérée des produits de la pêche, afin de faire vivre leurs familles. Cependant, malgré cette décision juridique importante, en 2001, des garde-côtes fédéraux ont encore attaqué des bateaux autochtones qui exerçaient leurs droits de pêche. Les Micmacs ne prélèvent pourtant que 0,1% du produit total annuel des pêches de la région.

Récemment, en août 2003, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick (par une décision argumentée de 283 pages) vient de reconnaître à un bûcheron

LES REVENDICATIONS AUTOCHTONES

Micmac le droit d'exploiter à des fins commerciales les forêts de l'Etat qui étaient autrefois des territoires autochtones. Mais les industriels forestiers font pression sur le ministère de la justice de la Province pour qu'il fasse appel de cette décision auprès de la Cour Suprême fédérale.

Affaire à suivre ...

Sources :

Entretien avec Stephen J. Augustine, Wakefield (Québec), août 2003.
The Ottawa Citizen, 29 août 2003. Musée canadien des civilisations.

COMPTES RENDUS

Nirmal DASS, *City of Rains*. Saskatoon : Thistledown Press, 2003. 214 p. ISBN 1-894345-62-2.

Nirmal Dass, qui habite Toronto et a déjà publié la traduction de cinq recueils de poésie occidentale et orientale, nous offre ici son premier roman qui comporte, comme souvent, des références autobiographiques mais, comme il est plus rare, celles-ci sont fortement distanciées. Il installe son action entre l'Europe et le Penjab. En Europe, outre quelques références à l'Angleterre et à d'autres états du continent, il prend pour cadre central la Normandie, Rouen, « the City of Rains » et Mont-Saint-Aignan. Son auteur Nirmal Dass a fréquemment été associé à l'IPEC de l'Université de Rouen qui éprouve quelque fierté à avoir contribué à installer de manière significative la capitale de Haute-Normandie dans un roman en anglais de grande qualité au Canada. Elle forme, face au Penjab, l'un des pôles de ce roman complexe à la fois bildungsroman, travelogue sans doute en pensant aux lecteurs nord-américains, roman poétique presque élégiaque, philosophique voire religieux, fourmillant d'allusions historiques mais peut-être plus que tout superbement transculturel. Le narrateur encadre le récit entre un prologue et un épilogue où il accomplit un devoir de piété envers son ami Raj Kumar décédé à Danoah au Penjab, en répandant une partie de ses cendres dans la Seine, allusion voulue à l'histoire de Jeanne d'Arc. Les douze chapitres non sans rapport avec l'organisation de l'épopée, rappellent la rencontre du narrateur et de Raj qui a atteint la sérénité liée à la pensée Sikh. Le *Ramyana* offre l'arrière-plan mythique, comme Jeanne d'Arc et Guillaume le Conquérant en Europe. En contrepoint, le narrateur a recopié le journal intime de Raj, retraçant sa progression spirituelle à travers une série de rencontres et d'amours de plus en plus parfaits. Mais les deux univers, malgré leurs dimensions poétiques, sont souillés par la violence, massacres réciproques des Hindous et des Musulmans suivant l'indépendance de l'Inde en 1947 et dont les dirigeants ne se soucient guère, exécutions à Rouen au Moyen Age, sous l'occupation allemande lors de la Seconde guerre mondiale, récit de meurtre à Jumièges, suicide et violences carnavalesques entre marginaux dont Raj est témoin à Rouen. Ces récits mettant en scène des personnages tantôt ordinaires dignes de Flaubert ou de Maupassant, tantôt excentriques, un peu à la manière de certains personnages de Thomas Hardy, de Joyce, de Dylan Thomas ou de Sherwood Anderson, se transforment en une expérience morale et spirituelle au second degré pour le narrateur. Ce roman pose nombre de questions philosophiques par rapport à la notion de paix intérieure : à quel prix peut-on l'atteindre entre l'ambition et le renoncement, l'amour et la mort, la présence et l'absence, le matériel et le divin, l'Orient et l'Occident. Et de manière lancinante revient l'interrogation sur le destin de

COMPTES RENDUS

ceux que nous avons connus ou aimés et qui ont disparu de notre vie, sur l'impossibilité de renouer ces liens, sur ce qui reste de ce vécu. Le récit se fait de plus en plus prenant au fil des pages, le contrepoint fonctionne efficacement, le dialogue est juste, l'atmosphère installée d'une main déjà sure. Oui, ce roman qui affirme la nécessité d'associer et de transcender la multiplicité des cultures aborde une question brûlante du nouveau millénaire et vous interroge longuement après sa lecture.

Jacques LECLAIRE
Université de Rouen

Michèle LURDOS, *Des rails et des érables*, Paris : L'Harmattan, 2003, 18,30 €.

Cet ouvrage se veut une introduction à l'usage du lecteur français, plutôt qu'une histoire exhaustive des trains canadiens, et montre combien les chemins de fer ont modelé le paysage économique, politique et naturel du Canada.

Les deux premiers chapitres rappellent quelques repères géographiques et font un bref historique des communications chez les autochtones. Les chapitres 3 et 4 retracent les premiers balbutiements des chemins de fer canadiens, esquissant les deux caractéristiques du rail au Canada : le souci d'empêcher les Etats-Unis de s'appropriier le commerce continental, et l'engagement de l'Etat. Le chapitre suivant évoque la période cruciale de la Confédération, avec la construction du Canadian Pacific Railway, fruit de la vision nationale de Macdonald, et décrit comme un mythe fondateur. Les chapitres 6 et 7 retracent le boom ferroviaire du début du siècle, résultant en 1914 en un réseau anarchique et trop développé, qui s'éclaircit lorsque l'Etat intervient et crée le Canadien National Railway, désormais rival du CPR. L'auteure réussit à évoquer sans qu'on s'y perde la multiplication des lignes et démontre l'immense contribution du train au peuplement et au développement du pays. Les deux derniers chapitres nous mènent à la fin du XX^e siècle avec la séparation entre transport de passagers et fret. Le premier, confié à la société de la couronne Via Rail, décline, puis recommence à progresser grâce au souci de l'environnement et au gain de vitesse. Le fret s'accroît massivement, avec de nouvelles lignes pour exploiter les richesses minières du nord. De plus en plus continental avec l'ALENA, il est privatisé et déréglementé.

L'auteur a donc montré au terme de l'ouvrage comment le rail a constitué l'ossature d'un pays en construction, sa dimension nationaliste et politique étant inséparable de son impact économique. L'engagement de l'Etat dans les chemins de fer, caractéristique de l'interventionnisme canadien et qui constitue une différence fondamentale avec la libre entreprise américaine, apparaît en filigrane. L'auteure ouvre et clôt son ouvrage sur l'opposition entre

COMPTES RENDUS

nature et technologie, entre le rail et l'érable. On pourrait y répondre en utilisant les paradigmes nationaux construits par Harold Innis et Donald Creighton, qui font du chemin de fer le prolongement logique du réseau du Saint-Laurent, et pour qui le Canada moderne, structuré autour de ses chemins de fer, a émergé non à l'encontre des conditions géographiques naturelles, mais grâce à elles.

Laurence CROS
Université Paris 7

Laurier TURGEON, *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris et Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2003, 234 p.18 €.

Cet ouvrage est d'abord l'illustration du très riche parcours intellectuel de son auteur, actuellement professeur d'ethnologie et d'histoire à l'Université Laval. Historien de formation avec des travaux consacrés aux pêcheurs morutiers basques à la période moderne, il sut trouver leurs traces dans l'estuaire du Saint-Laurent, comme en témoigne le chapitre de son livre *Le sol. Creuser le patrimoine métissé de l'Île aux Basques*. De ces fouilles, dont, en homme de métier, il décrit la minutie et dont il montre avec une parfaite clarté les enseignements, est née sa passion pour l'histoire de l'objet dont il montre la richesse potentielle dans le chapitre consacré à *L'objet : exhumers les chemins croisés du chaudron de cuivre en Amérique*. Il y analyse la mutation d'un objet utilitaire pour les Européens en instrument de culte du cérémonial religieux, et plus particulièrement funéraire des Hurons. Il montre comment se recoupe l'apport de l'archéologie et celui des témoignages avec le récit de la « feste des morts » du jésuite Jean de Brébeuf ou la gravure de Lafitau que celui-ci a inspiré. Ce recoupement des sources est la traduction d'une remarquable démarche d'historien. C'est encore l'historien qui dit ce que l'on peut tirer de l'imaginaire d'hommes comme Guillaume Pottier, capitaine du navire *Le Vainqueur* de Saint-Malo. Dans un texte plein de subtilité, *L'archive, Écrire l'hybride et faire croire au monstre*, Laurier Turgeon démontre que dans le fantastique d'un récit on peut voir « l'instrument de la manipulation d'une croyance », plutôt qu'un simple témoignage sur les représentations des gens de mer et cette défiance vis-à-vis des « représentations », volontiers préférées aux faits historiques par bien des auteurs est aussi du meilleur aloi et montre que l'auteur sait remarquablement résister aux modes et aux facilités du moment, sans doute parce qu'à sa formation initiale d'historien il a su associer une véritable expérience d'ethnologue et d'archéologue. Dans le chapitre *Le paysage construire une « ethnoscopie » basque au Québec*, Laurier Turgeon, décidément d'une lucidité à toute épreuve, montre ce qu'a de totalement a-

COMPTES RENDUS

historique l'identité que s'est donnée la Municipalité Régionale de Comté des Basques, qui ne doit rien à un passé basque emprunté, si ce n'est une bonne part de son attrait touristique actuel. Loin de s'indigner en puriste de cette usurpation, l'auteur trouve sympathique que « les populations fortement localisées s'efforcent d'introduire l'autre — ici le Basque — dans leur patrimoine pour rendre leur monde plus exotique, hétérogène et différent ». Enfin, lorsqu'il évoque *La cuisine, manger le monde dans les restaurants étrangers de Québec*, l'auteur, tout en regrettant, mais brièvement, comme tout visiteur étranger, la disparition de la cuisine traditionnelle québécoise, voit dans leur fréquentation un moyen de connaître l'autre, une manifestation de la « miniaturisation » du monde. Et, ajoute-t-il, car l'historien n'est jamais loin, c'est là un processus amorcé depuis des siècles, un processus de métissage dans lequel il se refuse à voir une menace pour l'identité.

La conclusion du livre est une réflexion plus théorique sur le métissage. Place y est largement faite à Senghor et aux auteurs de la négritude comme à ceux de la créolité, bien connus en France ainsi qu'aux auteurs anglophones de *l'hybridity*, qui le sont moins. Le métissage peut être à l'origine de cultures aujourd'hui affirmées, comme c'est notamment le cas au Brésil mais on ne peut oublier qu'il a été originellement destructeur et « qu'il relève au pire de la survie, au mieux d'une nécessité impérieuse ». Laurier Turgeon termine son essai en écrivant que « le métissage ne produit pas toujours du beau et il n'est pas forcément libérateur », mais il peut le faire et l'être, et il n'y a pas lieu de céder au catastrophisme au nom de l'identité bafouée.

Pierre GUILLAUME

Université Bordeaux Michel de Montaigne Bordeaux III

Serge COURVILLE, *Immigration, colonisation et propagande. Du rêve américain au rêve colonial*, Editions MultiMondes : Ste Foy (Québec), 2002, 699 p.

Le XIXe siècle est l'âge de l'immigration de masse, sans doute la plus importante depuis la fin de l'Empire romain, une immigration alimentée par la forte poussée démographique de l'Europe. Cette fièvre migratoire touche plus de 50 millions d'Européens : surtout les Anglais et les Gallois (11,4 millions), les Italiens (9,9) et les Irlandais (7,3), les Autrichiens et les Hongrois (5), les Allemands et les Polonais (4,8), les Espagnols (4,4), les Russes et encore des Polonais (3,1), les Suédois et les Norvégiens (2), les Portugais (1,8). Quant à la France, pourtant très peuplée, elle ne fournit que moins d'un demi-million de migrants à l'étranger. Ces migrants partent vers les encore nouveaux mondes du XIXe siècle : massivement aux Etats-Unis (32 millions, mais le tiers en

repartent), le Canada (7,2 millions, dont un tiers va ensuite rejoindre les Etats-Unis voisins), l'Argentine (6,4), le Brésil (4,3) et l'Australie (3,5).

Après avoir rappelé l'essentiel des données démographiques, avoir précisé l'origine et la chronologie des vagues migratoires et discuté les causes de ce phénomène complexe, Serge Courville, professeur à l'Université Laval et spécialiste bien connu de géographie historique, s'attache à l'analyse des discours qui ont accompagné et orienté cette conquête et/ou ce peuplement des terres neuves. Il s'appuie sur des sources très riches, principalement un vaste échantillon (420 titres) de l'abondant matériel de propagande de l'époque. Ce sont des brochures, catalogues et guides ; des articles de journaux et périodiques ; des discours et conférences ; des récits de voyage ; des Rapports et des monographies ; des affiches ; des traités et réflexions ; des lettres et journaux personnels. Ces documents, publiés de la fin du XVIII^e siècle à 1920, et principalement de 1840 à 1900, proviennent essentiellement de la Grande-Bretagne, du Bas-Canada (Québec), du reste du Canada et des autres colonies britanniques, des Etats-Unis. C'est dire que si de nombreux pays sont concernés, il s'agit principalement des rapports entre la Grande-Bretagne, le Canada/Québec et les Etats-Unis.

Les Anglais, premiers et principaux théoriciens de la colonisation à cette époque (p.130) considèrent que l'immigration peut résoudre leurs problèmes démographiques, économiques et sociaux résultant des crises qui accompagnent le développement du capitalisme. En réalité, après 1815 et la fin des guerres européennes, il s'agit d'alléger la taxe des pauvres (p.237) et d'exporter les chômeurs (influence de Malthus) vers ces pays du Nouveau Monde où, contrairement à l'Europe et surtout aux Iles britanniques, il y a plus de terres que d'hommes. Cette migration, « safety-valve of the labor market » (J.S. Mill, p.419), d'abord peu organisée et laissée à l'accompagnement privé des philanthropes, sera de plus en plus orientée et aidée par l'Etat, pour une colonisation plus « systématique » des colonies, dans la foulée des principes énoncés par Wakefield dès 1829-1830. L'ère des « State-Aided Programs » du Royaume-Uni ne durera cependant que quelques décennies, le Parlement préférant s'en remettre à la loi des Pauvres et aux Sociétés de bienfaisance pour « aider » l'immigrant. L'idée de réimplanter de tels programmes n'en dominera pas moins le discours des propagandistes, surtout à partir de 1869, dans le contexte du nouvel impérialisme britannique qui veut faire de chaque migrant un citoyen actif de l'Empire, dans le cadre d'un système national et patriotique au service d'un libre échange très intéressé, les Dominions devant contribuer à la puissance britannique et consommer les productions anglaises.

Pour lutter contre l'attrance toujours très forte des Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande paraissent les meilleures destinations au

milieu du siècle, mais, après la Confédération, le Canada l'emporte de plus en plus. Tandis que le matériel de propagande se multiplie et se diversifie, le même discours se fait entendre. Le Canada est présenté par les Britanniques, pour tous ceux que l'on cherche à attirer, comme « le meilleur pays » (p.437). C'est le pays du Nouveau Monde le plus proche de l'Europe, surtout depuis les progrès des navires à vapeur ; le plus civilisé et le plus sécuritaire ; le plus libre (pas de taxes !) ; le plus vaste et le plus beau ; le jardin des agriculteurs. Quant au climat, il serait beaucoup moins rigoureux que ne le croient les esprits chagrins : la plupart des zones habitées ne se situent-elles pas aux alentours de la latitude de Bordeaux ?

Malgré l'aide intéressée des compagnies de navigation, du Canadian Pacific et des compagnies privées de colonisation, malgré la politique fédérale « nationale » du Canada et l'action de Sifton, cette promotion du Canada n'aura longtemps qu'un succès limité puisque, dans le dernier quart du XIXe siècle, au Canada et surtout au Québec, les départs vers les Etats-Unis l'emporteront sur les arrivées. Ce n'est qu'au début du XXe siècle, avec l'attrait des nouvelles provinces des Prairies, mais aussi à la suite des politiques d'immigration très restrictives des Etats-Unis que les migrants afflueront au Canada (par exemple, deux sur cinq immigrants britanniques).

La variante québécoise se caractérise par un appel à la « recolonisation » du pays pour enrayer la forte émigration vers les Etats-Unis et l'Ouest du Canada. C'est principalement la politique d'une Eglise catholique ultramontaine qui veut raffermir une « race » canadienne-française qui aurait été providentiellement préservée de la Révolution et de la laïcisation. Les curés, dont le plus connu est Antoine Labelle, sont particulièrement actifs, la colonisation par le clergé étant « celle qui réussit le mieux au Québec » (p.541). Sont ainsi ouverts à une difficile colonisation, avec des migrants principalement de l'intérieur de la province, les Laurentides et l'Outaouais, puis le Saguenay-Lac Saint-Jean, la Gaspésie, le Témiscamingue (avec l'abbé Paradis). Plus tard, pendant la crise des années 1930, l'Etat provincial, qui avait aussi fait appel à l'immigration britannique, orientera les colons vers l'Abitibi. Pour Serge Courville, le discours colonisateur du clergé québécois est, tout compte fait, moins un discours réactionnaire au service de l'établissement d'une société féodale isolée, qu'une forme originale d'américanité ouverte « à des horizons géographiques plus larges que le Québec et la France » (p.633).

La grande fresque de S. Courville est évidemment limitée par ses sources et leurs discours, et l'on peut remarquer qu'il y a peu de place pour les questions concernant les autochtones. Dans ces textes, les Amérindiens sont rarement évoqués et ce n'est que pour rassurer : ils sont pacifiques. Certes, au Canada, les autochtones sont alors peu nombreux et « subissent » les traités

COMPTES RENDUS

fédéraux sans révoltes sauf pour les Métis dirigés par Riel et Dumont. Mais aux États-Unis, les guerres indiennes font longtemps rage. Peut-on distinguer, dans ces textes de propagande, un discours protestant d'un discours catholique, au sujet des transferts culturels et du métissage ? L'auteur ne peut évoquer que rapidement le cas français de l'immigration, mais il insiste à juste titre sur l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie. Il montre, chiffres à l'appui, que « le Français migre peu ». La comparaison pourrait être étendue à l'Afrique et à l'Asie, où la France de J. Ferry s'implante avec un système de colonisation très différent de celui de l'Amérique du Nord qui découle, justement, de la faiblesse du mouvement migratoire.

En s'attachant au matériel de propagande des pays qui ont le plus donné ou reçu de migrants (Iles Britanniques, États-Unis et Canada), Serge Courville nous offre une somme impressionnante nourrie par d'immenses lectures. Cette synthèse fine et nuancée ne nous fait pas seulement mieux comprendre le développement de l'Empire britannique, ainsi que l'histoire et la civilisation du Canada au XIXe siècle, elle donne aussi à réfléchir sur les conséquences des migrations britanniques du XVIIIe au début du XXe siècle, sur les continuités et les mutations des tumultes géopolitiques de notre XXIe siècle naissant.

Jacques-Guy PETIT
Université d'Angers

Charlotte Sturgess, *Redefining the Subject. Sites of Play in Canadian Women's Writing*. Amsterdam, New York : Editions Rodopi B.V. 2003. 158 p.

En assimilant d'emblée l'écriture de la femme-écrivaine au discours canadien lui-même, Charlotte Sturgess inscrit son étude dans une perspective spécifiquement canadienne: de même que sont remises en question les tentatives du multiculturalisme pour récupérer l'Autre (ethnique) elle montre que l'émergence des voix de divers groupes ethniques remet également en cause une version unique de l'identité féminine.

C'est dans cette double perspective que Sturgess présente dix écrivaines canadiennes, dont le choix lui a été dicté par la diversité de leurs origines ethniques. Le volume est divisé en six chapitres, chacun regroupant deux auteurs. Jumelage parfois curieux mais stimulant, à travers lequel Sturgess établit un parallélisme entre deux processus d'écriture plutôt qu'entre deux thématiques. Ce qui rapproche la Juive Ann Michaels (*Fugitive Pieces*) de la Japonaise Hiromi Goto (*Chorus of Mushrooms*), marquées par la Seconde Guerre Mondiale, c'est le rôle joué par le langage dans le travail de la mémoire

COMPTES RENDUS

et la recréation de la voix de leur communauté. On retrouve chez l'Antillaise Dionne Brand (*Sans Souci, In Another Place*) et l'immigrante d'origine allemande Suzette Mayr (*The Widows*) une même résistance à l'hégémonie culturelle d'un environnement autre.

L'angle de vision change dans le chapitre suivant, où l'accent est mis sur la possibilité (ou l'impossibilité) de l'émergence d'une différence féminine dans la représentation. Rien ne rapproche la Chinoise Evelyn Lau (*Runaway: Diary of a Street Kid, Other Women*) de la Québécoise Nicole Brossard (*Mauve Desert*), sinon leur volonté d'inscrire le sujet féminin dans sa relation symbolique à l'Autre, et ce dans le cadre de la dialectique du "Centre" et de la "marge". Les fictions arctiques de la Hollandaise Van Herk (*Places Far From Ellesmere*) et de l'Islandaise Kristjana Gunnars (*The Prowler*) sont centrées sur la réappropriation féminine d'un lieu géographique.

Toute friction culturelle est absente dans le dernier chapitre consacré à deux représentantes du monde blanc anglo-saxon: Margaret Atwood (*Wilderness Tips, Good Bones*) et Susan Swan (*The Wives of Bath*). Dans une fiction informée par les mouvements de libération des années 1960 leur relation au monde s'exprime essentiellement sous la forme de l'ironie et de la parodie.

Le livre de Sturges figure une paradoxale communauté de différences, marquées du sceau de: l'hybridation. Manque peut-être Daphne Marlatt, qui eût pu être jumelée avec Brossard. Chaque œuvre fait l'objet d'analyses pertinentes, à travers lesquelles la parole féminine se présente comme le site où se déploie un discours à l'image du Canada lui-même, "a site of social, historical and symbolic overlappings".

Marcienne ROCARD
Université Toulouse-Le Mirail

Isabel HUGGAN, *Belonging: Home Away from Home*. Toronto : Knopf, 2003. 329p.

With *Belonging*, Isabel Huggan has completed a trilogy following the shaping of a woman's life from childhood to maturity. In this collection of stories we share a middle-aged woman's outlook on her rich and varied experiences and learn how they affect her feelings, her opinions and also her interpretation of the past.

All the stories revolve around the theme of place, an essential component of Isabel Huggan's life since she has lived for long periods in countries as diverse as Kenya, the Philippines, Tasmania and France so that her identity as a Canadian has been enriched in many unpredictable ways. Her descriptions, however, are not mere travel accounts. Of course we are taken on a tour of the back streets of Nairobi, we get to share the striking view of the

terraces of Banaue and her delight in the perfect rainbows of Tasmania or the hills of the Cevennes. Yet, what matters in each case is how those new experiences build up on former ones, how they highlight some forgotten detail from a past event or lead the narrator to re-consider her opinions and attitudes. Thus, such a difficult task as renovating an old house in France, for instance, where everything, including language, seems unreliable, becomes an enriching adventure, a way of "Learning to Wait" or "Learning to Talk", of realizing that although life is certainly not perfect, every day brings unexpected discoveries. The new situations provide varying standpoints from which the past can be reconstructed. In the same way as a story can always be re-written from a different perspective, the process of adapting, of learning to belong, leads to constant reassessments of the past. In "Making Up Mother", for example, the narrator invents a love story for her mother while looking at a photograph in which she seems to be getting younger and younger.

Even though they do not seem to answer to an obvious organizing pattern and do not unfold in a chronological sequence, those 14 stories, 3 short stories and one story that "lies between true and no true" (270) are intricately connected and give a strong impression of unity. The autobiographical texts revolve around one specific item — a house ("There Is No Word for Home"), objects ("Saving Stones"), a piece of music ("Graceland"), or weather conditions ("Rain", "Snow") — and unfold along a time-line or through a process of association. The three pieces of fiction have a similar structure: "The Window" begins with a still life, a lighted room framed by a window, "Starting with the Chair" isolates an apparently insignificant object in a familiar scene and "Arnica" is built around a painting holding different meanings for those who see it. The overall effect is somehow similar to what Isabel Huggan admires in the work of a Japanese Buddhist priest: "the relaxed reader encounters apparent formlessness and, in moving from one subject to another, enjoys tracing subtle links between them." ("Homage to Kenko", 224) Moreover, the gradual shift from autobiography to fiction foregrounds the process of artistic creation and gives the collection a definite metafictional dimension.

Isabel Huggan's perfect style produces an impression of intimacy and shared experiences leading us into a discovery of our own inner-selves. She calls upon all our senses when for instance she evokes a gift from a neighbour, a bag of wild mushrooms that "taste like the very first time you heard Chopin" (18) and we can perfectly identify with her moments of nostalgia, her sadness at the death of a pet or her outburst of frustration with the difficulty of communicating in a foreign language: "I am so tired of being taken for a good-natured nitwit, smiling ear to ear and half the time getting things wrong" (116).

COMPTES RENDUS

Isabel Huggan claims that she writes to understand the lessons of her experience. *Belonging* explores her journey towards maturity and reveals her resiliency, her unrelenting optimism resulting from her open-mindedness and constant curiosity about other people and other cultures.

Michèle KALTEMBACK
Université Toulouse Le Mirail

Ursula Mathis-Moser, *Dany Laferrière. Une dérive américaine*. Montréal : VLB éditeur, coll. « les champs de la culture », 2003, 338 pages.

Ursula Mathis-Moser, spécialiste de la littérature québécoise à l'Université d'Innsbruck, offre une première monographie consacrée à l'œuvre de Dany Laferrière, écrivain d'origine haïtienne et « québécois » de par son ancrage institutionnel, mais dont la culture littéraire dévoile une pluralité des apports culturels.

L'étude englobe l'œuvre complète de Laferrière : dix romans qui composent son « autobiographie américaine » : depuis *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* (1985) jusqu'à *Le Cri des oiseaux fous* (2000), deux textes de réflexion : *Je suis fatigué* (2000) et *J'écris comme je vis* (2001) ainsi que divers écrits et témoignages : entrevues de presse, entretiens à la radio, reportages, interventions dans des colloques et rencontres avec le public, lettres personnelles, etc. L'intention est de cerner la dynamique globale de l'écriture de Laferrière en prenant pour cadre d'analyse la vie de l'écrivain et sa mise en texte autofictionnelle. L'image-concept de « dérive » (au sens conjugué de « perte de direction » et de « réancrage ») qui guide Ursula Mathis-Moser permet de montrer la manière dont cette spécularité se cristallise dans le texte et produit des stratégies esthétiques particulières.

Dans la première partie qui comporte deux volets (« Essai d'une approche biographique » et « Essai d'une poétique implicite »), le va-et-vient entre le biographique (lecture externe) et le poétique (lecture interne des effets autofictionnels) parvient à dévoiler les déplacements constants de sens, les ruses, les esquives, les provocations de l'auteur. On voit ainsi combien le processus de création de Laferrière est marqué par une libération totale de contraintes. Il s'agit du refus du « style » (folklorique, « tropical », néobaroque « chatoyant »), de l'engagement politique au premier degré, de l'enfermement dans un genre défini ainsi que du détournement, le plus souvent ludique, des classifications et catégories restrictives : écrivain de la « négritude », de la « créolité », « francophone », « antillais », « haïtien », « exilé ». À l'aide d'une analyse « en réseau » de la vie de l'écrivain et des éléments qui structurent sa fiction, Ursula Mathis-Moser montre que cette libération signifie toujours un défi, une exigence esthétique. C'est dans cette optique qu'elle

reconnaît chez Lafférière son désir de capter le réel au ras du quotidien, ses préoccupations du rythme, de la musicalité de la phrase, son goût de l'aphorisme, sa capacité d'enregistrer, tel un sismographe, les choses de la vie et les petits bonheurs qui ont marqué son enfance et son adolescence passées en Haïti. Dès lors, on voit que le projet d'écrire, le besoin de conter se soutiennent d'un vécu qui n'est jamais un terrain d'extase ou de jouissance, mais un espace mental : lieu d'inscription d'une subjectivité en perpétuelle interrogation du monde. Qui plus est, en tant qu'« écrivain fictif », en instance d'écriture tout autant qu'en quête de reconnaissance (qui s'auto-représente souvent comme étant « en mal du succès »), Laferrière ne dissimule jamais son aliénation, sa solitude, ses origines ou ses angoisses causées par la situation politique en Haïti. Dépistées patiemment en creux d'un texte central, *Cette grenade dans la main du jeune nègre est-elle une arme ou un fruit* (1993), tous ces positionnements du « je » (auteur-narrateur-personnage) font partie d'un potentiel, ouverte à l'actualisation par le lecteur et constitutive de ce que Ursula Mathis-Moser appelle une « poétique implicite ». L'originalité de cette poétique est de postuler « en creux » du texte une nouvelle conception de l'identité : une « américanité » vécue de l'intérieur sur un mode fragmentaire et revendiquée toujours comme plurielle, hors de tout socle identitaire.

À partir de ces liens inextricables qui se nouent entre la vie et la création de Lafférière, l'auteur propose en seconde partie du livre une analyse des configurations textuelles : structures de l'espace et du temps, hybridation des genres, intertextualité et enjeux paratextuels, aspects musicaux et picturaux ainsi que les procédés de transgression du « pacte autobiographique ». Le concept de « dérive » est ici employé dans un sens moins métaphorique et plus heuristique. Prenant pour appui les travaux de Michel de Certeau, Gérard Genette, Édouard Glissant, Linda Hutcheon, Pierre l'Hérault, Régine Robin, Manfred Schmelting, Janet Paterson et Anthony Purdy, l'analyse étend la question de l'autofiction sur celle qui a trait à l'hybridité de formes, sens et valeurs et qui dégage l'aspect postmoderne de l'écriture laferrière.

Ursula Mathis-Moser élabore ainsi une lecture qui se situe aux antipodes d'un biographisme désireux de criconscrire « la vie et l'œuvre », là où le biographique est plaqué de l'extérieur sur la fiction. Elle évite également de se limiter à la question de l'ethnicité, associée traditionnellement à la marginalité culturelle avec ses topiques du « deuil » et du « déchirement » de l'immigrant. L'originalité de sa démarche est d'avoir allié de façon souple au sein de son étude diverses approches (génétique, thématique, narratologique, sociopoétique) à une attitude empathique. Certes, dès le départ, Ursula Mathis-Moser ne ménage pas de marquer ses distances face aux opinions, voire les attentes de son auteur ; elle ne sait que trop bien que Laferrière est un charmeur de serpents et que ses idées et ses propos risquent de l'entraîner à la dérive des

COMPTES RENDUS

vérités absolues. Se laisser absorber par son « récit de vie », se mettre à l'écoute de ses commentaires se révèle au bout du compte bénéfique et efficace. Car sans une complicité subtilement maintenue entre le critique et l'écrivain, on imagine mal un tel ouvrage dont l'objectif est précisément de rendre justice aux équivoques, de mettre en lumière l'indécidable et l'ambiguïté au coeur de chaque texte de Laferrière. À ce titre, l'empathie n'est pas synonyme d'identification, mais d'un lien fondamental entre le savoir critique (du contexte, de l'avant-texte) et la poétique de l'oeuvre. Une oeuvre qui, grâce à l'entreprise d'Ursula Mathis-Moser, nous permet de mieux comprendre la complexité des changements qui traversent depuis les années 1980 le paysage culturel et le champ littéraire au Québec.

Jozef KWATERKO
Université de Varsovie

Aurélien Boivin et al. (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. 1981-1985*. Tome 7. Montréal : Fides, 2003, 1229 p.

Depuis près d'une trentaine d'années, une équipe d'universitaires québécois publient un outil de référence assez unique dans le monde de l'édition francophone: un dictionnaire en plusieurs tomes qui recense la plupart des livres appartenant à tous les genres littéraires (roman, nouvelles, poésie, essai, théâtre, mais aussi quelques exemples de scénario, des ouvrages théoriques, des livres d'histoire littéraire) ayant paru au Québec, depuis le régime français jusqu'à nos jours. Six tomes ont déjà couvert de manière chronologique près de cinq siècles de littérature produite au Québec. Le plus récent tome, le septième, couvre les années 1981 à 1985, période brève mais combien fertile, si l'on considère la publication d'oeuvres aussi diverses et populaires que *Les Filles de Caleb* d'Arlette Cousture, *Les fous de Bassan* d'Anne Hébert, *Le Matou* d'Yves Beauchemin, *La Détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy.

Le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. 1981-1985* contient 800 notices (dont certaines multiples) couvrant plus de 1200 ouvrages québécois. Plus de 350 rédacteurs et spécialistes, provenant du Québec et d'ailleurs, ont contribué à la rédaction des notices du *DOLQ*. Sa principale utilité est de guider les chercheurs et les amateurs de littérature québécoise en présentant chacune des oeuvres d'une période donnée. De plus, le lecteur déjà initié peut découvrir une multitude de livres méconnus mais d'une valeur indéniable, dont certains sont peut-être éclipsés par la grande visibilité de quelques ouvrages à succès écrits par des grands noms.

COMPTES RENDUS

Les notices sont présentées par ordre alphabétique de titres des ouvrages, de *L'Absence. Essai à la deuxième personne* de Pierre Vadeboncoeur au roman *Zélica à cochon vert* de Laurier Melanson ; chacune des entrées contient un résumé de l'œuvre, des pistes d'analyse et la plupart du temps des indications quant à la réception de l'ouvrage. Les notices sont complétées par une bibliographie (la plus complète possible) contenant les critiques sur l'ouvrage, mais aussi, le cas échéant, des études plus approfondies et des thèses. Les notices de ce *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* ne sont pas de simples comptes-rendus ou des critiques de livres ; elles se veulent, avec le recul du temps, une évaluation – provisoire mais rigoureuse – non seulement de la place occupée par tel livre dans la production de l'auteur, mais aussi un commentaire sur l'apport d'un écrivain dans l'ensemble de la production littéraire québécoise de la période couverte. Une chronologie et une généreuse introduction précèdent la section analytique, et l'ouvrage est complété par de précieux outils de référence : plusieurs bibliographies, une liste d'études choisies et deux index.

Le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* permettra à d'éventuels chercheurs en littérature québécoise et en études canadiennes de découvrir des livres importants, représentatifs, parfois précurseurs, dont certains seraient passés inaperçus lors de leur sortie. En parcourant un guide aussi exhaustif, on éviterait aux chercheurs de demain de se concentrer sur quelques romans canoniques qui doivent une partie de leur célébrité à une bonne campagne publicitaire ou à la ferveur de tel cours de littérature centré uniquement sur quelques œuvres choisies. Les bilans littéraires permettent souvent, avec le recul du temps, de procéder à des réévaluations, des découvertes, des comparaisons, ou simplement de bonnes lectures. Nous attendons maintenant l'élaboration du huitième tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, qui devrait probablement couvrir les années 1986-1990.

Yves LABERGE

Institut québécois des hautes études internationales, Québec.

Bernard LANDRY, *La cause du Québec*. Montréal : VLB Éditeur, 2002, 247 p., 22, 95 \$.

Ce premier livre de Bernard Landry, économiste de formation et chef du Parti Québécois, réunit des textes engagés de provenances variées : préfaces de livres, discours, lettres ouvertes aux journaux, répliques ; le tout couvrant la période des 25 dernières années. L'ouvrage paraît alors que son auteur était Premier Ministre du Québec (M. Landry occupait ce poste jusqu'au printemps 2003). Si la souveraineté du Québec constitue un thème privilégié de la plupart

COMPTES RENDUS

des textes, on y découvre surtout un attachement profond pour ce que l'auteur nomme " sa patrie ". Il faudrait, explique Bernard Landry, que les Québécois puissent oser parler légitimement de leur patrie, à défaut de dire leur pays (hypothétique, incertain, ambigu) ou même du peuple qu'ils forment. On peut aimer les siens et l'endroit d'où l'on vient sans toujours craindre d'être taxé de nationalisme excessif (comme c'est parfois le cas en France) ou d'indépendantisme. Tant de nations semblent attachées à leur coin de terre.

Mais peut-on s'intéresser aux propos du 33^e Premier ministre du Québec sans forcément partager ses convictions ni adhérer à son option politique ? Je crois que oui, car l'auteur parle ici en spécialiste du sujet qu'il connaît le mieux : le Québec.

Cet ouvrage vivant permet à Bernard Landry d'explicitier sa vision du Québec, présent et à venir: de souligner ses points forts, d'évoquer son histoire récente et de préciser son projet de société: faire du Québec un pays indépendant et ouvert sur le monde. Si les questions économiques dominent, ses démonstrations demeurent claires et utiles aux propos. Les plus beaux textes du recueil sont parfois des discours personnels, comme son allocution de candidature pour le poste de président de son parti (« Le Québec que nous voulons est à portée de la main », ou les passages plus autobiographiques, comme le début de son exposé sur " Le rôle de l'État québécois ", dans lequel Bernard Landry se présente comme un témoin de la Révolution Tranquille et propose sa propre lecture de cette période.

A la fois instructif et enthousiasmant, le livre "La cause du Québec" constitue une belle profession de foi d'un homme vaillant et sincère, qui revendique dignement son attachement à son coin de pays. Pour les lecteurs européens, ce livre permet de mieux saisir l'esprit de l'indépendantisme québécois par le témoignage d'un acteur privilégié, ancien professeur d'Université et ancien Premier Ministre du Québec, mais aussi un militant convaincu et souvent persuasif.

Yves LABERGE

Institut québécois des hautes études internationales, Québec

Frédéric DEMERS, *Céline Dion et l'identité québécoise. La petite fille de Charlemagne parmi les grands* ! Montréal : vlb éditeur, 1999, 187 p., 19,95 \$

Ce premier livre d'un jeune universitaire n'est pas vraiment une biographie détaillée de la chanteuse québécoise la plus populaire de l'histoire, née à Charlemagne, en banlieue de Montréal. Mélangeant l'histoire et les sciences sociales, Frédéric Demers propose un examen minutieux du

COMPTES RENDUS

phénomène Céline Dion, tout comme on avait étudié la Beatlemania il y a 40 ans. La carrière exceptionnelle de la plus internationale des chanteuses provenant du Québec a amené l'auteur à scruter deux aspects de son personnage public : l'image de ce qu'elle dégage et la définition de ce que peut aujourd'hui représenter Céline Dion, à travers sa personnalité, son image publique, ses déclarations spontanées et les grandes étapes de sa carrière, avec, en contrepartie, ce que le public (admirateurs et journalistes) d'ici et d'ailleurs perçoivent et voient en elle. On sait que plusieurs générations de jeunes se sont plus ou moins identifiés à Céline Dion. Comme celle-ci mène plusieurs carrières de front (au Québec, en France, en français, et en anglais pour les marchés internationaux), elle est devenue une vedette internationale et une icône culturelle qui véhicule à l'étranger - qu'on le veuille ou non - une certaine image du Québec et du Canada. Les imitations dont la vedette a fait l'objet dans certaines émissions humoristiques aux États-Unis en sont une preuve supplémentaire.

Les chapitres de cet essai puisent au fond de l'histoire et des traditions du Québec les éléments qui ont contribué à façonner une partie de l'identité québécoise, et démontrent à quel point Céline Dion a réussi à y correspondre, tout en étant par ailleurs "mondialisée". Le dernier chapitre, consacré à ceux qui détestent Céline Dion, est tout aussi intéressant, car il devient révélateur de ce qu'une partie des Québécois rejette dans l'image internationale de l'étoile de la chanson. Ce dédain du populaire et du succès de masse de la part d'une certaine critique et d'une frange du public dénote une conception de la culture qui établit et distingue des niveaux entre les produits très facilement accessibles et ceux considérés comme étant plus recherchés. Cet essai dense et bien documenté est stimulant et très original dans le contexte francophone ; si les Anglo-Saxons formés par les approches des études culturelles ont souvent consacré plusieurs réflexions aux phénomènes populaires et à la culture de masse, c'est en revanche une chose assez rare au Québec. On peut évidemment ne pas être d'accord avec tous les jugements et les opinions parfois tranchées de Frédéric Demers. Que l'on admire ou non la chanteuse, on pourra néanmoins apprécier l'argumentation de ce livre et apprendre à mieux connaître la méga-vedette. On ne peut que souhaiter que cet essai soit traduit en plusieurs langues afin que les admirateurs de Céline Dion puissent découvrir à travers ce livre les questions identitaires de fond qui habitent une bonne partie de Québécois (et une proportion encore plus importante de Canadiens). Il faut ajouter que cette argumentation sur l'identité québécoise sera instructive pour beaucoup de lecteurs, et que le texte de Frédéric Demers est à la fois clair et vivant.

Yves LABERGE
Institut québécois des hautes études internationales, Québec

